

PRIX: 1 Fr. 50

CINQUANTE-CINQUIÈME ANNÉE



FRIBOURG (SUISSE)

FRAGNIÈRE FRÈRES, ÉDITEURS



# BANQUE COMMERCIALE FRIBOURGEOISE

anciennement

## BANQUE CANTONALE FRIBOURG



AGENCES:

Bulle,

Châtel-

St-Denis,

Chiètres,

Estavayer

et Morat.

### OPÉRATIONS DE BANQUE :

**Achat et Vente** de billets de banque étrangers et de monnaies diverses.

**Encaissement** d'effets, chèques, titre remboursables et coupons sur tous pays.

**Exécution d'ordres de bourse**, sur tous les marchés du monde.

**Achat et vente de valeurs** à lots, etc. Contrôle des tirages.

**Placements de capitaux, souscriptions** sans frais à toutes les émissions publiques.

**Gérances de fortunes, garde de titres, paiement de coupons.**

**Locations de casiers dans la chambre forte.**

**Avances d'argent** sur billets et en compte-courants, garanties par cautionnement, hypothèque, nantissement de titres.

**Réception de Dépôts** à vue et à terme fixe, en **compte-courant** sur carnets d'épargne et contre nos **obligations** aux taux les plus favorables.

Conditions favorables — Discretion absolue

**CAMBIO-CHANGE — GELDWECHSEL-EXCHANGE**

---

# Banque d'épargne et de prêts Gœldlin

FRIBOURG

Téléphone 4.60.

Adresse télégr. : SPARBANK.

## OPÉRATIONS:

**Achat et vente** de toutes catégories de valeurs : actions, obligations, obligations à primes, suisses et étrangères, au comptant ou à terme, aux conditions les plus favorables.

**Encasement** de traites, coupons, obligations, valeurs à primes remboursables.

**Vérifications** de tirages.

**Renseignements.**

**Avances de fonds** avec garantie de titres.

**Change**, achat et vente de devises aux meilleures conditions.

**Réception de fonds** aux plus hauts taux :

a) en compte-courant disponible à vue :

b) sur obligations nominatives ou au porteur, à 3 ou 5 ans avec coupons semestriels (impôt et timbre à notre charge).

Les versements peuvent s'effectuer gratuitement sur notre compte de chèques postaux Hla 44.

Discretion absolue.

MAISON

## Charrière & Cie., Bulle

Etablissement spécialement installé pour la vente de

— **Pianos et Harmoniums** —

**PIANOS** et **ORCHESTRIONS** électros-pneumatiques

Représentation des principales marques suisses et étrangères

*Vente au prix de fabrique*

Ventes - Achats - Réparations - Locations - Echanges

GRAMOPHONE

**GRAMOLAS** artistiques pour familles

Facilité de paiement

Adresse télégraphique : CHARRIERE-MUSIQUE, BULLE

TÉLÉPHONE N° 9

# **,HELVETIA'**

Société suisse d'assurances contre les accidents  
et la responsabilité civile à

**ZURICH**

Succursales à GENÈVE, PARIS, BRUXELLES et MILAN

*Traite aux meilleures conditions toutes assurances se rapportant aux accidents.*

*Soit :* Individuelles pour chefs d'entreprises et particuliers.

Collectives pour ouvriers non soumis à la Caisse Nationale d'assurance et employés de commerce.

Agricoles par tête et à l'hectare.

Responsabilité civile pour entreprises diverses, exploitations, propriétaires, automobilistes.

Complémentaire pour ouvriers soumis à la Caisse Nationale pour la partie de salaire non payée par elle.

Vol par effraction. — Dégâts d'eau.

*L'Helvetia a payé à ce jour à ses clients sinistrés, la somme totale de :*

**Fr. 42,034,526.50**

*et pour participation aux bénéfices :*

**Fr. 1,014,811.35**

*S'adresser pour renseignements et conclure aux agences générales de MM.*

Arthur BLANC, 3 rue de l'Hôpital, Fribourg et  
A. L. ROCHAT, 36 Avenue de la Gare, Fribourg,  
ancien inspecteur de la Compagnie.

**TÉLÉPHONE 7.83**

NOUVELLES  
**ÉTRENNES**  
FRIBOURGEOISES  
ALMANACH DES VILLES ET DES CAMPAGNES

**1922**

fondées par

L. GRANGIER, professeur,

sous le patronage de la

**SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE**

DE FRIBOURG

~~~~~  
**Cinquante-cinquième année**  
~~~~~



**FRIBOURG**  
**FRAGNIÈRE FRÈRES, ÉDITEURS**

—

## MARCHÉS HEBDOMADAIRES.

*Aigle*, le samedi. — *Aarau*, le samedi. — *Aubonne*, le mardi et le samedi. — *Avenches*, le vendredi. — *Bâle*, le vendredi, aussi pour le bétail. — *Berne*, le mardi — *Bex*, le jeudi. — *Bienne*, les mardi, jeudi et samedi. — *Bulle*, le jeudi. — *Carouge*, les mercredi et samedi. — *Cerlier*, le samedi. — *Couvet*, le samedi. — *Château-d'Ex*, le jeudi. — *Chaux-de-Fonds*, le mercredi et le vendredi. — *Châtel-St-Denis*, le lundi. — *Cossonay*, le jeudi. — *Delémont*, le mercredi et le samedi. — *Echallens*, le jeudi. — *Estavayer*, le mercredi. — *Evian*, le lundi. — *Fleurier*, le vendredi. — *Fribourg*, le samedi. — *Genève*, les lundi, mardi et vendredi. — *Langenthal*, le mardi. — *Langnau*, le vendredi. — *Laupen*, le lundi. — *Lausanne*, le samedi grand marché, et les lundi et mercredi. — *Locle*, les mardi et samedi. — *Lucens*, le samedi. — *Lucerne*, le mardi, aussi pour le bétail. — *Lutry*, le vendredi. — *Lyss*, le vendredi. — *Martigny-B.*, le lundi. — *Morat*, les mercredi et samedi ; marché au bétail le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois. — *Monthey*, le mercredi. — *Morges*, le mercredi. — *Moudon*, le lundi pour graines et le vendredi pour légumes. — *Moutiers-Grandval*, le samedi. — *Neuchâtel*, le jeudi, grand marché, le mardi et le samedi. — *Nidau*, le lundi. — *Noirmont*, le mardi. — *Nyon*, le mardi, jeudi et samedi. — *Oltén*, le samedi. — *Orbe*, le lundi. — *Payerne*, le jeudi. — *Porrentruy*, le jeudi — *Rolle*, le vendredi. — *Romont*, le mardi. — *Saignelégier*, le samedi. — *Sion*, le samedi. — *Soleure*, le samedi. — *St-Imier*, le vendredi. — *St-Maurice*, le mardi. — *Thoune*, le samedi. — *Thonon*, le jeudi. — *Vevey*, le mardi grand marché, et le samedi. — *Yverdon*, le mardi grand marché, et le samedi.

## PHÉNOMÈNES ASTRONOMIQUES

et calculs du temps pour l'an de grâce 1922

*Comput ecclésiastique.*

Nombre d'or . . . . .	4	Indiction romaine	5
Epacte . . . . .	II	Lettre dominicale	A
Cycle solaire . . . . .	27	Lettre du martyrologe	b

### Fêtes mobiles.

Septuagésime, le 12 janvier.	Pentecôte, le 4 juin.
Les Cendres, le 1 <sup>er</sup> mars.	Trinité, le 11 juin.
Pâques, le 16 avril.	Fête-Dieu, le 15 juin.
Rogations, 22, 23 et 24 mai.	Premier dimanche de l'A-
Ascension, le 25 mai.	vent, le 3 décembre.

### Commencement des quatre saisons.

Printemps, le 21 mars, à 10 h. 49 du matin.	Bélier.
Été, le 22 juin, à 6 h. 27 du matin.	Ecrevisse.
Automne, le 23 septembre, à 9 h. 10 m. du soir.	Balance.
Hiver, le 22 décembre, à 3 h. 57 m. du soir.	Capricorne.

### Quatre-Temps.

Mars les 8, 10 et 11.	Septembre, les 20, 22 et 23.
Juin les 7, 9 et 10.	Décembre, les 20, 22 et 23.

### Signes explicatifs de la lune et du zodiaque.

Bélier 	Balance 	Poissons 
Taureau 	Scorpion 	Nouvelle lune 
Gémeaux 	Sagittaire 	Premier quartier 
Ecrevisse 	Capricorne 	Pleine lune 
Lion  Vierge 	Verseau 	Dernier quartier 

### Eclipses en 1922.

Il y aura, en 1922, deux éclipses de soleil, dont l'une, la première, sera une éclipse de soleil annulaire en partie visible. Elle se produira le 28 mars, en commençant à 11 h. 1 m. du matin et finira à 5 h. 9 m. du soir, Elle sera visible dans le sud et le centre de l'Amérique, l'Océan atlantique, le nord de l'Afrique et en Europe, à l'exception des régions nord de la Scandinavie et de la Russie, ainsi que la partie occidentale de l'Asie.

Dans notre contrée, l'éclipse commencera à 2 h. et quart et finira à 4 h. et demie.

La seconde, qui sera une éclipse totale de soleil, a lieu le 21 septembre, de 3 h. 4 m. du matin, jusqu'à 7 h. 16 m. Elle sera visible sur la côte orientale de l'Afrique, en Arabie, aux Indes orientales, en Australie et au sud-ouest de l'Océan Pacifique.

Il n'y aura pas d'éclipse de lune.

Janvier



31 jours.

1.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
1.	Dimanche de la Circoncision	
DIM.	1 <b>CIRCONCISION.</b> s. Odilon.	☾ Prem. quart. le 6, à 11 h. 24 matin
Lundi	2 s. Adélard, s. Macaire, a.	
Mardi	3 ste Geneviève, v., s. Florent	
Mercr.	4 s. Rigobert, év., s. Prisque.	
Jeudi	5 s. Téléphore, s. Emilien.	
Vendr.	6 <b>EPIPHANIE.</b> s. Gasp. CARN.	
Samedi	7 s. Lucien, s. Clerc.	
2.	Premier dimanche après l'Epiphanie	
DIM.	8 s. Séverin, s. Erard, év.	☽ Pleine lune le 13, à 3 h. 36 soir
Lundi	9 s. Julien, m., ste Basilisse.	
Mardi	10 s. Guillaume, év., s. Agathon	
Mercr.	11 s. Hygin, s. Théodose.	
Jeudi	12 s. Arcade, ste Tatienne.	
Vendr.	13 s. Léonce, s. Hermyle, m.	
Samedi	14 s. Hilaire, év., s. Félix.	
3.	Deuxième dimanche après l'Epiph.	
DIM.	15 s. Paul, er., s. Maur, a.	☾ Dern. quart. le 20, à 7 h. matin
Lundi	16 s. Marcel, p., ste Priscille.	
Mardi	17 s. Antoine, a., s. Sulpice.	
Mercr.	18 Chaire de s. Pierre à Rome	
Jeudi	19 s. Sulpice, s. Canut.	
Vendr.	20 ss. Fabien et Sébastien.	
Samedi	21 ste Agnès, s. Meinrad.	
4.	Troisième dimanche apr. l'Epiphanie	
DIM.	22 ss. Vincent et Anastase.	☽ Nouvelle lune le 28, à 12 h. 48 matin
Lundi	23 s. Emerance, s. Idelphonse	
Mardi	24 s. Timothée, év., s. Babilas.	
Mercr.	25 <b>CONVERSION DE S. PAUL.</b>	
Jeudi	26 <b>FÊTE DE LA SAINTE FAMILLE</b>	
Vendr.	27 s. Jean Chrysostome.	
Samedi	28 s. Amédée, s. Cyrille.	
5.	Quatrième dimanche apr. l'Epiphanie	
DIM.	29 s. François de Sales.	
Lundi	30 ste Martine, ste Hyacinthe.	
Mardi	31 P. Nolasque, ste Marcelle.	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 6 minutes.

## Foire de janvier.

Aarau	18	Landeron	16	Rue	18
Aarberg	11	Langenthal	24	Saignelégier	2
Æschi (Berne)	10	Langnau	6	Soleure	9
Aigle	21	Laufon	3	Thoune	18
Anet	18	Lausanne	11	Tramelan	11
Baden (A.)	3	Le Locle	10	Unterseen	13, 25
Berne	3-17	Liestal	11	Vevey	31
Berthoud	5	Martigny-B.	9	Viège	7
Bienne	12	Meiringen	5	Zofingen	12
Bulle	12	Morat	4		
Buren	18	Moudon	30	<i>Marchés au bétail.</i>	
Châtel-St-D.	16	Ensingen (Sol.)	23	Aarberg le dernier	
Chiètres	26	Ollon	13	samedi de chaque	
Delémont	17	Payerne	19	mois.	
Estavayer	11	Porrentruy	16	Fribourg	21
Fribourg	9	Romont	10	Langnau vendredi.	
Interlaken	25	Rougemont	17	Langenthal mardi.	

## PENSÉES ET MENUS PROPOS

Dans une école de village, la maîtresse raconte les noces de Cana et l'action merveilleuse de Jésus changeant l'eau en vin. Elle cherche à faire articuler aux enfants le mot de miracle : silence sur toute la ligne.

Enfin elle en avise un qui paraît le plus malin. — Hé bien Jean-Pierre, qu'est-ce que se seront dit les gens de la noce en voyant que Jésus venait de changer l'eau en vin ?

— Ils se seront dit : celui-là nous l'inviterons de nouveau la prochaine fois !

### *Une rupture.*

A. — Je viens d'apprendre que, par l'agence matrimoniale Fangeisen et C<sup>ie</sup>, tu as fait l'acquisition de ta troisième femme. As-tu été satisfait de l'affaire ?

B. — Pas du tout ! aussi c'est bien la dernière femme que je prendrai de cette maison.

### *Ça dépend.*

Le médecin au patient. — Vous devriez vous donner plus de mouvement, qu'elle est votre profession ?

Le patient. — Je suis maçon.

Le médecin. — Ah bien ! il me semble que vous avez assez l'occasion de bouger.

Le patient. — Ça dépend, si je travaille à la journée ou à la tâche.

Février



28 jours.

2.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Mercr. 1 s. Ignace, ste Brigitte Jeudi 2 PURIFICATION. s. Fortuné. Vendr. 3 s. Blaise, Auschaire. Samedi 4 André Corsini, Véronique.		
6.	Cinquième dimanche apr. l'Epiphanie	
DIM. 5	ste Agathe, v. m. s. Avit.	☾ Prem. quart. le 5, à 5 h. 52 matin
Lundi 6	s. Odilon, ste Dorothee.	
Mardi 7	s. Romuald. s. Richard.	
Mercr. 8	s. Jean de Matha.	
Jeudi 9	s. Maire, ste Apolline.	
Vendr. 10	ste Scholastique.	
Samedi 11	s. Adolphe, s. Désiré.	
7.	Dimanche de la Septuagésime.	
DIM. 12	SEPT. ste Eulalie, Candide,	☽ Pleine lune le 12, à 2 h. 17 matin
Lundi 13	s. Lézin, s. Martinien.	
Mardi 14	s. Valentin, s. Eleucade	
Mercr. 15	s. Faustin, s. Raimund.	
Jeudi 16	s. Grégoire X, Onésime.	
Vendr. 17	ste Julienne, s. Silvin.	
Samedi 18	s. Cyrille, s. Siméon.	
8.	Dimanche de la Sexagésime.	
DIM. 19	SEX. s. Boniface, évêque.	☾ Dern. quart. le 18, à 7 h. 18 matin
Lundi 20	s. Euchet, s. Sadoth.	
Mardi 21	s. Maximien, s. Rand.	
Mercr. 22	Ch. de s. Pierre à Antioche	
Jeudi 23	s. Pierre D., ste Romaine.	
Vendr. 24	s. MATHIAS, ap, s. Modeste	
Samedi 25	s. Césaire, ste Walburge.	
9.	Dimanche de la Quinquagésime.	
DIM. 26	QUINQ. Nestor, Alexandre.	☽ Nouv. lune le 26, à 7 h. 48 soir
Lundi 27	s. Léandre, ste Honorine.	
Mardi 28	s. Romain, s. Oswald.	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 34 minutes.

Abréviations au calendrier des saints: a. — abbé; ab. — abbesse; ap. — apôtre; c. — confesseur; er. — ermite; év. — évêque; m. — martyr; p. — pape; — pr. — prêtre; r. — roi; — ri. reine; s. — soldat; v. vierge; vv. — veuve.

## Foire de février.

Aarau	15	Langnau	22	Soleure	13
Aarberg	8	Langenthal	28	Thoune	15
Affoltern-a.-A.	20	Laufon	7	Tramelan	15
Aigle	18	Lausanne	8	Unterseen	3
Aubonne	7	Liestal	8	Yverdon	7
Baden	7	Lignières	13	Zofingen	9
Berne	7, 28	Locle	14	Zweisimmen	9
Berthoud	2	Lyss	27		
Bex	16	Martigny-B.	20	<i>Marchés au bétail.</i>	
Bienne	2	Meiringen	2	Aarberg le dernier	
Bulle	9	Monthey	1	mercredi du mois.	
Buren	13	Morges	1	Bâle les vendredis	
Château-d'Ex	2	Morat	1	Berne, 1 <sup>er</sup> mardi	
Châtel-St-Denis	27	Moudon	27	Berthoud, 1 <sup>er</sup> jeudi	
Chiètres	30	Ollon	17	Fribourg 23	
Cossonay	9	Orbe	13	Frutigen, 1 <sup>er</sup> jeudi	
Delémont	21	Oron	1	Genève, tous les	
Echallens	2	Payerne	16	lundis, mardis et	
Estavayer	8	Porrentruy	20	vendredis.	
Fenin (N.)	27	Romont	7	Langenthal 3 <sup>e</sup> mardi	
Fribourg	13	Rue	15	Neuchâtel marché	
Gelterkinden	1	Saignelégier	6	mardi, jeudi, sam	
Gessenay	8	St-Triphon	17	Vevey le dernier	
Gorgier	2	Sargans (St-G.)	28	mardi.	
Landeron	20	Sion	25		

*Ca se comprend.*

Muller. — Ah! mon cher cousin Meyer, c'est heureux que je vous rencontre enfin, vous savez que je vous dois encore 100 frs. Comme c'est le mois prochain votre jour de naissance, je vous les apporterai avec mes félicitations.

Meyer. — Bien, bien! apportez toujours les 100 frs. je pourrai alors me féliciter moi-même.

*L'art des abréviations.*

Cueilli dans les annonces d'un très grand quotidien: « Conf. coings et pom.; conf. économique; conf. gros. à maq.; conf. rou à pom... » Le tout à des prix modérés.

Vous comprenez ?

A. — Pourriez-vous me dire, mon cher, qu'elle serait, dans votre imagination, la supposition d'un malheur qui vous serait particulièrement douloureux ?

B. — Hé bien voici! j'aime ma femme, comme vous le savez, éperduement; ce qui m'affligerait intensément pour elle, c'est l'idée qu'elle puisse devenir veuve.

Mars



31 jours.

3.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	1 CENDR. s. Albin, Eudoxie. 2 <sup>ste</sup> Janvière, Simplicie. 3 s. Titien, s. Astère. 4 s. Casimir, s. Lucien.	  Prem. quart. le 6, à 8 h. 22 soir
10.	Premier dimanche du carême.	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	5 s. Théophile, év. 6 s. Fridolin, ste Colette. 7 s. Thomas d'Aquin. 8 Q.-T. s. Jean de Dieu, c. 9 ste Françoise, ste Romaine 10 Q.-T. Les 40 martyrs. 11 Q.-T. s. Fridolin, Firmin.	
11.	Deuxième dimanche du carême.	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	12 s. Grégoire, s. Maximilien. 13 s. Humbert, Patrice. 14 ste Mathilde, Euphrose. 15 s. Longin, s. Probe. 16 s. Héribert, s. Tatien. 17 s. Patrice, ste Gertrude. 18 s. Narcisse, s. Gabriel.	  Pleine lune le 13, à 12 h. 14 soir
12.	Troisième dimanche du carême.	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	19 s. JOSEPH. 20 s. Vulfran, s. Joachim. 21 s. Benoît, a., s. Béril. 22 B. Nicolas de Flue. 23 s. Victorien, martyr. 24 s. Gabriel, s. Siméon. 25 ANNONCIATION. s. Herbland.	  Dern. quart. le 20, à 9 h. 43 matin
13.	Quatrième dimanche du carême.	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr.	26 s. Emmanuel, s. Ludger. 27 s. Jean Damascène. 28 s. Jean Cap., s. Gontran. 29 s. Ludolphe, év., Gontran. 30 s. Quirin, mart. s. Omnin 31 ste Balbine, ste Cornélie.	  Nouv. lune le 28, à 2 h. 3 soir

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 47 minutes.

## Foire de mars.

Aarau	15	Landeron	20	Rue	15
Aarberg	8	Langenthal	28	Saignelégier	6
Aigle	11	Langnau	3	St-Aubin (N.)	27
Anet	22	La Sarraz	28	St-Blaise	6
Aubonne	21	Laufon	7	Schwytz	13
Baden (A.)	7	Laupen	9	Sion	25
Berne	7, 21	Lausanne	8	Sissach	22
Bevaix	16	Liestal	8	Soleure	13
Bienne	2	Lignières	23	Sumiswald	10
Bottmingen	3, 17	Locle	14	Thoune	8
Brigue	9, 23	Martigny-Ville	27	Tramelan	15
Bulle	2	Meiringen	2	Unterseen	1
Buren	15	Montfaucon	27	Vevey	28
Château-d'Ex	—	Monthey	1	Yverdon	14
Châtel-St-Den.	20	Morat	1	Zofingen	9
Chenevez	13	Morges	15	Zweisimmen	2
Chiètres	30	Moudon	27		
Cossonay	9	Neuveville	29	<i>Marchés au bétail.</i>	
Delémont	21	Nyon	2	Aarberg	29
Echallens	23	Oënsingen	20	Bâle les vendredis	
Eglisan	20	Ollon	17	Fribourg	25
Erlenbach	14	Olten	6	Genève	lundi,
Estavayer	8	Ormont-dessous	25		mardi, vendredi
Fribourg	13	Oron	1	Langenthal	le mardi
Gessenay	—	Payerne	16	Thoune	le dernier
Grandson	1	Porrentruy	16		samedi.
Hutwyl	8	Reichenbach	21		
Interlaken	1	Romont	7		

### *Devant le juge.*

Le président s'adressant à l'accusé lui dit : — Hé bien accusé, vous déciderez-vous à faire tout bonnement des aveux complets. Votre complice nous a déjà raconté toute l'histoire.

L'accusé : — Allons, allons ! M. le juge, c'est là une vieille plaisanterie qui ne prend plus, vous le savez bien.

Le fils d'un campagnard se présente devant le médecin de commune, lui annoncer que son père était mort, avec prière de lui remettre un acte de décès.

Le médecin. — Qui a traité le père ?

Le campagnard. — C'est la mère.

Le médecin (impatient). — Je veux savoir quel médecin vous avez appelé pour traiter le malade ?

Le campagnard. — Il n'y a pas eu de médecin pour le faire mourir, il est mort de lui-même.

Avril



30 jours.

4.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Samedi	1   s. Hugues, ste Théodora	
14.	Dimanche de la Passion.	
DIM.	2   PAS. s. François de Paule.	☾
Lundi	3   s. Richard, ste Agape.	
Mardi	4   s. Isidore, s. Zosime.	
Mercr.	5   s. Vincent Ferrier, Irène.	Prem. quart. le 5,
Jeudi	6   s. Célestin, pape, s. Sixte.	à 6 h. 46 matin
Vendr.	7   N.-D. 7 Doul., s. Herman	
Samedi	8   s. Amance, s. Edèse.	
15.	Dimanche des Rameaux.	
DIM.	9   RAM. ste Valtrude, s. Aace	
Lundi	10   ste Mechtilde, Térance.	
Mardi	11   s. Léon, p., s. Isaac.	☽
Mercr.	12   s. Jules, s. Constantin.	
Jeudi	13   s. Herménégilde, s. Justin	Pleine lune le 11,
Vendr.	14   s. Tiburce, s. Lambert.	à 9 h. 44 soir
Samedi	15   ste Anastasie, Eutichès.	
16.	Dimanche de Pâques.	
DIM.	16   PAQUES. s. Dreux, Benoit L.	
Lundi	17   s. Rodolphe. s. Anicet.	
Mardi	18   s. Apollone, s. Parfait.	
Mercr.	19   s. Léon IX, p., s. Ursmar.	☾
Jeudi	20   s. Théotime, s. Théodore	
Vendr.	21   s. Anselme, s. Usthasat.	Dern. quart. le 19,
Samedi	22   ss. Soter et Cajus, p. et m.	à 1 h. 54 matin
17.	Dimanche de Quasimodo.	
DIM.	23   QUAS. s. Georges, Adalbert	
Lundi	24   s. Fidèle, c. m. s. Honoré.	
Mardi	25   s. MARC, évangéliste.	
Mercr.	26   ss. Clet et Marcellin.	
Jeudi	27   B. P. Canisius, ste Zite.	
Vendr.	28   s. Paul de la Croix, s. Vital	☽
Samedi	29   s. Pierre, m., s. Robert, a.	Nouv. lune le 27,
18.	Deuxième dimanche après Pâques.	à 6 h. 4 matin
DIM.	30   ste Catherine de S., Sophie	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 39 minutes.

## Foire d'avril.

Aarberg	12	Landeron	10	Rue	12
Aarau	19	Langenthal	25	Saignelégier	4
Aigle	15	Langnau	26	Sargans (St-G.)	4
Aubonne	4	La-Roche	24	Sierre	24
Baden (A.)	4	La-Sarraz	25	Sissach	26
Berne	18	Laufenburg	17	Soleure	10
Berthoud	6	Laufon	4	Stans	19
Bex	13	Lausanne	12	Tavannes	26
Bienne	6	Liestal	12	Thoune	5
Brigue	20, 27	Locle	11	Tramelan	5
Bulle	6	Lyss	24	Vevey	25
Buren	19	Martigny-B.	3	Wimmis	18
Cernier	17	Martigny-V.	24	Yverdon	4
Château-d'Ex	6	Meiringen	6, 11	Zofingen	20
Châtel-St-Den.	17	Monthey	19	Zweisimmen	4
Chaux-de-F.	5	Morat	5		
Chiètres	27	Môtiers	10	<i>Marchés au bétail.</i>	
Cossonay	13	Moudon	24	Aarberg dernier	
Courtelary	4	Moutier (Jura)	13	samedi du mois.	
Couvvet	3	Olten	3	Bâle les vendredis	
Delémont	18	Ensingen	24	Fribourg	15
Echallens	27	Orbe	3	Langenthal le 3 <sup>e</sup>	
Einsiedeln	24	Oron	5	mardi.	
Estavayer	12	Payerne	20	Lyss le dernier	
Fribourg	3	Planfayon	19	vendredi.	
Gessenay	3	Porrentruy	17	Nyon le 1 <sup>er</sup> jeudi.	
Gimel	—	Provence (V.)	17	Thoune chaque	
Gorgier	6	Rochefort	5	samedi.	
Kallnach	28	Romont	18		

### *La ménagerie à domicile.*

Ida est en conversation avec son amie Ella, elle lui raconte qu'elle va souvent en famille se promener au jardin zoologique.

— Pour ce qui nous concerne lui remarque Ella, nous n'avons pas besoin d'aller à la ménagerie pour voir des bêtes. Mon papa a un chien, Maman a un perroquet et la bonne se tient un ver solitaire.

### *Etonnant.*

Le régent. — Elève Meyer, avez-vous encore un frère?

Meyer. — Oui M. le régent, j'en ai encore un.

Le régent. — C'est, singulier, Meyer ce besoin que vous avez de toujours mentir. Je posais la même question hier à votre sœur, et elle m'a déclaré bien franchement qu'elle avait deux frères!

Mai



31 jours.

5.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Lundi	1 ss. PHILIPPE ET JACQUES.	☾ Prem. quart. le 4, à 1 h. 56 soir
Mardi	2 s. Athanase, s. Walbert.	
Mercr.	3 INV. STE CROIX. s. Alexand.	
Jeudi	4 ste Monique, s. Gothard.	
Vendr.	5 s. Pie V, ss. Anges.	
Samedi	6 s. Jean dev. Porte-Latine	
19.	Troisième dimanche après Pâques.	
DIM.	7 s. Stanislas, ste Euphros.	☽ Pleine lune le 11, à 7 h. 6 matin
Lundi	8 APPARITION SAINT MICHEL	
Mardi	9 TRANSLATION S. NICOLAS.	
Mercr.	10 s. Antonin, s. Isidore, lab.	
Jeudi	11 s. Mamert, s. Grégoire.	
Vendr.	12 s. Pancrace, ste Domitille.	
Samedi	13 ss. Servatius et compag.	
20.	Quatrième dimanche après Pâques.	
DIM.	14 s. Boniface, ste Couronne.	☾ Dern. quart. le 18, à 7 h. 17 soir
Lund	15 s. Ségond, ste Euphrasie.	
Mardi	16 s. Jean Népom. s. Adalbert	
Mercr.	17 s. Pascal Baylon.	
Jeudi	18 s. Félix Cantal.	
Vendr.	19 s. Pierre Célestin.	
Samedi	20 s. Bernardin de S., Basile.	
21.	Cinquième dimanche après Pâques.	
DIM.	21 Rog. s. Hospice, Secondin	● Nouv. lune le 26, à 7 h. 4 soir
Lundi	22 ss. Heraclius et compag.	
Mardi	23 s. Didier, s. Florent.	
Mercr.	24 N.-D. B-S. Jeanne d'Arc.	
Jeudi	25 ASCENSION. Grégoire VII.	
Vendr.	26 s. Philippe Néri.	
Samedi	27 ste Madeleine de Pazzi.	
22.	Sixième dimanche après Pâques.	
DIM.	28 s. Germain, s. Augustin.	
Lundi	29 s. Maximin, év.	
Mardi	30 s. Félix, Emmél.	
Mercr.	31 ste Angèle, ste Pétronille.	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 17 minutes.

## Foire de mai.

Aarau	17	Glis	24	Rue	17
Aarberg	10	Grandson	31	Saignelégier	1
Anet	24	Huttwyl	3	St-Blaise	8
Aigle	20	Interlaken	3	Ste-Croix	17
Aubonne	16	Landeron	1	Sargans (St-G.)	2
Baden	2	Langenthal	16	Soleure	8
Bagnes	20	Langnau	5	Thoune	10
Bassecourt	9	La Sarraz	23	Tramelan	3
Bayards (Neuc.)	1	Laufon	2	Yverdon	9
Begnins	15	Laupen	18	Zofingen	11
Berne	2, 16	Lausanne	10	Zweisimmen	2
Berthoud	4, 18	Liestal	31		
Bevaix	22	Locele	9	<i>Marchés au bétail</i>	
Bex	18	Lyss	22	Aarberg dernier	
Bienne	4	Martigny-B.	8	mercredi.	
Bottmingen	5, 19	Meiringen	4, 16	Bâle les vendredis	
Bondevilliers	26	Montfaucon	17	Cossonay le jeudi.	
Breuleux	16	Monthey	17	Fribourg, marché	
Bulle	11	Morat	3	au bétail	13
Buren	17	Morges	24	Neuchâtel mardi,	
Carouge	12	Moudon	29	jeudi, samedi	
Châtel-St-Denis	8	Moutier	11	Planfayon	17
Château-d'Ex	17	Neuveville	31	Rue	17
Chaux-de-F.	3	Nyon	4	Saignelégier sam.	
Chiètres	26	Ensingen	29	St-Imier vendred.	
Combremont-G.	17	Ollon	19	St-Maurice mardis	
Cossonay	11	Olten	1	Sion samedis	
Delémont	16	Orbe	15	Soleure tous les	
Dombresson	15	Ormont-dessus	9	samedis.	
Echallens	31	Oron	3	Sumiswald samed.	
Erlenbach	9	Payerne	18	Thoune samedis	
Estavayer	10	Planfayon	17	Tramelan jeudis	
Fribourg	1	Porrentruy	15	Unterseen vendr.	
Gessenay	1	Romont	9	Vallorbe samedis	
Gimel	29	Rouvenaz-Montreux	12	Yverdon mardis	

### *La peinture décadente.*

— Notre peinture décadente est simple et rapide : nous peignons des deux mains simultanément, comme on joue du piano, la main droite ignore toujours ce que fait la gauche.

Le professeur de chimie. — Messieurs, je verse une partie de cette solution dans un acide ; que voyez-vous ? vous ne voyez rien. Hé bien, vous allez voir bientôt pourquoi vous ne voyez rien ?

Juin



30 jours.

6.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Jeudi Vendr. Samedi	1 s. Fortunat. 2 s. Eugène, ste Blandine. 3 ste Clotilde, ste Olive.	☾ Prem. quart. le 2, à 7 h. 10 soir
23.	Dimanche de la Pentecôte.	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	4 <b>PENTECOTE.</b> François Carr. 5 s. Boniface, ste Zénaïde. 6 s. Claude, s. Norbert. 7 Q.-T. s. Licarion, Robert. 8 ss. Eutychès et c., Médard 9 Q.-T. s. Amant, Pélagie. 10 Q.-T. Marguerite, Maurin	☽ Pleine lune le 9, à 9 h. 58 soir
24.	Dimanche de la Trinité.	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	11 <b>TRINITE. S.-CŒUR DE JÉSUS</b> 12 s. Jean de St-Facond. 13 s. Antoine de Padoue 14 s. Basile-le-Grand. 15 <b>FETE-DIEU.</b> Bernard de M. 16 ss. Ferréol et Fergeux. 17 s. Rainier, s. Adolphe.	☾ Dern. quart. le 17, à 1 h. 3 soir
25.	Deuxième dimanche après Pentecôte.	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	18 ss. Marc et Marcellin. 19 ste Julienne de Falconieri. 20 s. Silvère, ste Florentine. 21 s. Louis de Gonzague. 22 s. Paulin, évêque. 23 ste Audrie, ste Agrippine. 24 s. JEAN-BAPTISTE.	☽ Nouvelle lune le 25, à 5 h. 20 matin
26.	Troisième dimanche après Pentecôte	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr.	25 s. Guillaume, s. Prosper. 26 ss. Jean et Paul, mm. 27 s. Anthelme, s. Ladislas. 28 s. Léon II, p., s. Irénée. 29 ss. PIERRE ET PAUL, ap. 30 Comm. s. Paul, s. Martial.	

Les jours crois. de 18 m. du 1 au 21 et décr. de 4 m. du 22 au 30.

## Foire de juin.

Aarau	21	Laufon	6	Travers	15
Aarberg	14	Lausanne	14	Yverdon	6
Affoltern a. B.	19	Lenzbourg	1	Verrières	21
Aigle	3	Locle	13	Zofingen	8
Baden	6	Lyss	26		
Bagnes	1	Meiringen	1	<i>Marchés au bétail.</i>	
Berthoud	1	Martigny-B.	12	Aarberg chaque	
Bienne	1	Montfaucon	26	mercredi.	
Brigue	1	Monthey	7	Bâle les vendredis	
Bulle	8	Morat	7	Berthoud tous les	
Châtel-St-Denis	19	Môtiers	12	jeudis.	
Chiètres	29	Moudon	26	Fribourg	24
Coire	2	Olten	5	Genève chaque	
Cossonay	8	Oron	7	jour marché au	
Delémont	20	Payerne	22	petit bétail à l'a-	
Estavayer	14	Porrentruy	19	battoir.	
Fenin	5	Romont	13	Lausanne les mer-	
Fribourg	12	Rue	21	credis.	
Landeron	19	Saignelégier	6	Neuchâtel mardi,	
Langenthal	20	St-Aubin, N.	12	jeudi, samedi	
Langnau	2	Soleure	12	Nyon le 1 <sup>er</sup> jeudi.	

### *A l'école.*

Après avoir longuement expliqué que l'homme était sur la terre pour travailler, pour cultiver son intelligence, pour faire le bien, pour se préparer à son salut, le maître conclut : — L'homme n'est donc pas sur la terre, seulement pour manger, mais pour.... Meyer?

Meyer. — Mais pour boire.

### *Devant le juge.*

L'accusé. — Monsieur le président, mon avocat est malade, je demanderais que mon affaire soit renvoyée à huitaine.

Le président. — On vous a pris sur le fait, qu'est-ce que votre avocat pourrait bien dire pour votre défense.

L'accusé. — C'est ce que je serais curieux de savoir aussi, monsieur le président.

### *Souci inutile.*

Dans un magasin de confection (en liquidation naturellement), on marchande une paire de culottes pour enfants.

L'acheteur. — Ces culottes sont un peu petites pour le garçon ; dans quatre semaines il n'y entrera plus.

Le vendeur. — Oh ! soyez sans crainte les culottes ne tiendront pas jusque là.

Juillet



31 jours.

7.		FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Samedi	1	s. Théobald, s. Rumold.	☾ Prem. quart. le 1, à 1 h. 52 soir
	27.	Quatrième dimanche après Pentecôte	
DIM.	2	VISITATION. s. Otto, év.	
Lundi	3	PRÉCIEUX SANG. s. Irénée.	
Mardi	4	s. Udalric, ste Berthe.	
Mercr.	5	ss. Cyrille et Méthode.	
Jeudi	6	s. Isaïe, ste Dominique.	
Vendr.	7	s. Guillebaud ste Aubierge,	☽ Pleine lune le 9, à 4 h. 7 matin
Samedi	8	ste Elisabeth, s. Kilien.	
	28.	Cinquième dimanche après Pentecôte	
DIM.	9	ste Véronique, ste Anatolie	
Lundi	10	7 frères mart., ste Rufine.	
Mardi	11	s. Ulric c., s. Pie I p.	
Mercr.	12	s. Jean-Gualbert, s. Nabor.	
Jeudi	13	s. Anaclet, p., ste Muritte.	
Vendr.	14	s. Bonaventure, év., s. Cyr.	
Samedi	15	s. Henri, ste Bonose.	☾ Dern. quart. le 17, à 6 h. 11 matin
	29.	Sixième dimanche après Pentecôte	
DIM.	16	SCAP. s. Reinejde, Faustin.	
Lundi	17	s. Alexis, ste Marcelline.	
Mardi	18	s. Camille, s. Frédéric.	
Mercr.	19	s. Vincent de Paul.	
Jeudi	20	s. Jérôme, ste Marguerite.	
Vendr.	21	ste Praxède, s. Daniel.	
Samedi	22	ste Marie-Madeleine.	● Nouvelle lune le 24, à 1 h. 47 soir
	30.	Septième dimanche après Pentecôte	
DIM.	23	s. Apollinaire, s. Liboire.	
Lundi	24	B. Louise de Savoie, vv.	
Mardi	25	s. JACQUES, ap., s. Christop.	
Mercr.	26	ste ANNE, s. Eraste.	
Jeudi	27	s. Vandrille, ste Nathalie.	
Vendr.	28	ss. Nazaire et Celse, Victor	
Samedi	29	ste Marthe, s. Loup, év.	☽ Prem. quart. le 31, à 5 h. 22 matin
	31.	Huitième dimanche après Pentecôte	
DIM.	30	ss. Abdon et Sennen, mm.	
Lundi	31	s. Ignace Loyola, Germain.	

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 58 m.

## Faires de juillet.

Aarau	19	Laufon	4	Saignelégier	3
Aarberg	12-26	Landeron	17	Sissach	26
Aubonne	4	Langenthal	18	Soleure	10
Baden	4	Langnau	7, 19	Vevey	25
Berthoud	6, 13	Lausanne	12	Yverdon	11
Bienne	6	Liestal	5	Zofingen	13
Bottmingen	7-21	Locle	11		
Buren	19	Morat	5	<i>Marchés au bétail.</i>	
Bulle	27	Moudon	31	Aarberg dernier	
Châtel-St-Denis	17	Nyon	6	mercredi du mois,	
Chiètres	27	Ensingen (Sol.)	17	petit bétail.	
Cossonnay	13	Olten	3	Fribourg	22
Delémont	18	Orbe	10	Lyss dern. vendredi	
Echallens	27	Oron	5	Neuchâtel mardi,	
Estavayer	13	Payerne	20	jeudi, samedi	
Fribourg	10	Porrentruy	17	Sion chaque	
Herzogenbuch.	5	Romont	18	samedi.	
Kallnach (B.)	21	Rue	19	Unterseen	8

Muller. — Mon cher ami, j'ai fait cette nuit un rêve bien pénible. Imagine-toi que j'ai rêvé que tu étais ruiné. En présence de cette catastrophe je me réveille et je me précipite à mon pupitre pour y prendre tout l'argent qui s'y trouve et pour te l'apporter.

Meyer. — Comme tu es bon, mon ami.

Muller. — Mais, vois ma déveine, dans le pupitre il n'y avait pas un centime. Pourrais-tu, peut-être, me prêter cent francs.

*C'est juste.*

On entend la cloche d'alarme en cas de sinistre ou d'incendie : Un passant, inquiet, demande à un voisin. — Qu'est-ce qu'il y a, savez-vous peut-être pourquoi on sonne ?

— C'est, probablement, parce qu'il a quelqu'un dessous qui tire la corde.

*Pourquoi ? parce que*

— Pourquoi les cambrioleurs sont-ils souvent plus intelligents que les médecins ?

— Parce que quand ils s'en vont ils savent exactement ce qui manque à leurs clients.

— Lorsque j'ai commencé et entrepris les affaires à mon compte je ne possédais rien si ce n'est mon intelligence.

— Mais, est-il possible que vous ayez pu commencer avec si peu ?

Août



31 jours.

8.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Mardi	1 s. PIERRE AUX L. Ethelwold	
Mercr.	2 PORTIONC. s. Alphonse Lig.	
Jeudi	3 INVENT. s. ETIENNE. Lydie.	
Vendr.	4 s. Dominique, s. Tertulien.	
Samedi	5 N.-D. DES NEIGES. Oswald	
32.	Neuvième dimanche après Pentecôte	☉
DIM.	6 TRANSFIGURATION. s. Sixte	Pleine lune le 7, à 5 h. 19 soir
Lundi	7 s. Gaétan, c., s. Albert, c.	
Mardi	8 B. Pierre Faber, Cyriaque	
Mercr.	9 s. Germain, s. Romain.	
Jeudi	10 s. LAURENT, m., ste Astérie	
Vendr.	11 B. Pierre Lefèvre. Tiburce	
Samedi	12 ste Claire, ste Eunomie.	
33.	Dixième dimanche après Pentecôte	☾
DIM.	13 ss. Hippolyte et Cassien.	Dern. quart. le 15, à 9 h. 46 soir
Lundi	14 s. Eusèbe, ste Athanasie.	
Mardi	15 ASSOMPTION. s. Alfred.	
Mercr.	16 s. Théodule, évêque conf.	
Jeudi	17 s. Libérat, m., s. Amor, a.	
Vendr.	18 s. Hyacinthe, ste Hélène.	
Samedi	19 s. Sébald, c., s. Rufin, c.	
34.	Onzième dimanche après Pentecôte	☉
DIM.	20 s. Bernard, a. d., Philibert	Nouvelle lune le 22, à 9 h. 34 soir
Lundi	21 s. Joachim, ste Jeanne Ch.	
Mardi	22 s. Symphorien, Timothée.	
Mercr.	23 s. Philippe-Béniti, Sidoine	
Jeudi	24 s. BARTHÉLEMY, ste Aure.	
Vendr.	25 s. Louis, roi, ste Patrice.	
Samedi	26 s. Samuel, s. Zéphirin, p.	
35.	Douzième dimanche après Pentecôte	☾
DIM.	27 DÉD. ST-NIC. ste Eulalie.	Prem. quart. le 29, à 12 h. 55 soir
Lundi	28 s. Augustin, s. Garin.	
Mardi	29 Décol. s. Jean, ste Sabine	
Mercr.	30 ste Rose de Lima, vierge.	
Jeudi	31 s. Raymond.	

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 36 minutes.

## Foire d'août.

Aarau	16	Loele	8	Val d'Illiez	18
Aarberg	9	Mellingen (A.)	30	Wohlen (Arg.)	28
Anet	23	Morat	2	Yverdon	15
Aubonne	1	Moudon	28	Zofingen	10
Baden	1	Moutier	10		
Begnins (V.)	21	Neuveville	30	<i>Marchés au bétail.</i>	
Bienne	3	Noirmont	7	Aarberg dernier	
Bulle	31	Olten	7	mercredi du mois.	
Châtel-St-Denis	21	Oron	2	Berne les samedis	
Chiètres	31	Payerne	17	Berthoud 1 <sup>er</sup> jeudi	
Cossonay	10	Porrentruy	21	du mois.	
Delémont	22	Romont	22	Fribourg	19
Echallens	17	Rue	9	Langenthal 3 <sup>e</sup> mardi	
Estavayer	9	Saignelégier	1	Langnau 1 <sup>er</sup> vendr.	
Fribourg	7	Schwarzenb.	24	Lausanne les ven-	
Glaris	8	Signau	17	dredis.	
Landeron	21	Sissach	23	Lyss, le dernier	
Langenthal	15	Soleure	14	vendredi.	
Langnau	4	Thoune	30	Neuchâtel mardi	
Laufon	1	Tourtemagne	14	jeudi, samedi	
Liestal	9	Tramelan	23	St-Imier vendredi.	
Lignièrès (N.)	7	Unterseen	4		

### *C'est du luxe.*

La patronne, à sa cuisinière: — Mais, Elise ! qu'est-ce que c'est que cette lubie, de prendre un bain de pieds à 10 heures du matin ?

La cuisinière. — Je veux bien vous le dire, Madame, aujourd'hui je veux aller me faire photographier.

### *Où allez-vous ?*

Mademoiselle Faustine montait toute seule dans un train partant pour Lausanne.

— « Où allez-vous, mademoiselle, lui demande prudemment le conducteur ?

— Chez maman !

A. — Saviez-vous déjà que l'étudiant Pumpelhuber avait fait la connaissance d'une dame de la haute ?

B. — Oui ! il paraît qu'il s'est amouraché d'une danseuse de corde.

### *Un choix à faire.*

La petite Elise se précipite dans le bureau de son papa.

— Papa, papa ! la cigogne vient d'apporter un petit frère et une petite sœur, lequel voulons-nous garder ?

Septembre



30 jours.

9.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Vendr. Samedi	1 <sup>ste</sup> Vérène, v., s. Gilles, a. 2 <sup>s.</sup> Etienne, r., ste Maxime	<p>Pleine lune le 6, à 8 h. 47 matin</p>
36.	Treizième dimanche après Pentecôte	
DIM.	3 s. Guarin, év. c., Sérapie.	
Lundi	4 ss. Anges gar. ste Rosalie.	
Mardi	5 s. Laurent Just., s. Victorin	
Mercr.	6 s. Magne, s. Donatien.	
Jeudi	7 s. Grat, év., ste Reine.	
Vendr.	8 NATIVITÉ NOTRE-DAME.	
Samedi	9 <sup>ste</sup> Séraphine, veuve.	
37.	Quatorzième dimanche ap. Pentecôte	<p>C</p> <p>Dern. quart. le 14, à 11 h. 20 matin</p>
DIM.	10 s. Gorgon, s. Rufin.	
Lundi	11 s. Félix et Régule, Prothus	
Mardi	12 s. Guy, c., s. Serdat, év.	
Mercr.	13 s. Aimé, év., s. Euloge.	
Jeudi	14 Ex. s. CROIX., s. Materne	
Vendr.	15 s. Nicodème, s. Evre.	
Samedi	16 s. Cyprien, m., Cornélius	
38.	Quinzième dimanche apr. Pentecôte	<p>●</p> <p>Nouvelle lune le 21, à 5 h. 38 matin</p>
DIM.	17 FÊTE F. STIGMAT. S. FRANÇ.	
Lundi	18 NOT.-DAME DES 7 DOUL.	
Mardi	19 s. Janvier, ste Constance.	
Mercr.	20 Q.-T. Eustache, Candide.	
Jeudi	21 s. MATTHEU, apôtre.	
Vendr.	22 Q.-T. s. Maurice, martyr.	
Samedi	23 Q.-T. s. Lin, ste Thècle.	
39.	Seizième dimanche apr. Pentecôte	<p>○</p> <p>Premier quart. le 27, à 11 h. 40 soir</p>
DIM.	24 NOT.-DAME DE LA MERCI.	
Lundi	25 s. Thomas de Villeneuve.	
Mardi	26 ss. Valérien et compagnons	
Mercr.	27 ss. Côme et Damien, mm.	
Jeudi	28 s. Venceslas, s. Exupère.	
Vendr.	29 s. MICHEL, arch., Ludwin.	
Samedi	30 s. Jérôme, Ours et Victor.	

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 34 m.

## Foire de septembre.

Aarau	20	Interlaken	22	Romont	5
Aarberg	13-27	Landeron	18	Rue	13
Aigle	30	Langenthal	19	Saignelégier	5
Albeuve	25	Langnau	20	Schwarzenbourg	21
Aubonne	12	Laufenburg	29	Schwytz	4, 23, 25
Baden	5	Laufon	5	St-Blaise	11
Bâle	21	Laupèn	20	St-Cergues	20
Bayards (Neuc.)	18	Lausanne	13	St-Croix	20
Berne	5, 19	Loche	12	St-Nicolas	21
Berthoud	7	Lyss	25	Sargans (St-G.)	—
Bex	21	Malleray	25	Sembrancher	21
Bienne	14	Martigny-V.	25	Simplon	28
Bulle	25	Meiringen	20	Sissach	27
Buren	20	Montfaucon	11	Soleure	11
Champéry	16	Monthey	13	Sumiswald	29
Charmey		Morges	20	Tavanne	14
Château-d'Œx	21	Morat	6	Thoune	27
Chatel-St-Denis	11	Moudon	25	Tramelan	20
Chaux-de-F.	6	Nyon	7	Unterseen	1, 22
Chiètres	28	Œnsingen	18	Valangin	29
Cossonay	14	Olten	4	Val d'Illiez	23
Courtelay	25	Orbe	4	Verrières	19
Delémont	19	Ormont-dessous	18	Viège	27
Echallens	28	Ormont-dessus	4, 19	Yverdon	19
Estavayer	6	Oron	6	Zofingen	14
Erlenbach	6, 8	Payerne	21	Zweisimmen	5, 6
Fontaines (N.)	18	Planfayon	13		
Fribourg	4	Porrentruy	18	<i>Marchés au bétail.</i>	
Frutigen	13, 14	Pont-de-Martel	5	Aarberg dernier	
Gessenay	5	Provence	18	samedi du mois.	
Herzogenbuch.	13	Reichenbach	18, 20	Fribourg	16

### *Le sixième sens.*

— Quand on fait l'énumération des sens on omet généralement de mentionner le sixième sens de l'homme.

. — Et quel est donc ce sixième sens ?

— Hé bien ce n'est autre que le non sens qui à lui seul régit le monde.

### *Pris au mot.*

— Je voudrais solliciter quelque chose de vous, mais je compte sûrement que vous le garderez pour vous !

— Avec grand plaisir.

— Prêtez-moi cent francs.

— Comme vous me l'avez demandé, je les garderai pour moi.

Octobre



31 jours.

10.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
40.	Dix-septième dimanche ap. Pentecôte	
DIM.	1 ROSAIRE. s. Remi, s. Bavon	☾ Pleine lune le 6, à 1 h. 58 matin
Lundi	2 s. Léger, s. Guérin.	
Mardi	3 s. Candide, s. Ewalde.	
Mercur.	4 s. Francois d'Assise.	
Jeudi	5 ss. Placide et comp.	
Vendr.	6 s. Bruno, fondat., s. Foi.	
Samedi	7 s. Serge, s. Auguste.	
41.	Dix-huitième dimanche ap. Pentecôte	
DIM.	8 ste Brigitte, ste Laurence.	☾ Dern. quart. le 13, à 1 h. 55 soir
Lundi	9 MATERNITÉ STE-VIERGE.	
Mardi	10 s. François de Borgia, c.	
Mercur.	11 ste Placidie, s. Gommer.	
Jeudi	12 s. Maximilien, ste Herlinde	
Vendr.	13 s. Edouard, r., s. Hugolin.	
Samedi	14 s. Callixte, p., s. Burcard.	
42.	Dix-neuvième dimanche ap. Pentecôte	
DIM.	15 ste Thérèse, s. Roger.	☽ Nouvelle lune le 20, à 2 h. 40 soir
Lundi	16 PURETÉ SAINTE-VIERGE.	
Mardi	17 B. Marg.-Marie Alacoque.	
Mercur.	18 s. Luc, évang, s. Athénodor°	
Jeudi	19 s. Pierre d'Alc., ste Fréwisse	
Vendr.	20 s. Jean de Kanty.	
Samedi	21 ste Ursule, s. Hilarion.	
43.	Vingtième dimanche ap. Pentecôte	
DIM.	22 ste Alodie, ste Cordule.	☾ Prem. quart. le 27, à 2 h. 26 soir
Lundi	23 FÊTE SAINTES RELIQUES.	
Mardi	24 s. Raphael, s. Hevergiste.	
Mercur.	25 ss. Chrys. et Crépin.	
Jeudi	26 s. Evariste, s. Bernwald.	
Vendr.	27 s. Frumence, év., Florentin	
Samedi	28 ss. SIMON ET JUDE, ap.	
44.	Vingt-unième dimanche ap. Pentecôte	
DIM.	29 ste Ermélinde, ste Eusébie	☽
Lundi	30 ste Zénobie, s. Sérapion.	
Mardi	31 s. Loup, év., ste Lucille.	

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 34 m.

## Foire d'octobre.

Aarau	18	Gimel	2	Reichenbach	17, 18
Adelboden	5	Grandson	25	Romont	10
Aigle	14, 28	Huttwyl	11	Rue	18
Anet	18	Interlaken	11	Saignelégier	2
Aarberg	11, 25	Kallnach	20	Sargans (St. G.)	3, 17
Baden	3	Landeron	16	Schwarzenb.	19
Bagnes	25	Langenthal	17	Schwytz	9
Berne	3, 17, 24	Langnau	6	Sépey	17
Bex	26	La-Roche	9	Sion	7, 14, 21
Bienne	12	La-Sarraz	10	Soleure	9
Bottmingen	6, 20	Laufenburg	28	Ste-Croix	18
Brienz	4	Laufon	3	St-Imier	20
Brigue	3, 16, 19	Lausanne	11	St-Maurice	10
Bulle	18	Liestal	18	Stans	12
Buren	18	Locle	10	Tramelan	11
Château-d'Œx	12	Louèche-V.	13, 28	Thoune	18
Châtel-St-D.	16	Lyss	23	Val d'Illier	19
Chaux-de-Fonds	4	Martigny-B.	16	Vevey	31
Chavornay	—	Meiringen	5 13, 25	Yverdon	10
Chiètres	26	Monthey	11, 25	Zofingen	12
Combremont-G.	25	Morat	4	Zweisimmen	4, 26
Cossonay	5	Moudon	30	<i>Marchés au bétail.</i>	
Couvet	2	Moutier	5	Aarberg dernier	
Delémont	17	Ollon	13	mercredi du mois.	
Echallens	26	Orbe	9	Fribourg	21
Erlenbach	5	Ormont-dessus	7, 16	Langenthal le 3 <sup>e</sup>	
Estavayer	11	Oron	4	mardi.	
Fribourg	9	Payerne	19	Liestal mardi et	
Frutigen	23, 25	Planfayon	18	vendredi marché	
Gessenay	2, 24	Porrentruy	16	aux légumes.	

*On ne peut plus prévenant.*

— Je compte sur vous patron, n'est-ce pas? vous traiterez notre Félix dans votre atelier comme votre propre fils?

— ...Mais sans doute, quelques douzaines de taloches de plus ou de moins par jour qu'est-ce que ça pourrait bien me faire!

Un parvenu qui vient de recevoir une visite, dit à sa femme :

— Rosa, conduis ces Messieurs en leur faisant faire une promenade en ville; tu leur feras voir toutes les maisons sur lesquelles nous avons une hypothèque...

Le papa (à son fils). — Et toi, Jean, ne voudrais-tu pas devenir docteur?

Jean. — Oh! non, je ne me sentirais pas le courage de tuer simplement une poule.

Novembre



30 jours.

11.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	1 <b>LA TOUSSAINT.</b> s. Amable. 2 <b>COMM. DES TRÉPAS.</b> s. Tobie 3 <b>ste Ida, vv.,</b> s. Hubert. 4 <b>s. Charles Borromée, card.</b>	 Pleine lune le 4, à 7 h. 36 soir
45.	Vingt-deux. dimanche ap. Pentecôte	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	5 ss. Zacharie et Elisabeth. 6 s. Protas, év., s. Léonard. 7 s. Ernest, a., s. Engelbert. 8 Les 4 couronnés, Godefroi. 9 s. Théodore, m., s. Oreste. 10 s. André Avel., ste Florenc <sup>e</sup> 11 s. Martin, év., s. Vérán.	
46.	Vingt-trois. dimanche ap. Pentecôte	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	12 s. Martin, p., s. Ruf. 13 <b>PATRON. SAINTE-VIERGE.</b> 14 s. Imier, ste Vénérande. 15 ste Gertrude, s. Léopold. 16 s. Othmar, s. Fidence. 17 s. Grégoire le Thaumatur. 18 <b>DÉD. BASIL. SS. PIER. ET P.</b>	  Dern. quart. le 12, à 8 h. 52 matin
47.	Vingt-quat. dimanche ap. Pentecôte	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi Vendr. Samedi	19 ste Elisabeth, s, Pontien. 20 s. Félix de Valois, Edmond 21 <b>PRÉSENTATION N.-D.</b> 22 ste Cécile, s. Philémon. 23 s. Clément, ste Félicité. 24 s. Jean de la Croix, Flore. 25 ste Catherine, ste Juconde.	  Nouvelle lune le 19, à 1 h. 6 soir
48.	Vingt-cinq. dimanche ap. Pentecôte	
DIM. Lundi Mardi Mercr. Jeudi	26 s. Pierre d'Al.. s. Conrad. 27 s. Josaphat, s. Colomban. 28 s. Sosthène, s. Hortulan. 29 ste Illuminée, s. Saturnin. 30 s. <b>ANDRÉ, ap.,</b> s. Zozime.	  Prem. quart. le 26, à 9 h. 15 matin

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 18 m.

## Foire de novembre.

Aarau	15	Herzogenbuch.	8	Rance	3
Aarberg	8, 29	Interlaken	3, 22	Rolle	17
Aigle	18	Landeron	23	Romont	14
Anet	22	Langenthal	21	Rue	15
Aubonne	7	Langnau	1, 3	Saignelégier	7
Baden (A.)	7	La Sarraz	14	St-Aubin, N.	6
Berne	7, 21, 27	Laufon	7	Sargans	9, 23
Berthoud	2, 9	Laupen	2	Sierre	27
Bex	16	Lausanne	8	Sépey	25
Bienne	9	Locle	14	Soleure	13
Brienz	8	Lucens	8	Sumiswald	3
Brigue	16	Lyss	27	Stans	15
Bulle	9	Martigny-V.	13	Unterseen	3, 22
Buren	15	Meiringen	2, 20	Thoune	8
Château-d'Ex	2	Monthey	15	Tramelan	8
Châtel-St-D.	20	Morat	8	Vevey	28
Chiètres	30	Morges	15	Viège	13
Cossonay	9	Moudon	27	Wald Zur.	14
Couvét	10	Moutier	2	Yverdon	21
Delémont	21	Neuveville	29	Zofingue	9
Echallens	23	Nyon	2	Zweisimmen	10
Estavayer	8	Ensingen (Sol.)	27		
Erlenbach	14	Ollon	17	<i>Marchés au bétail.</i>	
Fribourg	13	Olten	20	Aarberg	29
Frutigen	24	Oron	2	Couvét le samedi.	
Gessenay	8	Orbe	20	Fribourg	25
Grandson	29	Ormont-dessus	7	Neuchâtel, mardi	
Gimel	6	Payerne	16	jeudi, samedi	

Elle. — Tache d'entreprendre une fois notre beau fils et de lui faire sérieusement la leçon : Ne vient-il pas de partir d'ici en disant que 99 petits diables et 1 belle-mère ça fait 100.

Lui. — Ma foi ! on ne peut pas dire autrement, 99 + 1 ça fait 100.

*Le bon témoignage.*

Le papa. — Mais, mais ! Oscar ! ton témoignage est de nouveau bien pitoyable !

Oscar. — Comment donc, le maître m'a pourtant dit qu'il était trop bon pour moi !

Deux amis s'entretenaient sur la rue. Un âne dans le voisinage se met à braire.

— Entendez-vous, dit l'un des interlocuteurs, comme ce pauvre âne est enroué ? et vous où en êtes-vous avec votre mal de gorge ?

Décembre



31 jours.

12.	FÊTES ET SAINTS	PHASES LUNAIRES
Vendr.	1 s. Eloi, s. Diodore.	☉ Pleine lune le 4, à 12 h. 24 soir
Samedi	2 ste Bibiane, ste Pauline.	
49.	Premier dimanche de l'Avent.	
DIM.	3 <b>Avent.</b> François-Xav., Luce	
Lundi	4 ste Barbe, s. Osmond.	
Mardi	5 s. Pierre Chrysol., év.	
Mercr.	6 s. NICOLAS, ste Denyse.	
Jeudi	7 s. Ambroise, ste Fare.	
Vendr.	8 <b>IMMACULEE-CONCEPTION.</b>	
Samedi	9 ste Léocadie, s. Syr.	☾ Dern. quart. le 11, à 5 h. 41 soir
50.	Deuxième dimanche de l'Avent.	
DIM.	10 Transl. ste Maison Lorette.	
Lundi	11 s. Damase, p., s. Sabin.	
Mardi	12 s. Synèse, m.	
Mercr.	13 ste Lucie, s. Josse.	
Jeudi	14 s. Agnel, Eutropie.	
Vendr.	15 s. Célien, ste Chrétienne.	
Samedi	16 s. Eusèbe, ste Albine.	
51.	Troisième dimanche de l'Avent.	
DIM.	17 ste Adélaïde, s. Lazare.	
Lundi	18 <b>ATTENTE DIV. ENF. MARIE.</b>	
Mardi	19 s. Némèse, s. Darius.	
Mercr.	20 Q.-T. Ursanne, Ammon.	
Jeudi	21 s. THOMAS, s. Festus.	
Vendr.	22 Q.-T. s. Florus, s. Zénon.	
Samedi	23 Q.-T. Victoire, Dagobert.	☽ Prem. quart. le 26, à 6 h. 53 matin
52.	Quatrième dimanche de l'Avent.	
DIM.	24 s. Delphin, ste Irmine.	
Lundi	25 <b>NOEL.</b> ste Eugénie, Anastas.	
Mardi	26 s. ETIENNE, diacre m.	
Mercr.	27 s. JEAN, ap., s. Théophane.	
Jeudi	28 ss. INNOCENTS, s. Abel.	
Vendr.	29 s. Thomas Cant., ste Eléon.	
Samedi	30 s. Sabin, év., s. Libère, év.	
53.	Dimanche après Noël.	
DIM.	31 s. SYLVESTRE, p, ste Mélanie	☽

Les jours décroissent de 20 minutes du 1<sup>er</sup> au 21,  
et croissent de 4 minutes du 22 au 31.

## Foire de décembre.

Aarau	20, 30	Langnau	1, 13	Saignelégier	4
Aarberg	13, 27	Laufenburg	21	Sargans	30
Aigle	17	Laufon	5	Schwarzenb.	21
Aubonne	5	Laupen	27	Soleure	11
Bâle	21	Liestal	6	Sumiswald	30
Baden (A.)	5	Locle	12	Thoune	20
Berthoud	7, 28	Martigny-B.	4	Tramelan	13
Bienne	28	Monthey	30	Unterseen	1, 19
Bulle	7	Morat	6	Yverdon	26
Buren	20	Morges	27	Zofingen	21
Châtel-St-D.	18	Moudon	27	Zweisimmen	14
Chiètres	28	Neuveville	27		
Cossonay	26	Nidau	12	<i>Marchés au bétail.</i>	
Delémont	19	Nyon	7	Aarberg	27
Echallens	21	Ollon	15	Berne, les mardis.	
Estavayer	13	Olten	18	Fribourg	16
Fribourg	4	Orbe	18	Interlaken vendr.	
Grandson	20	Oron	6	Lausanne vendredi	
Huttwyl	6	Payerne	21	Neuchâtel mardi	
Landeron	18	Porrentruy	18	jeudi, samedi	
Interlaken	19	Romont	5	Nyon mardi.	
Langenthal	26	Rue	20	Sion samedi.	

Questions. — Comment peut-on bien se figurer ce que c'est que l'éternité??

Réponse. — Placez-vous devant une maison en construction et attendez que tous les maçons et manœuvres soient en pleine transpiration,

*Un convaincu.*

La dame. — Vous avez, Monsieur, écrit un beau livre sur l'utilité du mariage et vous voilà encore célibataire...?

Le Monsieur. — Oui! j'ai fini par trouver le célibat encore plus utile.

Après plusieurs années de mariage, Muller est parti seul pour un voyage d'une huitaine de jours. Le lendemain il écrit à sa moitié: Adresse-moi sans tarder un de ces prônes du soir dont tu as le secret. Quand ça me manque je ne parviens pas à m'endormir.

Dans un grand village du canton de Berne — le nom ne fait rien à la chose — on peut lire à la porte d'une riche maison bourgeoise sur une large plaque émaillée -

Jakob Muller  
Attention au chien

## AVIS

Les rédacteurs des *Etrennes fribourgeoises* ont l'honneur de rappeler qu'ils acceptent toujours avec reconnaissance les articles que l'on veut bien leur envoyer, surtout lorsqu'ils rentrent dans le domaine de notre histoire nationale, de l'archéologie, de la géographie, de la statistique, des sciences naturelles, de l'hygiène, de notre vie littéraire et artistique, etc. Mais, en même temps, ils prient instamment MM. les collaborateurs de bien vouloir leur annoncer d'avance leurs travaux et de les leur faire parvenir dès les premiers jours de juillet et plus tôt si possible, un trop grand retard les mettant dans le cas ou de refuser, bien à regret, les articles qui leur sont présentés, ou de différer outre mesure la publication de nos *Etrennes*.

Afin que l'état des foires et marchés paraisse d'une façon aussi complète et exacte que possible, les autorités locales de la région sont priées de nous adresser la liste des foires qui se tiennent dans leur commune, de nous indiquer les changements survenus, ainsi que les erreurs qui auraient pu se glisser dans la présente édition.

Quant à la liste des autorités et des fonctionnaires de l'Etat, bien que dressée avec tout le soin possible, elle ne saurait rester rigoureusement exacte, vu les nombreux changements qui ne manquent jamais de survenir entre l'époque où cet opuscule sort de presse et le commencement de l'année suivante.

---

## AUTORITÉS FÉDÉRALES

### Conseil fédéral.

- MM. Schulthess, Edmond, de Brugg (Argovie), président.  
 Haab, Robert, de Wädenswyl (Zurich), vice-président.  
 Motta, Joseph, d'Airolo,  
 Scheurer, Berne.  
 Chuard, Ernest, Vaud.  
 Musy, Jean, d'Albeuve (Fribourg).  
 Hæberlin, Henri, de Frauenfeld.

### Tribunal fédéral.

#### MEMBRES.

- MM. Dr Ostertag, Fritz, de Bâle, président.  
 Dr Schmid, François, d'Altdorf (Uri).  
 Soldati, Auguste, de Neggio (Tessin).  
 Dr Perrier, Emile, de Châtel-St-Denis (Fribourg).  
 Dr Ursprung, Albert, d'Ueken et Zurzach (Argovie).  
 Dr Jæger, Charles, de Pfæffers.  
 Dr Honegger, Henri, de Zurich.  
 Dr Mrz, Victor, de Hægendorf (Soleure). et Thoune.  
 Dr Affolter, Albert, de Gerlafingen (Soleure).  
 Dr Stooss, Alfred, de Berne.  
 Dr Weiss, Théodore, de Zurich.  
 Dr Kirchhofer, à Schaffhouse.  
 Rossel, Virgile, de Tramelan.  
 Hauser, Victor, de Horgen, (Zurich).  
 Dr Oser, Hugo, de Schönenbach (Bâle-Campagne).  
 Dr Murri, Hans, de Schinznach.  
 Thélin, Henri, de Bioley-Orjulaz.  
 Couchepin, Martigny.  
 Rambert, Paul, de Châtelard-Montreux.  
 Deschenaux, Eugène, de Romont (Fribourg).  
 Z'graggen, Charles, d'Altdorf (Uri).  
 Fazy, Robert, Genève.

## AUTORITÉS LÉGISLATIVES

### GRAND CONSEIL

Elections du 3 décembre 1916

#### Cercle de la Sarine. — 32 députés.

MM. Bersier, Adrien, syndic à Cormagens. — Biolley, Maxime, à Treyvaux. — Biolley, Udalrich, syndic à Praroman. — Blancpain, Georges, à Fribourg. — Chatagny, Louis, syndic, à Corserey. — Clément, Gustave, D<sup>r</sup> médecin, à Fribourg. — Comte, Ignace, négociant, à Fribourg. — Daguët, Léon, à Fribourg. — Despont, Adrien, à Corminbœuf. — Dubey, Arthur, à Fribourg. — Ducrest, Joseph, à Rossens. — Dupraz, Emmanuel, à Fribourg. — Genoud, Léon, à Fribourg. — Gobet, François, à Noréaz. — Gross, Alphonse, syndic à Arconciel. — Gross, Emile, à Fribourg. — Jaquet, Isidore, syndic à Grolley. — Joye, Paul, à Fribourg. — Magnin, Joseph, syndic à Posieux. — Marchon, Joseph, syndic à Vuisternens-en-Ogoz. — Margueron, Maurice, syndic, à Cottens. — Michel, Ernest, négociant, à Fribourg. — Montenach, Georges, à Fribourg. — Perrier, Ernest, conseiller d'Etat. — Reynold, Alfred, colonel à Nonan. — Rosset, Alexis, caissier à Prez. — Vonderweid, Aloys, président de trib., à Fribourg. — Weck, Robert, juge cantonal, à Fribourg. — Wicht, César, à Marly. — Wolhauser, François, à Fribourg. — Zimmermann, Jules, à Fribourg. — Zurkinden Pierre, à Fribourg.

#### Cercle de la Singine. — 17 députés.

MM. Andrey, Amédée, à Ameismühle (Tavel). — Bæriswyl, Aloys, à Alterswyl. — Blanchard, Joseph, à Tavel. — Boschung François, conseiller national, à Ueberstorf. — Fasel, Conrad, géomètre, à Guin. — Horner, Alphonse à Tutzenberg. — Jungo, Joseph, notaire, à Fribourg. — Lauper, Joseph, à Plasselb. — Offner, Pierre à Planfayon. — Perler, Joseph, à Wunnenwyl. — Piller Jost, à Oberschrot. — Rappo, Jean, à Bœsingen. — Schwarz, Jean, syndic, à Chevrières. — Sturny, Jean, à Niedermonten. — Vonderweid, Marcel, cons. d'Etat, à Fribourg. — Zurkinden, Jean, à Guin.

#### Cercle de la Gruyère, — 21 députés.

Barras, Auguste, à Bulle. — Blanc, Louis, à Bulle. — Bocard, Marc, à Grandvillard. — Buchs, Paul, à Bellegarde. — Chollet, Placide, à Vaulruz. — Delatena, Joseph, président, à Bulle. — Dupasquier, Emile, à la Tour-de-Trême. — Dupasquier, Gustave, à Vuadens. — Fracheboud, Pierre, à Lessoc. — Glasson, Félix, à Bulle. — Gremaud, Casimir, à Echarlens. — Gremaud, Constant, à Morlon. — Gremion, Jean, à

Gruyères. — Guillet, colonel, à Bulle. — Morard, Antoine, à Bulle. — Morard, Paul, avocat à Bulle. — Mossu, Louis, syndic, à Broc. — Overney, Calybite, à Charmey. — Pasquier, Joseph, notaire à Bulle. — Rigolet, Sylvestre, à La-Roche. — Yerly, Louis, à Bulle.

**Cercle du Lac. — 13 députés.**

MM. Audergon Louis, à Cournillens. — Bartsch, Wilhelm, avocat, à Fribourg. — Derron, Henri, à Nant. — Friolet, Max, à Morat. — Guillard, Louis, à Môtier. — Gutknecht, Hans, à Morat. — Gutknecht, Jakob, à Ried. — Kramer, Fritz, à Lourtens. — Notz, Emile, à Chiètres. — Perrottet, Jean, à Cormérod. — Ræmy, Paul, à Pensier. — Schorro, Rodolphe, à Liebistorf.

**Cercle de la Glâne. — 12 députés.**

MM. Berset, André, à Villargiroud. — Chatton, Eugène, à Romont. — Chatton, Romain, président, à Romont. — Criblet, Gustave, à Romont. — Deschenaux, Joseph, à Ursy. — Dumas, Claude, à Villariaz. — Dutoit, Joseph à Prezvers-Siviriez. — Gobet, Alphonse, à Massonnens. — Grand, Eugène, avocat à Romont. — Jaccoud, Joseph, à Promasens. Sallin, Henri, syndic, à Villaz-St-Pierre.

**Cercle de la Broye. — 13 députés.**

MM. Broye, Donat, syndic, à Nuvilly. — Bovet, Jules, avocat, à Estavayer. — Chassot, Charles, géomètre, à Fribourg. — Chassot, Victor, syndic, à Bussy. — Curty, Louis, syndic, à Montagny-les-Monts. — Dessibourg, Honoré, officier d'état-civil, à St-Aubin. — Ducotterd, Maurice, docteur, à Estavayer. — Kælin, Joseph, président, à Estavayer. — Moret, Eloi, juge, à Ménières. — Pochon, Marc, à Vesin. — Progin, Eugène, syndic, à Léchelles. — Python, Georges, conseiller d'Etat, à Fribourg. — Torche, Fernand, à Estavayer-le-Lac.

**Cercle de la Veveysse. — 7 députés.**

MM. Currat, Alexandre, au Crêt. — Esseiva, Louis, à Fiaugères. — Genoud, Osgard, conseiller national, syndic à Châtel-St-Denis. — Perrin, Léon, syndic à Semsales. — Philipona, Joseph, président du tribunal, à Châtel-St-Denis. — Pilloud, Alexandre, à Châtel-St-Denis. — Savoy, Emile, conseiller d'Etat à Fribourg.

## AUTORITÉ EXÉCUTIVE ET ADMINISTRATIVE

### CONSEIL D'ÉTAT

Le Pouvoir exécutif et administratif est confié à un Conseil d'Etat nommé par le Grand Conseil. Le Conseil d'Etat est composé de sept membres. La durée de ses fonctions est de cinq ans. Après chaque renouvellement du Grand Conseil, il y a un renouvellement intégral du Conseil d'Etat. (Const., art. 49 et 50.)

MM. Vonderweid, Marcel, président.  
 Buchs, Victor, vice-président  
 Python, Georges, Conseiller d'Etat  
 Savoy, Emile, »  
 Perrier, Ernest, »  
 Chatton, Romain, »  
 Weck, Bernard, »

### Chancellerie d'Etat.

#### CHANCELIERS

MM. Godel, Charles.  
 Tschachtli, Adrien, vice-chancelier et traducteur.

#### BURALISTES

##### *Economat et service des légalisations*

M. David, Louis

##### *Service des imprimés*

M. Dousse, Joseph.

##### *Copiste-dactylographe*

M<sup>lle</sup> Tercier, Pauline.

#### HUISSIERS D'ÉTAT

MM. Cuennet, Nicolas.                      MM. Droux, Joseph.  
 Cudry, Laurent.                              Bossy, François.

*Concierge* : M. Cuennet, Nicolas.

## DIRECTIONS DU CONSEIL D'ÉTAT

ET FONCTIONNAIRES QUI EN DÉPENDENT

### DIRECTION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

#### ET DES ARCHIVES

<i>Directeur</i>	MM. Python, Georges, conseiller d'Etat
<i>Suppléant</i>	Perrier, Ernest, conseiller d'Etat.
<i>Chefs de service</i>	Gremaud, Emile.
»	Barbey, Firmin.
<i>Secrétaire</i>	Weck, Henri.

#### Département de l'Instruction publique

##### Commission des études.

###### *Section française*

- MM. Python, directeur de l'Instruct. publique, président.  
 Bise, Emile, receveur.  
 Esseiva, Léon, R<sup>me</sup> Prévôt.  
 Dr Piller, Joseph.

###### *Section allemande*

- MM. Passer, Jean, à Tavel.  
 Zurkinden, Jean, curé, à Tavel.

###### *Section technique.*

- MM. Daguet, Léon, chimiste.  
 Dr Bays, Séverin.

###### *Section de Morat.*

- MM. Lademann, préfet, à Morat.  
 Robert, J.-S., pasteur, à Môtiers.  
 Friolet, Henri, Dr-médecin, à Morat.  
 Meyer, Jacob, directeur, à Morat.  
 Merz, Richard, inspecteur, à Meyriez, secrétaire.

##### Bibliothèque cantonale et universitaire.

- MM. Ducrest, François, directeur.  
 Handrick, F., 1<sup>er</sup> bibliothécaire.  
 Dietrich, Joseph, sous-bibliothécaire.  
 M<sup>lles</sup> Stajessi, Mathilde, aide-bibliothécaire.  
 Vonderweid, Marguerite, »

##### Conservateur des Musées.

- MM. Musy, prof., conserv. du musée d'histoire naturelle.  
 Boccard, Raymond, conservateur du musée historique  
 et artistique.  
 Ducrest, François, conservateur du médailler.  
 Peissard, Nicolas, à Fribourg, archéologue cantonal.

##### Commissions des Musées scientifiques.

- |                            |                         |
|----------------------------|-------------------------|
| MM. Savoy, Hubert, présid. | MM. Cuony, Jean, pharm. |
| Dr Baumhauer, H., prof.    | Gottrau, Tobie.         |
| Dr Girard, R., prof.       | Æbischer, Jos., prof.   |
| Dr Ursprung, Alfred, prof. | Musy, Maur., secrét.    |

### Université de Fribourg.

*Recteur de l'Université* : M. le D<sup>r</sup> Gockel, Albert.  
*Doyen de la faculté de Théologie* : D<sup>r</sup> P. Gonzalez, Joseph.  
*Doyen de la Faculté de Droit* : M. Gariel, Georges.  
*Doyen de la Faculté des Lettres* : M. Piccardt, Antoine.  
*Doyen de la Faculté des Sciences* : M. Bistrzycki, Augustin.  
*Chancelier de l'Université* : M. Weyrich, Nicolas.

#### PROFESSEURS

##### *Faculté de théologie*

*Prof. honoraire* : R. P. Weiss, A. M.

Mgr. Kirsch, J.-P. (Patrologie et Archéologie). Rév. P. Jacquin, Mannès (Histoire de l'Eglise). D<sup>r</sup> Beck, Joseph (Pastorale et Liturgie). Rév. P. Zapletal, Vincent (Exégèse de l'ancien Testament). P. Sales, Marco (Dogmatique positive). P. Jordan de Langen-Wendels (Morale spéculative). P. Allo, Bernard (Exégèse du nouveau Testament). P. Prümmer, Dominique (Morale pratique). P. Manser, Gall (Philosophie). Knar, Maurus (Histoire ecclésiastique). P. Rowan, Vincent (Exégèse). P. Marin, François (Dogmatique spéculative). P. Gonzalez, Joseph (Droit canon). P. Claverie, François (Philosophie). P. Hæfele, Gallus, (Apologétique).

##### *Faculté de droit*

MM. Bise, Emile (Droit pénal et droit des gens). D<sup>r</sup> Jaccoud, Jean (Droit naturel). D<sup>r</sup> Fietta, Paul, professeur honoraire. D<sup>r</sup> Legras, Henri (Droit civil français). D<sup>r</sup> Siegwart, Alfred (Droit civil suisse). D<sup>r</sup> Hauptmann, Félix (Encyclopédie et méthodologie du droit). D<sup>r</sup> von Overbeck, Alfred (Droit pénal, procédure civile et pénale). D<sup>r</sup> Trezzini, Célestin (Droit canonique). D<sup>r</sup> Lampert (Droit ecclésiastique et droit public). D<sup>r</sup> Gariel, Georges (Econ. polit. et science de finances). D<sup>r</sup> Liesker, Gerhard (Philosophie du droit et histoire de la philosophie du droit). D<sup>r</sup> Gutzwiller (Droit romain). D<sup>r</sup> Zehntbauer, Richard (Droit privé allemand et histoire du droit germanique). D<sup>r</sup> Schorer Hans (Statistique). D<sup>r</sup> Turmann, Max (Sciences commerciales). D<sup>r</sup> Æby, Pierre (Droit civil suisse). D<sup>r</sup> Piller, Joseph (Droit public). D<sup>r</sup> Comte, Louis, (Médecine légale). Assistant : Nepper, Jules, et Renevey, Louis (Sciences commerciales).

##### *Faculté des lettres*

MM. D<sup>r</sup> Steffens, Franç. (Paléographie et diplomatique). D<sup>r</sup> Schnürer, Gustave (Histoire du Moyen-âge. Histoire moderne). D<sup>r</sup> Büchi, Alb. (Histoire suisse. Histoire de l'antiquité). D<sup>r</sup> R. P. Rohner (Philosophie). Dr R. P. de Munnynck Marc, (Philosophie). D<sup>r</sup> Wagner, Pierre (Science et histoire de la musique). D<sup>r</sup> Piccardt, Antoine (Philologie et archéologie class.). D<sup>r</sup> Giraud, Victor, (Littérature française), en congé. D<sup>r</sup> Moreau, Pierre (Littérature française). D<sup>r</sup> Arcari,

Paul (Langue et littérature italiennes). D<sup>r</sup> Bertoni, Jules (Philologie romane). D<sup>r</sup> Leitschuh, Fr.-Frédéric (Histoire de l'art). D<sup>r</sup> Boulanger, André (Philologie classique). D<sup>r</sup> Barrault, (Histoire de l'antiquité). D<sup>r</sup> Vogt, Albert (Histoire moderne). D<sup>r</sup> Dévaud (Pédagogie). D<sup>r</sup> Nadler, Joseph (Littérature allemande moderne). D<sup>r</sup> Oehl, Wilhelm (Langue et littérature allemande anciennes). D<sup>r</sup> Castella, Gaston (Histoire). Benett, Francis (Littérature anglaise).

*Lecteurs* : MM. D<sup>r</sup> Girardin, Joseph (Français). Lombriser, Joseph (Allemand). Francis Benett (Anglais). D<sup>r</sup> Oliva, Joseph (Italien). Kapper, Albert, (Latin).

#### *Faculté des sciences*

MM. D<sup>r</sup> de Kowalski, Joseph, professeur honoraire. D<sup>r</sup> Brunhes, Jean, professeur honoraire. D<sup>r</sup> Girard, Raymond (Géologie et Paléontologie). D<sup>r</sup> Baumhauer, Henri (Minéralogie). D<sup>r</sup> Dhéré, Ch. (Physiologie). D<sup>r</sup> Bistrzycki, Augustin (Chimie analytique et organique pure et appliquée). D<sup>r</sup> Reichensperger, August (Zoologie). D<sup>r</sup> Gockel, Alb. (Chimie physique et météorol.). D<sup>r</sup> Ursprung, Alfred (Botanique). D<sup>r</sup> Girardin, Paul (Géographie). D<sup>r</sup> Glücksman, Sigismund (Bactériologie et Hygiène). D<sup>r</sup> Joye, Paul (Physique). D<sup>r</sup> Diesbach, Henri (Chimie). D<sup>r</sup> Bays, Séverin, professeur agrégé (Mathématiques).

#### **Collège cantonal St-Michel.**

*Recteur.*

*Préfets du Collège.*

*Préfet de l'Internat.*

*Préfets du Pens. du P. Girard.*

*Surveillant du Collège.*

MM. D<sup>r</sup> Jaccoud, Jean.  
Rossel, Etienne.

Pasquier, Jos.  
Kempf, Venantius.

Clerc, Albert.

#### **Cours académiques du Lycée.**

*Apologétique et philosophie .*

*Esthétique.*

*Physique.*

*Histoire naturelle, Chimie.*

*Mathématiques.*

*Histoire.*

*Littérature française.*

*Langue allemande.*

MM. P. Morard, Meinrad  
Gremaud, Joseph.  
D<sup>r</sup> Jaccoud, J.-B.  
Ræmy, Joseph.  
D<sup>r</sup> Haas, Alexand.  
Chaney, Jules.  
Wæber, Maurice.  
Bondallaz, Jules.  
Charpine, Albert.  
Crausaz, Antonin.  
Lombriser, J.  
Zurkinden, Jos.

<i>Géographie physique.</i>	MM. Dr Michel, Gaston.
<i>Langues anciennes.</i>	Dr Girardin, Jos.
<i>Préparateur de physique et chimie.</i>	Kolly, Max.

**Gymnase français (latin-grec et latin-sciences).**

1 <sup>re</sup> classe.	MM. Clerc, Louis; Rossel, Etienne.
2 <sup>me</sup> »	Longchamp, François.
3 <sup>me</sup> »	Crausaz, Antonin.
4 <sup>me</sup> »	Sauser, Léon.
5 <sup>me</sup> »	Morand, Elie.
6 <sup>me</sup> »	Charpine, Albert.
<i>Langue anglaise.</i>	Ingram, Wilfred.
<i>Langue italienne.</i>	Dr Oliva, Jos.
<i>Histoire.</i>	Bondallaz, J.
<i>Mathématiques.</i>	Chaney, Jules.
<i>Histoire naturelle.</i>	Haas, Alexandre.
<i>Langue allemande.</i>	Lombriser, Joseph.
<i>Géographie.</i>	Rossel, Etienne.
<i>Dessin d'imitation.</i>	Ritter, Louis, art. peintre.
	Reichlen, Eugène.
<i>Dessin technique.</i>	Meneghelli, Pierre.

**Gymnase allemand.**

1 <sup>re</sup> classe.	MM. Emmenegger, Pius.
2 <sup>me</sup> »	Rohrmeier Hieronymus.
3 <sup>me</sup> »	Schwarzwälder, Valentin.
4 <sup>me</sup> »	Kempf, Venantius.
5 <sup>me</sup> »	Zurkinden, Joseph.
6 <sup>me</sup> »	Kapper, Albert.
<i>Langue française.</i>	Dr Girardin, Joseph.
<i>Mathématiques.</i>	Hug, Albert.
<i>Histoire.</i>	Lombriser, Joseph.
<i>Géographie.</i>	Weissbrod, Bruno.
<i>Histoire naturelle.</i>	Dr Haas, Alexandre.

**Ecole commerciale.**

<i>Instruction religieuse.</i>	MM. Bossens Lucien.
	Wæber, L.
<i>Sciences commerciales.</i>	Nepper, Jules.
	Renevey, Louis
	Paul Gottrau.
<i>Littérature française.</i>	Charpine, Albert.
<i>Langue française.</i>	Dévaud, V.-Eugène
	Schorro, Albin.
<i>Langue allemande.</i>	Derungs, Léon-A.
<i>Cours spécial de franç. aux allemands.</i>	Maillard, Edouard
<i>Langue anglaise.</i>	Ingram Wilfred.
<i>Langue italienne.</i>	Dr Oliva, Joseph.

**Histoire.**

*Géographie économique.*  
*Mathématiques.*

*Géographie.**Chimie et histoire naturelle.**Chimie.**Cours administratif.**Physique.**Sténodactylographie.*

MM. Peissard, Nicolas.  
Jordan, Joseph.  
D<sup>r</sup> Michel, Gaston.  
D<sup>r</sup> Bays, Séverin.  
Schorro, Albin.  
Rossel, Etienne.  
D<sup>r</sup> Haas, A.  
Evéquo, Adrien.  
Bertschy, W.  
Ræmy, Joseph.  
Duéry, Oscar.

**Professeurs et Maitres attachés à l'établissement.***Dessin technique.**Chant et musique.*

MM. Schaller, Romain.  
Gogniat, Joseph.  
Haas, Paul.  
Stœcklin, Léon.  
Sterroz, Guillaume

*Gymnastique.***Technicum (Ecole des Arts et Métiers).***Commission de surveillance*

MM. Python, Conseiller d'Etat.

Broillet, Frédéric, architecte.

Schaller, Romain, architecte.

Nouveau, Victor, conseiller communal.

Joye, Paul, professeur à l'Université.

Gross, Emile, conseiller communal.

Clément, Jules, ingénieur.

Jungo, Léon, intendant des bâtiments.

Weissenbach, docteur, conseiller communal.

Gremaud, Emile, secrétaire.

Directeur : M. Genoud, Léon, directeur du Musée industriel.

Aumônier : M. l'abbé D<sup>r</sup> Simon, professeur. . . . .

Secrétaire : Delabays, Fidèle, professeur.

Préfet de discipline : M. Berchier, Jean, professeur.

*Corps enseignant. — Professeurs principaux*MM. Barone, Henri, D<sup>r</sup> : mathématiques.

Berchier, Jean : calligraphie, dessin à vue, perspective, tracé d'ombres et méthodologie du dessin.

Cattani, Oscar, peintre : composition décorative, histoire de l'art, arts graphiques, lithographie, gravure sur bois, peinture décorative.

Gerber, Paul, ingénieur-géomètre : topographie, géodésie, construction civile.

Lang, ingénieur : électro-technie, constr. électr., laboratoire d'électricité.

Ems, Eugène, ingénieur : Dessin technique, éléments de construction de machines, technologie.

**MM. Abbé André Simon**: religion, économie sociale, français, allemand.

**Pilloud, Oswald**, peintre : dessin à vue, plantes, technique de la peinture.

**Regazzoni Ampellio**, statuaire : modelage, moulage.

**Robert, Henri**, peintre : cours d'art, anatomie, ronde bosse, modèle vivant.

**Troller, Joseph**, architecte : construction du bâtiment, dessin d'application.

**Dégion, Henri**, ingénieur : construction de machines, résistance des matériaux, labor. de mécanique.

**D<sup>r</sup> Lambossy, Paul**: physique, électrotechnie, générale, laboratoire de physique.

**Delabays, Fidèle**, professeur, secrétaire : mathématique, comptabilité et chant.

*Professeurs auxiliaires*

**MM. D<sup>r</sup> Demont, Paul**, chimie. Laboratoire de chimie.

**Mayu F.**, pasteur, religion aux élèves protestants.

**Hertling, Adolphe**, architecte, géométrie descriptive et statique graphique.

*Chefs et maîtresses d'ateliers, contremaîtres*

*Ecole-atelier de mécanique*

**Chef d'atelier** : M. Ems, Eugène, ingénieur

**Contremaîtres** : MM. Brugger, Henri, et Weber, Jules.

*Atelier-laboratoire de soudure autogène*

**Chef d'atelier**, M. Ems, Eugène, ingénieur.

**Contre-maître** : M. Brugger, Henri.

*Ecole-atelier de maçons et tailleurs de pierre*

• • • • •

*Ecole-atelier de broderie, de dentelle et lingerie*

**Maîtresses d'atelier** : Broderie en dentelle : S<sup>r</sup> Hörmann, L.  
Lingerie : S<sup>r</sup> Bouchard.

**Internat.** Directeur : M. l'abbé D<sup>r</sup> André Simon, aumônier.

**Institut agricole de Fribourg.**

*Pérolles-Grangeneuve.*

**MM. de Vevey, Emmanuel**, directeur de l'Institut.

**Walther**, directeur de la section de Grangeneuve, Hauterive.

**Mariaux**, professeur.

**Busch**, professeur.

**D<sup>r</sup> Wirz**, professeur.

MM. Folly, Alexis, professeur.  
 Carl, Alexandre, professeur.  
 Waag, Jean, professeur.  
 Chardonnens, Auguste, professeur.  
 Ræmy, Jules, horticulteur.  
 Buchs.  
 Benninger, Jacob.

*Commission de l'Institut agricole.*

MM. Barras, Auguste, à Bulle, président.  
 Lutz, Adolphe, à Greng-Morat.  
 Moret, Eloi, à Ménières.  
 Chatagny, Louis, député, à Corserey.  
 Chatton, Eugène, député, à Romont.  
 Boschung, François, cons. national, Überstorf.  
 Genoud, Oscar, cons. national, Châtel-St-Denis.  
 Peiry, P.-Maxime, syndic, à Treyvaux.  
 Dupasquier, Gustave, syndic, à Vuadens.

**Musée industriel.**

*Directeur.*

M. Léon Genoud.

**Office central des apprentissages.**

*Président.*

MM. Python, conseiller d'Etat, Chef du Département de l'instr. publique.

*Secrétaire.*

Gremaud, Emile, à Fribourg.  
 Genoud, Léon, directeur, à Fribourg.  
 Montenach, Georges, à Fribourg.  
 Comte, Ignace, négociant, à Fribourg.  
 Schenker, Emile, négociant, à Fribourg.  
 Brulhart, Jean, directeur.  
 Erlebach, Reynold, serrurier.  
 Audergon, Théodore, typographe.  
 Muller-Chiffelle, inspecteur des apprentissages.

**Commission du fonds cantonal des apprentissages.**

MM. Python, conseiller d'Etat, Chef du Département de l'Instruction publ.  
 Gremaud, Emile, secrétaire.  
 Daguet-Pauly, ferblantier.

**Conservatoire et Académie de musique de Fribourg, 228, rue de Morat.**

**Comité d'administration**

*Président.*

MM. Bovet, Joseph,

*Vice-président.*

Dr Aeby, Pierre.

*Membres.*

MM. Brulhart, Jean.  
 Droux, Paul.  
 Helfer, Gottlieb.  
 Dr Liesker, Gérard.  
 Lombriser, Joseph.  
 Dr Schorderet, Auguste.  
 Haas, Paul.

*Directeur-administrateur.*

**Corps professoral**

M<sup>lle</sup> Alber, Marie-Thérèse, piano.  
 M. Bovet, Joseph, chant grégorien et hist. de la musique.  
 M<sup>lle</sup> Brulhart, Lydie, chant.  
 MM. Charpine, Albert, diction.  
 Haas, Paul, orgue.  
 Kathriner, Léon, harmonie, contrepoint.  
 Python, Marcel, flûte.  
 M<sup>me</sup> Hegetschweiler, Henny, piano.  
 MM. Hegetschweiler, Rodolphe, violon, solfège, dictée, harmonie, acc., hist. des formes.  
 Litzelmann, Victor, chant.  
 M<sup>me</sup> Lombriser, Julie, piano.  
 MM. Marmier, Jules, violoncelle.  
 Stœcklin, Léon, violon.  
 M<sup>lle</sup> Villard, Ida, piano.

**Instruction secondaire.****Ecole d'Hauterive.**

MM. Dessibourg, Jules, directeur, professeur. Dr Dévaud, Eugène, aumônier. Aebischer, Pierre-Joseph, professeur. Levet Alexandre, professeur. Berset, Maxime, professeur et surveillant. Pidoux, Louis, professeur. Bovet, Joseph, professeur de musique. Cathomen, Mathias, section allemande. Eby, Alphonse, section allemande. Regli, Oscar, section allemande. Berchier, Jean, professeur de dessin. Plancherel, Lucien, professeur et surveillant.

**Ecole secondaire professionnelle.**

MM. Grandgirard, Louis, directeur. Schaller, Romain, professeur. Buman, René, professeur. Cardinaux, Ferdinand, architecte, prof. Schœnenberger, Fridolin, professeur de religion. Schorro, Albin. Plancherel, Louis, professeur. Cathomen, Adolphe. Caille, Fernand, prof. Galley, Léon, gymnastique.

**Ecole secondaire des jeunes filles de Fribourg.**

M. Quartenoud, Jean, directeur et professeur. M<sup>mes</sup> Moser, Louise, institutrice. Overney, Marie, institutrice. Bourqui, Ernestine, institutrice. Kaiser, Louise, institutrice. Cauvin, Blanche, institutrice. Zehntner, Marie-Louise, maîtresse de dessin. MM. Rœmy, J., professeur de physique. M<sup>lle</sup> Hug, Anna, professeur de mathématiques. M<sup>lle</sup> Hogg,

Blanche, maîtresse de gymnastique. Niquille, Marie, maîtresse de comptabilité et économiste. Tercier, Jeanne, sténographie et dactylographie. Haas, Erna, allemand. M<sup>me</sup> Neumeyer, Marie, maîtresse de coupe. Blanc, Louise, maîtresse de coupe. Handrick, Elisabeth, maîtresse de coupe. Mauron, Jeanne, maîtresse de coupe. Pasquier, Emma, maîtresse de lingerie. Torche Hélène, maîtresse de lingerie. Chatton, Marie, maîtresse de lingerie. Sermoud, Elisa, maîtresse de modes. Bonabry, Céline, maîtresse de cuisine. Vacheron, Laure, maîtresse de cuisine. Galley, Marguerite, maîtresse de cuisine.

#### **Ecole secondaire de Bulle.**

MM. Beaud, Amédée, directeur. Demierre, Pierre, professeur. Folly, Auguste, professeur. Reichlen, Henri, professeur. Noël François, professeur.

#### **Ecole secondaire de Morat.**

MM. Meyer, Jakob, directeur. Guggisberg, Frédéric, professeur. Blaser, Reinhold, professeur. Maier, Emmanuel, professeur. Jacky, Théodore, professeur. Auer, Samuel, professeur. Pantillon, Edouard, professeur. Flückiger, Ernest, professeur. Thiébaud-Vögtlin, Louis, professeur. Von Känel, pasteur. M<sup>lle</sup> Grossmann, Marie, maîtresse d'ouvrage.

#### **Ecole secondaire de la Broye.**

MM. l'abbé Maudonnet, Jules, directeur, Fischli, Fritz, professeur.

#### **Ecole secondaire de la Glâne.**

MM. Tissot, Cyprien, chanoine, directeur et professeur. Overney, Pierre, professeur. Pasquier, Léon, professeur. Rouiller, Joachim, professeur. Chatton Auguste, professeur. Roulin, Maurice, professeur. Oberson, Octave, professeur. Purro, Adolphe.

#### **Ecole secondaire de la Veveyse.**

MM. Dessarzin, Dominique, directeur. Barbey, Louis, professeur.

#### **Ecole régionale de Guin.**

M. Thurler, Léonard, maître.

#### **Ecole régionale de Planfayon.**

M. Meuwly, Rodolphe, maître.

#### **Ecole régionale d'Attalens.**

M. Bovet, Jules, maître.

#### **Ecole régionale de Courtion.**

M. Loup, Arthur, maître.

#### **Ecole régionale de Cormondes.**

M. Æby, Georges, maître.

**Ecole régionale de Domdidier.**

M. Vorlet, Henri, maître.

**Ecole régionale d'Alterswyl.**

M. Bertschy, Albert, maître.

**Ecole régionale de Châtres.**

M. Roweder, Fritz, maître.

**Ecole régionale de Gruyères.**

M. Collaud, Vincent, maître.

**INSPECTEURS DES ÉCOLES****Arrondissements scolaires.**

I <sup>er</sup> arr.	MM. l'abbé D <sup>r</sup> Savoy, André, à Fribourg.
II <sup>me</sup> arr.	Rosset, Arthur, à Rue.
III <sup>me</sup> arr.	l'abbé Schouwey, Aloys, à Tavel.
IV <sup>me</sup> arr.	Berset, Marcelin, à Fribourg.
V <sup>me</sup> arr.	Currat, Hyacinthe, à Morlon.
VI <sup>me</sup> arr.	Merz, Richard, à Meyriez.
VII <sup>me</sup> arr.	Crausaz, Joseph, à Lussy.
VIII <sup>me</sup> arr.	Bonfils, Louis, à Estavayer-le-Lac.
IX <sup>me</sup> arr.	Barbey, Jules, à Vuadens.

**Inspectrices de l'enseignement des travaux manuels.**

I <sup>er</sup> arr.	M <sup>me</sup> Pasquier, Joséphine.
II <sup>me</sup> arr.	M <sup>lles</sup> Daguet, Jeanne.
III <sup>me</sup> arr.	Gremaud, Lucie.
IV <sup>me</sup> arr.	Koller, Marie.

**Administrateur du dépôt scolaire central à Fribourg.**

M. Perroset, Placide, section A.  
M<sup>lle</sup> Daguet, Rosa, section B.

**Département des archives***Archives d'Etat*

MM. Ræmy, Tobie, archiviste.  
Corpataux, Georges, sous-archiviste.  
D<sup>r</sup> Castella, Gaston, adjoint.  
M<sup>lle</sup> Niquille, Jeanne, aide.

**DIRECTION DE LA JUSTICE, DES CULTES,  
DES COMMUNES ET PAROISSES**

*Directeur.* MM. Perrier, Ern., cons. d'Etat.  
*Suppléant.* Savoy, Emile, conseiller d'Etat.  
Corpataux Edouard, secrétaire de division au Département de la justice.

## Département de la Justice.

*Chef de service.* MM. Oberson, Jean, licencié en droit.  
*Secrétaire.* Zuber, Auguste.

### A. — COMMISSIONS ET OFFICIERS PUBLICS RELEVANT DU DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE.

#### Ministère public.

MM. Berset Maurice, procureur général.  
Weck, Pierre, substitut.

#### Avocats en exercice.

MM. Girod, Ernest, à Fribourg. Cosandey, Joseph, à Fribourg. Wattlelet, Hans, à Morat. Gottrau, Georges, à Fribourg. Egger, Charles, à Fribourg. Dupraz, Emmanuel, à Fribourg. Grand, Eugène, à Romont. Gross, Emile, à Fribourg. Bourgknecht, Louis, Alfred, à Fribourg. Wolhauser, François, à Fribourg. Bartsch, Wilhelm, à Fribourg. Friolet, Max, à Morat. Gaudard, Emile, à Bulle. Morard, Paul, à Bulle. Chassot, Aloys, à Fribourg. Dunand, Louis, à Châtel-St-Denis. Broye, Eugène, à Fribourg. Bovet, Jules, à Estavayer-le-Lac. Villars, Albert, à Fribourg. Duriaux, Oscar, à Fribourg. Piller, Joseph, à Fribourg. Magne Victor, à Romont. Savoy, Louis, à Châtel-St-Denis. Python, Louis, à Fribourg.

#### Agents d'affaires.

*Fribourg.* MM. Reichlen, François. Gottrau, Philippe.  
*Bulle.* M. Pasquier, Henri.

#### Chambre des notaires.

MM. Ræmy, Jules, président ; Gottrau, Ernest, vice-président ; Emery, Jules, à Fribourg ; Meyer, Charles, à Guin ; Pasquier, Joseph, à Bulle ; Willenegger, Fritz, à Morat ; Holtz, Georges, à Estavayer.

#### Districte de la Sarine.

MM. Gottrau, Ernest, à Fribourg.  
Bourgknecht, Alphonse, à Fribourg.  
Ræmy, Jules, »  
Emery, Jules, »  
Blanc, Paul, »

#### Districte de la Singine.

MM. Jungo, Joseph, à Fribourg.  
Meyer, Charles, à Guin.  
Spicher, Franz, à Fribourg.  
Wolhauser, Franz, à Fribourg.  
.....

**District de la Gruyère.**

- MM. Menoud, Joseph, à Bulle.  
 Pasquier, Henri, à Bulle.  
 Pasquier, Joseph, à Bulle.

**District de la Glâne.**

- MM. Conus, François, à Rue.  
 Bosson, Charles, à Romont.  
 Grand, Charles, à Romont.  
 Savoy, Louis, à Romont.

**District de la Broye.**

- MM. Holz, Georges, à Estavayer.  
 Torche, Fernand, à Estavayer.  
 Kælin, Joseph, à Estavayer.  
 Corminbœuf, Eloi, à Domdidier.

**District du Lac.**

- MM. Willenegger, Fritz, à Morat.  
 Friolet, Max, à Morat.  
 Derron, Henri, fils, à Morat.  
 Ems, Emile, à Morat.

**District de la Veveyse.**

- MM. Tâche, Jules, à Châtel-St-Denis.  
 Dunand, Louis, à Châtel-St-Denis.

**Commission examinatrice des aspirants au notariat.**

- MM. Perrier, Ernest, conseiller d'Etat, président.  
 Bise, Emile, professeur de droit.  
 Droux, Paul, juge cantonal.  
 Vacheron, Max, juge cantonal.  
 Hafner, Hugo.  
 Oberson, Jean, secrétaire

**Commission examinatrice des aspirants au barreau.**

- MM. Perrier, Ernest, conseiller d'Etat, président.  
 Bise, Emile, prof. de droit.  
 Weck, Robert, juge cantonal.  
 Vacheron, Max, juge cantonal.  
 Aeby, Pierre, prof. de droit.  
 Oberson, Jean, secrétaire.

**Préposés des offices de poursuites.**

- |                 |                                   |
|-----------------|-----------------------------------|
| <i>Sarine</i>   | MM. Meyer, Louis, à Fribourg.     |
| <i>Singine.</i> | Blanchard, Philippe, à Tavel.     |
| <i>Gruyère.</i> | Monnard, Alfred, à Bulle.         |
| <i>Lac.</i>     | Grossrieder, Canisius, à Morat.   |
| <i>Broye.</i>   | Marmy, Emile, à Estavayer-le-Lac. |
| <i>Glâne.</i>   | Bonjour, Georges, à Romont.]      |
| <i>Veveyse,</i> | Tâche, Jules, à Châtel.           |

**Préposés des offices de faillite et substituts des préposés  
des offices de poursuite.**

<i>Sarine.</i>	MM. Poffet, Lucien, greffier, à Fribourg.
<i>Singine.</i>	Meuwly, Augustin, greffier, à Tavel.
<i>Gruyère.</i>	Pfulg, Louis, greffier, à Bulle.
<i>Lac.</i>	Grossrieder, Canisius, greffier, à Morat.
<i>Broye.</i>	Huguet, Edouard, à Estavayer.
<i>Glâne.</i>	Bonjour, Georges, greffier, à Romont.
<i>Veveysse.</i>	Tâche, Jules, greffier, à Châtel.

**Département des Cultes, des Communes et Paroisses**

*Chef de bureau* : M. Auderset, Albert, avocat.

*Vérificateur des comptes* : M. Michel, Louis.

*Aide* : M. Uldry, Louis.

**B. — COMMISSION RELEVANT DU DÉPARTEMENT DES CULTES,  
DES COMMUNES ET PAROISSES**

**I. — CULTE CATHOLIQUE**

**Commission de surveillance des biens du clergé catholique.**

MM. Perrier, Ernest, Conseiller d'Etat, président.  
Ems, R<sup>me</sup> Vicaire général.  
D<sup>r</sup> Castella, Amédée, professeur.  
Aeby, Pierre, professeur, à Fribourg.  
Auderset, Albert, secrétaire.

**Chapitre de St-Nicolas.**

MM. Esseiva, Léon, Rme Prévôt.  
Brasey, Gustave, Rd Doyen.  
Bornet, Jean, Rd Curé.  
Quartenoud, Jean, Rd Chanoine.  
Conus, Pierre-Jules, »  
Bossens, Lucien, »  
Castella, Amédée, »  
Schœnberg, Fridolin, »  
Morel, Jérémie, »  
Wæber, Louis, »

**Administrateur de la Caisse des bâtiments du Chapitre  
de St-Nicolas.**

M. Weck, Hippolyte, à Fribourg.

**II. — COMMISSION SYNODALE RÉFORMÉE**

MM. . . . . président.  
Lauterburg, pasteur, Ferenbalm, secrétaire.  
Muller, R., instituteur, à Fribourg.  
Leicht, F., à Salvagny.  
Pellet, J., à Praz.  
Guttknecht, F., à Agrimoine.  
Stahel, J., pasteur, à St-Antoine.  
Derron, Léon, pasteur, à Galmiz.

### III. DIRECTION DES FINANCES

*Directeur.* MM. Chatton, Romain, conseiller d'Etat.  
*Suppléant.* Buchs, Victor, cons. d'Etat.  
*Secrétaire.* Hæring, Jacques.

#### Direction de l'enregistrement et bureau du contentieux fiscal.

MM. Haffner, Hugo, à Fribourg.  
 Cardinaux, Emile, secrétaire.

#### Commissaire permanent des contributions cantonales

M. Ræmy, Ch.-Aug., à Fribourg.

#### Bureau central de l'impôt.

*Secrétaire-chef de bureau.* MM. Emmenegger, Joseph.  
*1<sup>er</sup> aide.* Egger, Philippe.  
*2<sup>e</sup> »* »  
*3<sup>e</sup> »* Bächler, Joseph.

#### Trésorerie d'Etat.

MM. Emery, Emile, trésorier.  
 Kolly, Jean, receveur général.  
 Pauchard, Cyprien, 1<sup>er</sup> secrétaire-comptable.  
 Gremaud, Laurent, 2<sup>me</sup> secrétaire-comptable.  
 Renevey, Louis, commis.

#### Receveurs d'Etat.

*Sarine.* MM. Bise, Emile, à Fribourg.  
*Singine.* Agence de la Banque de l'Etat.  
*Gruyère.* Gremaud, Ignace, à Bulle.  
*Glâne.* Banque de l'Etat  
*Broye. 1<sup>er</sup> arrondissement.* Butty, Henri, à Estavayer.  
*2<sup>me</sup> »* Plancherel, Joseph, à Domdidier.  
*Lac.* Banque de l'Etat.  
*Veveyse.* Agence de la Banque de l'Etat.  
*Veveyse.* Agence de la Banque de l'Etat,  
 à Châtel.

#### Commissariat général.

MM. Andrey, Joseph, à Fribourg, commissaire général.  
 Joye, Joseph, commissaire-adjoint.

#### Commissaires géomètres.

MM. Andrey, Joseph, commissaire général. Bertschy, Jean-Baptiste, à Murist. Winkler, Auguste, à Morat. Weck, Paul, à Fribourg. Michaud Alphonse, à Estavayer. Gapany, Arnold, à Sion. Donzallaz, Jean, à Romont. Gendre, Louis, à Fribourg. Chassot, Charles, à Fribourg. Villard, Sévère, à Fribourg. Pochon, Emile, à La Tour-de-Trême. Joye, Joseph, à Fribourg. Fasel, Conrad, à Guin. Tercier, Auguste, à Fribourg. Perroud, Victor, à Châtel-St-Denis. Grandjean, Ernest, à Bulle. Curty, Edouard, à Montagny-ls-Monts.

Fasel, Louis, à Romont. Crausaz, Pascal, à Fribourg.  
 Genoud, Louis, à Châtel-St-Denis. Grivel, Joseph, à Fribourg.  
 Pillonel, Gustave, de Seiry, à Liestal. Bise, Arthur, à La Tour de Peilz (Vaud). Ansermot, Jean, à Gruyères.  
 Corminboeuf, Julien, à Domdidier. Muller, Frantz, à Schmitten. Weck, Ignace, à Fribourg.

### **Conservateurs du Registre foncier**

ET PERCEPTEURS DE L'ENREGISTREMENT

#### **I<sup>er</sup> arrondissement (Fribourg).**

MM. Weck, Frédéric, à Fribourg, contrôleur.  
 Gendre, Louis, commissaire-géomètre, substitut.

#### **II<sup>me</sup> arrondissement (Farvagny).**

M. Uldry, Arnold, à Farvagny, contrôleur.  
 . . . . . substitut.

#### **III<sup>me</sup> arrondissement (Le Mouret).**

. . . . .

#### **IV<sup>me</sup> arrondissement (Tavel).**

MM. Passer, Jean, à Tavel, contrôleur.  
 Zosso, Franz, à Tavel, substitut temporaire.

#### **V<sup>me</sup> arrondissement (Bulle) comprenant tout le district de la Gruyère.**

MM. Bovet, Alexandre, à Bulle, contrôleur.  
 Ecoffey, Emile, à Villars-s.-Mont, subst. tempor.

#### **VI<sup>me</sup> arrondissement (Morat).**

MM. Mülleg, Frédéric, à Morat, contrôleur.  
 Hug, Gustave-Théodore, à Morat, subst. tempor.

#### **VII<sup>me</sup> arrondissement (Romont).**

MM. Ayer, Alphonse, à Romont, contrôleur.  
 Donzallaz, Jean, substitut temp., et provisoire.

#### **VIII<sup>me</sup> arrondissement (Rue).**

Desservi par le bureau de Romont.  
 M. Rosset, Arthur, à Rue, substitut tempor.

#### **IX<sup>me</sup> arrondissement (Domdidier).**

M. Plancherel, Joseph, à Domdidier, contrôleur.

#### **X<sup>me</sup> arrondissement (Estavayer).**

MM. Ducommun, Jules, à Estavayer, contrôleur.  
 Bondallaz, Lucien, à Estavayer, substitut.

#### **XI<sup>me</sup> arrondissement (Surpierre). — Desservi par Estavayer.**

#### **XII<sup>me</sup> arrondissement (Châtel-St-Denis).**

MM. Savoy, Amédée, à Châtel, contrôleur.  
 . . . . .

**Commission cantonale des péréquateurs.**

- MM. Hafner, Hugo, président.  
 Benninger, Jean, à Salvagny.  
 Buman, Henri, juge de paix, à Fribourg.

**Commission cantonale de l'impôt.**

- MM. Schorderet, Auguste, à Fribourg.  
 Meyer, Louis, préposé, à Fribourg.

**Commission des zones.**

- MM. Moret, Eloi, à Ménières, président.  
 Gendre, Pierre, à Fribourg.

**Zône intermédiaire.**

- |                                    |                            |
|------------------------------------|----------------------------|
| MM. Gendre, Pierre, à Fribourg,    | 1er membre.                |
| Bosson, Antoine, à Ursy,           | 2 <sup>e</sup> »           |
| Jungo, Joseph, à Guin,             | 1 <sup>er</sup> suppléant. |
| Chatton, Eugène, à Romont,         | 2 <sup>e</sup> »           |
| Villoz, Pierre, à Sorens,          | 3 <sup>e</sup> »           |
| Moret, Louis, à Vuadens,           | 4 <sup>e</sup> »           |
| Chatagny, Louis, à Corserey,       | 5 <sup>e</sup> »           |
| Ecoffey, Jean, Rueyres-Tref.,      | 6 <sup>e</sup> »           |
| Sturny, J.-J., à Galtern (Altwl.), | 7 <sup>e</sup> »           |
| Bersier, Adrien, à Cormagens,      | 8 <sup>e</sup> »           |
| Page, Henri, à Rueyres-St-Laur.    | 9 <sup>e</sup> »           |

**Zône de la Broye.**

- |                                |                            |
|--------------------------------|----------------------------|
| MM. Gutknecht, Jacob, à Ried,  | 1 <sup>er</sup> membre.    |
| Folly, Adolphe, à Villars,     | 2 <sup>e</sup> »           |
| Progin, Eugène, à Léchelles,   | 1 <sup>er</sup> suppléant. |
| Vollery, Pl., à Aumont,        | 2 <sup>e</sup> »           |
| Corminbœuf, André, à Domdidier | 3 <sup>e</sup> »           |
| . . . . .                      | 4 <sup>e</sup> »           |

**Zône alpestre**

- |                                  |                           |
|----------------------------------|---------------------------|
| MM. Théraulaz-Allaman, La-Roche, | 1 <sup>er</sup> membre    |
| Suchet, Théophile, à Semsales,   | 2 <sup>e</sup> »          |
| Purro, Joseph, à Planfayon,      | 1 <sup>er</sup> suppléant |
| Borcard, Marc, à Grandvillard,   | 2 <sup>e</sup> »          |
| Grangier, Félicien, à Montbovon, | 3 <sup>e</sup> »          |
| Mooser, Martin, à Bellegarde,    | 4 <sup>e</sup> »          |
| Murith, Aug., à Gruyères,        | 5 <sup>e</sup> »          |
| Mossu, Louis, à Broc,            | 6 <sup>e</sup> »          |

**Zône viticole.**

- |                               |                            |
|-------------------------------|----------------------------|
| MM. Guillod, Louis, à Praz,   | 1 <sup>er</sup> membre     |
| Liardet, Auguste, à Font,     | 2 <sup>e</sup> »           |
| Guillod, Henri, à Nant,       | 1 <sup>er</sup> suppléant. |
| Pillonel, Antonin, à Cheyres, | 2 <sup>e</sup> »           |

## INTENDANT DES SELS

MM. Chassot, Raymond, à Fribourg.

## FACTEURS DES SELS

*Fribourg.*  
*Morat.*  
*Romont.*  
*Bulle.*  
*Estavayer.*

MM. Bise, Emile, à Fribourg.  
 Grand, Charles, à Romont.  
 Reichlen, Henri, à Bulle.  
 Carrard, Aloys, à Estavayer.

#### IV. DIRECTION DE L'INTÉRIEUR, DE L'AGRICULTURE, DE LA STATISTIQUE ET DU COMMERCE

*Directeur.* MM. Dr Savoy, Emile, cons. d'Etat.  
*Suppléant.* Chatton, Romain,

## Département de l'Intérieur

*Chef de bureau.* MM. Wuilleret, Rodolphe, à Frib.  
*Secrétaire.*

## Commission de l'Hospice cantonal.

MM. Savoy, Emile, conseiller d'Etat, président.  
 Esseiva, L., R<sup>m</sup>e Prévôt de St-Nicolas.  
 Castella, Amédée, chanoine, à Fribourg.  
 Ducrest, François, directeur, à Fribourg.  
 Glasson, Alphonse, juge, à Fribourg.  
 Weck, Romain, syndic de Fribourg.

## Commission administrative de l'Hospice d'aliénés de Marsens

MM. Savoy, cons. d'Etat, président.  
 Richoz, Léon, curé, à Bulle, vice-président.  
 Boschung, Franz, cons. national, à Überstorf.  
 Oberson, Denis, médecin, à Fribourg.  
 Curty, Louis, député, à Cousset.  
 Gutknecht, Jacob, député, à Ried.  
 Pasquier, Joseph, député, à Bulle.  
 Berset, Maurice, procureur général, à Fribourg.  
 Collaud Béat, chef de service, à Fribourg.  
 Morard, Antoine, administrateur.

## Hospice de Marsens.

MM. Dr Voitachewsky, Pierre, directeur.  
 Sallin, Albert, aumônier.  
 Morard, Antoine, administrateur.  
 Dumont, Charles, secrétaire-comptable.

## Curatorium d'Humillimont.

M. le Dr Voitachewski, Pierre.

## PRÉFECTURES

**Sarine.**

- MM. Mauroux, Adrien, préfet.  
 Boccard, Raymond, lieutenant de préfet.  
 Fasel, Alfred, à Fribourg, 1<sup>er</sup> secrétaire.  
 Folly, Jacques, 2<sup>e</sup> secrétaire.

**Singine.**

- MM. Poffet, Joseph, préfet.  
 Æby, Jean, lieutenant de préfet.  
 Klaus, Jean, secrétaire.

**Gruyère.**

- MM. Gaudard, Pierre, préfet.  
 Menoud, Louis, lieutenant de préfet.  
 Barras, Louis, secrétaire.

**Veveyse.**

- MM. Oberson, Tobie, préfet.  
 Tâche, Jules, notaire, lieutenant de préfet.  
 Genoud, Emile, secrétaire.

**Glâne.**

- MM. Bondallaz, Paul, préfet.  
 Ayer, Alphonse, lieutenant de préfet.  
 Fontaine, Joseph, secrétaire.

**Broye.**

- MM. Francey, Alexandre, préfet.  
 Jemmely, Henri, lieutenant de préfet.  
 Kaiser, Alphonse, secrétaire.

**Lac.**

- MM. Lademann, Hans, Préfet.  
 Meyer, Jacob, à Morat, lieutenant de préfet.  
 Mæder, Fritz, secrétaire.

**Département de l'Agriculture**

- |                            |                                |
|----------------------------|--------------------------------|
| <i>Chef de service.</i>    | MM. Collaud, Bêat.             |
| <i>Secrétaire.</i>         | Bosson, Louis.                 |
| <i>Secrétaire adjoint.</i> | Butty, Louis.                  |
| <i>Experts agricoles.</i>  | Wirz, J., professeur.          |
|                            | Chardonnens, Auguste, profess. |

**Commission cantonale de viticulture.**

- MM. Savoy, Emile, conseiller d'Etat, président.  
 . . . . . inspecteur en chef des forêts, vignes  
 et domaines.  
 Javet, Jules, commissaire, à Môtiers.  
 Devevey, Ch., à Châbles.  
 Collaud, Bêat, chef de service, secrétaire.

## COMMISSIONS PHYLLOXÉRIQUES

**Distriet de la Broye.**

- MM. Devevey, Charles, commissaire cantonal.  
 Monney, Louis, à Châbles.  
 Liardet, Auguste, à Font.  
 Pillonel, Antonin, à Cheyres.

**Distriet du Lac.**

- MM. Javet, commissaire cantonal, à Môtiers.  
 Guillod, Louis, à Praz.  
 Cornuz, Henri, à Motier.  
 Guillod, Henri, à Nant.  
 Derron, Louis, à Sugiez.  
 Risold, Jean, à Praz.

**Cantonnements des Vétérinaires.**

- |                 |                       |   |
|-----------------|-----------------------|---|
| <i>Savine,</i>  | 1 <sup>er</sup> cant. | MM. Maillard, Gaston, vétérinaire cantonal, à Fribourg.<br>Meuwly, Jean, à Fribourg.<br>Eichenberger, Armin, à Belfaux.<br>Mændly, Raymond, à Fribourg.<br>Kiener, Walther, à Planfayon.<br>Bertschy, Meinrad, à Guin.<br>Oberson, Pierre, à Tavel. |
|                 | 2 <sup>e</sup>        | »   |
| <i>Singine,</i> | 1 <sup>er</sup>       | »   |
|                 | 2 <sup>e</sup>        | »   |
| <i>Gruyère,</i> | 1 <sup>er</sup>       | »   |
|                 | 2 <sup>e</sup>        | »   |
|                 | 3 <sup>e</sup>        | »   |
| <i>Glâne,</i>   | 1 <sup>er</sup>       | »   |
|                 | 2 <sup>e</sup>        | »   |
| <i>Broye,</i>   | 1 <sup>er</sup>       | »   |
|                 | 2 <sup>e</sup>        | »   |
| <i>Lac,</i>     |                       | Vollmar, Edouard, à Morat.<br>Notz, Gottlieb, à Chiètres,<br>Ludwig, Hans, à Morat  |
|                 |                       | Jungo, Hubert, à Châtel.<br>Ferreol Marcel, à Châtel-St-Denis.  |
| <i>Veveyse,</i> |                       |   |

**COMMISSION CANTONALE DE RECOURS POUR LES PATENTES  
 DE COMMERCE DE BESTIAUX**

- MM. Savoy, Emile, cons. d'Etat, président.  
 Margueron, M., député, à Cottens.  
 Despond, Emile, à Fribourg.  
 Collaud, Béat, secrétaire.

**Génie agricole.**

- |                                    |  |
|------------------------------------|--|
| <i>Chef de bureau.</i>             | MM. Techtermann, Louis                         |
| <i>Ingénieur adjoint</i>           | Hausamann, Philippe.                           |
| <i>Dessinateurs.</i>               | Nein, Antoine.<br>Widder, Max.<br>Egger, Paul. |
| <i>Secrétaire expéditionnaire.</i> | Henseler, Charles.                             |

**Département de la Statistique.**

**Chef.** MM. Schorer, Hans.  
**Secrétaire.** Bossy, Raymond.

**Département du Commerce**

**Secrétaire.** M. Muller, Ernest.

**Vérificateurs des poids et mesures.**

*1<sup>er</sup> arrond. (Sarine, Singine)*

M. Buser, Théophile, armurier, à Fribourg.

*1<sup>er</sup> sous-arrond. (Sarine et Singine).*

M. Buser, Théophile, armurier, à Fribourg.

*2<sup>me</sup> sous-arrond. (Broye).*

M. Rey, Lucien, maître serrurier, à Estavayer.

*3<sup>me</sup> sous-arrond. (Lac).*

M. Maurer, Oswald, à Morat.

*2<sup>me</sup> arrond. (Gruyère, Glane et Veveyse).*

M. Cornu, Louis, à Romont.

*4<sup>me</sup> sous-arrond. (Gruyère).*

M. Jolliet, Constant, à Bulle.

*5<sup>me</sup> sous arrond. (Glane).*

M. Conus, Louis, à Romont.

*6<sup>me</sup> sous-arrond. (Veveyse).*

M. Perrin, Léon, à Semsales.

**V. DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS.**

**Directeur.** MM. Buchs, Victor, cons. d'Etat.  
**Suppléant.** Weck, Bernard, cons. d'Etat.  
**Secrétaire.** Risse, Jean.  
**Copiste-expéditionn.** . . . . .

**I. Département: Ponts et Chaussées.**

**Chef de département.** MM. Lehmann, Jean.  
**Ingénieur-adjoint.** Rossier, Aimé.  
**Dessinateur.** Eby, Bernard.  
**Techniciens.** Meuwly, Aloys.  
 Badoud, Sylvain.  
 Dreyer, Joseph.  
 Kolly, Edmond.  
 Brugger, Georges.  
**Secrétaires.** Droux, Louis.  
 Lenweiter, Antonin.  
**Surveillants des travaux.** Kæser, Joseph.  
 Savoy, Alfred.

**Contrôleurs des routes.**

1 <sup>er</sup> arrond.	<i>Sarine.</i>	MM. Chappuis, Léon, à Fribourg.
2 <sup>e</sup>	» <i>Lac.</i>	Bongard, Vincent, à Courtepin.
3 <sup>e</sup>	» <i>Broye.</i>	Vorlet, Elie, à Fétigny.
4 <sup>e</sup>	» <i>Glâne.</i>	Chatton, Eugène, à Romont.
5 <sup>e</sup>	» <i>Gruyère.</i>	Gauderon, Alph. à Gumefens.
6 <sup>e</sup>	» <i>Veveyse.</i>	Perroud, Victor, à Châtel-St-D.
7 <sup>e</sup>	» <i>Singine.</i>	Bächler, Léon, à Alterswil.

**II. Département : Bâtiments.**

<i>Intendant.</i>	MM. Jungo, Léon.
<i>Adjoint.</i>	Latellin, Edmond.
<i>1<sup>er</sup> secrétaire.</i>	Chassot, Ferdinand.
<i>2<sup>me</sup> secrétaire.</i>	Stœcklin, Alphonse.

**III. Département : Chemins de fer.**

<i>Chef de service</i>	MM. Lehmann, Jean, inspecteur des Ponts et Chaussées.
<i>Secrétaire.</i>	Peter, Charles.

**IV. Entreprises électriques fribourgeoises.****Conseil d'administration**

MM. Buchs, Victor, conseiller d'Etat, président.
Python, Georges, conseiller d'Etat.
Chatton, Romain, Conseiller d'Etat.
Berset, Maurice.
Delatena, Joseph.
Blancpain, Paul.
Michel, Ernest.
Zurkinden, Jean.
Jaccoud, Joseph.
Leicht, Fritz.
Joye, Paul, professeur à l'Université.

**Comité de direction**

MM. le Directeur des Travaux publics, président.
Blancpain, Paul, négociant, à Fribourg.
Berset, Maurice, procureur général, à Fribourg.
Joye, Paul, professeur, à Fribourg, suppléant.
Poffet, Lucien, secrétaire général.

**Directeur**

M. Ryncki, Victor, à Fribourg.

**Ingénieur en chef**

M. Wæber, Auguste, à Fribourg.

**VI. DIRECTION DE LA POLICE,  
DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DU COMMERCE.**

*Directeur.* MM. Weck, Bernard, Cons. d'Etat.  
*Suppléant.* Vonderweid, Marcel, Cons. d'Et.

**Département de la Police.**

*Secrétaire chef de service* MM. Thévoz, Félix.  
*Secrétaire-adjoint.* Progin, Isidore.

**Police centrale.**

*Secrétaire.* MM. Haymoz, François.  
*Secrétaire adjoint.* Gauthier, Louis.  
*Copiste.* Curty, Eugène.

**Gendarmerie.**

MM. Vonderweid, Honoré, commandant.  
Seydoux, Alphonse, adjudant sous-officier.

**Chef de la police de sûreté.**

M. Grivel, Julien.

**Pénitencier cantonal de Bellechasse.**

MM. Gret, Camille, directeur.  
Jendly, Joseph, secrétaire-comptable.  
Oberson, Denis, médecin.  
                    aumônier catholique.  
Derron, Léon, à Meyr ez, aumônier réformé.

**Prison centrale à Fribourg.**

Brulhart, Jean, directeur.  
Oberson, Denis, médecin.  
Morel, Jérémie, aumônier catholique.  
Schoenenberg, Fridolin, »  
Mayu, Frédéric, aumônier réformé.

**Casier judiciaire.**

MM. Oberson, François, préposé.  
Murith, Christophe, sergent, secrétaire.

**Geôliers de districts.**

Gendarmeries de Fribourg, Tavel, Bulle, Romont, Estavayer, Morat, Châtel.

**Commission d'assurance des bâtiments contre l'incendie.**

MM. Weck, Bernard, conseiller d'Etat, président.  
Andrey, Joseph, commissaire-général.  
Broillet, Frédéric, architecte.  
Gottrau, Tobie, à Léchelles.  
Mulleg, Fritz, contrôleur.  
Jungo, Léon, inspecteur du feu.  
Gillér, Julien, secrétaire.

COMMISSION DES TAXES POUR L'ASSURANCE  
DES BATIMENTS

**I. Arrond. District de la Sarine.**

*Taxateur d'arrond.* MM. Weck, Paul, com. à Fribourg.  
*Suppléant.* Tercier, Aug., com. géom., Frib.  
*Taxateurs de district.* Thalmann, Barthélemy, maçon,  
à Fribourg.  
Egger, Etienne, charpentier, à  
Avry-sur-Matran.  
*Suppléants.* Bodevin, J., entrep., à Fribourg.  
Pittet, Joseph, entr., Corpataux.  
Grand, Ant., maître charpentier,  
à Vuisternens-en-Ogoz.

**II. Arrond. District de la Singine.**

*Taxateur d'arrond.* MM. Schmutz, Jean, à Überstorf.  
*Suppléant.* Rapo, Jean, à Böesingen.  
*Taxateurs de districts* Perler, Jos., à Wunnewyl.  
Piller, Joseph, à Ried (Öberschr.)  
*Suppléants.* Stoll, Umberto, à Ueberstorf.  
Klaus, Victor, à Planfayon.  
Vonlanthen, J.-J., à Ried (Schm.)

**III. Arrond. District de la Broye,**

*Taxateur d'arrond.* MM. . . . .  
*Suppléant.* Michaud, Alphonse, à Estavayer.  
*Taxateurs de district.* Curty, Louis, à Cousset.  
Bise, Hippolyte, à La Vounaise.  
*Suppléants.* Torche, Isidore, à Estavayer.  
Corboud, Alfred, charp., La Voun.  
Marmy, Hubert, entrep., Estav.

**IV. Arrond. District de la Glâne.**

*Taxateur d'arrond.* MM. Donzallaz, Jean, à Romont.  
*Suppléant* Jæger, Adrien, à Romont.  
*Taxateurs de district.* Bosson, Antoine, à Ursy.  
Mauron, Ernest, à Villaraboud.  
*Suppléants.* Sallin, Ernest, à Villaz-S'-Pierre.  
Modoux, Fridolin, à Promasens.  
Franc, Alfred, à Massonnens.

**V. Arrond. District de la Gruyère.**

*Taxateur d'arrond.* MM. Ecoffey, Emile, Villars-s.-Mont.  
*Suppléant.* Pochon, Emile, à La Tour.  
*Taxateurs de district.* Gachet, Jules, à Gruyères.  
Mossu, François, à Broc.  
*Suppléants.* Bochud, André, à Bulle.  
Ducrest, Louis, à Morlon.  
Ruffieux, Alexandre, à Charmey.

**VI. Arrond. District du Lac.**

*Taxateur d'arrond.* MM. Petitpierre, Hugo, à Morat.  
*Suppléant.* Spinelli, Mario, à Morat.  
*Taxateurs de district.* Casanova, Séraphin, à Morat.  
 Humbert, Jul., entr., à Courtion.  
*Suppléants.* Herren, Fritz, à Lourtens.  
 Johner, Gottlieb, marc., Chiètres.

**VII. Arrondissement. District de la Veveysse.**

*Taxateur d'arrond.* MM. Perrin, Léon, à Semsales.  
*Suppléant.* Suchet, Jean, à Semsales.  
*Taxateurs de district.* Pesse, Joseph, à Tatroz.  
 Villard, Charles, à Châtel.  
*Suppléants.* Suard, Joseph, à Progens.  
 Vuagnaux, Lucien, à St-Martin.  
 Vuichard, Edouard, à Semsales.  
 Cardinaux, Hilaire, à Fruence.

**Office du Travail pour hommes.**

M. Zimmermann, Jules, administrateur.

**Office du Travail pour femmes.**

M<sup>lles</sup> Auderset, Lina, gérante, et Fasel, Cécile.

**Département de la Santé publique.**

*Secrétaire.* M. le Dr Glücksmann, Sigism.-Jacob.

**Commission de santé.**

*Président.* MM. Perrier, Ernest, cons. d'Etat.  
*Membres.* Treyer, Ad., docteur, à Fribourg.  
 Dhéré, P., Dr, à Fribourg.  
 Buman, Edouard, médecin, Frib.  
 Glücksmann, Sigism.-Jacob, doct.  
 à Fribourg.

**Denrées alimentaires.****Laboratoire de chimie**

*Directeur.* MM. Evêquoze, A., chimiste cantonal.  
*Assistant.* Burdel, Albert.

**Inspecteur des denrées alimentaires**

M. Barra, Adolphe, à Fribourg.

**VII. DIRECTION MILITAIRE.**

*Directeur.* MM. Vonderweid, Marcel, cons. d'Etat.  
*Suppléant.* Python, Georges,  
*Chef du personnel.* Reynold, Alfred, colonel.  
*Secrétaires.* Ottoz, Emile, major.

**Bureau des contrôles.**

*Chef.* MM. Stemmer, Conrad.  
*Secrétaire.* Dénervaud, Paul, capitaine.

**Commandant d'arrondissements.**

MM. Mottaz, Gédéon, premier lieutenant.  
Barras, François, commis.  
Corminbœuf, Raymond, commis.

**Bureau des taxes militaires.**

*Chef.* MM. Butty, Louis, à Fribourg.  
*Secrétaire,* Zosso, Maurice.  
Hayoz, Robert.

**Commissariat des guerres et intendance des arsenaux.**

*Commissaire des guerres*  
*Intendant des arsenaux* MM. Weck, Maurice, major.  
*Secrétaire.* Rohrbasser, Pierre.

**Médecin de place.**

M. Dr Perrier, Henri, major.

**Commission cantonale de la taxe militaire.**

MM. Vonderweid, Marcel, conseiller d'Etat, président.  
Meyer, Louis, préposé, à Fribourg.  
Butty, Louis, à Fribourg.  
Weissenbach, Alfred, à Fribourg.

**Département des Forêts, Vignes et Domaines.**

*Chef de service.* Inspecteur en chef des forêts.

**INSPECTEURS DES FORÊTS**

1<sup>er</sup> Arrond. MM. Darbellay, Jules, à Fribourg.  
2<sup>e</sup> » Fierz, Walter.  
3<sup>e</sup> » Remy, Alfred, à Bulle.  
4<sup>e</sup> » Liechti, Ed., à Morat.

**SYNDICS DU CANTON**

(Avec la population d'après le recensement de 1920)

**Distriet de la Sarine. Population 38,675.**

Ville de Fribourg	MM. Weck, Romain	20,417
Arconciel	Kolly, Joseph	432
Aufatond	Bossey, Alphonse	112
Autigny	Berset, Zéphyrin	584
Avry-sur-Matran	Gumy, Aloys	394
Belfaux	Limat, Joseph	667
Bonnefontaine	Brulhart, Laurent	241
Chénens		324
Chésalles	Dousse, Pierre	77
Chésopelloz	Hayoz, Louis	116
Corbaz (la)	Berset, Germain	181
Corjolens	Roulin, Pierre	193
Cormagens	Berset, Germain	113

Corminbœuf	MM. Angéloz, Auguste	427
Corpataux,	Clerc, Louis	356
Corserey	Chatagny, Louis	225
Cottens	Margueron, Alphonse	465
Cutterwyl	Audergon, Charles	87
Ecuwillens	Galley, Ernest	549
Ependes	Clément, François	311
Essert	Kolly, Maxime,	216
Estavayer-le-Gibloux	Wæber, Aloys	208
Farvagny-le-Grand		414
Farvagny-le-Petit	Cottet, Amédée	150
Ferpicloz	Kolly, Denis	131
Formangueires	Barras, Frédéric	59
Givisiez	Boccard, Hubert	326
Granges-Paccot	Delley, Joseph	339
Grenilles	Clerc, Vincent	137
Grolley	Jaquet, Isidore	423
Illens	Bulliard, François	15
Lentigny	Morel, Lucien	422
Lossy	Barras, Frédéric	185
Lovens	Yerly, Joseph	199
Magnedens	Chassot, Julien	130
Marly-le-Grand	Chenaux, Victor	462
Marly-le-Petit	Brugger, Pierre	119
Matran		305
Montécu	Brulhart, Laurent	70
Montévraz	Bertschy, Joseph	222
Neyruz	Mettraux, Alphonse	601
Nierlet	Schrago, Auguste	127
Noréaz	Crausaz, Isidore	641
Oberried	Thoos, Nicolas	210
Onnens	Chatagny, Isidore	256
Pierrafortscha	Cochard, Isidore	210
Ponthaux	Mottaz, Nicolas	202
Posat	Reynaud, Auguste	77
Posieux	Magnin, Joseph	517
Praroman	Biolley, Ulrich	407
Prez	Chollet, Jules	610
Rossens	Bulliard, François	387
Rueyres-St-Laurent	Page, Henri	248
Sales	Mauron, Fernand	232
Senèdes	Spielmann, Léon	75
Treyvaux	Peiry, Pierre	956
Villars-sur-Glâne	Roubaty, Aimé	1021
Villarlod	Perritaz, Casimir	188
Villarsel-le-Gibloux	Gobet, Robert	188
Villarsel-sur-Marly	Fragnière, Emile	81
Vuisternens-en-Ogoz	Marchon, Joseph	569
Zénauva	Wicht, Louis	93

**District de la Singine (Population 22,030).**

Alterswyl	MM. Bærswyl, Antoine	1598
Bœsingen	Rappo, Jean	1792
Brunisried	Ackermann, Guillaume	429
Chevrilles	Vonlanthen, Martin	649
Dirlaret	Köstinger, Aloys	1204
Guin	Zurkinden, Jean	4159
Heitenried	Æbischer, Pierre	819
Neuhaus	Brugger, Canisius	26
Oberschrot	Piller, Jost	656
Planfayon	Offner, Pierre	1350
Plasselb	Brugger, Canisius	484
St-Antoine	Vonlanthen, Franz	1706
St-Ours	Andrey, Louis	1097
St-Sylvestre	Buntschu, Canisius	663
Tavel	Blanchard, Joseph	1268
Tinterin	Riedo, Guillaume	411
Überstorf	Boschung, François	1629
Wünnenwyl	Perler, Joseph	1827
Zumholz	Delaquis, Joseph	263

**District de la Broye (Population 15,609).**

Aumont	MM. Volery, Placide	484
Autavaux	Marmy, Antonin	147
Bollion	Pillonel, Raymond	128
Bussy	Chassot, Victor	304
Châbles	Devevey, Charles	281
Chandon	Chassot, Hilaire	168
Chapelle	Andrey, Louis	114
Châtillon	Carrard, Jean	140
Cheiry	Torche, Henri	235
Cheyres	Pillonel, André	420
Cugy	Grandgirard, Alphonse	678
Delley	Delley, Paul	315
Domdidier	Dubey, Edouard	1044
Dompierre	Pochon, Jules	564
Estavayer	Butty, Henri	2107
Fétigny	Poux, Tobie	415
Font	Brasey, Joseph	218
Forel	Sansonnens, Joseph	193
Franex	Demierre, Xavier	132
Frasses	Mæendly, Raymond	124
Les Friques	Guerry, Emile	72
Gletterens	Dubey, Arthur	250
Granges-de-Vesin	Mauroux, Louis	142
Léchelles	Ducotterd, Charles	343
Lully	Dubey, Louis	93
Mannens, Grandsivaz	Joye, Antoine	448
Ménières	Moret, Eloi	287
Montagny-la-Ville	Gendre, Pierre	397

Montagny-les-Monts	MM. Curty, Louis	795
Montborget	Losey, Isidore	125
Montbrelloz	Marmy, Louis	193
Montet	Chaney, Joseph	374
Morens	Berchier, Louis	190
Murist,	Bourqui, Charles	289
Nuvilly	Ding, Isidore	332
Portalban	Déjardin, Auguste	159
Praratoud	Thierrin, Ernest	86
Prévondavaux	Bongard, François	114
Rueyres-les-Prés	Cantin, Joseph	207
Russy	Pauchard, Philippe	234
St-Aubin	Ramuz, Jules	648
Seiry	Pillonel, Ernest	157
Sévaz	Losey, Fernand	86
Surpierre	Thierrin, Ernest	220
Vallon	Bächler, Albert	233
Vésin	Ansermet, Philippe	251
Villeneuve	Ballif, Aloys	258
La-Vounaise	Michaud, Clément	123
Vuissens	Emery, Louis	291

**District de la Gruyère (Population 27,257),**

Albeuve	MM. Beaud, Alexis	647
Avry-devant-Pont	Liard, Séraphin	425
Bellegarde	Buchs, Siegfried	848
Botterens	Gillard, Adolphe	223
Broc	Mossu, Louis	2052
Bulle	Despond, Lucien	4329
Cerniat	Meyer, Maxime	751
Charmey	Rime, Raymond	1384
Châtel-sur-Montsalvens	Barras, Alfred	275
Corbières	Blanc, Oswald	218
Crésuz	Ruffieux, Alphonse	157
Echarlens	Pugin, Amédée	481
Enney	Geinoz, Philippe	374
Estavannens	Jacquet, Louis	342
Grandvillard	Currat, François	504
Gruyères	Gremion, Jean	1696
Gumefens	Gauderon, Alphonse	406
Hauteville	Magnin, Alfred	485
Lessoc	Fracheboud, Pierre	298
Marsens	Magnin, François	781
Maules	Paquier, Louis	248
Montbovon,	Pernet, Emile	545
Morlon	Gremaud, Constant	399
Neirivue	Geinoz, Félicien	304
Pâquier (le)	Gillet, Joseph	500
Pont-en-Ogoz	Bertschy, Léon	186
Pont-la-Ville	Tinguely, Louis	365

Riaz	MM. Gremaud, Raymond	748
Roche (la)	Théraulaz, Joseph	993
Romanens	Pittet, Alphonse	313
Rueyres-Trefayes	Ecoffey, Jean	202
Sales	Seydoux, Victor	511
Sorens	Romanens, Honoré	753
Tour-de-Trême (la)	Dupasquier, Emile	1687
Vaulruz	Seydoux, Emile	744
Villarbeney	Gillard, Adolphe	95
Villars-d'Avry		65
Villars-sous-Mont	Ecoffey, Emile	135
Villarvolard	Repond, César	307
Vuadens	Dupasquier, Gust.	1254
Vuippens	Philipona, Firmin	267

**Distriet de la Glâne (Population 14,895).**

Auboranges	MM. Bovet, Hilaire	181
Berlens	Perroud, Joseph	162
Billens	Sugnaux, Victor	379
Bionnens	Vaucher, Louis,	79
Blessens	Surchat, Firmin	162
Chapelle	Auguet, Pierre	117
Châtelard (le)	Delabays, Bernardin	415
Châtonnaye	Gillon, Isidore	381
Chavannes-les-Forts	Dematriz Auguste	320
Chavannes-s.-Orsonnens	Dubey, André	289
Ecasseys (les)	Menoud, Olivier	70
Ecublens	Conus Jules	153
Eschiens	Conus, Jules	73
Esmont	Gavillet, Jules	203
Estévenens	Oberson, Marcel	210
Fuyens	Richoz, Joseph	96
Gillarens	Crausaz, Jules	203
Glânes (les)	Jaquet, Alphonse	102
Grangettes	Pittet, Marcel	203
Hennens	Mugny, François	179
Joux (la)	Menoud, François	410
Lieffrens	Dougoud, Emile	109
Lussy	Jordan, Victor	292
Macconnens	Ayer, Alphonse	186
Magne (la)	Menoud, Joseph	75
Massonnens	Gobet, Alphonse	414
Mézières	Dénervaud, Ernest	414
Middes-Torny-Pittet	Tofel, Pierre	400
Montet	Demierre, Antonin	133
Morlens	Lugrin, Jean	51
Mossel	Monney, François	204
Neirigue (la)	Perroud, Gustave	74
Orsonnens	Chassot, Ant.	458
Prez-vers-Siviriez	Dutoit, Joseph	359

Promasens	MM. Jaccoud, Joseph	239
Romont-Aruffens		2330
Rue	Prélaz, Joseph	426
Saulgy (le)	Conus, Arthur	77
Siviriez	Maillard, Auguste	568
Sommentier	Castella, Auxence	286
Torny-le-Grand		338
Ursy	Deschenaux, Joseph	189
Vauderens	Richoz, Hilaire	296
Villageaux	Conus, Jules	60
Villaraboud,	Mauron, Ernest	306
Villaranon	Mugny, Adrien	102
Villargiroud	Berset, André	261
Villariaz	Monney, Joseph	221
Villarimboud	Curty, Pierre	406
Villarsiviriaux	Berset, Antoine	192
Villaz-St-Pierre	Sallin, Henri	468
Vuarmarens	Conus, Vincent	258
Vuisternens-devant-Romont	Oberson, Jules	355

**Distriet de la Veveyse (Population 8,466).**

Attalens	MM. Savoy, Paul	1107
Besencens	Vial, Joseph	142
Bossonnens	Cottet, Charles	380
Bouloz	Dénervaud, Clément	277
Châtel-St-Denis	Genoud, Oscar	2535
Crêt (le)	Favre, Alfred	460
Fiaugères (les)	Esseiva, Paul	256
Granges	Gabriel, Denis	363
Grattavache	Esseiva, Pierre	173
Pont	Monney, Alphonse	152
Porsel	Dévaud, Joseph	354
Progens	Gobet, Pierre	295
Remaufens	Tâche, Jules	437
Rougève (la)	Maillard, Léon	84
St-Martin	Currat, François	501
Semsaies	Gaudard, Joseph	950

**Distriet du Lac (Population 15,417).**

Agrimoine	MM. Gutknecht, Johann	151
Barberêche	Ræmy, Paul	628
Besingen-le-Petit	Hayoz, Joseph	267
Buchillon	Rentsch, Samuel	153
Champagny	Mœri, Samuel	187
Chandossel	Minnoud, Julien	149
Charmey (Galmitz)	Bula, Alfred	440
Châtel (Bourg)	Burla, Fritz	241
Chiètres		1531
Cordast	Burgy, Edouard	362
Cormérod	Werro, Firmin	188

Cormondes-le-Grand	MM. Heiter, Joseph	487
Cormondes-le-Petit	" "	101
Corsalettes	Singy, Alfred	78
Courgevaux	Wullemmin, David	429
Courlevon	Helfer, Alfred	156
Cournillens	Gendre, Jean	325
Courtaman	Folly, Maurice	213
Courtepin	Jemmely, Victor	329
Courtion	Progin, Antoine	239
Coussiberlé	Helfer, Alfred	79
Cressier	Muller, Ernest	383
Frasses (Freschels)	Kramer, Samuel	290
Guschelmuth-le-Grand	Burgy, Jean	127
Guschelmuth-le-Petit	" "	112
Greng	Steiner, Gottfried	50
Hauteville	Vogel, Frédéric	112
Jentes	Benninger, Jean	215
Liebistorf	Hayoz, Joseph	363
Lourtens	Herren, Friedrich	173
Meyriez	Steiner, Gottfried	217
Misery	Progin, Ernest	307
Monterschu	Heiter, Joseph	115
Montilier	Fasnacht, Samuel	448
Morat	Frioley, Max, Dr	2151
Ormey	Etter, Emile	307
Ried	Gutknecht, Jacob	527
Salvagny	Wieland, Peter	394
Villarepos	Folly, André	284
Vully-le-Bas	Javet, Samuel	1147
Vully-le-Haut		602
Wallenbuch	Siffert, Jakob	60
Wallenried	Castella, Albert	300

Total de la population du canton : 142,369.

## POUVOIR JUDICIAIRE.

### Tribunal cantonal.

Jours de séance : *Lundi, mardi et mercredi.*

- MM. Buclin, Léon, président.  
 Schuh, Rodolphe, vice-président.  
 Vacheron, Max,  
 Weck, Robert.  
 Bourgknecht, Louis,  
 Droux, Paul.  
 Merz, Alfred.  
 Gardian, Marcel, greffier.  
 Brasey, Alfred, greffier adjoint.  
 Spielmann, Félix, expéditionnaire.  
 Oberlin, Joseph, huissier.

## SUPPLÉANTS

- MM. Bise, Emile, receveur, à Fribourg.  
 Philipona, Joseph, président à Châtel.  
 Reichlen, Alfred, juge de paix, à Bulle.  
 Spicher, Franz, président, à Fribourg.  
 Genoud, Oscar, à Châtel.  
 Vonderweid, Aloys, président, à Fribourg.  
 Kælin, Joseph, président, à Estavayer.  
 Delatena, président, à Bulle.  
 Ems, Emile, président, à Morat.  
 Willenegger, Fritz, à Morat.  
 Poffet, Lucien, greffier, à Fribourg.  
 Meyer, Charles, notaire, à Guin.  
 Paguier, Joseph, notaire, à Bulle.

## Tribunaux d'arrondissements.

## I. Tribunal de l'arrondissement judiciaire de la Sarine.

Jours de séance : *Affaires civiles le jeudi*  
*affaires pénales le mercredi.*

- MM. Vonderweid, Aloys, à Fribourg, président.  
 Glasson, Alphonse, à Fribourg, vice-président.  
 Weck, Henri, à Fribourg.  
 Piller, Joseph, à Fribourg.  
 Bersier, Adrien, à Cormagens.  
 Seydoux, Fernand, greffier.

## SUPPLÉANTS

- MM. Biolley, Maxime, à Treyvaux.  
 Comte, Joseph, à Fribourg.  
 Schenker, Emile, à Fribourg.  
 Neuhaus, Xavier, à Fribourg.

## II. Tribunal de l'arrondissement judiciaire de la Singine.

Jours de séance : *Affaires civiles le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> mardi du mois.*  
*affaires pénales le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> mardi du mois.*

- MM. Spicher, Franz, à Fribourg, président.  
 Meyer, Charles, vice-président.  
 Lauper, Christophe, à Plasselb.  
 Anteiно, Jos., à Rohr.  
 Sturny, Joseph, à Saint-Antoine.  
 Meuwly, Augustin, greffier.

## SUPPLÉANTS

- MM. Zbinden, Rodolphe, à Oberschrot.  
 Piller, Jean, caissier, à St-Ours.  
 Grossrieder, Joseph, à Friesenheim.  
 Jendly, Joseph, à Guin.

### III. Tribunal de l'arrondissement judiciaire de la Gruyère.

Jours de séance : *Affaires civiles le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> samedi du mois, affaires pénales le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> samedi du mois.*

- MM. Delatena, Joseph, président.  
 Bovet, Alexandre, à Gruyères, vice-président.  
 Peyraud, Léopold, à Bulle.  
 Rime, Tobie, à Gruyères.  
 Bapst, Xavier, à Pont-la-Ville.  
 Pfulg, Louis, à Bulle, greffier.

#### SUPLÉANTS

- MM. Pasquier, Jean, à Sales.  
 Théraulaz, Allaman, Jean-Joseph, à La Roche.  
 Castella, Ernest, à Bulle.  
 Rime, Auguste, à Charmey.

### IV. Tribunal de l'arrondissement judiciaire du Lac.

Jours de séance : *Affaires civiles le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> vendredi du mois, affaires pénales le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> vendredi du mois.*

- MM. Ems, Emile, président.  
 Leicht, Fritz, à Salvagny, vice-président.  
 Biolley, Victor, à Lugnorre.  
 Folly, Arsène, à Courtaman.  
 Delosea, Fritz, à Morat.  
 Grossrieder, Canisius, greffier.

#### SUPLÉANTS

- MM. Schorro, Aloys, à Liebistorf.  
 Derron, Louis, à Sugiez.  
 Schwab, Gottlieb, à Chiètres.  
 Mulleg, Fritz, à Morat.

### V. Tribunal de l'arrondissement judiciaire de la Glâne.

Jours de séance : *Affaires civiles le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> lundi du mois, affaires pénales le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> lundi du mois.*

- MM. . . . . président.  
 Gobet, Alphonse, à Massonnens, vice-président.  
 Bosson, Antoine, à Ursy.  
 Vaucher, André, à Villariaz.  
 Grand, Charles, notaire, à Romont.  
 Bonjour, Georges, à Romont, greffier.

#### SUPLÉANTS

- MM. Deillon, Ernest, à Vuisternens-dev.-Romont.  
 Chatton, Eugène, à Romont.  
 Jaccoud, Joseph, syndic, à Promasens.  
 Ayer, Emmanuel, à Romont.

**VI. Tribunal de l'arrondissement judiciaire de la Broye.**

Jours de séance : *Affaires civiles le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> vendredi du mois.*  
*affaires pénales le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> vendredi du mois.*

MM. Kælin, Joseph, à Estavayer, président.  
 Catillaz, Louis, à Cugy, vice-président.  
 Dubey, Auguste, à Gletterens.  
 Progin, Eugène, à Léchelles.  
 Vorlet, Elie, Fétigny,  
 Huguet, Edouard, greffier.

**SUPLÉANTS**

MM. Volery, Oswald, à Aumont.  
 Corminbœuf, André, à Domdidier.  
 Marmy, Emile, à Estavayer.  
 Volery, Oswald, à Aumont.

**VII. Tribunal de l'arrondissement judiciaire de la Veveyse.**

Jours de séance : *Affaires civiles le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> mercredi du mois,*  
*affaires pénales le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> mercredi du mois.*

MM. Philippona, Joseph, à Châtel, président.  
 Suchet, Jean, à Semsales, vice-président.  
 Pilloud, Casimir, du Caro, à Châtel.  
 Esseiva, Louis, aux Fiaugères.  
 Cottet, Alphonse, à Bossonnens.  
 Tâche, Jules, à Châtel-St-Denis., greffier (provis.).

**SUPLÉANTS**

MM. Perroud, Louis, à Prayoud.  
 Suard, Alphonse, à Progens.  
 Perroud, Olivier, à Châtel-St-Denis.  
 Savoy, Albert, à Attalens.

**Cour d'assises.****1<sup>er</sup> ressort.**

*Président* MM. Delatena, Jos., à Bulle.  
*Suppléant.* Philipona, Joseph, à Châtel-St-Denis.

**2<sup>me</sup> ressort.**

*Président.* MM. Vonderweid, Aloys, à Fribourg.  
*Suppléant.* Kælin, Joseph, à Estavayer.

**3<sup>me</sup> ressort.**

*Président.* MM. Spicher, Franz, à Fribourg.  
*Suppléant.* D<sup>r</sup> Ems, Emile, à Morat.

**Justices de Paix.****Arrondissement de la Sarine.**

*1<sup>er</sup> cercle. Chef-lieu: Farvagny.*

*Séance le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> mercredi du mois.*

*Juge de paix.* M. Ducrest, Joseph, à Rossens.

**1<sup>er</sup> assesseur** MM. Perritaz, Casimir, à Villarlod.

**2<sup>e</sup>**  
**Suppléants.**

Jollion, Marcel, à Farvagny.  
Page, Henri, à Rueyres-St-Laurent.  
Marchon, Joseph, à Vuisternens-en-Og.  
Gobet, Joseph, à Villarlod.

**Greffier**  
**Huissier.**

**2<sup>e</sup> cercle. Chef-lieu : Prez.**

Séance le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> mardi du mois.

**Juge de paix.** MM. Margueron, Maurice, à Cottens.

**1<sup>er</sup> assesseur.**

**2<sup>e</sup>**

**Suppléants.**

Chatagny, Louis, à Corserey.  
Gobet, François, à Noréaz.  
Buchs, Wendelin, à Nierlet.  
Dafflon, Félicien, à Neiruz.  
Chatagny, Isidore, à Onnens.  
Cuennet, Edouard, à Nierlet.

**Greffier.**  
**Huissier.**

**3<sup>e</sup> cercle. Chef-lieu : Belfaux.**

Séance le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> lundi du mois.

**Juge de paix.** MM. Jaquet, Isidore, à Grolley.

**1<sup>er</sup> assesseur**

**2<sup>e</sup>**

**Suppléants.**

Chatton, Etienne, à La-Corbaz.  
Roubaty, Aimé, synd., à Vill.-s.-Glâne.  
Despond, Adrien, dép., à Corminboeuf.  
Barras, Frédéric, à Lossy.  
Bossy, Louis, à Autafond.

**Greffier.**  
**Huissier.**

**4<sup>e</sup> cercle. Chef-lieu : Fribourg.**

Séances du juge de paix : *lundi matin ; de la justice de paix  
vendredi matin pour affaires pupillaires ; vendredi après  
midi pour affaires civiles.*

**Juge de paix.** MM. Buman, Henri, à Fribourg.

**1<sup>er</sup> assesseur.**

**2<sup>e</sup>**

**Suppléants.**

Kolly, Louis, à Fribourg  
Schneuwly, Joseph, »  
Esseiva, Pierre, à Fribourg.

**Greffier.**  
**Huissiers.**

Blanc, Paul, à Fribourg.  
Savoy, Jean, à Fribourg.  
Poffet, Célestin, à Granges-Paccot.

**5<sup>e</sup> cercle. Chef-lieu : Le Mouret.**

Séance du juge de paix : *le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> mardi du mois du 1<sup>er</sup>  
mai au 1<sup>er</sup> octobre, et le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>me</sup> mardi du mois du 1<sup>er</sup>  
octobre au 1<sup>er</sup> mai.*

Séance de la justice de paix : *le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> mardi du mois.*

**Juge de paix.** MM. Richard, Louis, à Zénauva.

**1<sup>er</sup> assesseur.**

**2<sup>e</sup>**

Gross, Alphonse, à Arconciel.  
Peiry, Pierre-Maxime, à Treyvaux.

**Suppléants.** MM. Bongard, Félix, à Sâles.  
 Biolley, Udalric, député, au Mouret.  
**Greffier.**  
**Huissier.** Schorderet, Pierre, à Montévraz.

### Arrondissement de la Singine.

*1<sup>er</sup> cercle. Chef-lieu : Dirlaret.*

Séances : le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> lundi du mois.

**Juge de paix.** MM. Schwarz, Jean, à Chevilles.  
**1<sup>er</sup> assesseur.** Lauper, Jean-Jacques, à Plasselb.  
**2<sup>e</sup> »** Tinguely, Edouard, à Dirlaret.  
**Suppléants.** Offner, Pierre, à Planfayon.  
 Jelk, Jean, à St-Sylvestre.  
**Greffier.** Bæriswyl, Aloys, à Alterswyl.  
**Huissier.** Vaucher, Joseph. Ziegelhaus, prov.

*2<sup>e</sup> cercle. Chef-lieu : Tavel*

Séances : le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> jeudi du mois.

**Juge de paix.** MM. Vogelsang, Joseph, à Alterswyl.  
**1<sup>er</sup> assesseur.**  
**2<sup>e</sup> »** Blanchard, Joseph, à Tavel.  
**Suppléants.** Jenny, Jacques, Niedermonten.  
 Aebischer, Pierre, Selgiswil, Heitenr.  
**Greffier.** Meyer, Charles, à Guin.  
**Huissiers.** Vaucher, Joseph, à Alterswyl.  
 Schuwey, Pierre, à Tavel.

*3<sup>e</sup> cercle. Chef-lieu : Schmillen.*

Séances : le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> mercredi du mois.

**Juge de paix.** MM. Rappo, Jean, à Bœsingen.  
**1<sup>er</sup> assesseur.** Boschung, François, à Ueberstorf.  
**2<sup>e</sup> »** Perler, Joseph, à Wünnenwyl.  
**Suppléants.** Roggo, Jean, à Buntels.  
 Roggo, Pius, à Fillistorf.  
**Greffier.** Zurkinden, Arnold, à Guin.  
**Huissier.** Jungo, Pierre, à Lanthen.

### Arrondissement de la Gruyère.

*1<sup>er</sup> cercle. Chef-lieu : Gruyères.*

Séances : le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> vendredi du mois.

**Juge de paix.** MM.  
**1<sup>er</sup> assesseur.** Morand, Louis, au Pâquier.  
**2<sup>e</sup> »** Geinoz, Clément, à Enney.  
**Suppléants.** Murith, Auguste, à Gruyères.  
 Jaquet, Constant, à Estavannens.  
**Greffier.** Mossu, Louis, à Broc.  
**Huissier.**

2<sup>e</sup> cercle. Chef-lieu : Charmey.Séances : le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> lundi du mois.

Juge de paix. MM. Charrière, Louis, à Cerniat.  
 1<sup>er</sup> assesseur. Cottier, Joseph, à Charmey.  
 2<sup>e</sup> » Meyer, Maxime, à Cerniat.  
 Suppléants. Chapaley, François, à Charmey.  
 Overney, Calybite, à Charmey.  
 Ruffieux, Cyprien, à la Tour-de-Trême.  
 Greffier.  
 Huissier.

3<sup>e</sup> cercle. Chef-lieu : Bulle.Séances : le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> lundi du mois.

Juge de paix. MM. Monnard, Alfred, à Bulle  
 1<sup>er</sup> assesseur. Gremaud, Léon, à Riaz.  
 2<sup>e</sup> » Grandjean, Alexandre, à Morlon.  
 Suppléants. Perroud, Jules, à Bulle.  
 Dupasquier, Louis, à La Tour-de-Tr.  
 Greffier.  
 Huissiers.

Brulhart, Louis, à Bulle.

4<sup>e</sup> cercle. Chef-lieu : VuippensSéances : le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> mercredi du mois.

Juge de paix. MM. Philipona, Firmin, à Vuippens.  
 1<sup>er</sup> assesseur. Gremaud, Joseph, à Echarlens.  
 2<sup>e</sup> » Romanens, Emile, à Sorens.  
 Suppléants. Dupré, Martin, à Gumefens.  
 Dévaud, Pierre, à Marsens.  
 Romanens, François, à Sorens.  
 Greffier.  
 Huissier.

5<sup>e</sup> cercle. Chef-lieu : La Roche.Séances : le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> mardi du mois.

Juge de paix. MM. Brodard, Joseph, à La Roche.  
 1<sup>er</sup> assesseur. Repond, Joseph, à Villarvolard.  
 2<sup>e</sup> » Ruffieux, Célestin, à Corbières.  
 Suppléants. Rigolet, Simon, à Pont-la-Ville.  
 Schouwey, Joseph, forest., à Hauteville.  
 Brodard, Joseph, à La Roche.  
 Greffier.  
 Huissier.

6<sup>e</sup> cercle. Chef-lieu : Vaulruz.Séances : le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> mercredi du mois

Juge de paix. MM. Moret, Louis, à Vuadens.  
 1<sup>er</sup> assesseur. Seydoux, Louis, à Sâles.  
 2<sup>e</sup> assesseur. Pittet, Alphonse, à Romanens.  
 Suppléants. Chollet, Placide, à Vaulruz.  
 Monney, Alphonse, à Rueyres-Treyf.  
 Chollet, Léon, à Vaulruz.  
 Greffier.  
 Huissier.

7<sup>e</sup> cercle. *Chef-lieu : Albeuve.*Séances : le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> mardi du mois

*Juge de paix.* MM. Beaud, Isidore, à Albeuve.  
 1<sup>er</sup> *assesseur.* Fracheboud, Pierre, à Lessoc.  
 2<sup>e</sup> » Geinoz, Félicien, à Neirivue.  
*Suppléants.* Gillet, Louis, à Montbovon.  
 Borcard, Marc, à Grandvillard.  
*Greffier.* Ecoffey, Emile, à Villars-sous-Mont.  
*Huissier.*

## Arrondissement du Lac.

1<sup>er</sup> cercle. *Chef lieu : Cournillens.*Séances : le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> mardi du mois.

*Juge de paix.* MM. Bise, Adolphe, à Cressier.  
 1<sup>er</sup> *assesseur.* Audergon, Louis, à Misery.  
 2<sup>e</sup> » Folly, Adolphe, à Villarepos.  
*Suppléants.* Werro, Alphonse, à Cormérod.  
 Progin, Antoine, à Courtion.  
 Berset, Louis, à Cormérod.  
*Greffier* Minguely, Jules, à Cournillens.  
*Huissier.*

2<sup>e</sup> cercle. *Chef-lieu : Morat.*Séances : le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> jeudi du mois.

*Juge de paix.* MM. Benninger, Pierre, à Salvagny.  
 1<sup>er</sup> *assesseur.* Mæder, Jacob, à Lourtens.  
 2<sup>e</sup> » Merz-Riesenmey, Edouard, à Châtel.  
*Suppléants.* Herren, Fritz, à Lourtens.  
 Liniger, Edouard, à Courlevon.  
*Greffier.* Fehr, Gustave, à Morat.  
*Huissiers.* Vogt, Gottlieb, à Morat.  
 Poncet, Albert, à Morat.

3<sup>e</sup> cercle : *Chef-lieu : Chiètres.*Séances : le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> samedi du mois.

*Juge de paix.* MM. Mæder, Joh., à Agrimoine.  
 1<sup>er</sup> *assesseur.* Gutknecht, Jean, à Chiètres.  
 2<sup>e</sup> *assesseur* Etter, Emile, à Ormey.  
*Suppléants.* Kaltenrieder, Jacob, à Chiètres.  
 Lehmann, Samuel, syndic, à Buchillon.  
*Greffier.* Kramer, Gottlieb, à Freschels.  
*Huissier.* Schwab, Frédéric, à Chiètres.

4<sup>e</sup> cercle. *Chef-lieu : Praz.*Séances : le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> samedi du mois.

*Juge de paix.* MM. Gassner, Jules, à Motier.  
 1<sup>er</sup> *assesseur.* Risold-Vacheron, Jean, à Praz.  
 2<sup>e</sup> » Javet, Jules, à Môtier.

**Suppléants.** MM. Javet, Samuel, au Vas-Bully.  
Guillot, Henri, à Nant.  
**Greffier.** Biolley, Victor, secr. com., Haut-Vully.  
**Huissier.** Guillod, Jules, à Sugiez.

*5<sup>e</sup> cercle. Chef-lieu : Cormondes.*

*Séances : le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> lundi du mois.*

**Juge de paix.** MM. Schorro, Rodolphe, à Liebistorf.  
**1<sup>er</sup> assesseur.** Weber, Benoit, à Barberèche.  
**2<sup>e</sup> »** Haas, Pierre, à Monterschu.  
**Suppléants.** Burgy, Edouard, à Cordast.  
Egger, Jean, à Guschelmuth.  
**Greffier.** Perler, Joseph, à Cormondes.  
**Huissier.** Folly, Arsène, à Courtaman.

**Arrondissement de la Broye.**

*1<sup>er</sup> cercle. Chef-lieu : Dompierre.*

*Séances : le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> mardi du mois.*

**Juge de paix.** MM. Ducry, Julien, à Dompierre.  
**1<sup>er</sup> assesseur.** Chardonnens, André, à Domdidier.  
**2<sup>e</sup> »** Collomb, Georges, à Portalban.  
**Suppléants.** Joye, Pierre, à Mannens.  
Curty, Louis, à Cousset.  
**Greffier.** Pochon, Louis, à Dompierre.  
**Huissiers.** Cagnard, Lucien, à Vallon.

*2<sup>e</sup> cercle. Chef-lieu : Estavayer.*

*Séances : le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> samedi du mois.*

**Juge de paix.** MM. Bovet, Baptiste, à Estavayer.  
**1<sup>er</sup> assesseur.** Liardet, Auguste, à Font  
**2<sup>e</sup> »** Jemmely, Henri, à Estavayer.  
**Suppléants.** Chassot, Victor, à Bussy.  
Bise, Hippolyte, à Bollion.  
**Greffier.** Holz, Georges, à Estavayer.  
**Huissiers.** Balaman, Joseph, »  
Cantin, Auguste »

*3<sup>e</sup> cercle. Chef-lieu : Cugy.*

*Séances : le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> lundi du mois.*

**Juge de paix.** MM. Moret, Eloi, à Ménières.  
**1<sup>er</sup> assesseur.** Bersier, Amédée, à Cugy.  
**2<sup>e</sup> »** Broye, Donat, à Nuvilly.  
**Suppléants.** Volery, Placide, à Aumont.  
Losey, Alfred, à La-Vounaise.  
**Greffier.** Chuard, Gustave, à Nuvilly.  
**Huissier.** Berchier, Max, à Cugy.

**4<sup>e</sup> cercle. Chef-lieu : Surpierre.**Séances : le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> samedi du mois.

**Juge de paix.** MM. Fasel, Alphonse, à Vuissens.  
**1<sup>er</sup> assesseur** Andrey, Cyprien, à Coumin.  
**2<sup>e</sup> »** Torche, Amédée, à Cheiry.  
**Suppléants.** Thierrin, Louis, à Surpierre.  
 Noël, Joseph, à Vuissens.  
**Greffier.** Dessarzin, Xavier, à Vuissens.  
**Huissier.** Catillaz, Eugène, à Chapelle.

**Arrondissement de la Glâne.****1<sup>er</sup> cercle. Chef-lieu : Villaz-St-Pierre.**Séances : le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> mercredi du mois.

**Juge de paix.** MM. Sallin, André, à Villaz-St Pierre.  
**1<sup>er</sup> assesseur.** Berset, André, Villargiroud.  
**2<sup>e</sup> »** Jordan, Victor, à Lussy.  
**Suppléants.** Gilton, Henri, à Châtonnaye.  
 Sallin, Pierre, à Villaz-St-Pierre.  
**Greffier.** Dévaud, Emile, à Fuyens.  
**Huissier.**

**2<sup>e</sup> cercle. Chef-lieu : Romont.**Séance du juge de paix : le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> samedi, à 2 h. de l'après-midi, et les séances de la justice de paix, affaires civiles et pupillaires, les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> samedis de chaque mois.

**Juge de paix.** MM. Conus, Théodore, à Siviriez.  
**1<sup>er</sup> assesseur.** Menoud, Félicien, à La-Joux.  
**2<sup>e</sup> »** Delabays, Bernardin, Châtelard.  
**Suppléants.** Menoud, Jos., caissier, Vuist.-d.-Rom.  
 Margueron, Edouard, à Romont.  
**Greffier,** Bosson, Charles, notaire, à Romont.  
**Huissier.** Jæger, Adrien, à Romont.

**3<sup>e</sup> cercle. Chef-lieu : Rue.**Séance du Juge de paix : le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> jeudi du 1<sup>er</sup> juin au 1<sup>er</sup> octobre ; 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudi du 1<sup>er</sup> octobre au 1<sup>er</sup> juin : justice de paix le 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudi du mois.

**Juge de paix.** MM. Richoz, Louis, à Vauderens.  
**1<sup>er</sup> assesseur.** Dutoit, Joseph, à Prez-vers-Siviriez.  
**2<sup>e</sup> »** Perriard, Pierre, à Blessens.  
**Suppléants.** Perriard, Charles, à Rue.  
 Gavillet, Jules, à Esmonts.  
**Greffier.** Conus, Louis, à Rue.  
**Huissier.** Prélaz, Joseph, à Rue.

**Arrondissement de la Veveyse.****1<sup>er</sup> cercle. Chef-lieu : Semsales.**Séances : le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> vendredi du mois.**Juge de paix.** MM. Grand, Jean, à Semsales.

**1<sup>er</sup> assesseur.** MM. Molleyre, Joseph, à St-Martin.  
**2<sup>me</sup> »** Currat, Alexandre, au Crêt.  
**Suppléants.** Dévaud, Nicolas, à Porsel.  
 Suard, Amédée, à Progens.  
**Greffier.** Grivet, Albert, à Semsales.  
**Huissier.** Robin, Emile, à Semsales.

*2<sup>e</sup> cercle. Chef-lieu : Châtel-St-Denis.*

Séance du Juge de paix : le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> samedi du mois ;  
 justice de paix : le 2<sup>e</sup> et le 4<sup>e</sup> samedi matin.

**Juge de paix.** MM. Savoy, Amédée, à Châtel-St-Denis.  
**1<sup>er</sup> assesseur.** Villard, Célestin, à Châtel.  
**2<sup>e</sup> »** Vauthey, Denis, à Remaufens.  
**Suppléants.** Monnard, Raymond, à Attalens.  
 Cottet, Charles, à Bossonnens.  
**Greffier.** Tâche, Jules, à Châtel-St-Denis.  
**Huissiers.** Chaperon, Auguste, à Châtel.  
 Millasson, Oscar, à Châtel.

## COMMUNE DE FRIBOURG

**Conseil communal nommé le 10 mars 1918.**

MM. Weck, Romain, syndic-président.  
 Folly, Fritz, vice-président.  
 Brulhart, Jean, conseiller.  
 Nouveau, Victor, »  
 Schwab, Adrien, »  
 Gross, Emile, »  
 Weissenbach, Louis, »  
 Michel, Ernest, »  
 Brohy, Jules, »

### Secrétariat communal

MM. Piller, Joseph, secrétaire de ville.  
 Hartmann, Edmond, secrétaire-adjoint.  
 Fornerod, Paul, huissier communal.

### Bureau de recensement

M. Schoenenweid, Jules, préposé.

### Commission des finances

MM. Weck, Romain, président.  
 Gross, Emile.  
 Michel, Ernest.

### Employés.

Reyff, Bertrand, chef de service.  
 Hartmann, Ludovic, caissier.

MM. Chassot, Fernand, aide-caissier.  
 Bächler, Jean, secrétaire de l'impôt.  
 Schacher, Jean, comptable.  
 Jordan, Paul, expéditionnaire.

**Inspecteur des forêts communales**

M. Gendre Pierre.

**Commission des écoles**

MM. Weissenbach, Louis, président.  
 Nouveau, Victor, vice-président.  
 Brasey, Gustave, Rév. Chanoine.  
 Conus, Jules, Rév.-chanoine-curé.  
 Delaspre, Louis, imprimeur.  
 Lampert, Ulrich, D<sup>r</sup> professeur.  
 Bornet, Jean, Rév. curé de ville.  
 Broillet, Frédéric, architecte.  
 Esseiva, Max, négociant.  
 Hug, Albert, directeur.  
 Bonifazi, Alexandre, D<sup>r</sup>-médecin.  
 Delabays, Victor, professeur.  
 Friedinger, Edouard, conseiller général.  
 Nidegger, Jean, chef de service.

**Médecin des écoles**

M. Favre, Charles, D<sup>r</sup> médecin.

**Secrétariat scolaire**

M. Brasey, Louis, secrétaire.  
 M<sup>lle</sup> Nydegger, Joséphine.

**Bureau des fournitures scolaires**

M<sup>lle</sup> Weck, Marie.

**Inspecteurs cantonaux**

MM. D<sup>r</sup> A. Savoy.  
 Schœnenberger, Rd. chanoine.

**Inspectrice cantonale des travaux à l'aiguille**

M<sup>me</sup> Paquier-Richoz, Joséphine.

**Commission d'hygiène scolaire.**

MM. Weissenbach, Louis, président.  
 Nouveau, Victor, conseiller communal.  
 André Savoy, D<sup>r</sup>.  
 Schœnenberger, Rd chanoine.  
 Favre, Charles, docteur, médecin scolaire.  
 Cardinaux, Ferdinand, directeur des travaux.  
 Brasey, Louis, secrétaire scolaire.

**Direction de police**

MM. Michel, Ernest, directeur.  
 Weissenbach, Louis, suppléant.

*Employés.*

- MM. Huber, Henri, secrétaire.  
Bochud, Alexis, sergent-planton.

**Sergents de ville.**

- MM Repond, Laurent.  
Schaller, Félix.  
Jungo, Louis.  
Folly, Joseph.

**Publicateur.**

- M. Bochud, Alexis.

**Affichage.**

- Société générale d'affichage, Genève.  
M, Vonderweid, Léon, rue de Lausanne.

**Hallier**

- M. Progin, Isidore.

**Commissionnaires**

- MM. Wæber, Louis.  
Zurkinden, Pierre.  
Hayoz, Joseph.  
Lauper, Jean-Joseph.

**Contrôle des assurances mobilières**

- MM. Gross, Emile, préposé.  
Nouveau, Victor, suppléant.

**Commission de santé**

- MM. Weissenbach, Louis, président.  
Weck, Paul, D<sup>r</sup> médecin.  
Buman, Edouard, D<sup>r</sup>-médecin.

**Physiciens de ville**

- MM. Perrier, Henri, docteur-médecin.  
Bonifazi, Alexandre,

**Sages-femmes pensionnées**

- M<sup>mes</sup> Vonlanthen, née Page.  
Jendly, Marie.  
Trezzini, Mathilde.  
Piantino, Joséphine.

**Direction des cimetières**

- MM. Schwab, Adrien, directeur.  
Brulhart, Jean, suppléant.

**Surveillants des cimetières**

- MM. Mivelaz, Léopold, Gambach.  
Fasel, François, Saint-Léonard.

### Commission de l'Edilité et du feu

MM. Brulhart, Jean, président  
Weissenbach, Louis.  
Schwab, Adrien.

#### *Employés.*

Cardinaux, Ferdinand, architecte, dir. des trav.  
Chassot, Henri, chef de la voirie.  
Brohy, Léon, surveillant de la police du feu et des  
habitations.  
Sutorius, Joseph, secrétaire.  
Sieber, Vincent, expéditionnaire.

#### Tutelles et curatelles

MM. Gross, Emile, préposé.  
Schwab, Adrien, suppléant.

### Commission de l'impôt

MM. Schwab, Adrien, président.  
Schubel, Otto.  
Zillweger, Joseph.  
Gendre, Théophile ;  
Ochsenbein, Charles.

#### *Employés.*

MM. Bæchler, Jean, secrétaire.

### Service du gaz

#### *A. Commission administrative*

MM. Folly, Fritz, président.  
Brulhart, Jean, vice-président.  
Weissenbach, Louis, conseiller communal.  
Musy, Maurice, professeur.  
Ræmy, Joseph, professeur.  
Lapp, Guillaume, pharmacien.  
Clément, Jules, ingénieur.  
Hartmann, Edmond, secrétaire.

#### *B. Comité directeur.*

MM. Folly, Fritz, président.  
Musy, Maurice, professeur.

#### *C. Personnel.*

MM. Vauthey, Félix, directeur.  
Burgisser, Pierre, chef-comptable.  
Schneuwly, Henri, comptable-encaisseur.

### Commission de la caisse d'épargne

- MM. Brulhart, Jean, président.  
 Schwab, Adrien, suppléant.  
 Gottrau, Philippe, agent d'affaires.  
 Kaiser, Adolphe, comptable.  
 Weck, Hippolyte, banquier.  
 Desbiolles, Aloys, comptable.

#### *Employés*

- Ræmy, Jules, notaire, caissier.  
 Hartmann, Edmond, secrétaire.

### Officiers du corps des sapeurs-pompiers

- MM. Claraz, Fernand, commandant.  
 Gœtschmann, François, capitaine-adjutant.  
 Widder, Joseph, quartier-maître.  
 Weck, Paul, capitaine-médecin.  
 Comte, Louis, capitaine-médecin.  
 Wuillemin, Albert, électricien.  
 Dubey, Arthur, 1<sup>re</sup> compagnie.  
 Wenger, Jean, 2<sup>e</sup> compagnie.  
 Ottoz, Emile, 3<sup>e</sup> compagnie.  
 Schneuwly, Henri, 4<sup>e</sup> compagnie.  
 Schærly, Georges, 5<sup>e</sup> compagnie.  
 Claraz, Henri, lieut. comp. de sauvetage.  
 Zurkinden, Pierre, comm. du corps de sûreté.  
 Lehmann, Jean, ingénieur, adjudant.

### Commission générale des secours

- MM. Weck, Romain, syndic, président.  
 Nouveau, Victor, conseiller communal.  
 Gross, Emile, conseiller communal.  
 Weck, Philippe, rentier.  
 Esseiva, Max, négociant.  
 Perrier, Henri, Dr-médecin.  
 Lehmann, Jean, ingénieur.  
 Desbiolles, Aloyse.  
 Brunisholz, Léon, agent d'assurance.

#### *Employés*

- MM. Gottrau, Georges, receveur.  
 Gendre, Pierre, inspecteur des forêts.  
 Bocard, Henri, administrateur.  
 Bourgknecht, Alphonse, secrétaire.

### Direction de la Régie

- MM. Nouveau, Victor, directeur.  
 Michel, Ernest, suppléant

*Employés*

- MM. Gendre, Pierre, inspecteur des forêts.  
 Reyff, Bertrand, receveur.  
 Delpech, Ignace, commis.  
 Kessler, Jules, commis.  
 Fornerod, Paul, secrétaire.  
 Kessler, Jules, garde-forêts.

**Hôpital des bourgeois**

- MM. Maradan, Jean-Baptiste, aumônier.  
 Clément, Gustave, docteur-chirurgien-opérateur.  
 Weck, Paul, docteur-médecin.  
 Buman, Edouard, docteur-médecin.  
 Boccard, Georges, économe.  
 Boccard, Henri, adm. des vignes et domaines.

**Chambre des pauvres**

- MM. Nouveau, Victor, président.  
 Gross, Emile, suppléant.  
 Bornet, Jean, Rév. chanoine, curé de ville.  
 Schneuwly, Joseph, rentier.  
 Winkler, Edouard, comptable.  
 Nidegger, Jean, comptable.  
 Perrier, Henri, docteur-médecin.  
 Burgisser, Pierre, comptable.  
 Bonifazi, Alexandre, docteur-médecin.  
 Brohy, Jacques, pisciculteur.

*Employés*

- Gendre, Ernest, Econome.  
 Bourgknecht, Alphonse, secrétaire.

**Commission de l'orphelinat**

- MM. Folly, Fritz, conseiller communal président.  
 Brohy, Jules, conseiller communal.  
 Bornet, Jean, Rd. curé.  
 Fragnière, Etienne, imprimeur.  
 Buman, Edouard, docteur-médecin.  
 Gendre, Francis, receveur.  
 Boccard, Henri, administrateur de l'hôpital.  
 Daguet, Léon, directeur.  
 Von der Weid, Marcel, conseiller d'Etat.

*Employés*

- Hug, Albert, directeur.  
 Schneuwly, Henri, caissier.  
 Blanc, Arthur, secrétaire.

### Chambre des Scholarques

- MM. Weck, Romain, syndic, président.  
 Fragnière, Joseph, prof. au Séminaire, v.-président.  
 Bornet, Jean, rév. curé.  
 Bourgné, Louis, juge cantonal.  
 Gottrau, Ernest, notaire.  
 Esseiva, Léon, Révérendissime prévôt.  
 Schorderet, Auguste.

#### *Employé*

Hartmann, Ludovic, secrétaire-caissier.

### Commission du Technicum

- MM. Gross, Emile, conseiller communal, délégué.  
 Nouveau, Victor, conseiller communal, délégué.  
 Weissenbach, Louis, conseiller communal, délégué.

### Commission arbitrale pour la protection des locataires

- MM. Brulhart, délégué communal, président.  
 Weissenbach, Louis, cons. com., délégué suppl.  
 Clément, Joseph, membre.  
 Despond, Emile, membre.  
 Dupraz, Emmanuel, membre.  
 Friedinger, Edouard, membre.  
 Muller, Emile, suppléant.  
 Zurkinden, Pierre, suppléant.  
 Piller, Joseph, secrétaire.

### Société économique et d'utilité publique, fondée en 1813.

#### *Comité*

- MM. Buman, Henri, président.  
 Bise, Emile, premier vice-président.  
 Reichlen, François, second vice-président.  
 Ræmy, Tobie, bibliothécaire.  
 Weck, Henri, trésorier.  
 Poffet, Joseph, secrétaire.

#### *Commission des livres*

- MM. Reichlen, François ; Schorderet, Auguste ; Fragnière  
 Etienne.

## ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT PUBLIC

### CAISSE HYPOTHÉCAIRE

#### Conseil de surveillance

- MM. . . . . président.  
 Chatton, Romain, cons. d'Etat, dir. des finances.  
 Weissenbach, Auguste, censeur.  
 Kæser, Arnold, négociant.  
 Christinaz, Alphonse, négociant.  
 Hertling, Léon, architecte.  
 Deschenaux, Eugène, juge fédéral.  
 Emery, Emile, trésorier d'Etat, censeur.  
 Vonderweid, Marcel, conseiller d'Etat, à Fribourg.  
 Barras, Auguste, député, à Bulle.  
 Nouveau, Victor, conseiller communal, à Fribourg.  
 Schorderet, Auguste.  
 Maillardoz, Albert.  
 Dupraz, Emmanuel, avocat.

#### Direction

- MM. Weck, Romain, directeur.  
 Gottrau, Philippe, administrateur.  
 Glasson, Aloys, administrateur.  
 Gougain, Pierre, caissier.  
 Blancpain, Paul, administrateur suppléant.  
 Bossy, Charles, administrateur suppléant.

#### Employés

- Desbiolles, Aloys, 1<sup>er</sup> comptable.  
 Kaiser, Charles, 2<sup>e</sup> comptable.  
 Sauser, Antonin, correspondant.  
 Blanc, Henri, 1<sup>er</sup> expéditionnaire.  
 Sterroz, Léon, 2<sup>e</sup> expéditionnaire.

### BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG

#### Direction.

- MM. Erne, Benjamin, directeur ; Bulet, sous-directeur.

#### Commission de Banque.

- MM. Dagnet, Léon, président ; Gendre, Francis ; Weissenbach, Auguste ; Buclin, Léon, juge cantonal, suppléant.

### Conseil d'administration.

- MM. Daguët, Léon, adm.-délégué de la Fabrique d'engrais chimiques, président.  
 Chatton, Romain, directeur des finances, Frib., vice-président.  
 Boschung, Franz, conseiller national, Ueberstorf.  
 Buclin, Léon, juge cantonal.  
 Cailler, Alexandre, conseiller national, à Broc.  
 Diesbach, Roger, 1<sup>er</sup>-colonel, à Fribourg.  
 Dinichert, Constant, à Montilier.  
 Gobet, Alphonse, député, à Massonnens.  
 Morard, Antoine, administrateur, Marsens.  
 Progin, Eugène, député, à Léchelles.  
 Vonderweid, Alôys, président du tribunal de la Sarine, à Fribourg.

### Censeurs.

- MM. Rosset, Alexis, à Prez-vers-Noréaz.  
 Bartsch, Guillaume, avocat, à Fribourg.  
 Bourgknecht, Louis, fils, avocat, à Frib., suppléant.

### Fondés de pouvoirs

- MM. Birbaum, Joseph, à Fribourg, contrôleur.  
 Kramer, Paul, à Fribourg, contrôleur.  
 Kaiser, Adolphe, chef de la comptabilité.  
 Audergon, Jules, caissier des titres.  
 Gremaud, Pierre, chef du service des titres.  
 Zehntner, Emile, chef du service des dépôts.  
 Gottrau, Paul, chef de la correspondance.

### Agences.

- MM. A. Reichlen, à Bulle.  
 Genoud, Oscar, à Châtel-St-Denis.  
 Corminbœuf, Eloi, à Dombidier.  
 Holz, Georges, notaire, à Estavayer.  
 Meyer, Louis, à Morat.  
 F. Donzallaz, à Romont.  
 Zbinden, David, à Tavel.

### ADMINISTRATION DES FONDATIONS DE L'ÉVÊCHÉ.

- M Francis Gendre, rue des Alpes, 7, à Fribourg.

## OFFICIERS D'ÉTAT CIVIL

**SARINE.** Neuhaus, Xavier, à Fribourg. — Pasquier, Joseph, à Villars, sur-Glâne. — Guex, Eloi, à Matran. — Dafflon, Félicien, à Neyraz. — Chavallaz, Pacifique, à Ecuwillens. — Bovet, François, à Autigny. — Chappuis, Joseph, à Lentigny. — Berger, Louis, à Onnens. — Chollet, Jules, à Prez. — Page, Emile, à Grolley. — Limat, Joseph, à Belfaux. — Buliard, Alphonse, à Givisiez. — Wicht, César, à Marly. — Kolly, Alphonse, à Praroman. — Mauron, Joseph, à Ependes. — Kuhn, Antonin, à Arconciel. — Biotley, Max., à Treyvaux. — Descloux, Lucien, à Rossens. — Jolion, Marcel, à Farvagny-le-Grand. — Clerc, Jacques, à Estavayer-le-Gibloux. — Villet, Joseph, à Vuisternens-en-Ogoz. — Jaquat, Eugène, à Ponthaux. — Chataigny, Eugène, à Corserey. — Bæriswyl, Simon, à Bonnefontaine. — Clerc, François, à Corpataux. — Perritaz, Emile, à Villarlod.

**SINGINE.** Aëby, Jean, à Tavel. — Schmutz, Louis, à Guin. — Schneuwly, Nicolas, à Bœsingen. — Brugger, Dominique, à Wunnewyl. — Schmutz, J.-Jos. à Ueberstorf. — Zosso, Stephan, à Heitenried. — Biemann, Robert, à Dirlaret. — Schwartz, Jean, à Chevilles. — Rotzetter, Alphonse, à St-Sylvestre. — Ruffieux, Jean, à Plasselb. — Brugger, Isidore, à Planfayon. — Jenny, Jacob, St-Antoine. — Burry, Pierre, à Alterswyl. — Stritt, Christophe, à St-Ours.

**GRUYÈRE.** Menoud, Louis, à Bulle. — Duding, Michel, à Riaz. — Gremaud, Pierre, à Echarlens. — Philipona, Firmin, à Vuippens. — Villos, Philippe, à Sorens. — Bovigny, Léon, à Avry-devant-Pont. — Rigolet, Simon, à Pont-la-Ville. — Brodard, François, à La-Roche. — Schouwey, Eloi, à Hauteville. — Blanc, Alfred, à Corbières. — Repond, Pierre, à Villardvolland. — Delatena, Edouard, à Botterens. — Ruffieux, Alphonse, à Crésuz. — Meyer, Maxime, à Cerniat. — Rime, Auguste, à Charmey. — Buchs, Siegfried, à Bellegarde. — Mossu, Louis, à Broc. — Rime, Tobie, à Gruyères. — Jaquet, Constant, à Estavannens. — Gillet, Joseph, au Paquier. — Raboud, Henri, à Grandvillard. — Ecoffey, Emile, à Villars-sous-Mont. — Geinoz, Félix, à Neirivue. — Beaud, Isidore, à Albeuve. — Fracheboud, Albert, à Lessoc. — Gillet, Louis, à Montbovon. — Gremaud, Constant, à Morlon. — Ruffieux, Cyprien, à La Tour-de-Trême. — Despond, Pierre, à Vuadens. — Borcard, Philippe, à Vaulruz. — Oberson, Emile, à Sales.

**LAC.** Mesey, Hans, à Morat. — Moccand, Frédéric, à Meyriez. — Gassner, Jules, à Motier. — Etter, Jacob, à Chiètres. — Kûng, Charles, à Buchillon. — Pauchard, François, à Villarepos. — Humbert, Félix, à Courtion. — Folly, Arsène, à Courtaman. — Hayoz, Joseph, à Cormondes. — Bise, Adolphe, à Cressier.

**BROYE.** Bourqui, Antonin, à Estavayer. — Ansermet, Jean, à Montbrelloz. — Dubey, Emile, à Rueyres-les-Prés. — Chassot, Jules, à Bussy. — Grandgirard, A., à Cugy. — Chaney, Joseph, à Montet. — Fontaine, Tertulien, à Fétigny. — Moret, Eloi, à Ménières. — Broye, Florentin, à Nuvilly. — Burgisser, Célien, à Murist. — Rapo, Lucien, à Cheyres. — Brasey, Isidore, à Font. — Banderet, Jules, syndic, à Lully, officier d'état civil du XIII<sup>e</sup> arrondissement de la Broye. — Thierrin, Placide, à Praratoud. — Fasel, Emile, à Vuissens. — Joye, Louis, à Mannens. — Francey, Pierre, à Montagny. — Frogin, Léon, à Léchelles. — Ducry, Charles, à Dompierre. — Dubey,

Edouard, à Domidier. — Dessibourg, Honoré, à St-Aubin. — Cantin, Louis, à Vallon. — Dubey, Léon, à Gletterens. — Delley, Albert, à Delley. — Vollery, Naziance, à Aumont. — Bise, Hippolyte, à Seiry. — Duc, Eugène, à Forel.

GLANE. Grand, Charles, à Romont. — Péclat, Adrien, à Middel. . . . .  
 . . . . . à Torny-le-Grand. — Vaucher, Paul, Châtonnaye. — Nicolet Jacques, à Villarimboud. — Sallin, Pierre, à Villaz-St-Pierre. — Page, Pierre, à Orsonnens. — Berset, Pierre, à Villarsviriaux. — Gobet, Alphonse, à Massonnens. — Perroud, Alphonse, à Berlens. — Roch, Bernard, au Châtelard. — Python, Louis, à Grangettes. — Oberson, Joseph, à Vuisternens-devant-Romont. — Mauron, Ernest, à Villaraboud. — Demierre, Joseph, à Mézières. — Sugnaux, Cyrille, à Billens. — Conus, Théodore, à Siviriez. — Bosson, Ant., à Ursy. — Conus, François, à Rue. — Pache, Pierre, à Promasens. — Menoud, Félicien, à La-Joux.

VEVEYSE. Cardinaux, Léon, à Châtel-St-Denis. — Savoy, Paul, à Attalens. — Vauthey, Denis, à Rемаufens. — Gaudard, Alphonse, à Semsales. — Mollerey, Joseph, à St-Martin. — Dévaud, Nicolas, à Porsel. — Pfulg, Calibyte, au Crét. — Bochud, Louis, à Progens.

## TAXES POSTALES

### SUISSE

#### Lettres.

- a) *Lettres*, paquets de papiers, papiers d'affaires, petits paquets fermés ou non fermés et sans valeurs déclarées jusqu'à 250 grammes :  
 Rayon local (10 kilom.) affranchies 10 cent. non affranchies 20 cent.  
 Hors du rayon . . . . . 20 > 40 >
- b) Cartes postales simples . . . . . 10 cent.  
 Cartes postales doubles . . . . . 20 >
- c) *Imprimés*, jusqu'à 50 grammes . . . . . 05 cent. } Affranchissement  
 de 50 à 250 grammes . . . . . 10 > } partiel  
 de 250 à 500 > } obligatoire.
- d) *Echantillons de marchandises*, jusqu'à 250 gr. 10 cent.  
 de 250 à 500 grammes . . . . . 20 >

Tous ces envois peuvent être recommandés moyennant une taxe fixe d'inscription de 20 cent.

Pour les envois recommandés de la poste aux lettres, les récépissés sont gratuits et obligatoires.

#### Mandats.

Les mandats sont admis jusqu'à un montant de fr. 1,000. Ils sont soumis aux taxes suivantes :

Jusqu'à fr. 20 . . . . . fr. —>20	de fr. 400 à 500 . . . . . fr. —>70
de fr. 20 à 50 . . . . . > —>25	500 à 600 . . . . . > —>80
> 50 à 100 . . . . . > —>30	> 600 à 700 . . . . . > —>90
> 100 à 200 . . . . . > —>40	> 700 à 800 . . . . . > 1>—
> 200 à 300 . . . . . > —>50	> 800 à 900 . . . . . > 1>10
> 300 à 400 . . . . . > —>60	> 900 à 1000 . . . . . > 1>20

Les mandats télégraphiques sont admis jusqu'à un montant de fr. 1000. Récépissés gratuits.

### Mandats d'encaissement.

Admis jusqu'à un montant de fr. 1.000

Affranchissement : comme pour les lettres recommandées :

Rayon local (10 kil.) 30 cent. Hors rayon 40 cent.

Il est déduit des sommes encaissées la taxe ordinaire des mandats, calculée sur le montant net, plus un droit d'encaissement uniforme de 10 cent.

### Messagerie pour toute la Suisse.

Jusqu'à 500 grammes, affranchis	fr. —>30	} Non affranchis 10 cent. en plus.
de 500 à 2500 »	» —>50	
de 2500 à 5 kilogr.	» —>80	
de 5 à 10 »	» 1>50	
de 10 à 15 »	» 2>—	

La taxe pour les articles excédant 15 kilogrammes est calculée d'après la distance et le poids, avec une surtaxe de 10 cent. pour tout envoi non affranchi.

Pour les colis avec valeur déclarée, il est ajouté, 5 cent. pour 300 fr. de valeur déclarée.

Les remboursements payent, outre la taxe ordinaire, les droits de provision suivants : jusqu'à 10 fr. de remboursement, 15 cent. ; de 10 à 20 fr. 20 cent. ; de 20 à 30 fr., 30 cent. ; de 30 à 40 fr., 40 cent. ; de 40 à 50 fr. 50 cent. ; chaque 10 fr. en sus, 10 cent.

Les remboursements sont admis jusqu'à un maximum de 1000 fr.

Il est perçu un droit de 05 cent. pour les récépissés, qui sur demande sont délivrés aux expéditeurs. Pour les articles de messagerie avec valeur déclarée, le récépissé est gratuit.

### É T R A N G E R \*

*Envois à l'étranger* : Une lettre **AFFRANCHIE** coûte 40 cent. jusqu'à 20 grammes et 20 cent. par 20 grammes en plus. Une lettre **NON-AFFRANCHIE** le double. Pour les lettres **RECOMMANDÉES**, 40 cent. en sus du port ordinaire.

**CARTE-CORRESPONDANCE SIMPLE** pour ces mêmes pays, 10 cent. Double, 20 cent.

**IMPRIMÉS, LIVRES, JOURNAUX, etc.**, 10 cent. par 50 grammes. Poids maximum 2000 grammes.

**ECHANTILLONS**, poids maximum, 350 grammes ; 10 cent. par 50 grammes, mais 20 cent. au minimum. — Dimension maximum 30 centimètres de longueur, 20 de largeur et 10 d'épaisseur.

**MANDATS DE POSTE**, à destination de l'étranger : maximum 1000 fr. ou la somme équivalente en monnaie étrangère.

*Taxes* : a) Pour la Grande-Bretagne et ses colonies, la Finlande, le Canada, les Antilles danoises, le Mexique, par fr. 25=25 cent.

b) Pour les autres pays : Par f. . 50= 25 cent.

Les mandats ne sont pas admis pour quelques pays hors d'Europe.

**Mandats télégraphiques admis pour** :

Allemagne, Belgique, Danemark, Egypte, Espagne, France, Grande-Bretagne, Indes néerlandaises, Italie, Japon, Luxembourg, Norwège, Pays-Bas, Portugal, Salvador, Suède, Tunisie.

### Lettres avec valeur déclarée. \*

Elles sont admises pour quelques pays de l'Europe et pour le Brésil, le Chili, l'Égypte, le Japon, le Cameroun, Chine (certaines villes seulement), colonies danoises, françaises, italiennes, portugaises, Algérie, Inde britannique, Maroc, Tanger, Tripoli-ville, Tunisie : maximum 10000 francs ; pour

\* Pour l'étranger, s'informer préalablement auprès des offices de posta.

Ceylan (maximum fr. 3000); pour les Pays-Bas (maximum fr. 25,000); l'Allemagne, l'Autriche, le Danemark, la Norvège, ne fixent pas de limite. Il en est de même pour les lettres avec valeur à destination de certaines villes de la Chine. Elles sont passibles de la taxe des lettres recommandées et de la taxe à la valeur. Celle-ci est de 30 cent. par 300 fr.

### Recouvrements pour l'étranger. \*

Admis dans l'échange avec les pays suivants : Allemagne, Chili, Danemark, Egypte, France et Algérie, Indes néerlandaises, Italie, y compris l'Erythrée, la Lybie et les bureaux de poste italiens à l'étranger Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Suède, Tunisie).

Maximum 1000 fr.

Taxe : 40 cent. pour les premiers 20 gr., 20 cent. par 20 gr. en sus, plus un droit fixe de 40 cent. Il est déduit du montant encaissé la taxe ordinaire du mandat, plus une provision de 10 cent. par valeur recouvrée.

### Service des chèques et virements postaux.

Toute personne peut se faire ouvrir un compte de chèques à la poste. Dépôt minimum 50 fr., productif d'intérêt (1,8 %). Les virements de sommes, du compte d'un titulaire sur le compte d'un autre titulaire, ne coûtent rien. Les versements payent 5 cent. jusqu'à 20 fr., de 20 à 100 fr. 10 cent., puis 5 cent par 100 fr., les prélèvements au guichet jusqu'à 100 fr. 5 cent., de 100 à 1000 fr. 10 cent., puis par 1000 fr. de plus 5 cent. en sus (10 cent., en plus si la somme doit être remise à domicile). Les taxes sont déduites de l'avoir du compte du titulaire. — Le fonctionnement est très simple. *Un bureau des chèques existe à Fribourg.* Il fournira volontiers tous renseignements désirables. Le service des chèques est d'une grande utilité pour toutes les personnes ayant un cercle d'affaires quelque peu étendu. Il constitue une grande économie de temps et simplifie les opérations de caisse. Ce bureau de chèques offre toute garantie de sûreté.

\* Pour l'étranger, s'informer préalablement auprès des offices de poste.

### Ouverture des bureaux.

Les bureaux de la *Poste* principale et la succursale du Bourg sont ouverts du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre, de 7½ h. du matin à 12 h. 30 et l'après-midi de 13 h. 30 à 18 h. 30, du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars, de 7¾ du matin à 12 h. 30 et l'après-midi, de 13 h. 30 à 18 h. 45. Le samedi, les bureaux se ferment à 5 h. du soir.

Le dimanche et les jours fériés suivants, tous les bureaux restent fermés : Nouvel-An, Epiphanie (6 janvier), Ascension, Fête-Dieu, Assomption (15 août), Toussaint (1<sup>er</sup> novembre), Immaculée Conception (8 décembre) et Noël (25 décembre).

On peut remettre à chaque facteur de messageries (spécialement à ceux utilisant des fourgons attelés) des colis destinés à être expédiés.

Taxes : On prélève par colis jusqu'au poids de 5 kg. 10 ct., au-dessus de 5 kg. jusqu'à 20 kg. 15 ct., au-dessus de 20 kg., 30 centimes.

Moyennant paiement d'une taxe spéciale de 20 cent. par envoi on peut consigner en dehors des heures ordinaires d'ouverture des guichets, même le dimanche et les jours fériés, des articles de messagerie et des objets recommandés de la poste aux lettres sans valeur déclarée et sans remboursement.

Le bureau principal est chargé de recevoir ces envois pendant la fermeture des guichets.

Le bureau principal du *Télégraphe* est ouvert, pendant la semaine, en été, dès 7 heures et en hiver, dès 8 heures du matin à 21 heures du soir ; et la *succursale*, aux mêmes heures que l'office postale.

Le bureau principal est ouvert le dimanche comme les autres jours.

---

# Comptoir d'Escompte de Genève

Fondé en 1855

Genève — Bâle — Lausanne — Zurich — Vevey

Capital : 45 000 000

Réserves : 15 500 000

Location  
de  
coffres-  
forts  
dans  
chambre  
forte

Garde  
de titres  
et d'objets  
précieux



Installations  
modernes  
de la  
maison  
Fichet  
à Paris

## FRIBOURG

Dépôts d'espèces aux meilleures conditions

Comptes-courants à vue

Comptes-courants

avec dénonciation réciproque de 3-6-12 mois

Carnets d'épargne

Obligations nominatives ou au porteur  
avec coupons semestriels, à 2-3-5 ans

Pour tous renseignements s'adresser à la **DIRECTION.**

# Comptoir d'Escompte de Genève

Fondé en 1855

Genève — Bâle — Lausanne — Zurich — Vevey

Capital : 45 000 000

Réserves : 15 500 000

Escompte

Encaissements

Coupons

Gérances  
de  
fortunes  
et d'im-  
meubles



Crédits  
commer-  
ciaux

Ordres  
de bourse

Changes

Chèques  
sur tous  
les pays

## FRIBOURG

*Souscriptions à toutes émissions*

**AGENCES DANS LE CANTON :**

Bulle — Romont — Estavayer — Morat

Châtel-St-Denis — Rue — Le Mouret — Guin

---

## Histoire du rétablissement du gouvernement aristocratique dans le canton de Fribourg

---

*Le titre que l'on vient de lire est celui d'un manuscrit de François Uffleger, conservé aux Archives de l'Etat, et dont on trouvera ci-dessous le texte complet. Il est formé de 16 ½ pages, format ministre, dont les 2 ⅓ dernières sont de la propre main de l'auteur qui l'a signé. Les Archives de l'Etat en possèdent une autre copie, établie pour Alexandre Daguet et annotée par lui. On reproduit ici la copie Uffleger. Mais les nombreuses fautes de grammaire, de style et de ponctuation ont obligé l'éditeur à y apporter les corrections que les règles de la critique des textes modernes autorisent à faire en pareil cas pour rendre le document intelligible. On n'y a pas reproduit les notes marginales de l'auteur qui étaient des renvois aux pièces d'archives dont la classification a changé depuis le temps où il écrivait.*

*Il s'agit donc de la Restauration du patriciat en 1814. Le lecteur trouvera l'exposé général de ces événements et de ceux qui les ont précédés et suivis dans un manuel d'histoire fribourgeoise qui va paraître prochainement. Il y trouvera aussi une bibliographie. Mais je crois utile, par contre, de donner ici une brève notice sur l'auteur et quelques renseignements inédits sur la famille Uffleger.*

*L'auteur de ce récit est Jean-François-Melchior-*

Louis Uffleger, baptisé à Fribourg le 5 avril 1769. François était son nom usuel. Il était fils de François-Pierre, chevalier de St-Louis († le 3 novembre 1807) et de Madeleine, née de Techlermann. Il fut membre du Grand Conseil en 1789, archiviste d'Etat de 1804 à 1814. Il épousa, le 4 février 1799, Agathe-Françoise-Laurette Von der Weid dont il eut sept enfants. Lors de la restauration patricienne, il fut nommé en 1814 lieutenant de gouvernement (c.-à-d. préfet) pour l'arrondissement de Fribourg. Son récit nous rapporte précisément le rôle qu'il joua et les missions dont il fut chargé. Il fut élu l'année suivante, le 19 décembre 1815, membre du Petit Conseil, dans la section dite « Conseil d'appel. »<sup>1</sup> Il conserva ces fonctions jusqu'au changement de régime en 1830 et mourut le 17 juin 1845. Il prit une part brillante au débat sur les capitulations militaires. Le 22 février 1816, il prononça au Grand Conseil un discours resté célèbre contre la capitulation avec la France et la qualifia de « la plus grande faute politique que nous puissions commettre. »<sup>2</sup> Mais le Grand Conseil ne le suivit pas et la capitulation fut conclue.

En 1818, il fut du nombre des partisans du rappel des Jésuites que combattaient les libéraux. On sait que ces derniers eurent le dessous et que le Grand Conseil vota, le 15 septembre, le rappel de la Compagnie.

---

<sup>1</sup> Arch. d'Etat. Protocoll des Grossen Raths 1814-1822, p. 55.

<sup>2</sup> Texte du discours dans le *Schweizerisches Museum* de 1816, pp. 307-328 et dans *Maag. Gesch. der Schweizer Truppen in französischen Dienst während der Restauration und Julirevolution*. (1816-1830) Biel, 1899, pp.755-772. — Sur la discussion au Grand Conseil, voir « Protocoll des G. R. 1814-1822, pp. 92-95.

Notre historien avait encore trois frères : Jean-Pierre-Balthazar, chanoine en 1789, mort à Dissentlis en 1842 ; Joseph, le poète (avec lequel on a parfois confondu l'historien), qui fut membre du Grand Conseil et du Conseil communal de Fribourg, mort à Fribourg en 1842, et dont le Narrateur fribourgeois publia la nécrologie le 4 novembre 1842 ; François-Joseph-Nicolas-Gaspard (1795-1852) qui fut officier au service de France.

L'auteur du récit que l'on publie ici a écrit d'autres travaux. Ce sont : a) Histoire du bouleversement opéré à Fribourg en décembre 1830 (*guerre des bâtons*), qui est publiée sans introduction ni commentaires dans les *Etrennes fribourgeoises*, année 1890, p. 37-45. b) Essai historique, politique et ecclésiastique sur Fribourg, 1832, qui est un manuscrit déposé aux Archives d'Etat, renfermant divers travaux d'histoire fribourgeoise faits d'après les documents. c) Freiburg wie es war oder nicht war, que je n'ai pas pu retrouver, malgré l'indication donnée par M. le professeur Büchi dans sa brochure « Die freiburgische Geschichtsschreibung in neuerer Zeit » (Fribourg, 1905), note 35. Dans ce travail, comme du reste dans certaines pages du précédent, Uffleger entendait réfuter les idées libérales de l'historien Berchtold et contestait que le patriciat eût usurpé le pouvoir. Au sujet de cette dernière étude, le Narrateur fribourgeois écrivait, le 18 novembre 1842, que l'auteur s'était retiré à Constance pour y rédiger son mémoire. Les libéraux du Narrateur en attendaient la publication avec impatience. Ils respectaient les convictions et la science d'Uffleger qu'ils appelaient « un homme profondément initié à notre vieille constitution dont il est pour ainsi dire, l'expression scientifique au

milieu de la génération actuelle.» La lecture des travaux d'Uffleger confirme le jugement du Narrateur. L'auteur, qu'un séjour de dix années aux Archives d'Etat avait familiarisé avec les documents, remontait toujours aux sources. Adversaire convaincu et irréductible du libéralisme et de la démocratie, issu de la Révolution française, il eut pour idéal politique la vieille Suisse d'avant 1798. Mais, comme les hommes de 1815, il la voulait indépendante de l'étranger. Telles sont les idées principales qui ressortent du mémoire que l'on va lire.

Quelques mots, en terminant cette notice, sur la famille Uffleger, aujourd'hui éteinte. Tous les Uffleger de Fribourg descendent de Georges, qui fut reçu « hintersäss » (on dira plus tard « petit bourgeois ») à Fribourg, le 30 avril 1591, en ces termes : « Jörg Uffleger von Nürnberg der Apotheker umb 100 ₰. »<sup>1</sup> Le même fut reçu bourgeois le 25 août 1598. Voici le texte du Grand livre des bourgeois, f<sup>o</sup> 149<sup>r</sup> : « M. Georg Uffleger der Apotheker hat das Burgrecht erkhoufft und uff syn Hus gesetzt so er nüwlich von Herrn Cristoffel Reyffen hussfrouwen, gelegen an der losengassen und reichet bis uff den hindern Spital, stosst an Houptmann Sesingers gelten hus und Wilhelm Brasas erben. Juravit 25 Augusti 1598. » Le manual (n<sup>o</sup> 149) porte à la même date : « Jörg Uffleger umb das Burgrecht lut der Ordnung. »

Le pharmacien Georges Uffleger venait donc de Nuremberg. Les Archives d'Etat de Fribourg se sont adressées, au mois de juillet 1921, au Kreisarchiv de Nuremberg pour avoir quelques renseignements

---

<sup>1</sup> Arch. d'Etat. Livre de bourgeoisie n<sup>o</sup> 6, p. 31. L'inscription est corroborée par le manual du Conseil (n<sup>o</sup> 140) à la même date.

complémentaires, et ses questions ne sont pas restées sans réponse. Les archives bavaraises ont prouvé que cette famille apparaît à Nuremberg en 1468 : Simon Aufleger y est reçu bourgeois à cette date. (Uffleger est la forme dialectale suisse-allemande du nom Aufleger que l'on rencontre seul à Nuremberg.) Quant à Georges, reçu à Fribourg le 30 avril 1591, il renonça le 13 mars de la même année à son droit de cité nurembergeois. Le registre du Conseil de Nuremberg porte en effet : « Jorg Aufleger apotheker hat sein angeerbl burgerrecht aufgesagt, gewonlichen revers geben und ist umb abschied in die losungstuben <sup>1</sup> gewisen worden. »

La cause de son départ est inconnue. Le directeur des Archives de Nuremberg, se basant sur le fait que Georges Aufleger ne figure pas sur les listes de pharmaciens qui pratiquaient leur art à Nuremberg en 1591, se demande s'il n'a pas quitté cette ville parce qu'elle n'admettait qu'un nombre déterminé d'apothicaires ?

Un dernier renseignement, plus précis, concerne les armoiries. Les armoriaux de Nuremberg donnent aux Aufleger à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle des armes à peu près identiques à celles que l'on trouve dans l'armorial fribourgeois du P. Apollinaire Deillon. On sait que ces dernières sont : « d'azur au sauvage naissant au naturel couronné et ceint de feuillage de sinople tenant de sa dextre un lièvre d'or et de sa senestre une massue de même posée sur son épaule. » En gé-

<sup>1</sup> Le mot « losungstube » n'est pas absolument clair. M. Schnürer, prof. à l'Université de Fribourg, croit qu'il s'agit d'une caisse municipale qui percevait des bourgeois des prestations en argent lors de leur départ.

*néral, les armoiries fribourgeoises des Uffleger portent la ceinture de feuillage qui ne figure pas dans les armoiries d'origine nurembergeoise.*<sup>1</sup>

*Telles sont les quelques notes que je voulais ajouter sans avoir la prétention de faire une généalogie de la famille Uffleger. L'histoire de ses origines ne pourrait, du reste, pas être écrite sans avoir recours à diverses archives de Nuremberg. J'ajouterai en terminant que Georges eut un fils nommé Jean, qui fut pharmacien comme son père. Jean eut pour fils Ulrich, qui devint médecin, et fut membre du Grand Conseil en 1666. La famille Uffleger semble donc avoir joui rapidement de la considération de ses nouveaux concitoyens, et fournit, dès lors, à la République des magistrats et des officiers. François, l'historien auquel je laisse maintenant la parole, ne fut certes pas le moins distingué.*

GASTON CASTELLA, prof. à l'Université.

## HISTOIRE DU RÉTABLISSEMENT DU GOUVERNEMENT ARISTOCRATIQUE DANS LE CANTON DE FRIBOURG

Le 2 mars 1798; la division du général français Brune<sup>2</sup> parut aux portes de Fribourg vers une heure du matin, suivie d'une quantité de révolutionnaires de notre canton; les Français jetèrent quelques bou-

<sup>1</sup> Communication de M. Hubert de Vevey. L'auteur saisit l'occasion de remercier de leur obligeance M. T. de Ræmy, archiviste d'Etat, et M. H. de Vevey.

<sup>2</sup> C'était, plus exactement, la brigade Pigeon de la division Brune. (Note de l'éditeur.)

lets dans la ville, et y entrèrent avant midi, après que nos milices eurent pillé l'arsenal et se furent retirées.

Le 3 mars, le général Brune assembla, à 2 heures de l'après-midi, les Deux Cents qui durent remettre leurs pouvoirs à un gouvernement provisoire de 100 membres, dont 50 de l'ancien gouvernement et 50 de la bourgeoisie, qui fut nommé par le général de brigade Pigeon. Il fut installé le 4 mars après une assemblée de la bourgeoisie à l'église des Cordeliers, dans l'après-midi. Ce gouvernement provisoire, dont je fus membre, continua ses fonctions jusqu'au 30 mars 1798.

(On se réfère à l'histoire générale de la Suisse quant à ce qui concerne les détails des événements passés dans ce canton jusqu'en septembre 1802.) Après la prise de Berne, les Bernois et quelques Fribourgeois de la ville et des Anciennes Terres parurent vers les 6 heures du matin, le dimanche 26 septembre 1802, devant les portes de Berne et de Bourguillon ; mais la garnison helvétique, qui faisait un service très vigilant, parvint à les empêcher d'entrer en ville ; une canonnade et fusillade infructueuses eurent lieu, et ils se retirèrent à 4 heures de l'après-midi. Le 3 octobre, les Confédérés, sous le commandement du général Bachmann, de Glaris, mirent en déroute les troupes du gouvernement helvétique commandées par le général Andermatt de Zoug, aux environs de Morat ;<sup>1</sup> celles-ci se retirèrent jusqu'à Lausanne.

Le 5 octobre, la ville de Fribourg fut de nouveau attaquée par les troupes confédérées commandées

---

<sup>1</sup> A Faoug. (Note de l'éditeur.)

par le général Auf der Maur, de Schwitz ; après une canonnade, qui dura peu, elle se rendit, le 6 octobre, à huit heures du matin. Le 7, à 4 heures de l'après-midi, les Deux Cents se rassemblèrent à la Maison de ville, et nommèrent une Commission d'Etat, dont les membres furent : les deux avoyers Werro et Techtermann, les conseillers Boccard et Fégely, le chancelier Ræmy, le commissaire général Gottrau, les maréchaux d'Affry et Castellaz, Jean de Montenach, Pierre Gendre et Augustin Gasser. Ils nommèrent le conseiller Buman pour aller à la Diète de Schwitz ; je fus présenté en concurrence avec lui. M. Jean de Montenach, nommé préfet du canton, me nomma sous-préfet pour la ville et arrondissement de Fribourg et son Lieutenant, le 9 octobre. Le gouvernement français intervint dans les affaires politiques de la Suisse, et le 18 octobre nous finîmes tous nos fonctions ; le gouvernement helvétique fut rétabli.

L'Acte de Médiation parut en 1803, et un nouvel ordre de choses fut établi sous lequel j'ai fait les fonctions de Juge civil et criminel de première instance et d'archiviste d'Etat.

La bataille de Leipzig, des 18, 20 et 21 octobre 1813, qui avait été précédée de la campagne désastreuse de 1812 en Russie, ébranla l'empire de Napoléon et le mina au point que l'Allemagne et la Hollande asservies s'en détachèrent pour se réunir à la coalition de la Russie, de la Suède, de la Prusse, de l'Autriche, etc. Ces forces réunies s'étant avancées jusqu'au Rhin, l'armée autrichienne traversa en décembre 1813 la Suisse pour pénétrer en France par Genève et le Jura ; elles tournèrent la chaîne de forteresses, qui bordent le Rhin et couvrent l'Alsace, etc.

Le ministre autrichien Senft de Pilsach invita le canton de Berne à reprendre ses anciennes formes et constitutions ; Soleure suivit l'exemple.

La proclamation du Petit Conseil du 14 janvier et celle du Grand Conseil du 18 janvier 1814 font connaître comment l'ancien ordre de choses fut rétabli à Fribourg avec l'engagement d'apporter quelques modifications à l'ancienne constitution.

Une commission d'Etat fut nommée : S.E. Werro, S.E. Techtermann, M. le conseiller Fégeli, le chancelier Tobie Rāmi, M. Jean de Montenach, Phillipe Rāmi, Louis de Forel, M. Appenthel, M. le conseiller Weck. Le parti de la noblesse, peiné de perdre la prépondérance qu'il s'était acquise en se réunissant ces dernières années au parti populaire du Grand Conseil, le parti populaire voyant de son côté avec chagrin détruire le système d'égalité introduit par les constitutions dictées par la France et craignant le retour du patriciat, ces deux partis, dis-je, élevèrent des réclamations contre ce qui s'était passé dans l'assemblée du Grand Conseil le 14 janvier et contre le rétablissement de l'ancien ordre de choses. Partout, il y avait plus ou moins de mécontents, surtout dans la petite bourgeoisie de Fribourg, qui par le changement opéré se vit frustrée de son espérance d'être réunie à la grande bourgeoisie, et d'obtenir du coup le patriciat. Cependant, ce ne fut pas à Fribourg, foyer du mécontentement, que l'on manifesta d'abord. Le Conseil de la ville de Morat, plus particulièrement influencé par la noblesse, donna le signal et adressa, non à la Commission d'Etat, mais au Petit Conseil de l'Acte de Médiation une réclamation qui reçut le visa le 22 janvier 1814. Des billets et communi-

cations incendiaires furent répandus dans le pays avec d'autant plus de facilité et de rapidité, que cela se fit par le moyen des membres du Grand Conseil mis de côté et par la classe appartenant à l'ordre judiciaire. Le Conseil communal de Bulle en fit une semblable qui reçut le visa le 29 janvier, dont les termes furent arrêtés le 27, jour de la foire, à la Maison de ville de Bulle et qui fut signée par les commis du Conseil communal et par ceux des communes de la Tour-de-Trême, Mörton, Vuadens, Riaz, Vaulruz, Marsens, Echarlens, Praroman, Broc, Enney, Estavannens, Villars-sous-Mont, Grandvillard, Neirivue, Lessoc, Albeuve et Montbovon. Cependant, cette dernière commune n'avait pas donné de pouvoirs à ses commis désignés, du moins sa délibération n'avait pas été inscrite dans le livre de commune ; plusieurs particuliers signèrent encore pour leur propre compte. Dès lors, cette réclamation, conçue en termes extrêmement forts, fut intitulée réclamation pour le district de Bulle, c'est-à-dire comme cela a été expliqué, pour la réunion des communes composant les quatre quartiers électoraux de Marly, Corbières, Bulle et Gruyères. Cette démarche fut suivie de celle du Conseil communal de Châtel-St-Denis, dont la réclamation reçut le visa le 30 janvier, et enfin par le conseil communal de Romont, dont le visa était du 31 janvier, quoique je tiens pour certain que ce conseil avait déjà résolu sa démarche le 23 janvier, attendu qu'il trouva à propos de modérer les expressions et tournures trop odieuses de sa première pièce.

L'on comprend que, sur ces entrefaites les agitateurs se démenèrent beaucoup. Ce fut au point que

la Commission d'Etat dut faire arrêter, le 30 janvier, l'avocat Castellaz domicilié à Bulle, fils du fameux avocat Castellaz de Gruyères, de 1781. Détenue à la porte des Etangs, il fut interrogé pour la première fois par M. le Conseiller Jean de Montenach, moi, et M. Tobie Gottrau de Pensier ; la seconde fois, par M. Tobie Gottrau et moi. Ses réponses firent connaître l'étendue des démarches qu'on faisait et la force du parti qui s'élevait contre la révolution des 14 et 18 janvier. Il fut donc résolu de m'envoyer à Gruyères en qualité de Commissaire du Gouvernement et M. Nicolas Gady, à Bulle. M. Gady ne fut pas heureux, apparemment parce que les événements n'étaient encore pas mûrs, et quitta Bulle le surlendemain de son arrivée. Arrivé à Gruyères le 3 février, j'eus le bonheur de faire voter par l'assemblée du Conseil communal de la ville de Gruyères du 4 février une adresse de félicitations et d'adhésion au gouvernement ; ainsi qu'une de la commune du Pâquier et du tribunal de première instance de Gruyères, le 7 février.

Le 10 février, je reçus celles de Montbovon, Albeuve, Neirivue, Lessoc, et celles des 4 communes de la vallée de Charmey ; le 12 février, celle d'Enney. Le 6 février, les commis de Broc retirèrent leur adhésion aux réclamations signées à Bulle ; Estavannens avait fait de même. Le 13 février, je revins à Fribourg, après avoir ramené au devoir tout l'arrondissement de Gruyères, sauf le Grandvillard et Villars-sous-Mont et le tribunal du Grandvillard qui furent négligés pour le moment.

Réservé pour la suite de ces affaires, je fus renvoyé, dans la même qualité, à Bulle où j'arrivai le 19 février avec mon beau-frère Philippe Vonderweid.

comme secrétaire. Je fis subir des interrogatoires à MM. Charles, juge de paix, Glasson, médecin, Claude et Hercule Moret, de Vuadens, Alexandre Borcard, du Grandvillard, au greffier Geinoz, de Bulle, et à Jean-Joseph Gobet, de Sorens.

Il est à remarquer que les communes de Vaulruz et de Morlon avaient prévenu mon arrivée à Bulle par un retour volontaire. Les tribunaux de Vuippens et de Vaulruz firent entre mes mains leur soumission au gouvernement. Sorens, qui avait bronché depuis mon arrivée à Bulle, revint dans les 24 heures. Mais le tribunal et le Conseil communal de Bulle, qui ne voulurent pas faire sur le champ leur soumission, furent cassés à l'exception de deux membres qui, dans chacune de ces corporations, adhérèrent au gouvernement.

Voyant qu'il n'y avait point à attendre un retour volontaire, l'exécution militaire fut résolue. On m'envoya la compagnie du pays allemand sous le commandement du capitaine Nicolas Ammann, la compagnie des carabiniers avec le capitaine Nicolas de Reynold, deux hussards avec un char de munitions ; le tout sous le commandement du lieutenant-colonel Girard et de mon beau frère Charles Vonderveid, qui faisait le service d'aide-major. La troupe, arrivée le 26 février, étant en bataille devant la maison de Ville, je fis publier une proclamation. L'exécution militaire fit l'effet prévu : les communes du Grandvillard, Villars sous-Mont, la Tour-de-Trême, Vuadens, Marsens, Echarlens et les membres destitués du Conseil communal de Bulle présentèrent leur soumission dans les vingt-quatre heures.

Je ne dois pas oublier de dire que le tribunal du

Grandvillard fut cassé, à l'exception du juge Musy, que la commune de Praroman fit aussi sa soumission par une adresse à la Commission d'Etat, et que la commune de Riaz présenta son acte de soumission le même matin du 26 février, un peu avant l'arrivée de l'exécution militaire. Le 1<sup>er</sup> mars, je me rendis à Châtel-St-Denis avec les carabiniers et un hussard. Le Conseil communal jugea convenable de ne subir l'exécution militaire qu'un jour ; il fit donc sa soumission le jour-même de mon arrivée ; le tribunal de justice donna aussi son adhésion.

Le 2 mars, je partis pour Romont, où je pris de telles mesures que le Conseil communal m'envoya une députation pour m'annoncer son retour, le désaveu de son exposé et la déclaration écrite de son respect et de sa soumission et fidélité au gouvernement ; il évita par ce moyen l'exécution militaire. Les carabiniers s'en retournèrent directement à Fribourg, et moi, je dus revenir à Bulle le 3 mars pour y finir mes affaires. Le 6 mars, après avoir fait publier une proclamation d'amitié, je revins à Fribourg.

Le Conseil communal de Morat restait à réduire, et j'y fus envoyé le 10 mars avec la compagnie de carabiniers, un officier de hussards et deux hussards. Après avoir paru quatre fois au Conseil de ville, y avoir prononcé l'allocution qui leur annonçait l'exécution militaire et biffé leur délibération du 20 janvier dans le protocole du Conseil, tous les membres prêtèrent, entre mes mains, dans la séance du 16 mars, le serment de fidélité et l'hommage qu'ils prêtaient autrefois entre les mains de l'avoyer de Morat. Le 17 mars, je fus de retour à Fribourg. (N.-B. — Le lac était encore entièrement gelé.)

De son côté, le Grand Conseil décida, dans sa séance du 7 mars 1814, que le Grand Conseil serait composé pour les trois quarts de patriciens, et pour le quart de représentants des villes et de la campagne ; il décréta en même temps l'ouverture du patriciat. Dans ses séances des 4 et 5 avril, il fixa le nombre des membres du Grand Conseil à 144 et prescrivit les conditions d'éligibilité au Grand Conseil. Le complètement du Grand Conseil se fit dans les séances des 10, 11, 12 et 13 mai et celui du Petit Conseil, fixé à 28 membres, dans les séances des 4 et 5 juillet ; ensuite de quoi le Petit Conseil décréta, le 11 juillet, la dissolution du Petit Conseil de l'Acte de Médiation. Quant à la Constitution, elle fut décrétée dans les assemblées du Grand Conseil des 4, 5, 6, 7, 9 et 10 mai 1814. Ce fut en vain que la Diète de Zurich voulut que les constitutions cantonales fussent reconnues par la Diète avant d'être admises à être déposées dans les archives de la Confédération. Nos députés s'y opposèrent avec un tel succès que l'on fit abstraction de cette reconnaissance dans le nouveau Pacte fédéral.

Les ministres plénipotentiaires des Puissances alliées ne furent pas plus heureux dans leurs tentatives. Notre Constitution fut, à la vérité, communiquée confidentiellement à M. le baron de Schraut, ministre d'Autriche, mais l'on finit par en refuser la communication officielle, quels que furent les moyens qu'employèrent M. le comte Capod'Istria, ministre plénipotentiaire de Russie et M. Stratford Canning, ministre plénipotentiaire britannique. Leur voyage à Fribourg fut inutile et notre Constitution fut reçue par la Diète en septembre. On ne put pas parvenir

à y faire apporter des changements au congrès de Vienne, où la Harpe, Rengger et la bande révolutionnaire, soutenue par l'empereur de Russie, intriguèrent puissamment contre Fribourg, Berne, Soleure et Lucerne, etc. Notre gouvernement est redevable à M. le conseiller Philippe Rämi, qui a dressé presque tous les projets relatifs à notre Constitution et les lois organiques. M. le chancelier Appenthel, qui fut le secrétaire de la Commission d'Etat, a mis la dernière main aux rédactions les plus importantes.

Les Alliés avançant sur le Rhin avaient envoyé à la Diète de Zurich, en décembre 1813, M. de Lebzelter et le comte Capod'Istria, qui tinrent une conduite et un langage problématiques : ils insinuaient des changements sans s'expliquer.

Cette Diète, composée des députés des autorités de l'Acte de Médiation, tenait essentiellement aux principes de cet acte, à l'égalité des droits politiques, à tous les principes révolutionnaires, etc. Les nouveaux cantons tenaient à leur indépendance et à l'intégrité de leur territoire. La Diète proclama d'abord la neutralité ; mais elle ne fut pas respectée : les Alliés n'en traversèrent pas moins la Suisse. Ensuite, le 29 décembre, les députés des anciens cantons — excepté Berne, qui avait déjà fait sa révolution et mis de côté les autorités de l'Acte de Médiation — s'assemblèrent, le matin, à l'exclusion des 6 nouveaux cantons, mais prirent sur eux de les faire assister à leur séance de l'après-midi et de les associer à l'ancienne Confédération. Nos députés à cette Diète étaient M. l'avoyer de Diesbach et M. le conseiller Jos. Fégeli de la Couronne. Cette journée, malheureuse pour l'honneur de la Suisse et pour la cause de la

justice, est devenue la base de la transaction tracée par le Congrès de Vienne et fut dictée par l'empereur Alexandre, à l'instigation de son favori La Harpe. Fribourg, de son côté, après avoir fait sa révolution les 14 et 18 janvier, rappela de Zurich ses députés MM. l'Avoyer de Diesbach et le conseiller Joseph Fégely et fit scission avec Berne et Soleure, en sorte que ces trois cantons furent longtemps sans avoir de députés à la Diète de Zurich. On fit en mars un essai de réunion des anciens cantons à Lucerne, où les députés des cantons d'Uri, Schwitz, Unterwald, Lucerne, Berne, Zug, Fribourg et Soleure parurent, laissant les députés des cantons de Zurich, Glaris, Bâle, Schaffhouse et Appenzell à Zurich, avec les six nouveaux cantons. Mais on parvint à débaucher le député d'Uri, le landschreiber Lusser, ce qui entraîna la défection de Lucerne et la dissolution de cette conférence où M. le Conseiller Jean de Montenach représenta Fribourg.

Vaincus par les instances pressantes de tous les cantons qui se réunirent de nouveau à Zurich et surtout par celles des ministres étrangers qui s'y trouvaient, Berne, Fribourg et Soleure se décidèrent enfin à y envoyer leurs députés. M. le conseiller et ancien commissaire général Tobie de Buman et moi fûmes nommés députés et y arrivâmes les derniers, savoir le 6 avril 1814, jour où l'on discuta le nouveau Pacte fédéral que les cantons présents avaient préparé en janvier et février.

Il y avait à cette diète les ambassadeurs suivants : M. de Lebzelter pour l'Autriche, qui fut remplacé par M. le baron de Schraut, M. le comte Capo d'Istria pour la Russie, M. le baron de Chambrier pour la

Prusse, M. Van der Høeven pour le Prince de Hollande, M. le chevalier Simonetti pour Naples, M. d'Olry pour le roi de Bavière, M. de Kaufmann pour le roi de Wurtemberg, M. Stratford Canning vint ensuite représenter le roi d'Angleterre et M. de Talleyrand, le roi de France. Mgr. de Testaferrata, nonce à Lucerne, y fit aussi une courte apparition.

M. le conseiller de Buman ayant quitté la Diète le dernier jour de mai, j'y restai seul jusqu'à la mi-juillet, où M. le conseiller Jean de Montenach vint pour renforcer la députation de Fribourg.

On discuta trois fois le Pacte fédéral et l'on fut sur le point de renouveler la scission avec l'avantage d'avoir réuni la moitié des cantons, c'est-à-dire Uri, Schwitz, Unterwald, Berne, Lucerne, Zoug, Glaris, Fribourg, Soleure et Appenzell catholique. On convint du Pacte fédéral dans les conférences particulières et on le prit *ad ratificandum*. La Diète fut donc suspendue pour le moment et, le 21 août, nous fûmes de retour à Fribourg. Presque toutes les députations acceptèrent en septembre le Pacte fédéral. Le seul obstacle à la réunion était un article additionnel relatif aux prétentions territoriales. Les anciens cantons voulaient qu'on soumit à un arbitrage les prétentions territoriales ; les 6 nouveaux cantons ne voulaient point se soumettre à cet arbitrage et tenaient avec opiniâtreté à conserver la plus absolue intégrité. M. le conseiller de Montenach, M. Tobie Gottrau de Pensier retournèrent à la Diète et M. le conseiller de Gasser remplaça M. de Montenach lorsqu'il fut envoyé à Vienne. La Diète resta assemblée.

Enfin arriva la transaction, que le Congrès de Vienne proposait aux cantons suisses, datée des 15 et 20 mars

1815 ; elle fut successivement acceptée par tous les cantons. Cette transaction mit fin aux prétentions territoriales, en ce qu'elle déclarait l'intégrité des cantons. On apaisa Berne en lui adjoignant en indemnité la presque totalité de l'Evêché de Bâle, sur lequel il n'avait point de droit, pour éviter de lui rendre ce qui lui appartenait légitimement. Le Pacte fédéral fut juré solennellement le 7 août 1815 par tous les cantons, sauf Unterwalden nid dem Wald, qui ne s'exécuta que le 30 dit.

En attendant, les cantons de Vaud et d'Argovie faisaient tous leurs efforts pour soulever le peuple des cantons de Berne, de Fribourg et de Soleure ; les Argoviens réussirent même à opérer deux levées de boucliers à Soleure, et les Vaudois furent sur le point de faire réussir un soulèvement dans les environs de Thoune. Mais ils furent moins heureux à l'égard du canton de Fribourg. Nonobstant leurs libelles incendiaires, leurs menées sourdes appuyées par les insinuations de quelques ministres, ils ne purent pas parvenir à le troubler, quoiqu'ils y eussent un certain nombre de partisans secrets qui avaient à cœur l'égalité des droits politiques et qui ne pouvaient digérer le rétablissement du Patriciat. Ils ne purent donc parvenir qu'à opérer une réunion de quelques individus dans Fribourg même. Ils envoyèrent en août 1814 une députation à Lausanne pour y recevoir des directions et, en septembre, leurs députés, M. Joseph de Praroman, ancien conseiller, Blanc et l'avocat Chappuis se rendirent à Zurich, où ils invoquèrent le secours des ambassadeurs étrangers, pour parvenir à modifier la nouvelle Constitution dans le sens de leurs principes. François Duc, l'un des prin-

principaux membres de cette réunion dont les papiers furent saisis à Berne, fut arrêté et interrogé par moi, comme lieutenant de Gouvernement ; et dès que les trois députés des mécontents parurent à Morgenthal, ils y furent arrêtés par la gendarmerie de Berne et conduits à Fribourg, nonobstant le sauf-conduit que M. de Schraut leur avait donné. Son intervention ne put empêcher qu'on ne fit leur procès, ainsi que celui de leurs consorts — les deux frères Wicky, M. Guillaume d'Affry, M. Joseph Kolly, ancien conseiller d'appel, M. Monnard, chirurgien, Fournier, avocat, Michel Beaud, ancien conseiller, Combaz et Christou Vonlanthen — et qu'on ne les jugeât en décembre 1814, à diverses peines qu'ils ont subies.

La Suisse envoya, en septembre 1814, ses députés au Congrès de Vienne : M. de Reinhard, bourgmestre de Zurich, M. Jean de Montenach, conseiller d'Etat, de Fribourg et Wieland, bourgmestre de Bâle. <sup>1</sup> M. de Montenach y fit honneur à notre canton, il y fut notre soutien ; c'est à lui qu'on est redevable de la révolution du 14 janvier 1814 dont il a été l'âme et le ressort principal. <sup>2</sup>

Le 14 janvier 1814, pendant la première séance du Grand Conseil, que la révolution de 1798 avait dissout, la compagnie d'Etat, la première compagnie du premier contingent et la compagnie des carabinières étaient sous les armes. M. le général Nicolas de Gady fut chargé de les haranguer et elles prêtèrent serment, sans nulle difficulté, à l'ancien gouver-

---

<sup>1</sup> La copie porte la date erronée : en octobre 1815. (Note de l'éditeur.)

<sup>2</sup> A partir de cet endroit, la copie est entièrement de la main de l'auteur. (Note de l'éditeur.)

nement qu'on venait de rétablir. Le gouvernement de l'Acte de Médiation, dont les Gruyériens, réunis à la noblesse étaient l'âme, avaient tout fait pour entraver M. Nicolas Gady, qui était capitaine général des troupes du canton, lorsqu'il faisait son possible pour mettre le militaire sur un bon pied. Il ne put parvenir qu'à exercer le premier contingent, les carabiniers et les hussards. Ce parti parvint à le forcer, par les dégoûts et les contradictions dont il l'abreuva, à lui faire donner sa démission ; il fut remplacé par M. le capitaine Ignace Lanther, auquel on donna le titre d'inspecteur général. Le corps franc, que M. Gady avait établi, fut supprimé et remplacé par la compagnie d'Etat.<sup>1</sup> On avait même en vue d'ouvrir la ville, en remplaçant les ponts-levis de la porte de Romont et de Morat par des voûtes, qui rendent les portes d'un accès facile ; on en voulait faire autant aux trois autres portes. Et lorsqu'il fut décidé d'établir le cimetière de la ville près de la chapelle de St-Pierre, les partisans du système populaire parlaient déjà de faire baisser les remparts pour aérer cette place<sup>2</sup>.

Dans l'espace de 18 mois, le nouveau gouvernement rétablit le militaire au point que Fribourg fournit, en 1815, à la Confédération, 3 bataillons d'infanterie, une compagnie de carabiniers, une d'artillerie

---

<sup>1</sup> Etablie par décret du 16 décembre 1803 et réorganisée le 7 juin 1832. (N. de l'éditeur.)

<sup>2</sup> Le cimetière fut transféré de St Nicolas près de la chapelle de St Pierre en 1825, bien que l'on ait commencé à y faire des sépultures dès 1816. On cessa d'y enterrer en 1852 et il fut annulé en 1872. La chapelle de St Pierre fut démolie en 1876. (N. de l'éditeur.)

et 30 hussards, qui furent sous tous les rapports l'élite des troupes de la Confédération. M. Charles Von der Weid contribua le plus à mettre notre infanterie sur un bon pied, comme M. Gady l'avait fait sous l'Acte de Médiation. Son frère, M. Philippe Von der Weid fut de même l'âme de la commission militaire, qui mit de l'ordre et établit de l'économie dans l'administration de cette partie. — Fribourg fournit, en outre, beaucoup d'officiers de distinction dans la campagne de 1815 : M. Castella de Berlens, major-général de l'armée de la Confédération, M. Nicolas de Gady et Charles d'Affry, généraux de division, M. François Chollet, chef de la 1<sup>re</sup> division d'artillerie, M. Girard, colonel de la Confédération ; aucun canton n'a fourni autant d'officiers supérieurs.

Le 26<sup>e</sup> février 1815, Napoléon Bonaparte, rappelé en France par le parti révolutionnaire, s'embarqua avec 700 hommes et vint débarquer dans le golfe de Juan près du port de Cannes en Provence et se dirigea sur Grenoble où les troupes qu'on lui opposa se réunirent à lui. Avec ce renfort il entra à Lyon, le 10 mars, et arriva le 20 mars, au soir, à Paris, sans obstacle, et sans qu'il ait été tiré un coup de fusil ; le même matin, Louis XVIII avait quitté Paris. Les 4 régiments suisses furent les seuls qui ne se soumi-  
rent pas à Bonaparte et peu de Suisses quittèrent leurs drapeaux pour s'attacher à lui ; ces régiments furent donc de suite licenciés et renvoyés en Suisse.

Le Congrès de Vienne prit à cet égard <sup>1</sup> sa résolution les 13 et 25 mars, 11 avril et 12 mai. On con-

---

<sup>1</sup> C'est-à dire au sujet du retour de Napoléon. (N. de l'éditeur.)

nait le résultat de la nouvelle lutte qui eut lieu entre les Alliés et Bonaparte.

Le Congrès, trouvant qu'il était temps de mettre un terme aux dissensions de la Suisse, inscrivit au protocole, le 15 mars, sa déclaration relative aux affaires de la Suisse, qui fut signée le 20 du même mois ; un article secret de la Paix de Paris de 1814 l'avait autorisé à intervenir dans nos dissensions.

Nonobstant que le premier article de la transaction proposée fût entièrement à l'avantage des six cantons créés par l'acte de Médiation, — que l'empereur Alexandre de Russie ne protégeait qu'en la seule considération de son favori La Harpe — qu'il prononçât l'intégrité de ces cantons (que la politique de Bonaparte s'était plu à agrandir et rendre forts, en dépouillant et en affaiblissant les anciens cantons et qu'il adoptât pour base cette convention du 29 décembre 1813, cet ouvrage des députés de l'Acte de Médiation, — objet d'horreur pour les anciens Suisses et les anciens cantons, tache ineffaçable dans l'histoire de la Suisse, l'acte d'aveu et d'approbation du brigandage exercé par le gouvernement révolutionnaire de la France à l'égard de plusieurs gouvernements légitimes de la Suisse, en un mot la sanction de la révolution de 1798 et de l'acte tyrannique de 1803, — cette transaction fut ratifiée par le Grand Conseil de notre canton le 20 avril, ainsi que par les autres cantons de la Suisse, uniquement par crainte de la crise, que devait produire le retour de Bonaparte en France. Mais pour ce qui concerne l'amnistie<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Il s'agit de l'amnistie que les puissances « désiraient » par l'art. 9 de la déclaration de Vienne du 20 mars 1815 « pour consolider de plus en plus le repos de la Suisse. » (N. de l'éditeur.)

notre Grand Conseil ne l'accorda que sous les réserves et précautions, que sa dignité et les circonstances commandaient. — L'Allemagne hâta de même la conclusion de son traité de réunion, qui fut conclu le 9 juin.

Par note du 6 mai, les ambassadeurs des Alliés proposèrent à la Diète de Zurich d'accéder à la coalition contre Bonaparte. La Diète y répondit le 12 et conclut le 20 une convention en sept articles, qui fut ratifiée le 30 du même mois par l'État de Fribourg comme par les autres cantons.

Enfin, le 7 août 1815, la Diète jura le Pacte fédéral, ce que Unterwald d'en bas ne fit que le 30 août.

Quant aux transactions qui eurent lieu entre le Canton de Genève et le roi de Sardaigne, il n'en sera point fait mention, comme n'intéressant point le Canton de Fribourg.

*J. Fr. Uffleger, Lt. de gouvernement.*

---

### **La mort d'un vieux soldat fribourgeois.**

*Le Narrateur fribourgeois* du 31 janvier 1843 raconte les derniers moments d'un vieux soldat de l'Empire, *Joseph Monney*, chevalier de la Légion d'honneur, décédé à Vaulruz, le 22 janvier 1843. Cinq minutes avant sa mort le médecin, désirant connaître l'état de son malade, lui dit : « Eh ! bien, Monsieur le chevalier, les ennemis sont là ! » « Pas tant d'affaires, répartit le moribond, nous sommes aussi là ! » Ce brave fut enterré à Sâles et ses compatriotes lui rendirent spontanément les derniers honneurs militaires sous la conduite d'un ancien sous-officier de la garde.

G. C.

---



## Le Millénaire Romontois

---

Dimanche, 22 mai dernier, prenait fin la série des représentations données au charmant casino de Romont pour célébrer le millième anniversaire de la fondation de la cité glanoise.

L'idée de la pièce du millénaire romontois qui a fait accourir les foules au Casino de Romont a surgi d'une manière assez inattendue, nous dit son auteur, dans la *Revue des familles*.

La commune de Romont avait décidé en 1919 la construction du Casino. Les sociétés de la ville de leur côté l'avaient assuré d'une assez forte participation financière. Le Casino était quasi achevé en mai 1920. M. Dumas l'architecte, avait réalisé un petit chef d'œuvre. Il manquait les décors. C'est alors qu'on fit appel au peintre Jean Thoos. Ce jeune fribourgeois élève du décorateur Paquereau avait travaillé pour les grandes scènes parisiennes, et arrivait précédé d'une réputation d'artiste hors pair.

En mai 1920, M. Thoos se mettait au travail. En quelques mois il avait brossé douze décors, merveilleux de couleurs et de composition. L'idée vint alors à l'auteur de « Au fil du Temps » d'écrire un court scénario qui servirait à la présentation des décors exécutés. Le public de Romont devait seul être appelé à la représentation.

Ce projet, accueilli favorablement, prit en cours de réalisation une ampleur inattendue. On s'aperçut que cette année même commémorait le millième anniversaire de la fondation de la ville. L'auteur remania son travail. Le conseil communal s'intéressa à la chose. Les sociétés locales furent consultées et un comité d'organisation constitué. En automne 1920, le travail commençait. Il a duré tout l'hiver et une partie du printemps. C'est le résultat de longs mois d'effort, que le public a eu sous les yeux. Partout s'est manifestée la bonne volonté la plus complète, l'entrain le plus communicatif. Chacun y est allé de tout son cœur, et si le succès a atteint des proportions presque inattendues, c'est aux autorités communales, aux sociétés, à toute la population de Romont qu'on le doit, mais ce que l'auteur ne dit pas, c'est que le principal artisan du succès a été l'auteur lui-même de la pièce remarquable qu'est *Au fil du Temps*, et qui pendant toute une série de représentations a attiré à Romont un public charmé.

C'est le dimanche 17 avril qu'a eu lieu la journée officielle du millénaire. A cette occasion, la gracieuse cité romontoise avait mis ses atours de fête. Aux tours, aux remparts, aux clochers et aux maisons, les couleurs que nous aimons flottaient joyeusement dans l'azur de fête. Les autorités et les personnages du Comité d'organisation avaient arboré l'air solennel des grands jours. Mais, sous l'apparat officiel, la traditionnelle affabilité romontoise restait fidèle à elle-même, se traduisant en prévenance de tout genre pour ses hôtes d'un jour.

De nombreuses notabilités ont assisté à cette manifestation hautement patriotique, à laquelle la presse a eu l'honneur d'être invitée.

En la collégiale, ornée et toute illuminée, une grande foule se pressait pour prendre part au service solennel qui ouvrait la fête. Une messe avec *Te Deum* fut chantée et un sermon de circonstance prononcé par M. le curé Chatton, un enfant de Romont. Avec émotion et simplicité, le prédicateur engagea ses auditeurs à conserver à leur cité la foi et l'ardeur religieuse, qui furent au travers de ses dix siècles d'existence, son plus beau titre de gloire.

A la sortie de l'église, sur la place, la fanfare donna un concert, puis les invités se rendirent à l'Hôtel de Ville où leur fut servi un excellent repas.

M. le syndic de Romont souhaita la bienvenue à ses hôtes en termes excellents. M. le conseiller d'Etat Chatton apporta le salut du gouvernement fribourgeois. M. le curé de Romont, dans une improvisation pleine de charme, évoqua l'histoire de la ville et conta nombre d'anecdotes gracieuses et amusantes.

Sur les banderolles de certains vitraux de la collégiale on peut lire, dit-il à peu près, ce mot mystérieux F. E. R. T. Les savants se perdent en conjectures sur la signification de ces quatre lettres. Pour nous, elles signifient *felix est regio tua*.

MM. Ayer, président de paroisse et Richard Corboz, président du comité d'organisation et, enfin, M. le conseiller fédéral Musy, prennent la parole. M. Musy, dans une allocution tour à tour grave et enjouée, retrace, lui aussi, l'histoire de la ville millénaire. Il se félicite qu'elle soit fribourgeoise. Il l'engage à demeurer la cité du cœur et de l'hospitalité. Romont peut être fier de son passé, le canton de Fribourg est fier de Romont. Des fêtes comme

celle-ci montrent la vitalité des cités fribourgeoises et le rôle que le canton de Fribourg joue dans la Confédération. A Berne, dit M. Musy, lorsqu'on parle de la Suisse romande, c'est du canton de Vaud qu'on parle et pourtant Fribourg fut suisse bien avant le pays de Vaud. — Cette remarque de M. Musy fut accueillie par de vifs applaudissements.

Elevant alors le ton de son discours, le chef du département des finances proclame qu'il n'y a, pour la Suisse et pour le monde, de salut que dans la pensée chrétienne et il laisse à ses auditeurs cette affirmation comme un viatique.

La représentation de la pièce historique de M. Paul Bondallaz eut lieu dès 14 h. 30 au Casino. La spacieuse salle est toute bruissante de la foule qui s'y installe. Mais voici qu'un grand silence se fait. Sur l'avant scène apparaît Rodolphe II de Bourgogne, fondateur de Romont. C'est le protagoniste de la pièce que l'on voit réapparaître avant chaque tableau, pour commenter en langage prophétique chaque péripétie du drame.

Ces prologues sont écrits en une langue riche, sonore, colorée ; dits par la voix pleine et prenante de M. Pittard (le roi), ils ont produit une grande impression. Dès les premières phrases, l'auditoire a été conquis.

L'œuvre est distribuée en deux parties, comprenant, la première trois et la deuxième quatre tableaux. Les trois tableaux de la première partie se passent à l'âge héroïque de la cité : c'est Pierre d'Illens, chatelain de Romont partant pour la croisade, puis mourant en Terre Sainte. Trois décors représentant : la salle des chevaliers, une clairière

en forêt, une prison sarrazine. La forêt est particulièrement réussie.



Au temps des croisades — Les petites ballerines costumées en feuilles mortes

L'action scénique est soutenue par des chœurs empruntés à MM. Doret et René Morax et que M. Bondallaz a habilement enchassés dans sa pièce.

Au second tableau, le ballet des feuilles mortes, dans la clairière produit un ravissant effet. La mise en scène générale réglée par un régisseur de première force, M. Jaquin de Genève avec le concours de M<sup>me</sup> Gros-Tonioli pour les ballets est parfaite.

La seconde partie nous transporte à cinq siècles plus tard. Dans quatre tableaux, nous assistons au développement d'un drame qui commence en idylle et se dénoue en tragédie. C'est l'histoire des rustiques amours de Simon, le soldat de Naples et de Mariette, de leur court bonheur et de la cruelle destinée de l'héroïne, deux fois victime du service étranger. Le premier tableau se déroule dans un décor napolitain ; c'est une scène de la vie de garnison.

Dans le deuxième tableau nous sommes en pays fribourgeois. Dans une chambre basse donnant sur la campagne, Mariette entretient sa tante de ses espoirs ; l'expérience parle par la bouche de la veuve, elle est une des nombreuses victimes du service étranger, mais Mariette ne s'effraye pas des sinistres pressentiments de la veuve, elle espère fermement le retour de son fiancé. Ici un délicieux petit intermède comique, c'est l'entrée en scène d'un créancier importun, figure d'avare et de faux bonhomme, peinte de main de maître et rendu avec beaucoup de brio. Coup de théâtre, retour de Simon.

Troisième tableau : à la montagne. Le décor est superbe. Le soleil dore les cimes de ses derniers feux. Rencontre de faneurs et de faneuses encadrant Simon et Mariette. Scène tragi-comique du braconnier. Gracieux ballet de sauterelles, annonciateur d'un orage ; les deux fiancés sont restés seuls. La tempête éclate autour d'eux, tableau applaudi avec enthousiasme.

Nous sautons trente années. Le quatrième tableau se passe à Romont, sur la place du Château. Mariette a été heureuse, puis sont venus les jours noirs. Simon est mort et André, le fils unique, a été racolé pour le service étranger. Il est à Paris, dans les Gardes suisses. Or, la révolution gronde dans la grand'ville et Mariette est pleine de sombres pressentiments. Hélas ! ils ne la trompent pas et la nouvelle du massacre du 10 août vient lui apprendre qu'elle n'a plus de fils.

L'auteur a amené la scène tragique à travers des épisodes empruntés à la vie journalière d'une petite cité baillivale. Ainsi, le malheur frappe ses coups au milieu du plus paisible décor et des incidents les plus banals. Le contraste est saisissant et cet acte se déroule au milieu d'un *crescendo* d'émotion qui atteint au degré le plus poignant. Le personnage de Mariette est joué d'une façon supérieure. Le rôle du bailli est tenu, lui aussi, par un acteur excellent.

Quelle est la leçon du drame, d'abord bucolique, puis tragique, dont nous venons de voir les péripéties ? C'est le roi de Bourgogne, c'est la châtelaine Alise, dame blanche du château de Romont, qui vont le dire, dans une scène finale de grand effet : les hommes sont morts fidèles à leur serment, chevaliers de jadis, sous la croix de Savoie, soldats d'aujourd'hui, sous la croix suisse. Fidélité ! Telle est la leçon de ces sacrifices héroïques, nécessaires pour que la patrie vive.

*Au fil du temps* est donc, en même temps qu'une belle œuvre littéraire et scénique, une œuvre d'une haute portée morale. L'auditoire, tour à tour enchanté ou ému par le spectacle qui lui était offert, saisi par

les nobles sentiments dont l'auteur a semé sa pièce, a laissé éclater son admiration par des bravos chaleureux et a acclamé, pour finir, l'auteur et ses principaux collaborateurs et interprètes.

Voilà, résumé brièvement d'après les journaux de l'époque, ce qu'a été le Millénaire romontois. Les spectateurs qui, de Fribourg, s'y sont rendus nombreux n'auront pas manqué de faire un rapprochement. Ils se seront dit : Nous aussi nous avons notre Casino. Il est même établi dans des proportions plus grandioses que le gracieux Casino de Romont. Malheureusement il n'est que sur le papier. Il consiste en une série de très beaux plans qui furent en leur temps exposés à la Grenette et qui aujourd'hui dorment dans des cartons, lesquels cartons se trouvent nous ne savons pas bien en quel lieu. Espérons que nos arrière-neveux arriveront à les rendre à la lumière et à en tirer le parti qui convient à notre capitale.

L. F.

---

Monsieur X. est porteur d'un crâne poli comme un miroir. Dans le vain espoir d'y faire pousser quelques cheveux il essaye toutes les drogues imaginables. La dernière en date lui a provoqué quelques enflures qui l'agacent copieusement et il adresse au vendeur une réclamation fortement motivée.

Par retour du courrier arrive la réponse explicative :

— Mille excuses, Monsieur, nous constatons à l'instant qu'une erreur d'emballage s'est produite dans votre « lotion capillaire ». Il y a eu confusion, il vous a été adressé une « crème » pour le développement de la poitrine. L'erreur va être incessamment réparée.

---

## La nécessité des cours complémentaires

Elle s'affirmera, dit le *Journal de Château d'œx*, par la lecture de cette lettre authentique qui nous est communiquée par un abonné et que nous reproduisons en respectant soigneusement son orthographe et son style. Il s'agit d'une demande en mariage présentée assez humoristiquement ainsi qu'on en jugera.

T. . . ., le 21 marse

Mademoisel

De pui quelqu temt je suis troublé par unne ider qu rien peu chacé de moi. J'ai bien réfléchy a toute sorte et je me désid a vou écrire. Je sui déjà un peti peu vieu mai pa temt è je mennie de resté tout seul comme l ermite. Des joure qui let j'atrape mal a la tête je croi que cet la solitudes qui pèse sur mes cerveles. Je croua que si javais une jolie fame alentour de moi ca iret mieu. Jusque a prézent je crouallait que perssonne me voulais mai j'avais jamais pensé a vous. A force me creuser la tête j'ai trouvé la joli que je voudrait bien avoir pour faire ma popote, C'est poure ca que je vous écri pour vou demander si vou voulés l home. Si vou en voulés l cet moua qui faudra prendre, je voulat déjà écrire hier soir mai ma chèvr voulait fair les cabris et il falais me la veillé, elle a fait l boc roset et noir il est bien bo et il mange bien. Je voudrai bien alé cher voui mai j'ose pas y faudra m'écrire et pui m dire quan je pourat aller je vou mènerae regarder ma petite maizon ele et a moi, ili y aura assez de duvet de regin on aura bon chaut. En atendan une réponse je vous embrace déjà de joi et je vendrai mon cabri pour qu'on aie asez de lait pour les 2.

adièu don.

ETIAINE.



## DANS DE VIEILLES LETTRES

---

Des vieilles lettres intimes qu'on peut dénicher par hasard, une saveur particulière se dégage. Ce n'est pas tout à fait de l'histoire, parce que les faits rapportés n'ont point un caractère authentique ; ce n'est pas absolument de la littérature, parce que les auteurs de pareilles missives laissaient simplement courir leur plume au gré de leur esprit et de leur fantaisie, dans un abandon dénué d'artifice... Ce n'est rien de tout cela, et pourtant, parfois, histoire et littérature y trouvent leur compte, avec en plus, un charme indéfinissable, pareil au sentiment d'une demi-indiscrétion soulevant un voile sur d'anciens secrets ou sur la pensée et le cœur de personnages qui ne sont plus depuis longtemps !...

Telles sont les impressions que j'ai ressenties lorsque, en feuilletant l'énorme correspondance d'Alexandre Daguët — que m'a obligeamment confiée son petit-fils, M. Pierre Farvager — je suis tombé sur les pages délicieuses que je reproduis à l'intention des lecteurs des *Etrennes*. Ce sont des lettres d'une vieille dame, qui touchent à toutes sortes de sujets, mais de façon fort légère, moins dans le but de renseigner leur destinataire que d'entretenir d'aimables relations. Mais si elles n'apportent point de documents importants pour notre histoire, elles contiennent, néanmoins d'amusants détails de la vie fribourgeoise

vers le milieu du XIX<sup>me</sup> siècle, de piquantes anecdotes et même, ça et là quelques notes fort appréciables. Elles sont surtout exquis, spirituelles et fines, et révèlent, dans le gracieux laisser aller de leur style clair, tous les trésors d'une intelligence d'élite.

Celle qui écrivit ces lettres était née au mois d'août de l'année 1781, quelques mois après la révolution de Chenaux, quatrième enfant de Louis de Lalive d'Epinay, auquel nous devons l'édition des premières *Etrennes Fribourgeoises*, parues de 1806 à 1809. Homme de talent, musicien, esprit littéraire, Louis d'Epinay, qu'au temps de son adolescence Diderot et Rousseau avaient surnommé « Le Lettré »<sup>1</sup>, avait reçu une éducation assez curieuse dont il s'est senti toute sa vie. Son père, Denis-Joseph de Lalive de Bellegarde, qui avait ajouté à son nom patronymique le nom de d'Epinay pour se distinguer de ses frères et sœurs, semble s'être occupé davantage de ses plaisirs que de sa famille, laissant ce soin à une épouse aimable et cultivée, laquelle fut l'un des types les plus intéressants des femmes de lettres mondaines du XVIII<sup>me</sup> siècle. Cette M<sup>me</sup> d'Epinay, qui fit installer dans les environs de son château de la Chevrette, près de Montmorreny, l'Ermitage où Jean-Jacques Rousseau vécut près de deux années (1756-1757), qui fut l'amie de Diderot, Duclos, d'Holbach, Grimm, Galiani et des Encyclopédistes notoires, qui a laissé, entres autres, une spirituelle *Correspondance* et de captivants *Mémoires*, et dont Voltaire disait qu'elle était « un aigle dans une cage de gaze », cette M<sup>me</sup> d'Epinay, galante à la fois et imbue d'esprit philosophique, ne pouvait guère

---

<sup>1</sup> Cfr. Rousseau, *Confessions*. (Année 1757.)

constituer un guide bien sûr pour un jeune homme du monde. Et il paraît que l'auteur des *Etrennes* ait gardé surtout de sa prime jeunesse une sorte de culte de l'esprit et des lettres plutôt que des principes bien étayés, auxquels, d'ailleurs, suppléaient les excellentes qualités de son cœur. Son foyer, qu'il fixa définitivement à Fribourg, en épousant, en 1775, une demoiselle de Boccard, était tout imprégné de ces tendances : on y faisait de la musique et de la littérature, on y recevait des poètes et des artistes, on y cultivait volontiers l'art de la conversation et du bel esprit. C'est ainsi, par exemple, que la future correspondante d'A. Daguët, laquelle répondait au prénom de Rosalie, se vit dédier une chanson pour le jour de sa fête, en 1799 alors qu'elle avait dix-huit ans, par un certain rimeur mondain qui faisait alors fureur dans les salons fribourgeois et dont les *Etrennes* ont publié déjà quelques productions <sup>1</sup>, le chevalier de Villars. Voici cette pièce extraite d'un petit livre devenu très rare, intitulé « *Recueil de chansons nouvelles*, composées par M. de V., chevalier de St L. et ancien officier au Régiment de Sonnenberg » :

*En ce jour on rend hommage  
A l'aimable Rosalie ;  
De chacun c'est le langage,  
Elle est vraiment accomplie :  
Esprit, talent, prévenance,  
Tout en elle est séducteur ;  
Son cœur est la bienfaisance }  
Ses vertus font le bonheur. } bis*

---

<sup>1</sup> *Etrennes* 1870, p. 146 et 1873, p. 70.

QUATRIN (sic)

*Si l'on offre un-œillet, faute de rose,  
C'est, dit-on, qu'il est plus éternel ;  
Belle Rosalie, dites-en la cause,  
En vous, tout réunit son pareil !*

Ces pauvres vers ne vaudraient certes pas une citation, s'ils n'avaient, à défaut d'autres, le mérite de souligner les aimables qualités, la grâce et la bonté de cette charmante Rosalie d'Epinay, qui épousa plus tard le juge d'appel Jean Folly, de Villarepos, dont elle avait fait la connaissance au temps où, jeune homme, il remplissait les fonctions de précepteur dans une famille patricienne amie.

Les fils aînés de M<sup>me</sup> Folly-d'Epinay, à peu près contemporains de Daguét, firent partie de la *Société d'Etudes* que celui-ci fonda à Fribourg en 1838, et les relations amicales des jeunes gens entre eux furent l'origine de la sympathie de la vieille dame pour l'historien fribourgeois. Le talent réel, la valeur scientifique et littéraire, la puissance de travail, toutes les promesses qu'elle devinait en ce jeune homme, ne pouvaient lui être indifférents : à l'exemple de sa grand'mère, à laquelle, d'ailleurs, elle ressemblait fort par le caractère et les dons de l'intelligence, M<sup>me</sup> Folly avait un goût prononcé pour les choses de l'esprit et une prédilection pour les gens de lettres. Et Daguét, toujours curieux d'apprendre et avide de relations nouvelles, se garda bien de négliger une sympathie dont il pouvait tirer de précieux renseignements et d'utiles conseils. A cette amitié, nous devons quelques lettres, qui, sans être des chefs d'œuvres, bien sûr, me paraissent de fort gracieux modèles de style épis-

tolaire, et dignes, à ce titre autant que pour les détails qu'elles renferment, d'éveiller l'attention et de retenir l'intérêt. Je les donne telles que je les ai trouvées, n'en retranchant que d'insignifiants passages se rapportant à des choses strictement intimes, et y adjoignant simplement une ou deux notes, destinées à rappeler les événements auxquels il est fait allusion ou à situer dans leur cadre exact ces amusants tableaux de la vie locale...

*Auguste Schorderet.*

I.

*Souhails de fête et récits divers*

Lettre du 19 mars 1844, à Daguet, alors directeur de l'Ecole normale de Porrentruy.

Lorsque vous recevrez ma lettre, les bouquets de St Alexandre seront fanés. Mais, mon cher Monsieur, vous savez que l'amitié résiste au temps et à la rouille, *alle Freundschaft röstet nicht*. Toutes les langues se comprennent pour justifier cet axiome qui date, je crois d'une époque antédiluvienne. C'est sur cette certitude que je fonde mes excuses de venir la dernière vous offrir mes vœux pour votre bonheur et santé. Le meilleur ami de mes enfants et le mien ne doit pas mettre en doute que si les uns fêtent la St Alexandre le 18 mars, nous le chômons toute l'année, mais — *distinguo majorem* — je vous avoue que je pense beaucoup plus à notre cher Alexandre Daguet qu'à son St Patron, et si je ne vous le dis pas plus souvent, c'est par égard pour vos nombreuses occupations.

Comme vous avez, heureusement pour vous, d'autres correspondants que moi, je ne vous parlerai pas de notre politique qui ne vaut pas le diable. Hier, les

militaires qui avaient fait leur service sont venus, par ordre supérieur, *rendre les armes* au Gouvernement qui voudrait bien que cette mesure s'étendit à tous ses subordonnés. Mais le roseau plie sans se rompre, et si la force nous oblige à courber la tête, espérons que la cruche se brisera avant d'être pleine. En attendant, le joug de fer qui nous opprime est bien fâcheux pour mes enfants qui ne peuvent espérer aucun avancement tant qu'il y aura des patriciens à placer....

Louise <sup>1</sup> a souffert de maux de dents affreux ; le docteur Volmar a épuisé toute sa pharmacopée *en sa faveur*, ou plutôt en faveur du pharmacien, sans réussir à la soulager. Enfin hier, poussée à bout par la douleur et répugnant à la clef anglaise du docteur, elle a fait chercher Métrau, *inspecteur du bétail*, qui après une courte *inspection* de la dent gâtée, a fait asseoir Louise sur un tabouret et, lui mettant la tête entre ses jambes comme une bouteille qu'on débouche, il extirpa avec dextérité et presque sans douleur, le corps du délit. Elle put aller à la répétition du concert et de là souper chez Wicky. Malgré un gros rhume qui me tient depuis longtemps, j'allais la rejoindre pour souhaiter la fête au colonel <sup>2</sup>. Je trouvai tout en rumeur. Catherine H... étant entrée dans le cabinet du colonel, le trouva sur son lit, le flanc découvert et quatorze sangsues le suçant à force (mesure de précaution). Ce spectacle inattendu fit sur Catherine une telle impression qu'elle vint tomber sur le canapé et prit une forte attaque de nerfs. Les uns la plainquirent ; j'avoue que je ne fus pas du nombre et que je trouvai beaucoup d'af-

---

<sup>1</sup> Sa fille.

<sup>2</sup> Le colonel Wicky.

fection dans son fait. Qu'est-ce que D... fera d'une femme qui tombe en syncope pour si peu?...

Nous avons jeudi le dernier concert. La musique fait des progrès étonnants à Fribourg ; à mesure que l'harmonie disparaît des cœurs, elle se retrouve pleine et sonore dans les chœurs, et on ne la rencontre qu'à la Grenette. Au concert précédent, Frédéric Vicarino a joué de la clarinette et un jeune Weck du cornet à piston, d'une manière à faire honneur à leur maître Weissmüller ; les demoiselles Müller de la pharmacie ont touché admirablement du piano ; Théodore et Louise<sup>1</sup> ont très bien chanté un duo, aussi la salle a-t-elle fléchi sous le tonnerre d'applaudissements. Une indisposition m'a privée *de voir* ce délicieux assemblage de talents naissants.

Mes enfants vous embrassent tous, mon mari vous dit mille choses ; nous parlons bien souvent de notre cher Daguet, en déplorant les circonstances qui vous ont éloigné de nous et qui vous ont engagé à chercher ailleurs ce que la patrie n'a su vous offrir. Mille salutations de ma part à votre bonne mère qui a sacrifié toutes ses habitudes pour un fils qui s'était toujours sacrifié pour elle. Ici devrait commencer un éloge qui fatiguerait votre modestie, ainsi je le garde pour moi et pour les nombreux amis qui savent vous apprécier. Aussi bien suis-je au bout de mon papier sans être au bout de tout ce que j'aurais encore à vous dire ; mais tout peut se résumer dans une courte phrase. Eternelle amitié et dévouement à l'épreuve du temps et des circonstances ! Sur ce, adieu, cher Monsieur, écrivez-moi bientôt.

Votre affectionnée,

*Folly-Lalive.*

---

<sup>1</sup> Ses enfants.

(*En note*) Connaissez-vous les *Voyages en zigzag* d'un pensionnat, par Töpfer ; ils nous amusent beaucoup.

II.

*Notes sur L. d'Epinaÿ, l'auteur des Etrennes.*

Du 27 février 1845, à Daguët, à Porrentruy.

Vous êtes bien drôle, mon cher Monsieur, de vouloir faire de mon père un homme illustre ; j'ai déjà vu sa biographie dans le *Dictionnaire des Musiciens* ; quoiqu'elle fût entièrement controuvée, c'était sa véritable place. On disait entre autres qu'il avait épousé une D<sup>lle</sup> Curchod du pays de Vaud ; il aura fallu écrire, pour rétablir la balance, que M. Necker s'était marié avec une D<sup>lle</sup> de Bocard, de Fribourg, mais peu importe <sup>1</sup>. Dans le monde littéraire il a acquis plus de *publicité* que de *célébrité* par ses *Etrennes fribourgeoises*. Son père était fermier général fort riche, mais dépensant sa fortune, séparé de sa femme, M<sup>me</sup> d'Epinaÿ, dont Grimm a eu l'infamie de publier les calomnieux mémoires. M<sup>me</sup> d'Epinaÿ, qui était philosophe et agrégée à l'Académie française, voulant donner une éducation libérale à son fils unique, l'envoya chez le premier banquier de Francfort, M. Bettmann, pour apprendre la langue ; mais cette étude convenant peu aux goûts légers du jeune homme, il revint à Paris où il fut successivement capitaine dans les dragons de Schomberg et conseiller au Parlement de Pau en Béarn où sa famille avait des propriétés

---

<sup>1</sup> La femme de Necker était née Curchod, de Crassier (Vaud). Elle eut un salon comme M<sup>me</sup> du Deffand ou M<sup>me</sup> Geoffrin et s'occupait d'œuvres de bienfaisance.

considérables. A l'époque de l'exil des parlements sous Louis XV, il fit un voyage d'agrément en Suisse, et, à Fribourg, présenté par M. d'Affry, colonel des gardes suisses <sup>1</sup>, il fit la connaissance de M<sup>lle</sup> de Bocard, qu'il épousa en 1774 <sup>2</sup>, puis il finit par se fixer à Fribourg où il acheta la bourgeoisie pour lui et ses descendants. Je vous ai dit cela un peu longuement, mon cher Monsieur, vous rognerez le gâchis à votre gré sans me fâcher le moins du monde. Mon père avait l'esprit français, léger et charmant en société, faisant des couplets et des vers agréables sans être un poète, mais à Fribourg et surtout dans le temps qu'il y vivait, ce genre d'esprit était si rare qu'on en a été ébloui ou fasciné, *ad libitum*. Son excellent cœur et ses goûts dispendieux ont diminué sa fortune que son père avait déjà bien altérée. Cette fortune avait procuré à sa famille des alliances magnifiques, telles que les Lachâtre, Molé, etc. Car le comte Molé <sup>3</sup> qui trône et *détrône* actuellement à Paris est le cousin germain de mon père. Mais c'est à vous que je le dis et non au public, qui ne s'en *chaut* pas plus que moi. Mon frère <sup>4</sup> avait

---

<sup>1</sup> Le colonel Louis-Auguste d'Affry avait été le tuteur de M<sup>lle</sup> d'Yclavelles, qui devint M<sup>me</sup> d'Epinaï, la mère de l'éditeur des *Etrennes*.

<sup>2</sup> Cette date est inexacte : le mariage eut lieu en 1775.

<sup>3</sup> Louis-Mathieu de Molé, de l'Académie française, à qui Louis-Philippe confia le soin de former le ministère en 1836 et en 1839. Sous le ministère Molé se conclut le mariage du duc d'Orléans et de la princesse Hélène de Mecklembourg-Schwerin (1837), union dont naquit, en 1838, le comte de Paris.

<sup>4</sup> Pierre-Louis-Nicolas-Joseph-Quirin d'Epinaï, allié de Surbeck, qui fit de sa propriété de Grandfey une ferme modèle et s'occupa d'agronomie. † en 1842.

hérité de l'esprit paternel avec des mœurs épurées et un caractère solide ; maintenant, tout est mort, il ne reste que moi, indigne reliquat de tant de spiritualité.

A propos de mort nous sommes tous consternés de la fin tragique du pauvre Antoine M..., décédé avant-hier à minuit. A 8 heures, il avait mangé une fondue et bu de la bière avec son ami Lachat <sup>1</sup> ; peu après, il prit des coliques et des crampes d'estomac ; on fit chercher le docteur Renevey qui, de concert avec Lachat, décida qu'il fallait le saigner. Le pauvre Antoine leur dit : « Pensez, avant de me saigner, que j'ai une femme et des enfants » ! Ils persistèrent et, à la première goutte de sang, il tomba mort ! Pensez à la situation de cette femme avec sept enfants ! Cela fait frémir ; c'est un vrai assassinat ! Aussi chacun crie : « Tolle, tolle ! sur les deux esculapes, que Molière a si bien désignés en disant : « Saignare, purgare, etc. »

Nous attendons, *l'arme au bras*, la décision de la Diète <sup>2</sup>. C'est par vous que j'apprends les nouvelles intra-muros, car je ne savais rien des exploits du capitaine Spicher <sup>3</sup>, qui ferait mieux de taconner des souliers comme son père, *mon petti* ? dit-on à Porrentruy... Je dévore avidement l'*Union suisse*, le *Narrateur*, la *Gazette de Lausanne* et l'*Helvétie* ; les jours sans journaux me semblent des semaines, mais nous avons des

---

<sup>1</sup> Pharmacien de l'époque.

<sup>2</sup> La Diète, réunie en ce moment était saisie d'une proposition d'expulsion des Jésuites. La majorité se refusa à empiéter sur la souveraineté cantonale, mais le 31 mars de la même année les corps-francs marchèrent sur Lucerne.

<sup>3</sup> Original du Panthéon bolzique sur lequel Daguët aimait à plaisanter.

suppléments, et je retire tant de fruit de ces lectures que souvent à la quatrième gazette, je ne m'aperçois pas que j'ai déjà lu trois fois le même article...

On meurt ici comme des mouches, surtout les vieilles femmes. Gare à moi ! Apparemment que Fribourg étant trop petit pour le théâtre de la guerre, on veut élaguer la place en faisant disparaître les bouches inutiles. Mais il en reste assez d'utiles, sinon pour combattre, du moins pour prier le Dieu des armées d'épargner notre belle patrie. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde, et en offrant mes compliments à la chère épouse ainsi qu'à la bonne mère, je suis, comme toujours, votre toute dévouée

F. L.

### III.

#### *Même sujet, nouveaux détails.*

Du 27 mars 1850, à Daguët, alors directeur de l'École cantonale.

A mon grand regret, je ne puis, Monsieur, vous fournir aucune lumière sur ce que vous désirez savoir, n'ayant pas la moindre souvenance de l'établissement d'un salon vraiment littéraire à Fribourg, ni que mon père en fut le fondateur, par des raisons que je vous donnerai ci-après. Je sais qu'il a été secrétaire pendant nombre d'années de ce qui s'appelait le Salon, et je pense que c'est en cette qualité qu'il a écrit une lettre d'admission au P. Girard<sup>1</sup>. Il se peut que dans le prin-

<sup>1</sup> Le *Salon littéraire* était à l'origine un cercle de lecture. En 1805, il comptait 40 membres ; d'Épinay proposa d'établir quatre places de membres honoraires réservées à des personnes d'un mérite éminent, et le P. Girard fut aussitôt nommé à l'unanimité.

cipe, on ait eu l'intention de s'y occuper de littérature, mais, de même que pour faire un civet il faut prendre un lièvre, pour faire de la science, il faut des savants ; mais alors Girard et Fontaine devaient s'y trouver bien isolés. J'imagine que c'est cette absence d'hommes littéraires qui a fait dégénérer le Salon en lui substituant le titre somptueux et ronflant de *Grrrrrande société* (sic) qu'il porte depuis fort longtemps, car l'imprimeur Louis Schmitt, qui n'est plus un enfant, a été tenu sur les fonts de baptême par mon père comme parrain et la Grande société, marraine. Maintenant le mot *littéraire* s'applique à toutes les réunions, où on n'exige d'autre science que de savoir lire les journaux, témoin le Cercle littéraire du Commerce, dont plusieurs savants font partie, mais qui serait bien moins nombreux si les candidats devaient exhiber des certificats scientifiques.

Je ne sais en vérité pourquoi, Monsieur, vous voulez absolument faire de mon bon père un homme de lettres. Il avait de l'esprit, beaucoup d'esprit, mais tout français, frivole et léger ; il tournait à merveille un bouquet à Chloris, un quatrain, un billet ; son style était agréable. Ce brillant n'avait aucune profondeur, et une courte biographie vous en donnera la preuve. Fils unique d'une mère ardente philosophe, agrégée à l'académie française, elle voulut donner à son fils une éducation d'après ses principes et l'envoya fort jeune à Francfort, dans la maison Bethmann, pour apprendre la banque et le commerce, qu'il n'apprit pas du tout. De retour à Paris, il fut fait conseiller au Parlement de Pau, parce que sa mère avait de grandes propriétés dans la Basse Navarre. Il dut subir le sort de ses collègues dans l'affaire des parlements,

lors de l'histoire du chancelier Maupeou<sup>1</sup>, et fut enfermé au château-trompette<sup>2</sup>, à Bordeaux. Ensuite, quittant la toge, n'ayant aucune notion de jurisprudence, on lui fit avoir une compagnie dans le régiment de Schomberg-Dragons ; il dépensa beaucoup d'argent et il eut la fantaisie d'aller apprendre l'allemand à Berne ; il en apprit tout juste ce qu'il fallait pour commander la compagnie *des Maures* le jour des Rois<sup>3</sup>. A Berne, il se lia avec les viveurs de la haute volée et eut un duel avec un M. d'Erlach. Les lois d'alors sur le duel portaient une année d'exil hors du Canton ; se proposant d'y revenir et voulant cacher ce fait à sa mère, il vint passer son année d'exil à Fribourg, où il fit connaissance de ma mère et l'épousa. Ensuite il acheta la bourgeoisie secrète qui donnait le droit à ses descendants de siéger *sur* la maison de ville avec les *de Helfer, de Stöcklin, de Gendre*, etc. Et voilà comment il s'est implanté à Fribourg, où il fut bien accueilli par sa naissance, sa fortune, son esprit et sa bonté. Il était l'âme des plaisirs. Vous voyez bien, mon cher Monsieur, qu'il a tout effleuré et rien appro-

<sup>1</sup> Le chancelier Maupeou qui, avec le duc d'Aiguillon et l'abbé Terray, forma le fameux triumvirat des dernières années de Louis XV, avait exilé les membres du Parlement pour briser leur opposition. Cette mesure fut étendue à des parlements de province qui avaient protesté. (1771).

<sup>2</sup> Le Château-Trompette était une forte esse construite par Charles VI et agrandie par Vauban au bord de la Garonne. Sa démolition fut décidée en 1785 afin de faire sur ce point une grande place publique (la promenade des Quinconces), mais les travaux de démolition ne furent achevés que vers 1819.

<sup>3</sup> La compagnie du Roi nègre, au jeu des rois. Avant l'invasion française la langue officielle étant l'allemand, ces troupes étaient commandées en allemand.

fondi, n'ayant jamais fait d'études sérieuses et suivies ; ses connaissances étaient fort resserrées et s'il mérite quelque mention biographique, ce ne peut être que dans le dictionnaire des Musiciens où il est déjà tout de son long. S'il existait des biographies du cœur, il y tiendrait une grande place, car je n'en ai jamais connu de meilleur que le sien.

Excusez, Monsieur, mon long verbiage ; j'ai voulu vous prouver ma bonne volonté qui sera toujours de faire ce qui peut vous être agréable. Venez vous asseoir à la table de famille lorsque le règne du jambon remplacera celui du stockfisch. Offrez mes compliments à M<sup>me</sup> Daguët, et croyez-moi, à tout jamais, cher Monsieur, votre bien dévouée. *Folly.*

#### IV.

##### *Aulour du P. Girard et des Jésuites.*

Du 29 mars 1850.

Au moment où j'allais vous écrire pour me récrier sur l'absurdité d'une profanation dont je n'avais jamais entendu parler, un conservateur *avancé* entra chez moi et m'avoua ingénûment qu'il tenait d'une parente de feu M<sup>me</sup> Girard, la mère, qu'elle avait été exhumée, puis r'enterrée et exhumée une seconde fois à l'instigation d'une dame patricienne encore vivante, dévote de profession et riche ; elle a payé cher des sicaires pour commettre cette infamie, renchérissant sur les Vandales des siècles reculés. On n'a pu me dire le nom de cette furie, mais on met le doigt dessus, et si j'avais à la juger, *la Caroline*<sup>1</sup> n'aurait rien d'assez sévère pour sa punition.

<sup>1</sup> Code criminel de Charles-Quint, appliqué chez nous jusque vers le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle.

Je ne me souviens du Père Gaudard <sup>1</sup> que comme un jésuite zélé et fort recherché par les dévotes et les servantes au confessionnal. Vous pourrez ajouter au nombre des adversaires du P. Girard au Grand Conseil les deux frères Gottrau de la Riedera, Müller Berichliay et son fils. Je ne sais que l'avoyer Montenach qui ait parlé en faveur du grand homme, probablement encore l'avoyer Schaller. Je puis vous donner des renseignements *inédits* sur la carrière civile et militaire du général Gady, mais ils seraient trop longs à écrire en ce moment pour moi, pauvre grippée, qui n'est pas sortie de sa chambre depuis quinze jours. D'ailleurs peut-être ne vous sera-t-il pas utile de les connaître tous ; mais venez manger la Pâque avec nous, vous aurez de plus que les apôtres une chaise pour vous asseoir, et nous causerons ; vous prendrez ce qu'il vous faudra de mes renseignements, mais je vous avertis que je suis brouillée avec les dates qui ne sont pas écrites dans mon livre de souvenirs. Bonjour, Monsieur, venez et vous verrez à ma mine que je vous ai dit vrai ; peut-être le plaisir de vous voir l'éclairera-t'il un peu. Votre dévouée. F.

---

<sup>1</sup> L'abbé Gaudard n'était pas Jésuite, mais un ardent promoteur du rappel de l'ordre. Professeur au Collège en 1803 et fougueux adversaire du P. Girard, il fut proposé pour le siège épiscopal en remplacement de Mgr Odet et pour combattre la candidature du P. Girard. Le P. capucin Guisolan fut élu. A la mort de ce dernier, en 1813, les mêmes compétiteurs furent en présence et l'abbé Gaudard fut élu évêque, mais il mourut au moment même de son élection.

V.

*Condoléances sur la mort de M<sup>me</sup> Daquet, mère.*

Du 13 janvier 1852.

C'est à l'œuvre qu'on reconnaît les vrais amis, vieil axiôme que je combats de toutes mes forces et de tout mon cœur ! C'est la pensée qui doit être jugée. Lorsqu'il est besoin d'œuvres et de faits, la confiance n'est plus entière ! C'est par cette raison que ne vous voyant point chez moi à l'occasion du jour de l'an, vous sachant tristement occupé des derniers moments de votre bonne mère, je me suis dit que, toujours bienveillant pour moi, vos vœux tacites étaient plus sincères que ceux dont la bouche ou la plume font tous les frais. En conséquence de ce raisonnement, mieux senti qu'exprimé, vous devez juger de même que si je ne vous ai pas écrit dans ces pénibles circonstances, c'est qu'il m'a semblé que des pâtés d'encre ne sauraient seconder mon cœur ; et j'ai préféré vous laisser deviner ma pensée qui, sans chercher à contrarier les premières larmes dues à la perte douloureuse que vous avez faite, vous exhorte à la regretter pour vous, mais à considérer sa mort comme une délivrance. Je vous en dirai plus à ce sujet lorsque j'aurai le plaisir de vous voir.

Je sais que partout on préconise votre attachement filial et le dévouement de toute votre vie ; même vos adversaires politiques sont forcés de vous rendre cette justice. Je fais de tout mon cœur chorus avec chacun, tout en déplorant que la rareté du sentiment filial en ait fait une vertu. Quoi de plus naturel que de rendre à nos parents ce qu'ils ont fait pour nous ? Une mère surtout, que de soins ! que de veilles ! que de souffrances ! tout cela s'oublie, mais vous, mon cher Mon-

sieur, qui pensez chrétiennement et solidement, vous n'avez jamais perdu de vue ce devoir sacré, l'amour de la famille, si méconnu de la génération actuelle ! On admire, mais, par respect humain, on n'ose imiter !... Je savais bien que si je prenais la plume en main, je ne pourrais arrêter ce bavardage indéchiffrable qui me fait fermer mon secrétaire à double tour par égard pour mes amis ! Que sa réouverture ne soit point un signe de guerre comme le temple de Janus, mais bien un gage de l'amitié ancienne et constante de votre vieille et sincère amie. *Folly-d'Epinay.*

VI.

*Encore L. d'Epinay*<sup>1</sup>.

Du 24 avril 1858. Lettre écrite par une secrétaire à qui M<sup>me</sup> Folly, alors sourde et infirme, dictait sa correspondance.

Mon cher Monsieur, Quoique votre amitié paraisse être en défaut, je fais la part de chacun : d'un côté un puits de science et de l'autre, une vieille femme infirme, deux extrêmes qui ne sauraient se rapprocher ; d'un côté vous semblez vous souvenir de moi, mais ce n'est pas pour mes beaux yeux, d'un autre côté, j'ai le plus grand désir de vous satisfaire, mais cela ne m'est pas possible. Je vous dirai bien, Monsieur, par quel événement mon père est venu s'établir à Fribourg, où il s'est marié, mais je n'ai jamais entendu parler d'aucune

---

<sup>1</sup> On remarquera la persistance de Daguët à la recherche de documents et de renseignements : en 1845, en 1850, en 1858, M<sup>me</sup> Folly répond à la même question. Il y a quelques variantes dans les détails de ces réponses, mais l'ensemble est concordant.

date. Peut-être la trouveriez-vous dans le Dictionnaire des musiciens qui contient une très longue notice biographique sur mon père qu'il avait *modestement* fournie lui-même. Ce n'est pas la famille d'Epinaÿ qui est venue s'établir à Fribourg, mais lui-même tout seul, puisqu'il s'y est marié.

Sa mère, M<sup>me</sup> d'Epinaÿ, qui, comme vous le savez, était auteur et agrégée à l'Académie française et dans l'intimité de tous les philosophes, Diderot, d'Alembert, etc., voulut faire donner à son fils unique une éducation toute libérale. En conséquence, elle l'envoya à Francfort dans la maison Bethmann pour apprendre l'allemand et le commerce. Après un an ou deux, il vint dans une grande maison de commerce à Berne, où il était reçu dans les meilleures sociétés. Ayant eu un duel avec un M. d'Erlach de Villenbank il fut obligé, selon la loi alors existante, de passer une année hors du canton de Berne. Se proposant d'y revenir, il ne voulut pas s'éloigner beaucoup et vint passer le temps de son exil à Fribourg, où il fit la connaissance de ma mère et y resta depuis. Voilà Monsieur, tout ce que je puis vous dire, mais les dates me manquent totalement. Je crois qu'on ne risquerait rien en fixant l'époque de son arrivée à Fribourg aux premières années de 1770, puisque mon frère était né en 1777, mais il avait un frère aîné qui ne vécut pas longtemps<sup>1</sup>. Dans mon état d'infirmité, il me serait impossible de vous en dire autant sans le secours d'une de vos subordonnées qui veut être mon secrétaire<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> L. d'Epinaÿ vint à Fribourg en 1774 ou au début de 1775. Son mariage fut célébré à Givisiez, le 29 mai 1775.

<sup>2</sup> Daguet était alors directeur de l'Ecole secondaire des

J'ai bien du regret que M<sup>me</sup> Daguet choisisse toujours des logements incompatibles avec la faiblesse de mes jambes et une respiration de 77 ans. Je n'aurais pas attendu jusqu'à ce jour pour aller faire connaissance avec la nouvelle novice du chapitre de chanoinesses que vous fondez <sup>1</sup>. J'espère que bientôt vous leur donnerez un aumônier, ou, pour mieux dire, je ne l'espère pas, car ce métier est trop fatigant !

Excusez, Monsieur, la longueur de ma lettre ; ne vous excusez plus de l'abandon où vous me laissez ; nous renouvellerons connaissance dans un lieu où il n'y a ni moustache ni sourde. Veuillez, Monsieur et Madame, croire au sincère attachement de votre toute dévouée

*Folly-d'Épinay.*

---

jeunes filles ; une maîtresse ou une élève servait de secrétaire à M<sup>me</sup> Folly.

<sup>1</sup> Allusion à la naissance d'une fille. Daguet n'eut, en effet, que des filles. Il habitait alors au 3<sup>e</sup> étage de la maison Cuony, rue des Epouses.

---

### C'est un point de vue

A. — Mais, comment peux-tu être assez borné pour te marier ? Est-ce que ta fiancée est jeune ?

B. — Pas précisément.

A. — Est-elle jolie ?

B. — Hé bien, non.

A. — A-t-elle de l'argent ? est-elle intelligente ?

B. — Ni l'un ni l'autre.

A. — Mais, enfin ! enfin ! pourquoi la prend-tu ?

B. — Toutes mes connaissances affirment qu'elle fait supérieurement la salade aux pommes de terre.

---



## UN TÉMOIN IRRÉCUSABLE

---

Des journaux anglais contenaient le récit d'un drame, palpitant en lui-même, mais qui a surexcité l'émotion publique à raison de circonstances exceptionnelles et d'une portée incalculable.

Le mercredi 18 juillet, à onze heures et demie du matin, à Londres, un gentleman effaré hélait des constables et, sans les attendre, entraînait trois ou quatre passants vers une maison dont la porte se trouvait ouverte. Sur leurs pas, les deux constables hélés entrèrent dans la maison, et entendant des éclats de voix au premier étage, gravirent l'escalier qu'ils trouvèrent devant eux. Dans le salon où ils pénétrèrent, ils virent un certain nombre de personnes qui regardaient, frappées de stupeur, le corps d'une jeune femme étendue sur le parquet. Le gentleman semblait désespéré. Il tournait autour du corps, prenait le bras à une des personnes présentes, puis à une autre et disait :

— Regardez ! regardez ! Expliquez-moi cela ! oh ! oh !

Les constables écartèrent les curieux, et l'un d'eux dit :

— Pourquoi ne relevez-vous pas cette femme ? Il faut la secourir.

Mais du doigt, un des spectateurs indiqua la tête de la jeune femme.

— Vous voyez bien qu'il n'y a rien à faire.

A un centimètre au-dessus d'une collerette blanche, toute tachée, on voyait une grosse ligne rouge, de l'épaisseur d'un doigt, formant collier ; et en regardant de près on s'apercevait que le cou était presque complètement tranché et que la tête ne tenait plus aux épaules que par un lambeau de chair. Sur le parquet ciré, s'y distinguant à peine par une couleur plus foncée, un mince ruisseau de sang se dirigeait vers la cheminée, grâce à la pente très sensible du parquet.

Appelé par la rumeur publique, le coroner était arrivé. Il fit transporter le cadavre dans la chambre à coucher où on l'étendit sur un drap blanc, au pied du lit, après l'avoir dévêtu. Le docteur Smith, qui venait d'arriver, requis par le coroner, examina le cadavre et constata que le meurtre avait été commis au moyen d'un couteau très fort et très tranchant, par une main exercée, et que la victime avait dû être surprise, aucune trace de lutte n'existant, ni sur le corps, ni dans la chambre.

Alors, le coroner dit au gentleman :

— Indiquez-nous qui vous êtes, qui est la personne morte et ce que vous savez.

Le gentleman répondit d'une voix hachée par l'émotion :

— Je m'appelle John Johnson, physicien, élève d'Edison. La personne assassinée, est Minnie Fischer, ma femme, un modèle de douceur et de bonté !

— C'est entendu. Qui croyez-vous qui a pu assassiner votre femme, et pourquoi ?

— Pour nous voler, puisque mes meubles sont défoncés et vidés. Comment s'y est pris l'assassin,

je ne le devine point. Ce matin, à huit heures, je suis sorti, comme d'habitude, pour me rendre à mon atelier de physique. En rentrant, à onze heures un quart, voilà ce que j'ai vu. Les portes étaient fermées et sans aucune trace d'effraction. Comment l'assassin s'est-il introduit dans la maison ? Ou ma femme lui a ouvert et alors c'est quelqu'un de notre intimité, car, en mon absence, elle répondait aux inconnus par le guichet, ou l'assassin s'est introduit, à sa suite, dans la maison, lorsqu'elle est rentrée du marché, car elle a fait le marché, ses provisions sont sur la table de la cuisine, avec un pot de confitures qu'elle m'avait dit vouloir acheter. Pauvre Minnie !

Il voulut se jeter sur le corps de sa femme. On le retint.

Le coroner et les constables fouillèrent tout l'appartement, à la recherche de quelque indice laissé par l'assassin ; mais ils ne découvrirent rien, ni arme, ni objet d'aucune sorte. Ils constatèrent seulement que l'assassin s'était lavé les mains à la cuisine.

Après une heure de recherches infructueuses, le coroner dit :

— Voilà une affaire qu'il sera difficile d'éclaircir.

Il allait se retirer, lorsqu'il avisa sur une table, dans le salon où le cadavre avait été trouvé, une grande plaque métallique qui, par des fils également métalliques, était rattachée à deux vases placés à terre, au pied de la table, évidemment des piles électriques.

— Qu'est-ce que cela ? demanda le coroner.

— Un phonographe ou un phonogramme, comme il vous plaira. C'est un appareil destiné à recueillir

les paroles prononcées dans la chambre où on l'installe et à les répéter aussi souvent qu'on le désire. C'est une invention appelée à révolutionner le monde. Justement, ce matin, devant ma pauvre Minnie, j'ai disposé l'appareil pour l'essayer aujourd'hui. Il est prêt à fonctionner. Au fait ! Il devrait même avoir fonctionné.

Le coroner, alors, sur un ton de persiflage :

— Vous auriez bien dû organiser ça de façon à savoir qui est-ce qui a causé avec votre femme avant de l'assassiner.

M. Johnson regarda le coroner avec de grands yeux. Puis, brusquement, il se frappa le front.

— Oh ! s'écria-t-il, ce serait étrange.

Il s'élança vers la plaque métallique, l'enleva de l'appareil sur lequel elle était fixée, la roula et l'introduisit dans une sorte de cylindre à jour ; il toucha un bouton, et mettant un doigt sur sa bouche, dit :

— Ecoutez !

Tout en restant sur le seuil de la porte, prêts à se retirer, le coroner et les constables se turent. M. Johnson, les yeux braqués sur la machine, haletant, attendait.

Tout à coup une voix, qui était bien une voix humaine, et qui paraissait venir de la machine, se fit entendre :

— Bonjour Minnie, à tout à l'heure !

C'était la voix de M. Johnson, mais c'était incontestablement la machine qui avait parlé.

Elle continua :

— Adieu, John. Fais bien attention à l'heure du déjeuner.

— Sois tranquille, Minnie, je serai exact.

La machine se taisait,

— Messieurs, s'écria M. Johnson ; vous venez d'entendre la voix de ma femme et la mienne. J'en suis moi-même émerveillé ! les paroles que vous venez d'entendre sont celles que nous avons échangées ce matin en nous séparant.

Les assistants, étonnés, ne sachant encore que croire, restaient muets. Lentement, le phonogramme continuait son évolution. Tout à coup, la même voix de femme en sortit. Elle disait :

— Vous voyez bien que ce n'était pas la peine de vous déranger, pour un trajet aussi court.

Une voix d'homme répondait :

— Pardon, madame, vous étiez assez chargée, sans le pot de confitures. Où faut-il que je le pose ?

La voix de femme reprit :

— Sur la table de la cuisine.

Un instant de silence. Tous les spectateurs, maintenant émus, retenant leur respiration, étaient penchés vers le phonogramme.

La voix de femme reprit :

— C'est bien. Je vous remercie. Voilà pour votre peine.

Puis un grand cri retentit, si strident, si terrible, que toutes les personnes présentes éprouvèrent une secousse.

De nouveau, un silence se fit, remplacé bientôt par des sons inarticulés et confus. Enfin, un cri s'échappa du phonogramme : « Minnie ! Minnie ! »

C'était la voix, bien reconnaissable de M. Johnson. Tout le monde le regarda. Le phonogramme continuait :

« Regardez ! Regardez ! Expliquez-moi cela ! Oh ! oh ! »

C'était encore la voix de M. Johnson, et tout le monde se rappela lui avoir entendu prononcer ces paroles. Le phonogramme continua :

« Pourquoi ne relevez-vous pas cette femme ? Il faut la secourir ! »

Un des constables s'écria :

— C'est merveilleux ! Voilà exactement ce que j'ai dit en entrant ici. Ce sont les mots que j'ai prononcés, c'est ma voix !

— Vraiment ! demanda le coroner, regardant le constable droit dans les yeux, vous avez prononcé en entrant ici, les paroles que cette machine vient de répéter ?

— Sur mon honneur, je l'affirme.

— Puisque c'est ainsi, nous en savons assez. Monsieur Johnson, conduisez-nous chez l'épicier où votre femme achetait ses confitures.

Tout le monde se précipita dehors. Cinq minutes après, le coroner, les constables et M. Johnson, étaient chez l'épicier. Le patron et ses garçons furent interrogés l'un après l'autre. Lorsque le plus jeune, Samuel, un grand gaillard joufflu et imberbe, eut prononcé quelques mots, le coroner lui mit la main sur l'épaule :

— Je vous arrête ! C'est vous le coupable. Je reconnais la voix qui a dit à Mme Johnson : « Vous étiez assez chargée sans le pot de confitures. »

La comparution du jeune Samuel devant le jury d'enquête donna lieu à une scène inouïe jusqu'alors dans les annales judiciaires. Le phonogramme de M. Johnson fut apporté devant les jurés, et après quelques mots de M. Johnson, qui expliqua le double rôle de son appareil, phonographe lorsqu'il emma-

gâsine les émissions vocales et phonogramme lorsqu'il les reproduit, un silence solennel se fit dans la salle, et c'est au milieu d'une émotion d'autant plus poignante qu'elle se contenait, que le phonogramme répéta d'abord les quelques paroles amicales échangées entre le mari et la femme, le matin de leur séparation, puis le court et terrible dialogue de l'assassin et de sa victime.

Lorsque le cri que la malheureuse poussa en sentant le couteau lui entrer dans la gorge retentit dans la salle de justice, un frisson courut sur les bancs des jurés et des spectateurs.

A ce cri, Samuel s'était mis debout, pâle, les yeux fixes, comme si l'infortunée Minnie venait de se dresser devant lui. Il étendit la main et sembla vouloir repousser une apparition.

Le juge lui dit :

— Vous reconnaissez le cri poussé par votre victime lorsque vous l'avez frappée. C'est donc vous qui avez assassiné Minnie Johnson ?

Il balbutia :

— Oui.

Le juge essaya d'en tirer autre chose, mais en vain. Il dut renoncer à lui arracher un mot de plus. On le réintégra dans sa prison sans qu'il fût remis de son écrasement. Le soir même, lorsque le geôlier vint lui apporter son souper, il le trouva pendu à la barre de son lit. Le misérable avait devancé l'arrêt de la justice.

---



## AUTOUR DU « GUILLOM »

### SILHOUETTE VIGNERONNE

---

Il y a toutes sortes de manières d'introduire un invité à la cave ; mais toutes sont compassées, lentes, presque solennelles. Il faut d'abord allumer la chandelle suspendue à la bâcle qui fixe à l'intérieur la lourde porte cintrée. On cherche l'allumette sans hâte, puis, lorsqu'enfin l'éclair a jailli, on laisse au soufre le temps de se consumer ; on promène amoureusement la flamme autour de la mèche, tout en jetant des lambeaux de phrases banales, prémices de la conversation plus enjouée ou plus sérieuse, qui se tiendra tout à l'heure sous la sombre voûte.

Pendant ce temps, l'invité croque le marmot dans la rue ; s'il a bien soif, il s'arme de patience, suce sa langue, ravale sa salive. Les passants constatent cette attente ; peut-être est-ce pour cela que l'amphitryon fait les choses en conscience, y met son temps, savoure le bonheur d'offrir un verre — avant la lettre — avec une pointe d'ostentation.

L'on descend enfin. Le solide chandelier, fait d'une barre de fer tordue en colimaçon se promène au ras des marches pour éclairer les accidents du terrain, les changements brusques de direction, de niveau. C'est à peine si la faible lueur jaunâtre de la flamme perce l'obscurité impénétrable de ces lieux pleins de mystère.

Arrivé au tonneau, le propriétaire fiche son

chandelier dans une boucle *ad-hoc* plantée à même le vase, et prend le verre resté depuis la dernière séance sur la traverse de bois qui soutient le guichet. Il le porte à hauteur des yeux pour en examiner la transparence, la trouve douteuse, hésite un instant, mais pris d'un bon mouvement, il rince d'un jet de vin, en passant sur le pourtour son index et son pouce qu'on est bien forcé de croire entièrement propres.

Après quoi, commencent les opérations.

Attention !

On engage l'orifice du verre tout contre le petit robinet fermé du légendaire *guillon* qu'on dégage d'un mouvement semi-circulaire. Le jus jaillit en perlant, écume et remplit le verre en un éclair rapide. C'est tout une science. Le maladroit qui ne sait calculer l'angle du jet et faire passer le filet sous le guillon, pour le diriger en lieu voulu, reçoit bel et bien le liquide dans la figure, dans le plastron de sa chemise, ou encore dans la manche, le long de l'avant-bras. Mais ça n'arrive pas aux enfants du vignoble.

On admire la limpidité cristalline du vin ; les bulles montent à la surface, et des myriades de gouttelettes sautillent et dansent en fusées d'or. Ce pétilllement se reflète dans tous les yeux brillants de convoitise. Le propriétaire, satisfait de lui-même, hume, déguste, fait claquer sa langue et d'un heureux coup de nuque qui lui renverse la tête, il regarde béatement le plafond, en sirotant ce vin dont il est l'auteur, le créateur, le père.

C'est une religion, et vous êtes au culte.

Ce genre de prière se renouvelle autant qu'on le veut bien ; Bacchus trône. Le verre passe à la ronde

en allant de droite à gauche. Pourquoi ? Mystère. A Rieux, c'est au contraire de gauche à droite, pour faire autrement qu'ailleurs, ou suivre logiquement la marche des aiguilles d'une montre.

L'usage est d'en boire trois, seulement trois ! Mais ces trois se répètent, et représentent l'unité dans la dégustation, tout comme le franc de cent centimes, l'unité monétaire.

Il y a des vigneron trop généreux qui installent des bancs dans leur cave et vous prient de vous asseoir. C'est dire qu'ils n'ont pas l'intention de vous laisser partir de sitôt. D'autres, au contraire, cachent tous les genres de sièges, dissimulent dans les coins tout ce qui en pourrait, à la rigueur, tenir lieu. D'autres encore, écartent le danger en usant de verres quelquefois vraiment minuscules, qui ne font qu'une lampée. Mais on en boit tant plus ; Charybde est si près de Scylla !

On raconte qu'un domestique n'osant faire à son maître une observation sur la taille du verre, l'avait adroitement glissé dans son gilet après avoir bu, et tenté de faire croire qu'il avait tout avalé, contenu et contenant, sans s'en apercevoir.

Le maître avait compris.

Un autre, par trop chiche, escamotait les tours en comptant à chaque reprise ainsi :

— A moi, à toi, à moi. — A moi, à toi, à moi.

Ce qui faisait que sur six verres, il en buvait quatre.

Tel autre offrait de la piquette à ses convives, tandis qu'il se réservait la fine goutte. Un malin, comme par mégarde, fit tomber le guillon. Pendant qu'on s'empressait de chercher à terre, le patron mit son pouce au robinet pour empêcher la fuite du

peu précieux liquide. Alors, tout naturellement, on s'installa en cercle devant le vase de « bon » et l'on but à qui mieux mieux, sans lanterner comme devant, à la santé de l'homme généreux malgré lui.

Le guillon n'était pas perdu. On-le restitua enfin à son légitime propriétaire, bien aise de voir cesser cette interminable et lugubre plaisanterie.

Quelquefois, si la séance s'éternise, on voit la porte s'entrebailler discrètement ; une voix de femme appelle : « Louis, on te demande ! — François, voilà le facteur ! » L'hôte, vexé, devant ses amis qui cachent mal leurs sourires, s'obstine à rester, et retient à chaque tour son monde en disant :

— Encore un, c'est le dernier !

Et l'on ne s'en va que quand on a suffisamment fait endêver l'Égérie du logis.

Ah ! le guillon a bien du charme ; mais nul n'y peut rien comprendre s'il n'y est allé lui-même.

(*Le Courrier de Lavaux.*)

F. D.

---

### Vanité déçue

... Récemment j'ai passé une semaine à la campagne et à mon retour, une foule compacte se pressait à ma porte pour reprendre mes consultations, ainsi s'exprimait un médecin d'un des quartiers de Londres.

— C'est effectivement ce que j'ai appris par les journaux lui dit un confrère.

— Ah ! et dans quels termes était présentée la chose, demande l'Esculape, flatté ?

— Voici le passage, répond le confrère : — Une des semaines dernières, dans le quartier... on a constaté 140 décès de moins que d'habitude.

---



## AUX AMIS DE FRIBOURG

---

*Pauvres chers amis de Fribourg  
Qui faisiez si bien la fondue,  
Comme un général sans tambour  
Vous avez l'oreille fendue.  
On a si bien — via le Rhin —  
Vidé de vaches notre terre,  
Qu'un arrêté du ministère  
Vous interdit le vacherin.*

*Autour du fumet onctueux  
Qui s'élevait de la terrine,  
C'était un vrai plaisir des dieux  
D'ouvrir largement la narine.  
Puis on plongeait avec entrain  
Des croûtons dorés dans la crème,  
Et l'on savourait ce poème :  
Une fondue au vacherin.*

*Vous nous disiez, clignant du cil :  
Ça vaut mieux que du lait de chèvre.  
Elle ne fait jamais de fil  
Entre un « caquelon » et la lèvres.  
A votre orgueil, mettez un frein,  
Calmez votre fierté subtile  
Car elle... file, file, file  
Votre fondue au vacherin.*

*A ce régal si fribourgeois  
Il faut renoncer, c'est dommage.  
Il faut, comme un Neuchâtelois,  
Se rabattre sur le fromage.  
Songez, pour vous calmer un brin,  
Que c'est un temps de Purgatoire,  
Vous rentrerez, après victoire,  
Au Paradis du vacherin.*

*P. S. — Si quelqu'un de vous, chers amis,  
Garde une réserve dodue  
Dans son logis, il est admis  
Qu'il m'offre encore une fondue !*

Tiré de l'ouvrage: Georges Jaccottet (1881-1918), œuvres diverses recueillies par ses amis pour ses amis. — Lausanne, Payot, 1919.

---

### **A la leçon d'instruction religieuse**

Le maître. — Le village, les prés, les champs, les forêts, le beau bois de sapins, là-haut, tout ce que nous voyons appartient à Dieu... Hé, Peter, là-bas, je crois que tu dors de nouveau. Qu'est-ce que j'ai dit? A qui appartient notre village, avec la forêt, et les champs?

Peter. — La plus grande partie à la Caisse hypothécaire!

---

### **Mauvaise blague**

A. — Si je pouvais seulement savoir pourquoi j'ai la tête brûlante, je n'ai pas de fièvre, et j'ai la tête en feu!

B. — Hm! ce sera vraisemblablement une combustion spontanée du foin.

---

## Mort tragique de l'aviateur Progin

---

La population de Fribourg a encore présente à la mémoire la journée du 21 novembre de l'année dernière (1920), qui s'annonçait pleine d'attraits, agrémentée qu'elle devait être par les prouesses de nos aviateurs et qui s'est précocement terminée par une catastrophe. C'est cette journée qui vit la fin tragique du sergent pilote Progin.

L'aviateur Progin avait accepté de venir, à titre privé, voler à Tavel, de concert avec son camarade Cartier, de la société *Ad Astra*. Le meeting avait été organisé à Mensiswyl par la Société de cavalerie et la Société de tir de Tavel. L'aviateur Johner était venu à Fribourg avec le chef pilote de l'école *Aero* de Lausanne, *Nappez*, pour voler au Schœnberg.

Entre 11 heures et demie et midi, les aviateurs arrivèrent par la voie des airs et firent, malgré la bise et la brume d'audacieuses randonnées au-dessus de Fribourg. Ce fut un sujet d'émerveillement de voir Progin risquer dans l'immensité du ciel ses fantastiques pirouettes qui faisaient de lui un virtuose de l'air, puis redescendre et passer comme une flèche sous le Pont suspendu de Zœringen.

Aussi l'après midi est-ce par milliers que les curieux se portèrent vers les deux champs d'aviation du Schœnberg et de Tavel.

Au Schœnberg, les deux appareils de *Nappez* et de *Johner* sont prêts à démarrer. *Nappez* s'envole tout d'abord dans son Nieuport de chasse, dont l'hélice porte encore les traces des projectiles de la guerre. Puis c'est

Johner qui prend l'air, avec son robuste biplan, emmenant comme premier passager le lieutenant-colonel Diesbach.

La foule est tout à la fièvre du spectacle. Avec une sureté merveilleuse, les hommes-oiseaux montent en cercles concentriques vers le ciel gris, se perdent dans la brume pour en ressortir aussitôt, défiant la bise et les remous atmosphériques, pour effectuer une vertigineuse descente et, arrêtant soudain leur essort, se posent légèrement sur le sol, au milieu du champ d'atterrissage. Et, quand de tout près, on assiste à ces triomphes de la hardiesse, de la science et de la maîtrise de soi, on ne songe plus aux accidents qui ont endeuillé tant de ces triomphes, à la coûteuse rançon de cette conquête de l'espace.

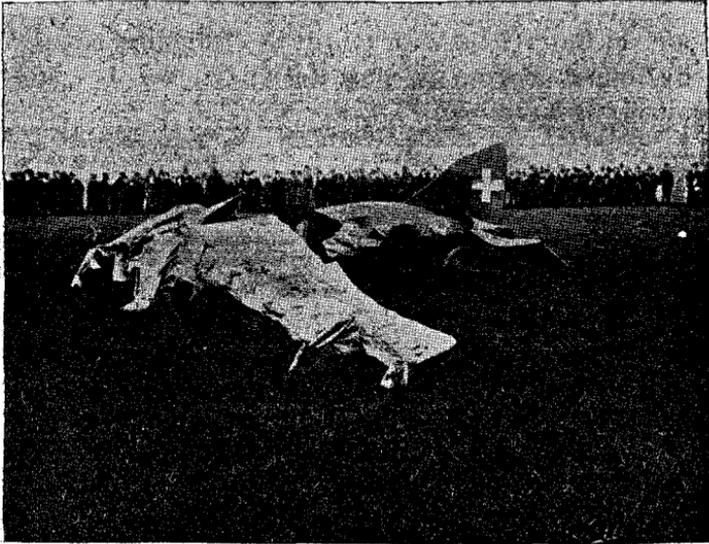
Or, au moment où la foule applaudissait Nappes et Johner, une terrible catastrophe jetait la stupeur parmi les spectateurs du meeting de Tavel : Léon Progin venait de tomber et de se tuer.

La funèbre nouvelle arriva de Tavel avec la rapidité de l'éclair. Tout s'arrêta sur le champ d'aviation du Schoenberg. La foule commença aussitôt à vider la place, se dirigeant à travers prés vers le lieu de la catastrophe.

L'affreux malheur s'était produit près des fermes de Mensiswyl, dans le voisinage desquelles s'étend un terrain marécageux que borde la route de Tavel à Fribourg.

La fête d'aviation venait de s'ouvrir au son de la musique de Tavel. Le champ du meeting était pavoisé. La foule était considérable. Dans l'assistance se trouvait M<sup>me</sup> Progin, la femme du héros du meeting, laquelle avait accompagné son mari.

L'aviateur Progin inaugura les vols, en s'élevant dans les airs de cette allure légère et sûre qui lui était propre. Il décrivit dans l'espace des figures gracieuses et fantastiques, boucles et vrilles, descendant puis remontant verticalement. La foule suivait du regard, haletante, ses prodigieuses évolutions.



L'aviateur Progin sous les débris de son appareil

Mais, tout à coup, dans une descente fantastique, l'avion se rapprocha du sol avec la rapidité de la flèche. On crut à un tour de force plus hardi que les autres et on guetta la seconde où l'avion se redresserait pour reprendre l'espace. Hélas ! C'est à terre qu'il vint s'abîmer, dans un sourd fracas que suivit un silence de mort.

La foule se précipita vers l'endroit où le malheureux aviateur gisait sous son appareil déformé.

Hélas ! Progin n'était plus. Il était figé dans l'immobilité de la mort. En s'abîmant sur le sol, il avait eu la nuque brisée, la mâchoire enfoncée et les os rompus. Il n'était point pourtant défiguré. On ferma ses yeux grands ouverts et l'on étendit sur lui une couverture. M. le préfet Poffet et M. le syndic Blanchard firent reculer la foule qui, silencieuse, s'écarta docilement. M. le docteur Chassot accouru des premiers sur les lieux, put procéder aux constatations légales. La mort avait été instantanée.

Il fallut deux heures à peu près pour dégager le corps dont les jambes étaient prises sous le moteur. Avec précaution on scia le fuselage de l'appareil et l'on souleva le moteur ; il était 4 h.  $\frac{1}{2}$  quand le cadavre du pilote fut retiré de dessous l'amas de bois et de fer où il était enseveli. On le déposa sur une civière, dans un linceul, puis sur une voiture qui l'emmena jusqu'à l'hôpital de Tavel, où il fut aussitôt mis en bière.

La cause de la catastrophe :

Selon toutes présomptions, le vertigineux aviateur est descendu trop près du sol avant d'exécuter la manœuvre qui devait relever son appareil et lui faire prendre du champ pour l'atterrissage. L'espace lui a manqué.

A ces notes, prises par un témoin oculaire au service du journal, la *Liberté*, nous ajouterons et terminerons par une brève notice sur la personnalité de Léon Progin.

Léon Progin, originaire de Vaulruz, était né à Bulle, le 19 mai 1886. Il s'était occupé d'agriculture dans ses jeunes années, puis s'était adonné aux sports. La guerre en fit un aviateur. Il fut élève de l'école *Aéro*

de Lausanne et de la Station d'aviation militaire de Dübendorf. En août 1917, il obtint son brevet d'aviateur civil et au printemps de 1918, son brevet de pilote militaire. En automne de cette même année, il était nommé chef de la place d'aviation de Thoune, avec la charge de recevoir et d'essayer les appareils militaires sortant de fabrique. Le 13 septembre 1919, il établit le record suisse de l'altitude, avec un biplan Hæfeli, qu'il emporta jusqu'à 7200 mètres. Quelques jours après en octobre il gagna le record suisse de l'altitude sans passager, en s'élevant jusqu'à 8200 mètres.

Depuis lors, Progin effectua de nombreux vols et donna notamment à sa patrie fribourgeoise et gruyérienne maintes marques de son attachement. On se souvient de ses randonnées en Gruyère lors de l'élection de M. le Conseiller fédéral Musy, et sur Fribourg, le jour de l'entrée de Mgr Besson. Progin était allé survoler Genève à l'occasion de l'assemblée de la Société des nations ; au retour, il vint saluer du haut des airs sa famille et ses concitoyens bullois. L'aviateur Progin avait encore sa mère, à Bulle. Il avait épousé, il y a deux ans, une charmante fribourgeoise, et c'était un ménage très heureux. Il était le meilleur des camarades. Fidèle dans ses amitiés, simple de goûts et d'allure, il n'avait pas d'ennemi. Très consciencieux, il avait une haute idée du rôle de l'aviation et ne songea jamais à tirer vanité de ses prouesses. Aussi était-il hautement apprécié. L'aviation suisse perd en lui une de ses gloires et le canton de Fribourg un fils qui lui faisait honneur.

---

### Enfantines

Popaul. — Penses donc, papa, dans la nouvelle maison d'école qu'on vient de bâtir, le régent, les garçons, tout le monde sera sur des arbres!

Le papa. — Qu'est ce que tu me racontes là, nous ne sommes plus en carnaval.

Popaul. — Hé bien! regarde toi-même, dans la gazette il est dit qu'on enseigne sur toutes les branches.

\* \* \*

Le petit Xavier a battu sa petite sœur Madeleine; celle-ci se réfugie en pleurant chez sa maman.

— Tu vois maman! quel méchant garçon, quel garnement que ce Xavier. Mais, aussi! quelle manie que de garder tout ce que la cigogne vient apporter!

\* \* \*

Le petit Xavier. — C'est-y-vrai maman que le petit frère est venu du ciel?

La maman. — Mais naturellement, mon enfant.

Xavier. — Oh bien! c'est pas étonnant que les anges l'aient mis à la porte, s'il braillait là-haut comme il ne cesse de le faire par ici.

\* \* \*

— Hé bien, quel métier veux-tu apprendre Jules?

— Je veux être couvreur; depuis les toits on voit bien passer les aéroplanes.

\* \* \*

La petite Berthe. — Sais-tu Maman, la maitresse nous a dit que le lion était le roi des animaux.

La maman. — Ne dis donc pas de bêtises, tout le monde sait bien qu'il n'y a plus de rois, ils privatisent tous à l'heure qu'il est. Ton lion peut tout au plus être le président des bestiaux.

\* \* "

La maman. — Vois-tu Fritz, si tu n'es pas bien sage et bien honnête, tu ne pourras pas aller en paradis.

Fritz. — Laisse faire, maman, dimanche dernier j'ai été au cinéma, le dimanche avant on a été à la bénichon. On ne peut pas non plus tout avoir, ce serait trop demander.



## Le cinquantenaire de la Section Moléson du Club Alpin Suisse

---

Les 27 et 28 août 1921 marqueront une date dans les annales de la section fribourgeoise du C.A.S., date qui survivra dans la mémoire de ceux qui ont vécu ces deux journées.

A l'occasion de cette solennité, la plus grande partie du N° du mois d'août, de l'*Echo des Alpes*, l'organe bien connu qui, depuis cinquante sept ans, sert de trait d'union entre les alpinistes romands, fut mise à la disposition de la section fribourgeoise. En conséquence, le prédit fascicule, contient un aperçu historique sur l'activité de la section, depuis sa fondation jusqu'à ce jour. Cette revue rétrospective, copieusement documentée, est de la plume experte du président actuel de la section Moléson, M. Auguste Schorderet. Viennent ensuite les *Impressions d'un fondateur*, quelques souvenirs anciens, par M. Et. Fragnière, ancien professeur. Puis, pour terminer,

*Escalades dans les Alpes fribourgeoises*, par M. le professeur de Girard, lequel s'est voué à la conquête des Gastlosen. Le présent N° est en outre agrémenté d'une dizaine de vues de nos alpes fribourgeoises prises par un membre de la section, M. G. de Gottrau, un de nos fervents alpinistes et excellemment reproduites en héliogravure par Sadag, à Genève. Tel donc qu'il est constitué, ce N° 8 (août 1921) de l'*Echo des Alpes* restera un souvenir à conserver dans les archives de l'alpiniste.

Le N° 8 de l'*Echo des Alpes* est donc réservé à des plumes fribourgeoises, mais le numéro suivant du même *Echo* orné, cette fois d'une prose genevoise, nous revient avec un sujet tout fribourgeois, très spirituellement traité par le rédacteur en chef de l'*Echo*, lui-même, lequel débute ainsi :

« Samedi matin, 27 août, descendaient donc du train, sur le quai de la vétuste gare de Fribourg, qui n'a rien à envier à celle de Genève, quelques-uns des « notables » que la Suisse orientale envoyait à l'Assemblée des délégués des sections romandes du C.A.S. »

Et l'auteur fait ensuite à ses lecteurs un récit animé et détaillé des festivités qui ont accompagné le cinquantenaire de la section Moléson, auxquelles prirent part un peu plus de 300 collègues des sections romandes et de nos voisins de Berne, ainsi que le président central du Club alpin Suisse, M. le Dr Tschopp.

Nous n'entendons pas entreprendre dans tous ses détails le récit des festivités auxquelles le public de notre ville a assisté à cette occasion, disons seulement que, grâce à l'excellente combinaison du programme élaboré par les soins du comité de la section Moléson

et de son président, tous les participants ont été logés convenablement à la satisfaction de chacun.

Après un lunch servi aux délégués, à l'Hôtel suisse, la partie récréative commença par un concert d'orgue à St-Nicolas, lequel fit sur nos hôtes une excellente impression, puis ce fut, au théâtre, une séance des plus attrayantes, devant une salle comble, où se trouvaient un certain nombre d'invités. Là, nous entendons la lecture d'un protocole d'une séance constitutive de la section Moléson, tenue à Romont, le 17 septembre 1871. C'est donc de l'histoire ancienne qui, probablement, aura laissés froids toute la phalange des jeunes et même des clubistes d'âge moyen, mais qui n'aura pas rajeuni les vieux bons hommes qui ont été les témoins de ce premier pas dans la vie clubistique.

On a entendu ensuite un impressionnant exposé, fait par M. le juge cantonal Bourgknecht, le plus ancien président, encore parmi nous, de la section Moléson. Il raconta les premiers pas de la jeune section, il fit ressortir les liens de solide amitié qui se nouèrent pour la vie entre ses membres et avec les amis des Diablerets, de Genève et de Monte-Rosa. Le Club Alpin Suisse, dit-il en terminant, sera toujours à la tête de ceux qui combattront les funestes tendances qui se font jour actuellement. Que Dieu protège notre chère Patrie et sa liberté. Après que les applaudissements ont pris fin, M. le président Schorderet, après avoir remercié le vaillant vétéran, laisse la parole au chœur de M. l'abbé Bovet pour la partie musicale qui se déroula avec une charmante variété, puis, présentation du fanion offert par un groupe de dames et présenté par huit charmantes jeunes filles, vêtues

de ravissantes robes blanches et l'une d'elles, M<sup>lle</sup> G. Thalmann, prononça une courte allocution de circonstance fort bien dite. Remerciements du président qui déploya la bannière artistement dessinée par M. Berchier, professeur au Technicum.

Après cette séance très réussie et qui fut fort goûtée par nos hôtes, la partie gastronomique se déroula, une demi heure plus tard, dans la halle de gymnastique, transformée pour la circonstance en une élégante salle de banquet, ornée de fleurs et de drapeaux, avec au fond une immense toile, représentant la Place de l'Hôtel de Ville. Vu les dimensions du local, les 300 clubistes purent aisément trouver place. Autour de la table présidentielle étaient groupés les invités, les délégués des sections, tous les anciens présidents de Moléson et les honoraires, etc. Le menu fut excellent, le service très correct, bon début pour maintenir la *Stimmung* à un diapason élevé. La musique de Landwehr, sur la tribune, entretenait pendant toute la soirée l'atmosphère festive, par une série de productions artistement exécutées.

Aussi, lorsque le toupin présidentiel annonça l'ouverture de la partie oratoire (on avait, pour la circonstance, mis sous la main du président un volumineux toupin) les discours se ressentirent de l'atmosphère ambiante. Après le bref discours du président, on entendit d'abord M. Buchs, ancien membre du club et représentant du Conseil d'Etat, puis, tour à tour, les délégués des sections, puis le président central, M. Tschopp, qui félicita le Moléson de maintenir aussi vivaces l'idéal et l'enthousiasme en honneur au Club et porta son toast à la section cinquantenaire. Relevons spécialement que les discours des délégués des sections

sont accompagnés de cadeaux offerts à l'occasion de son cinquantenaire à la section Moléson.

Ce sont : un relief du Mont Cervin en bronze et un tableau, de Diablerets (président Dr Amann), une coupe en argent, de Genève (Renaud secrétaire), un tableau, de Neuchâtel (président Sandoz), une

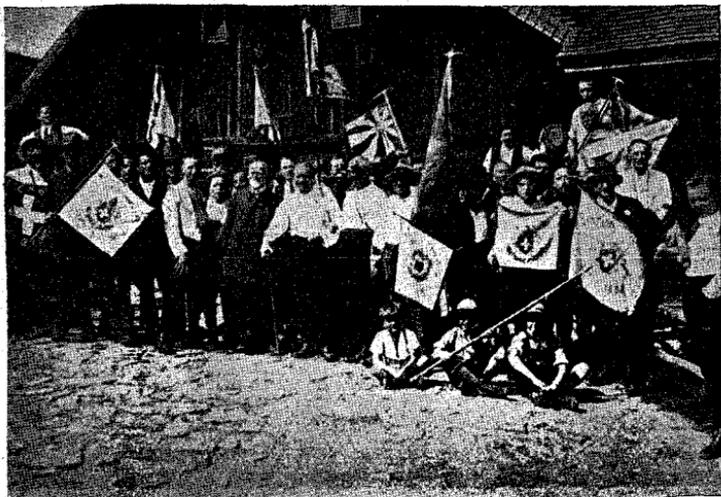


(Phot. Léon Stœcklin)

#### Diner alpestre au Schweinberg

channe valaisanne, de Monte-Rosa (président Dr Petrig), lequel annonce que la prochaine fête centrale du C. A. S. aura lieu à Zermatt, en automne 1922, un tableau de Chaux-de-Fonds (président Payot), une channe vaudoise, de Jaman (président Baer), un tableau de Biemme (président Ackeret), un tableau, d'Yverdon (président Vodoz). On entendit encore le délégué de Berne qui fit un discours en dialecte bernois.

C'est bien tard dans la soirée, disons plutôt la matinée, que se prolongea le banquet agrémenté par un chœur de la section de Bienne, les productions de la Landwehr, les bouteilles de vins d'honneur offerts par l'Etat et la Ville. Bref, ces quelques lignes n'ont pas la prétention de donner un tableau complet de cette



Groupe des fanions

(Phot Léon Stœcklin)

fête du Club, dont la parfaite réussite est due pour une bonne part à l'excellente organisation qu'ont su lui donner les personnages dirigeants en tête desquels se distinguait leur infatigable président, M. Schorderet, et qui laissa à chaque participant la sensation d'être le membre spécialement choyé de la famille clubistique.

La course du lendemain au Schweinberg fut le digne

couronnement de la célébration du cinquantenaire et de la réunion des sections romandes. De copieux comptes-rendus en ont été donnés dans toutes nos feuilles locales et dans l'*Echo des Alpes*, qui tous ont retracé avec émotion la cérémonie impressionnante de la bénédiction du fanion par M. le chanoine Schönberger, membre de la section Moléson. « Ce fut, dit l'*Echo des Alpes*, un spectacle grandiose et inoubliable que cette foule d'hommes solides, de toutes conditions, d'âges si divers, et parmi lesquels brillent, encore allègres, des vétérans de 65 à 82 ans, dont l'aspect appelle la vision de tant et tant de sommets gravis, réunis sous un ciel d'une pureté magnifique, en face d'un panorama merveilleux, tous animés d'un même sentiment de recueillement et d'une même émotion, oubliant pour quelques heures les soucis de la vie quotidienne et ne songeant qu'à leur amour pour l'Alpe, pour la famille qui pense à eux en cet instant, pour leur club, pour la patrie et la liberté. » L. F.

---

### La cabane du Wildhorn

Le 20 août, une semaine exactement avant la fête du cinquantenaire de la Section Moléson, nos clubistes partaient pour la Lenk afin de procéder à l'inauguration de leur cabane du Wildhorn. Il ne s'agissait point, à vrai dire, de l'érection d'un nouveau refuge alpestre, mais d'un agrandissement important de la cabane déjà existante, agrandissement si considérable que le nombre des places est plus que doublé. La section Moléson a construit sa cabane

en 1899<sup>1</sup> et, depuis lors, elle n'a cessé de vouer un soin extrême à son entretien ; mais avec le temps et surtout avec le développement des courses d'hiver, le refuge, qui semblait, il y a vingt ans, amplement suffisant avec ses 20 à 25 places, était devenu un abri



(Phot. G. de Gottrau)

Inauguration de la cabane du Wildhorn

trop étroit pour contenir le flot toujours croissant de ses visiteurs et trop peu garanti contre les grands froids de la mauvaise saison. En dépit donc des circonstances difficiles, du coût élevé des constructions à l'heure actuelle, la Section Moléson décidait, l'année dernière, d'adosser à sa cabane une annexe de pierres

<sup>1</sup> Voir *Etrennes* 1900, p. 46.

portant à 55 le nombre des couchettes et offrant à ses hôtes, en hiver, un secours plus confortable et plus chaud. Une commission composée de nos meilleurs alpinistes ayant étudié avec soin et résolu le problème assez compliqué de cet agrandissement, les travaux furent adjugés à MM. Brulhart et C<sup>ie</sup>, entrepreneurs à Zweisimmen, qui, fortement aidés par le temps exceptionnel de cette année, menèrent en quelques mois l'entreprise à bien. Au commencement d'août les travaux étaient achevés et, malgré les soucis des préparatifs de sa fête jubilaire, la Section tint à ouvrir immédiatement la cabane aux visiteurs du Wildhorn.

La cérémonie d'inauguration fut très simple : un petit banquet réunit, à la Lenk, le samedi 20 août les participants : le délégué du Comité central, les représentants des autorités de la Lenk, de la section Wildhorn et les clubistes fribourgeois. Le dimanche 21, après avoir entendu la messe, tout ce monde se mit en route pour la cabane où l'on arriva vers midi ; aussitôt M. le chanoine Schwaller bénit la nouvelle demeure et prononça à cette occasion une émouvante allocution patriotique et religieuse, puis après un bref discours du représentant du Comité central du Club alpin et quelques paroles de remerciements adressées par le président de la Section à tous ceux qui, de près ou de loin collaborèrent à cette œuvre utile on s'installa gaiement dans la cabane où l'on passa une après-midi charmante de repos et de causeries. Le lendemain, l'ascension très réussie du Wildhorn fit un digne couronnement à cette petite fête intime qui laissa un souvenir excellent à tous ceux qui eurent le privilège d'y prendre part !

A. S.

## Echantillon de style épistolaire

October 1920

Monsieur

J'ai l'honneur de vous soumettre la nouvelle liste, et il est dans votre intérêt d'examiner le contenu exactement parcequ'il y a quelques articles qui manquent actuellement dans les autres herbierstories.

Les prix sont très favorables et si vous êtes incertain de la qualité, veuillez s. v. p. demander d'échantillons des articles qui vous soumettr les prix en gros. Par mes places d'achats en Suisse et en Etranger je me trouve dans une situation de vous faire parvenir les articles qui manquent s'il est possible dans un temps très court.

Je vous assure d'un service prompt d'une marchandise absolument réelle.

En même je vous faire remarquer des diverses thés composés des plantes médicinales à la brochure de M<sup>r</sup> Pasteur KÜNZLE, Wangs

Thé de Professeur	le papuet	vent.	Frs. 1,20	achat	0,60
Thé de Mai	le »	»	0,80	»	0,40
Thé des Dames	le »	»	1,00	»	0,50
Thé d'Influence	le »	»	1,00	»	0,50

J'attends avec plaisir vos ordres en vous priant d'agréer Monsieur mes sincères salutations.

DIXA-WERKE, RORSCHACH.

Willi Dix. Propriét.

(Absolument textuel.)

---

Une dame distinguée, mais extrêmement craintive voyageait en chemin de fer et l'on se trouvait sur une pente assez raide. Elle eut peur et demanda au conducteur qui venait d'entrer dans le wagon : Quelle précaution prenez-vous si le train menace de s'emballer ? — On fait jouer le frein. — Et si celui-ci lâche ? — On manœuvre le frein de sûreté. — Et si celui-ci se rompt aussi ? — Dans ce cas, madame, on s'en va au diable ou en paradis, selon les dispositions de chacun !

---



## NÉCROLOGIES

**Mgr Villard, protonotaire apostolique.** — Le 3 décembre 1920 est décédé à Onnens, la paroisse qu'il dirigeait depuis 1918, Mgr Villard, protonotaire apostolique.

Mgr Alphonse Villard, originaire de Châtel-St-Denis, est né en 1857 ; il a commencé ses études de latin à l'école secondaire de Châtel-St-Denis et ses classes littéraires au collège d'Evian, ses études théologiques au Grand Séminaire de Fribourg et reçut la prêtrise en 1882, par Monseigneur l'évêque Cosandey.

Il fut envoyé comme vicaire à Bulle et en 1883 il fut nommé curé à Bussy, où il demeura pendant six ans. En 1889, l'évêque du diocèse, l'envoya à Rome, pour y poursuivre ses études de droit canonique et en 1892 il fut reçu docteur en droit canon, puis pendant une année il fonctionna comme préfet du collège St-Michel. L'année ne s'était pas écoulée qu'il repartait pour Rome, répondant à l'appel du cardinal Parocchi, lequel ayant pu précédemment apprécier ses aptitudes avait manifesté le désir d'en faire son secrétaire particulier. Notre compatriote acquit bientôt la confiance du cardinal qui était alors l'un des princes de l'Eglise les plus en vue. Son Eminence fit nommer son secrétaire prélat de

la maison pontificale en 1894 ; en 1898, Mgr Villard était promu à la dignité de protonotaire apostolique.

Revenu en Suisse en 1911, il fut appelé comme professeur à l'institut de Bethléem à Immensee ; puis, il rentra dans le canton de Fribourg comme curé de Lully, près d'Estavayer. En 1918 il devint curé d'Onnens.

Dans tous les postes qu'il a occupés, dit le journal la *Liberté* à qui nous empruntons cette brève notice, Mgr Villard donna la mesure de ses capacités. Les hautes charges qu'il a eu à remplir durant sa trop courte existence font le plus grand honneur à notre canton de Fribourg.

**M. Antonin Weissenbach.** — Lundi, 10 janvier dernier, une bonne partie de la population de notre ville assistait aux funérailles de M. Ant. Weissenbach, ancien conseiller d'Etat et député au Grand Conseil.

M. Antonin Weissenbach, qui, jusqu'en l'année 1901 faisait partie, avec ses frères, de la maison de commerce bien connue en notre canton et au dehors, avait pris sa retraite pour occuper ses loisirs à des œuvres accessoires conformes à ses goûts. A l'occasion des élections au Grand Conseil de décembre 1901, les comités politiques lui offrirent un mandat de député, à titre de représentant de la minorité libérale-radical. Il accepta et son nom figurant sur la liste unique présentée aux électeurs des deux partis, il fut élu comme représentant de la ville de Fribourg.

Au mois de mai 1906, une place étant vacante au Conseil d'Etat par la démission de M. Bossy, le parti conservateur décida d'y appeler un représentant de l'opposition, dans la personne de M. Ant. Weissenbach.

« Les légères divergences d'ordre politique qui entourèrent sa nomination furent vite applanies, déclarait l'*Indépendant*, par l'activité que déploya dans la suite M. Weissenbach qui se révéla un parfait homme d'Etat. »

Si de cette appréciation nous rapprochons celle de la *Liberté*, nous constaterons que le trop court passage de M. Weissenbach au poste de conseiller d'Etat, directeur de l'Intérieur, suffit à donner la mesure de M. Weissenbach comme administrateur.

« En effet, déclare-t-elle plus loin, M. Ant. Weissenbach prit très à cœur la charge que le Grand Conseil lui avait confiée et se donna tout entier aux affaires de son administration. Ses relations avec ses collègues du gouvernement furent excellentes. Il était un homme franc et courtois, qui n'avait pas d'autre ambition que d'apporter sa contribution à la bonne marche des affaires publiques. Il était avant tout un administrateur. »



Ces citations suffiront à apprécier la valeur des services que M. Weissenbach a rendus et à faire regretter qu'une politique peu compréhensible du parti de l'opposition l'ait contraint, dès l'année 1909, à rentrer dans la vie privée.

Dans l'armée, M. Weissenbach est arrivé au grade de capitaine ; il fit la campagne de 1871, lors de l'occupation des frontières pendant la guerre franco-allemande.

Ses dernières années furent fructueusement con-

sacrées à des œuvres d'utilité publique et intéressant le mouvement économique de notre ville. Il est mort à l'âge de 71 ans, après une courte maladie. Il laisse le souvenir d'un homme d'action, d'une vie utilement occupée et dominée par le constant souci d'être utile au pays.

**M. Elie Crausaz, conseiller communal.** — Le jour même de l'enterrement de M. Antonin Weissenbach, ancien conseiller d'Etat, les honneurs funèbres étaient rendus à la dépouille mortelle de M. Elie Crausaz, député au Grand Conseil et membre du Conseil communal de la ville de Fribourg.

C'est à l'âge de 38 ans seulement, en pleine activité qu'il été frappé, après une courte maladie, laissant en deuil une jeune famille et de nombreux amis. Les suffrages unanimes et de sincères regrets ont accompagné celui qu'un trop court passage à notre administration communale avaient fait apprécier pour son zèle et ses aptitudes.

M. Elie Crausaz était né à Villeneuve, dans la Broye, le 27 octobre 1882. Il commença ses études à l'école secondaire de Romont, sous la direction de feu M. le chanoine Repond. Il passa ensuite au Collège St-Michel, puis au collège d'Einsiedeln, où il se prépara au baccalauréat, tout en se familiarisant avec la langue allemande. Rentré à Fribourg, il prit ses inscriptions à la faculté de droit et en 1904 il fut engagé comme aide à la rédaction de la *Liberté* et de l'*Ami du peuple*.

Il fut amené, par ses relations d'amitié et par le concours des circonstances, à s'intéresser particulièrement aux associations ouvrières catholiques et

s'attira les sympathies des milieux populaires, et c'est comme représentant des organisations chrétiennes sociales qu'il fut porté par le parti conservateur comme député au Grand Conseil en remplacement de M. Ernest Weck défunt.

C'est encore comme représentant des organisations chrétiennes sociales que M. Crausaz qui, aux dernières élections communales était arrivé en tête de la liste des suppléants arriva, par la mort du syndic, M. Ernest Weck, à prendre place au sein de notre autorité communale. Et il faut le dire, d'emblée il



se mit au courant de ses nouvelles fonctions avec un bel entrain, pour la plus grande satisfaction de ses collègues et de ses administrés.

Pour bref qu'ait été le passage de M. Crausaz au conseil communal de Fribourg et dans l'assemblée législative, il a suffi à manifester que le choix avait été des plus heureux et à donner aux électeurs le sentiment d'avoir bien placé leurs suffrages.

La carrière de M. Crausaz a été courte mais bien remplie. Il meurt entouré de l'estime générale sans exception d'opinions ou de partis.

**M. Martin Struby, syndic de Morat.** — Après une longue maladie, est décédé à Morat le 12 janvier dernier, l'ancien syndic de cette ville, M. Struby, imprimeur et éditeur du journal le *Murtenbieler*. Fervent disciple de Gutenberg, il apprit de bonne heure le métier de typographe, dans la ville fédérale et se

perfectionna dans son art dans des séjours à l'étranger, il acquit ainsi une maîtrise qui lui permit de donner à l'imprimerie moratoise une situation enviable.

Mais les devoirs professionnels furent loin d'absorber toute l'activité de M. Martin Struby. C'est ainsi que dès l'année 1895, il fut élu conseiller communal sur la base du système proportionnel et il conserva la confiance de ses électeurs jusqu'à la fin, et, il y a cinq ans, ses collègues du conseil communal l'appelèrent à la présidence du dit conseil, après le décès du syndic en charge, M. Wegmuller.



Nous le voyons ensuite, élargissant sa sphère d'action, faire partie de la députation moratoise libérale au Grand Conseil de 1889 à 1896.

Mais, c'est comme syndic de Morat qu'il s'acquittait surtout des titres à la gratitude de ses administrés, lesquels sont d'accord à reconnaître qu'il fit faire à sa commune d'heureux progrès. Il fut président central et membre d'honneur de la société cantonale des chanteurs fribourgeois. La culture du chant et de la musique était son délassement de prédilection ; il fut également membre du comité cantonal des gymnastes fribourgeois et du jury dans plusieurs concours. Et enfin, comme président cantonal des Arts et Métiers il voua tous ses soins à faire triompher les idées de la classe moyenne.

Ce court aperçu de la carrière de Martin Struby suffira à faire voir la part importante prise par le défunt aux intérêts de la patrie moratoise.

Nous trouvons dans le *Murlenbieler* une relation des imposantes funérailles qui accompagnèrent à sa dernière demeure le syndic de la ville et commune de Morat, dernier témoignage de la gratitude de ses concitoyens.

L. F.

**M. Alphonse Théraulaz, anc. conseiller d'Etat.** — C'est le 1<sup>er</sup> février 1921 qu'est décédé à Fribourg, à l'âge de 81 ans, après une courte maladie, M. Alphonse Théraulaz, ancien conseiller d'Etat, ancien conseiller national et député au conseil des Etats, à Berne.

Sa mort rappelle une époque de la vie politique fribourgeoise, qui n'apparaît plus, aux yeux de la génération actuelle, que comme un vague souvenir de luttes très ardentes, que la distance rapetisse et réduit à une dimension bien modeste, en face des bouleversements tragiques de l'heure présente.

Or donc, M. Alphonse Théraulaz, né à Versailles en 1840, au temps où son père était encore au service des rois de France, fut ramené au pays lorsque sa famille vint s'installer à Châtel-St-Denis, et il fut l'hôte de son oncle, M. Jean Joseph Théraulaz, curé de Châtel. C'est là qu'il passa plusieurs années de sa vie d'étudiant, pour venir ensuite parachever ses études littéraires au Collège de Fribourg. Celles-ci terminées, il fut amené, ensuite de son mariage avec M<sup>lle</sup> Pauline Chiffelle à embrasser la carrière commerciale.

Mais, dès son établissement à Fribourg, Alphonse Théraulaz prit une part active à la vie publique dans ses diverses manifestations. Il fut un des principaux promoteurs de la fondation du Club Alpin

à Fribourg. Fervent alpiniste, il eut à son actif pas mal d'ascensions marquantes, entr'autres le Cervin, mais c'était dans les réunions clubistiques, qui amenaient chez nous nos confédérés romands, qu'il fallait l'entendre évoquer les beautés sans rivales de l'Alpe et les charmes de la patrie.

D'un autre côté, voici comment un contemporain, M. Pie Philipona, esquisse dans la *Liberté* ses débuts dans la vie politique :



Membre assidu du Cercle de l'Union, il se faisait remarquer par le charme séduisant de sa parole et par sa remuante activité. Le Cercle de l'Union était alors le rendez-vous de la jeunesse conservatrice et le principal foyer de l'action politique des sphères dirigeantes. C'est là que les élections se préparaient

et que les candidatures se posaient.

Le 20 avril 1874, jour où M. Jos. Jaquet fit connaître sa détermination de quitter le Conseil d'Etat, les hommes influents du cercle de l'Union virent aussitôt en M. Théraulaz le successeur tout indiqué du magistrat gruyérien et posèrent sa candidature. Celle-ci eut tout d'abord un concurrent sérieux dans la personne de M. François Xavier Meroud, notaire et greffier, dont la longue pratique juridique inspirait toute confiance. Et celui-ci fut effectivement élu le 8 mai, mais pour des raisons de famille, ne pouvant se résoudre à quitter sa position, il déclina définitivement l'honneur qui lui était dévolu. Le Grand Conseil procéda à un nouveau scru-

tin où monsieur Théraulaz fut définitivement élu membre du gouvernement.

Le collaborateur de la *Liberté* ajoute :

« La suite des événements a montré que le choix du Grand Conseil avait été heureux. M. Théraulaz lui-même eut soin de dissiper toute équivoque en déclarant publiquement qu'il demeurerait en dehors et au-dessus des divisions et qu'il entendait être purement et simplement un conservateur catholique fribourgeois. »

Cette déclaration, prélude d'une évolution dans la ligne politique suivie par M. Théraulaz, amena un refroidissement dans les rapports qui existaient entre lui et les premiers partisans de sa candidature.

Il fit dès lors une brillante carrière administrative. Le changement de régime ne le prit pas au dépourvu. Il avait rompu toute attache avec le Cercle de l'Union et se consacra tout entier à sa tâche dans les différents dicastères qu'il eut à gérer ; à commencer par celui de l'Intérieur, puis aux Travaux Publics et enfin à l'important département des finances. Partout il marqua son passage par quelques réformes utiles, par l'une ou l'autre innovation plus ou moins urgente.

En 1875 il fut élu député de la Gruyère en remplacement de M. Fracheboud, juge cantonal. En 1883, il fut nommé par le Grand Conseil député au Conseil des Etat et en 1884 il passa au Conseil national où il prit une part active aux débats de l'époque, derniers échos des luttes confessionnelles inaugurées par le Kulturkampf.

La fièvre des *dégommages*, qui sévit avec le plus d'intensité avec le changement de régime inauguré en 1881, ne trouva pas en M. Théraulaz un terrain

particulièrement favorable, son tempérament le portait plutôt à la conciliation. Nous n'en citerons comme preuve, avec d'autres faits particuliers qui sont à notre connaissance, que les excellentes paroles qu'il prononçait à une assemblée populaire à Vuisternens en 1883, paroles rapportées dans l'article nécrologique de M. Pie Philipona cité plus haut :

« Que les autorités, du haut en bas de l'échelle, disait M. Théraulaz, secondent le goût du travail, fassent ce qui est en leur pouvoir contre les causes de ruine et d'appauvrissement... Que notre devise soit ; du travail et de la paix ; que chacune de vos sections la mette à profit et répande autour d'elle la semence du bon exemple. *Ora et labora* ; travaille et prie, et que l'économie fasse fructifier ton travail. Voilà le secret de la vraie prospérité. »

En 1911, il prit sa retraite du gouvernement. En 1914, il résiliait son mandat de député. La même année il quittait le Conseil national. Il avait acquis le droit au repos, dans un âge avancé, après une vie consacrée aux intérêts du pays qu'il a servi avec intelligence et dévouement.

L. F.

---

**M. le lieutenant-colonel Eugène Thurler.** — Jeudi, 17 février 1921, ont eu lieu, avec une nombreuse participation de parents, d'amis et de connaissances, les obsèques de M. Eugène Thürler décédé à Fribourg, après une pénible maladie à l'âge de 57 ans.

M. Eugène Thurler était le fils cadet de M. le Dr J.-B. Thurler, le fondateur de l'orphelinat bourgeoisial, l'homme de bien dont la mémoire est encore vivante à la présente génération.

M. Eugène Thurler, lieutenant-colonel à disposi-

tion, avait pris son premier grade militaire en 1866, où il fut nommé lieutenant, le 26 novembre, et attaché à la 2<sup>me</sup> compagnie du bataillon 16. Le 26 juillet 1890, il fut promu 1<sup>er</sup> lieutenant. En 1892, le 26 décembre, il fut nommé capitaine et attaché à l'état major du bataillon 15. Il reçut le grade de major le 6 juillet 1897 et prit le commandement du même bataillon qu'il garda jusqu'en 1906. Cette année-là, le 6 février, M. Thurler fut appelé à la tête du régiment de landwehr 34. Il échangea ce commandement deux ans plus tard contre celui du régiment 6, formé des bataillons 15, 16 et 17. Il fut mis à disposition en 1919.



C'est une figure sympathique qui disparaît. Le défunt ne comptait que des amis.

**M. Hermann Liechti, député au Grand Conseil et ancien conseiller national.** — C'est le 3 mars 1921 qu'est décédé, à Morat, à la suite d'une pneumonie subitement aggravée, l'excellent citoyen qu'était M. Hermann Liechti, expert forestier et magistrat, dont la carrière brusquement terminée fut consacrée tout entière aux intérêts de son cher district du Lac et de sa bonne ville de Morat.

C'est à l'école polytechnique de Zurich qu'il fit ses études, terminées par de brillants examens à la suite desquels il obtint son brevet d'expert-forestier en juin 1871. La même année il fut nommé, par le Conseil d'Etat de Fribourg, inspecteur-forestier à Bulle, poste qu'il occupa jusqu'en 1877.

Après avoir consacré les premières années de sa profession aux forêts gruyériennes, il vint se fixer à Morat et fut nommé inspecteur-forestier pour le Lac et la Broye. C'est ici qu'il put déployer toutes les ressources que la science forestière met à la disposition de ses adeptes pour rendre à la culture des terrains réputés improductifs. Il prit une part active à l'œuvre importante de la correction des Eaux du Jura, œuvre dont les avantages furent d'une grande



valeur pour les riverains des trois lacs. Il prit une part prépondérante à la mise en état de culture des grands marais, qui sont aujourd'hui en plein rendement. Il en est de même de la transformation des rives des lacs de Morat et de Neuchâtel. Les populations riveraines des dits lacs lui restent reconnaissantes des améliorations dont M. Liechti

a été l'intelligent et infatigable promoteur.

Il va de soi que notre Grand Conseil devait le compter au nombre de ses membres, c'est ce que les électeurs du district du Lac ont compris en l'envoyant siéger pendant 45 ans sans interruption au dit Conseil où, dès l'année 1876, il avait pris sa place qu'il occupa jusqu'en 1921, année de sa mort. Pendant de nombreuses années au sein de notre assemblée législative, il fit partie de l'importante commission d'économie publique et en 1917 il était président de notre Grand Conseil.

Pendant bon nombre d'années, il joua également son rôle sur la scène fédérale comme député au Conseil national dont il fit partie jusqu'en 1919.

Pendant la guerre, le Conseil fédéral l'appela à faire partie de la commission chargée de l'estimation des dommages causés à l'agriculture par les troupes en campagne. Il s'acquitta de sa mission en toute conscience et grande probité, mais les républiques sont ingrates et souvent les citoyens ne comprennent pas que l'homme d'Etat doit quelques fois placer les justes intérêts de la collectivité au-dessus des revendications personnelles et égoïstes. C'est parce qu'il accomplit son devoir en véritable patriote qu'il dut en partie son échec au Conseil national.

Cette appréciation, que nous empruntons à un correspondant bien renseigné du journal l'*Indépendant*, nous pouvons y souscrire pleinement, car connaissant personnellement l'honorable M. Liechti nous ne voyons pas bien ce que les électeurs pouvaient gagner en se privant des services certains que l'expérience éprouvée et le dévouement de M. Liechti pouvaient encore rendre au pays.

Les funérailles de M. Liechti furent une belle manifestation de sympathie à la mémoire du défunt. Parmi une assistance évaluée à près de 1500 personnes on remarquait la présence de trois conseillers fédéraux : MM. Musy, Hæberlin et Scheurer. Le Conseil d'Etat avait délégué quatre de ses membres.

M. Cailler, conseiller national était présent suivi de quelques-uns de ses collègues. La commission d'économie publique, la Direction de la Caisse hypothécaire, de nombreux députés avaient tenu à rendre un dernier hommage à l'homme de bien, dévoué à son pays.

L. F.

**M. Edouard Wassmer.** → Le 9 mars 1921 est décédé en notre ville, M. Wassmer, marchand de fers, une personnalité très répandue dans le monde des affaires et qui a pris une part active au mouvement économique de notre cité.

Il faisait partie du conseil général de la ville de Fribourg ; était membre de la commission de la caisse d'épargne de la ville ; de la commission de la Banque populaire suisse ; vice-président de l'Association du commerce de détail ; membre de la Société fribourgeoise des Arts et Métiers ; membre de la Société suisse des voyageurs de commerce, section de Fribourg.



Il eut un rôle important dans la fondation du Salésianum, convict théologique de St-François de Sâles et dans celle de l'Institut saint Joseph, à la Gauglera.

Il s'intéressait en outre à quantité d'autres sociétés d'intérêt public ; c'est ainsi qu'il était membre passif de nos diverses sociétés de musique, telles que la musique de Landwehr, la Concordia, l'Union instrumentale, la société de chant la Mutuelle, le chœur mixte de St-Nicolas. Il était membre passif de la société fédérale de gymnastique, la Freiburgia ; membre honoraire de la Société de tir ; ancien président de l'Abbaye des Maréchaux.

M. Edouard Wassmer était Soleurois de naissance. C'est en 1881 qu'il vint s'établir à Fribourg où il entra au service de la maison Schmid-Beringer, aujourd'hui Schmid-Baur & C<sup>ie</sup>. Au bout d'un

certain nombre d'années il s'établit pour son compte. C'était un homme affable. Les œuvres de bienfaisance trouvaient en lui un accueil toujours bienveillant.

**M. Clémence, avocat.** — Le barreau fribourgeois a payé lui aussi son tribut à l'infatigable faucheuse dans la personne d'un de ses jeunes membres, M. Clémence enlevé à l'âge de 40 ans, le 6 mai dernier.

M. Louis Clémence, docteur en droit et avocat à Fribourg, était d'origine jurassienne. C'est à l'université de Fribourg qu'il avait fait ses études couronnées par un excellent examen de doctorat. Il entra comme stagiaire à l'étude de M<sup>e</sup> Cosandey et après avoir subi dans de brillantes conditions, l'épreuve d'examen d'Etat pour l'exercice de la profession d'avocat, il ouvrit une étude qui fusionna bientôt avec celles de MM. Cosandey et Bartsch.



Cette association dura quelques années, puis chacun des associés reprit son indépendance.

Un assez long séjour dans notre ville, sa participation active à la vie fribourgeoise comme membre de nos sociétés d'étudiants, son mariage heureux l'avaient fait des nôtres et c'est en termes des plus sympathiques que la presse locale a consacré à sa mémoire un juste tribut de regret. M. Clémence, dit le journal *l'Indépendant* était un orateur distingué, de caractère agréable. Il apportait à ses plaidoiries un feu et une ardeur auxquels il dut le succès dans maintes causes.

Une maladie cruelle a mis fin trop tôt à l'existence de cet homme dont la seule ambition était de se dévouer à son pays et à sa famille, à ses six jeunes enfants qui sentiront longtemps le vide laissé par un père tendrement aimé. L. F.

**M. le doyen Henri Python.** — Le 3 juin dernier mourait, dans une clinique de Fribourg, M. l'abbé Dr Henry Python, chapelain des Sciernes d'Albeuve, ancien professeur de droit ecclésiastique au Séminaire et à l'Université de Fribourg. Il était né au Châtelard, district de la Glâne, le 8 avril 1856. C'est au collège de St-Maurice, en Valais, qu'il fit ses classes littéraires jusqu'à la philosophie inclusive-



ment. Celles-ci terminées, il entra au Grand Séminaire de Fribourg. Il fut ordonné prêtre le 18 juillet 1880, dans la première ordination que fit Mgr Cosandey, son professeur. Il fut envoyé comme vicaire de la paroisse

de Surpierre et, dans ce premier poste, l'administration de la paroisse lui incombait tout entière, car le titulaire, curé-doyen de Surpierre, vieillard infirme, était au bout de ses forces. Trois ans après, il fut envoyé à Sorens comme desservant. C'est là que le choix de son évêque vint le désigner pour être le premier bénéficiaire de la bourse diocésaine en faveur du droit canonique. Il partit donc pour Rome en 1884, et, deux ans après, il y conquérait le grade de docteur en droit canonique. A son retour,

il fut nommé secrétaire épiscopal, puis professeur de droit au Grand Séminaire. L'Université l'appela aussi bientôt à occuper une chaire.

Pendant sept ans, il se voua donc avec ardeur et enthousiasme à l'enseignement, mais déjà il ressentait les premières atteintes du mal qui devait amener sa fin. Il passa deux ans à Leysin, où il remplit les fonctions de chapelain, puis il prit le poste de chapelain des Sciernes d'Albeuve, dans un site salubre et reposant. Les Sciernes sont un riant hameau, situé au-dessus d'Albeuve, dans une favorable exposition. Il fut pendant un temps question d'y établir un sanatorium, à l'exemple de Leysin.

M. le chapelain des Sciernes fut nommé, en 1903, doyen du décanat de Gruyères. On ne pouvait confier cette charge et cet honneur à quelqu'un qui en fut plus digne. Comme doyen, dit la *Semaine catholique*, M. l'abbé Python exerça la plus salutaire des influences. Entre temps, l'incurable mal poursuivait son œuvre et c'est dans une clinique de notre ville que M. le doyen Python vit arriver le terme de ses souffrances.

Il laisse le souvenir d'un prêtre exemplaire et et d'une personnalité on ne peut plus sympathique.

**M. l'abbé Julien Favre.** — Le clergé du diocèse a fait, le 5 juin dernier, dit la *Semaine catholique*, une grande perte en la personne de M. l'abbé Julien Favre, docteur ès-lettres, professeur à l'École normale d'Hauterive.

Né en 1864, il commença ses classes littéraires à Thonon, chez les Frères ; il les continua au collège St-Michel, à Fribourg, à St-Maurice et à Schwytz.

Il revint faire sa philosophie à Fribourg, commença sa théologie à Innsbruck et l'acheva au séminaire de Fribourg. Il fut ordonné prêtre en 1891, il continua pendant deux ans, à l'Université, ses études théologiques et y obtint le grade de licencié. Il fut envoyé aussitôt après, à Assens (Vaud) comme vicaire, puis, l'année suivante, au même titre, à Yverdon. En 1895, l'Etat de Fribourg le nommait aumônier, professeur de religion et de littérature à l'Ecole normale d'Hauterive et, entre temps, il suivit des cours à la faculté des lettres de notre université, si



bien que, en 1904 il passa son examen de doctorat ès-lettres, en produisant une thèse sur *Lacordaire orateur*, qui est devenu un gros livre très apprécié.

En dehors de son enseignement, M. Julien Favre a fourni d'importants travaux qui ont paru sous forme de volumes, d'articles de revue : la « Revue de Fribourg » la « Semaine catholique » « Le Bulletin pédagogique » dont il fut pendant longtemps le rédacteur en chef, plusieurs études sur l'enseignement secondaire. Nous avons sous les yeux un volume de poésies du Père Stanislas Comte, mort en Afrique ; le dit volume contient une longue et très intéressante préface du professeur Favre où est retracée toute la carrière et la fin tragique du Père Comte. Le volume tiré à un petit nombre d'exemplaires n'est pas en librairie. Il a paru dans la *Revue de Fribourg* une série d'articles qui ont fait l'objet d'un tirage à part,

qui avaient pour objet l'étude critique d'une vie du cardinal Mermillod, par l'abbé Jeantet, étude qui fut en son temps très remarquée.

En 1915 a paru aussi un très beau livre consacré à la mémoire de Mgr Bovet, ami intime du défunt et dont la mort fut pour lui une épreuve cruelle.

Outre sa classe à Hauterive, M. le professeur Favre venait faire régulièrement des conférences à Fribourg, à l'institut féminin de Hautes-Etudes. C'est un prêtre des plus lettrés que perd le clergé fribourgeois. Un journal de notre ville, *l'Indépendant*, disait très justement : M. le professeur Favre a fourni un très grand travail qui mérite de ne pas tomber dans l'oubli ; la marche imperturbablement droite de sa pensée, sa bonne foi indiscutable, son goût littéraire sûr, le style aisé, la tenue impeccable de sa prose lui donnent une des premières places parmi nos écrivains fribourgeois.

---

**M. Romain-Charles Hartmann, ancien notaire.**

— Le 22 juin dernier, à l'âge de 56 ans, mourait subitement M. Romain-Ch. Hartmann, chef de service au département cantonal de la justice.

M. Hartmann occupait avec distinction le poste de chef de service à la direction de la Justice, grâce à ses excellentes capacités juridiques, à son esprit de suite, à son travail assidu. Il fut le promoteur de maintes lois qu'il rédigea avec compétence. Ses supérieurs trouvaient en lui non seulement un collaborateur mais un initiateur.

C'est depuis une trentaine d'années qu'il occupait ce poste. Il avait d'abord pratiqué le notariat de 1907 à 1911 pour le district de la Singine, puis ensuite il avait été pourvu d'un cantonnement dans la Sarine.

En dehors de ses fonctions administratives, le défunt s'occupait avec amour de la musique et avec grand succès.



Durant plus de 38 ans, il a fait partie de l'orchestre de la Ville, où il tenait la partie de clarinette. Doué d'un talent musical et d'une culture remarquables, en possession d'une technique parfaite, régulier et zélé aux répétitions, il exécutait ses partitions, même les plus ardues, avec une beauté de son, une exactitude rythmique, un charme et une délicatesse dont on a souvent, et avec raison, fait l'éloge.

Son exemple mérite d'être proposé à l'imitation de nos jeunes gens. Ses collègues gardent de lui un souvenir sympathique, plein d'estime et d'autant plus reconnaissant qu'il a généreusement prouvé son dévouement à la cause musicale fribourgeoise en léguant la belle somme de 30 000 fr. à l'orchestre de notre ville.

---

**M. Simon Crausaz.** — Le 30 juin dernier, à l'âge de 77 ans, s'éteignait paisiblement M. Simon Crausaz, ingénieur-géomètre, en son logement de l'ancien hôtel Zæringen, où se trouvaient également installés les bureaux dans lesquels s'élaboraient les nombreuses études qui, en ces quelques vingt dernières années ont occupé sa féconde activité.

M. Crausaz était originaire d'Auboranges et sa mère était d'origine munichoise. C'est à Munich qu'il fit une partie de ses études universitaires qu'il

acheva à la Sorbonne, à Paris. De retour au pays, il prit son diplôme de commissaire-géomètre fribourgeois, puis celui de géomètre du concordat suisse, qui avait été établi par convention entre un certain nombre de cantons de la Suisse allemande et qui a subsisté jusqu'à l'institution du diplôme fédéral. M. Crausaz fut le premier suisse romand qui se présenta pour ce diplôme.

En 1872, il fut appelé aux fonctions de secrétaire de la commission chargée de fixer le périmètre des territoires intéressés à la correction des eaux du Jura. Cette question tenait alors une place importante dans les préoccupations des contrées intéressées et plaçait en vedette les pionniers de cette œuvre ; en 1875, Simon Crausaz était nommé ingénieur-adjoint et, après avoir fait ses preuves pendant quatre ans, il fut promu, en 1879, ingénieur en chef de l'entreprise et nommé en même temps membre du comité administratif de la correction intérieure des eaux du Jura, dont il n'a pas cessé de faire partie.

En 1872, il était élu membre de la commission cantonale pour l'Exposition internationale de Vienne. Puisque nous sommes sur le chapitre des expositions, disons encore que, en 1896, il présenta, à l'exposition de Genève d'importants travaux qui lui valurent la médaille d'or.

Parmi les fonctions officielles importantes que Simon Crausaz a revêtues nous citerons celle de directeur des Eaux et Forêts de la ville de Fribourg, de 1883 à 1888, dans quel poste il avait succédé à M. Raymond Montenach, jusqu'à l'époque de la liquidation, à savoir de la vente à l'Etat, en 1888.

Mais auparavant, soit de 1878 à 1882, il avait été

promu par le Grand Conseil aux fonctions de commissaire général. Le nouveau régime, issu des élections de 1881, le mit à pied. Il commença alors, résolument à se créer des relations personnelles et son bureau d'ingénieur et de géomètre ne tarda pas à acquérir une grande importance.

Le 1<sup>er</sup> août 1880, le corps électoral du district du Lac lui offrit un mandat de député au Grand Conseil qu'il garda jusqu'à la fin de la législature. Il fonctionna comme membre de la commission consultative des études pour la section technique du collège St-Michel, jusqu'en 1882, il était également membre de la commission archéologique des stations lacustres.



Il fut un des premiers administrateurs de la Société électrique de Bulle, dont il était un des membres fondateurs. Il fut un des promoteurs de l'entreprise des eaux de Châtel-St-Denis. Il fut un de ceux qui constituèrent le Conseil d'administration de cette société, dont il resta membre jusqu'à sa mort. Il exécuta d'importantes adductions d'eau

dans notre canton : à Bulle, Charmey, Gruyères, Guin, Tavel, Treyvaux, etc. En Valais, il procéda à des assainissements dans la plaine du Rhône. Il fit les distributions d'eau de Martigny et de Champéry.

On relève que, dans sa laborieuse carrière, il fit les études de 203 projets de distribution d'eau et de canalisation, de 25 entreprises de cadastrations, triangulations et de travaux importants de cette nature. Il opéra le premier remaniement parcellaire,

de grande envergure de la Suisse romande, celui de Ménières qui dura de 1906 à 1912.

Dans le domaine financier, nous le trouvons dans la plupart des conseils des instituts de crédit du canton : il est administrateur, membre du Conseil d'administration du Crédit Gruyérien, à Bulle ; membre du Conseil d'administration de la Banque cantonale ; membre du comité de direction de la Caisse hypothécaire.

Il fut un des promoteurs de l'établissement du tramway, à Fribourg, et présidait, depuis dix ans, le conseil d'administration de cette entreprise. Il était membre du Conseil général de la ville de Fribourg, membre de la commission de l'Usine à gaz. Il fut membre de la commission fédérale d'estimation des chemins de fer pour l'arrondissement du Jura, depuis 1895. A partir de 1894, ce fut lui qui présida cette commission, dont il a ainsi fait partie pendant 25 ans.

Dès 1882, il était nommé membre de la commission des géomètres du concordat. Quand le diplôme fédéral vint remplacer le diplôme intercantonal, il devint membre de la commission fédérale d'examen dans laquelle il fonctionna jusqu'en 1915.

On voit, par ce court aperçu, que M. Simon Crausaz fut, avant tout, un grand laborieux, exempt de haine et de rancune. Ses travaux, dont la spécialité était d'être immédiatement profitables aux contrées qui en bénéficiaient, il les a accomplis avec le plus complet dévouement. Aussi est-ce avec un sincère regret que le sentiment public a accueilli la nouvelle de la mort de cet homme d'expérience, dont le concours était si utile au bien général.

L. F.

**M. Jean Benninger, député.** — Mercredi, 13 juillet dernier, avaient lieu à Salvagny, les obsèques de M. Jean Benninger, membre du Grand Conseil du canton de Fribourg, décédé après une assez longue maladie.

Pendant ces quarante dernières années, M. Jean Benninger a pris une part active à la vie politique du district du Lac et principalement dans les questions économiques, les progrès de l'agriculture, l'élevage du bétail, l'industrie laitière. Dans ce domaine il a joué un rôle prépondérant ; jusqu'à ce jour, il a été président de l'importante Fédération fribourgeoise-vaudoise des producteurs de lait, laquelle fédération a rendu de grands services aux agriculteurs de la région. Il faisait également partie du *Bauernbund* suisse (Société suisse des paysans). Il faisait partie depuis de longues années du comité central de cette importante association. M. Benninger a revêtu aussi de nombreuses fonctions publiques. Pendant plusieurs législatures il a représenté le district du Lac au Grand Conseil.

Depuis 1886 à 1898 il a rempli les fonctions de juge de paix du cercle de Morat ; puis il avait été nommé juge au tribunal du Lac, il était vice-président de ce corps quand il résigna sa charge en 1909.

M. Benninger avait été dix ans syndic de Salvagny, il a fait partie pendant 25 ans de la commission cantonale de l'impôt. Il fut un des promoteurs du chemin de fer Fribourg-Morat-Anet, il était vice-président du Conseil d'administration de cette compagnie. Dès sa fondation, il était membre de la commission de l'asile des vieillards du district du Lac et, depuis de longues années, président de dite commission,

membre également et président de la commission de l'orphelinat de Burg.

Déjà, cette sèche énumération fait voir les aptitudes du défunt comme homme public et administrateur, dévoué aux intérêts et à la prospérité de son district du Lac, mais ce qu'elle ne nous dit pas, c'est son action non moins méritoire et utile comme agriculteur, comme travailleur de la terre. Issu d'une ancienne famille d'agriculteurs, établie depuis longtemps dans le pays, Jean Benninger se voua tout d'abord à l'exploitation du bien familial. La culture rationnelle du sol et l'amélioration de la race du bétail trouvèrent en lui un partisan convaincu. Procédant avec prudence et méthode, ne retenant des procédés nouveaux que ceux que la pratique avait consacrés, il ne tarda pas à grouper autour de lui des initiateurs et des adhérents. Et, par la suite, nous le verrons former le noyau qui ne devait pas tarder à venir renforcer ces associations



que nous voyons aujourd'hui rayonner sur tout le pays, sous le nom de *Bauernbund* suisse, Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande, Société vaudoise et fribourgeoise de fromageries, etc.

C'est une existence bien remplie que fut celle de Jean Benninger. Le grand concours de population qui se pressait à ses funérailles nous dit la place qu'occupait, sa vie durant, l'honorable magistrat. C'est ainsi que, parmi les autorités, le Conseil d'Etat était représenté par une délégation officielle compo-

s e de MM. Perrier et Buchs, accompagnés d'un huissier ; le bureau du Grand Conseil, par M. le président Boschung, MM. Jean et Pierre Zurkinden et une vingtaine de députés ; M. Lademann, préfet de Morat, M. Ems, président du tribunal du Lac, M. le conseiller national Torche étaient présents.

Quelques discours ont été prononcés au cimetière. M. le conseiller national Freiburghaus s'est fait l'interprète du deuil des agriculteurs dont la cause avait dans le défunt un défenseur influent. MM. Charles et Bosset, conseiller national de Payerne, ont été les porte-parole de la Fédération laitière vaudoise et fribourgeoise. M. Meyer, directeur de l'école secondaire de Morat, a rappelé le rôle politique de M. le député Benninger.

La manifestation du regret général dont les obsèques de M. Benninger ont été l'occasion a témoigné du rôle bienfaisant que le défunt a joué dans son district.

---

**Baron Alphonse de Reynold de Cressier.** — Le 13 juillet 1921 s'éteignait dans son château de Cressier-sur-Morat, M. *Alphonse-Louis-François-Marie* de Reynold, né à Fribourg, le 22 novembre 1841. Fils de Simon-Joseph-Frédéric de Reynold, colonel et grand conseiller, membre du conseil du Sonderbund, et de Marie-Anne-Madeleine de Bocard, il appartenait à la branche des Reynold dite de Cressier dont l'auteur fut Jean-Pierre, fils de François Xavier, baron de Reynold de Cressier, lieutenant-colonel commandant la garde d'Etat, mort en 1765.

Le gouvernement de 1848 avait chassé les Jésuites et remplacé leur collège par l'Ecole cantonale, aussi,

lorsque le jeune de Reynold fut prêt à entrer dans les classes supérieures l'envoya-t-on au collège de Notre-Dame de Mont-Roland, à Dôle (Jura) où plusieurs Fribourgeois se trouvaient déjà et où d'autres devaient le suivre ; on sait que les Pères de la Compagnie de Jésus avaient ouvert cet établissement pour remplacer le célèbre collège de l'Arc qui leur avait été enlevé.

Le 19 novembre 1862, Reynold prend son passeport pour la Bavière, il va achever ses études à l'Université de Würzburg, là aussi d'autres fribourgeois l'ont précédé il y passa quatre semestres, 1862-1864.

Excellent cavalier il fit son service militaire dans la cavalerie, son brevet de sous-lieutenant est du mois de juillet 1865, c'est en cette qualité qu'il fut aux frontières en 1870 ; il devint lieutenant en 1872, puis capitaine chef d'escadron.

Le 16 juin 1868, il épousait M<sup>lle</sup> Nathalie-Victorine-Marie de Techtermann, fille de Maurice de Techtermann, conseiller d'Etat, député à la Diète, lieutenant-colonel fédéral, inspecteur de la cavalerie, et de Georgine née de Trachsler.

Sans avoir été mêlé aux affaires publiques, de Reynold s'intéressait à tout et à tous, soutenant de son argent et de ses conseils pleins de bon sens les œuvres et les sociétés auxquels il appartenait. Chrétien-catholique pratiquant dans toute l'acception du terme, il faisait partie de plusieurs associations religieuses, nous ne citerons que la conférence de S<sup>t</sup>



Vincent de Paul, dans laquelle il entra en 1882 et dont il fut un des membres actifs les plus assidus et les plus fidèles à l'obligation de visiter les pauvres à domicile ; la Confrérie du T.-S. Sacrement dont la porte lui fut ouverte par le décès de son cousin, Pierre de Reynold de Pérolles, mort en 1890 sans laisser d'héritier mâle, et dont il devint président en 1914 ; la Grande Congrégation latine ; le Grand Pacte, etc.

Rappelons aussi qu'il fut un des plus anciens membres de la société d'horticulture du canton de Fribourg dont il fut élu président à la place de M. Joseph von der Weid, décédé en 1896.

Sa figure franche et ouverte manquera désormais à notre cité ; qui ne l'a vu sur nos places publiques, au coin de nos rues, parlant avec chacun, sans fierté et avec une bonhomie qui n'excluait ni la malice, ni la causticité ? Fribourg gardera longtemps le souvenir de cet homme de bien, descendant d'un régime disparu aux traditions duquel il demeura très attaché ; on verra longtemps encore ce gentilhomme campagnard se promenant au milieu d'une exposition horticole qu'il avait organisée, ou faisant admirer les fleurs et les jardins de ce Cressier qu'il aimait tant.

T. de Ræmy.

**M. Nicolas d'Ovsiannikoff.** — Nicolas d'Ovsiannikoff-Cuony, né en 1863, dans le gouvernement de Nijni-Novogorod (Russie), fait ses études à l'école réale de Kazan, puis à l'école polytechnique impériale de Moscou d'où il sort, en 1889, avec la médaille d'or et le diplôme « d'ingénieur technologue ».

Il est nommé, la même année, directeur de la fabrique de sucre de Troubetchino, puis de celle d'Olcho-

vatka. En 1898, l'école polytechnique de Moscou le charge d'étudier les différents procédés de l'industrie sucrière à l'étranger et l'envoi en France, en Belgique, en Allemagne et en Autriche. A son retour, en 1899, il est nommé directeur gérant de la fabrique de sucre de Mironowka (gouv. de Kieff), propriété des apanages impériaux.

Ses publications, ses travaux, et l'invention de procédés employés dans une vingtaine de fabriques russes et belges lui valent plusieurs récompenses. Rédacteur, pendant 9 ans, du journal *Zapiski*, organe de la société impériale technique de Kieff, il fait autorité dans les milieux sucriers russes et étrangers qui l'appellent souvent comme expert.

La révolution éclate ; elle n'épargne pas la fabrique de Mironowka. N. d'Ovsiannikoff résiste d'abord aux menaces ; il parlemente avec les ouvriers émeutés ; mais il doit bientôt céder devant le complot et abandonne à son personnel ingrat



une sucrerie devenue prospère et une raffinerie qu'il avait créée de toutes pièces. Il se retire à Kieff où, sous le règne de l'hetman, il met une dernière fois au service de sa patrie, ses connaissances techniques.

Le régime sombre bientôt. N. d'Ovsiannikoff, pour échapper à la fusillade, quitte son pays et vient s'établir à Fribourg, où il retrouve des parents.

Nous avons réservé une place dans nos nécrologies fribourgeoises, à la personne de N. d'Ovsiannikoff, car nombreux parmi nous sont ceux qui ont eu l'occasion

d'apprécier, au cours de ces deux dernières années, cet homme érudit, modeste et courtois. Il pensait qu'il ne nous est pas permis de vivre dans un isolement égoïste et stérile, aussi le voyons-nous, fidèle à son principe, faire partie de plusieurs sociétés fribourgeoises (Sciences naturelles, Amis des Beaux-Arts, Société d'histoire) et fournir par son zèle, son assiduité aux séances et ses travaux, une preuve de l'intérêt qu'il portait à la vie intellectuelle de notre ville.

Possédant une belle culture générale, il s'intéressait à tous les sujets ; il aimait la nature, la musique, les arts et la littérature. Toute sa vie, il étudia et sut mettre à profit les loisirs que lui imposait sa retraite forcée, car il était un homme actif, persévérant et tenace, sous des dehors doux et affables. Il était aussi très bon et très juste, c'est pourquoi, souffrant des malheurs de son pays, il cachait sans cesse sous le voile d'une légère ironie la tristesse de l'exilé.

Une maladie de cœur l'enleva presque subitement le 8 août 1921, à l'affection de ceux qui l'entouraient.

Ses nouveaux amis de Fribourg lui conservent un souvenir ému. Aux sentiments de profonde tristesse qu'ils éprouvent, s'ajoute le regret d'avoir connu si tard cet homme d'esprit et de cœur.

---

**M. Maurice Delley.** — C'est les derniers jours de septembre seulement que l'on apprit, à Fribourg, le décès survenu le 16 août dernier, de notre compatriote, M. Maurice Delley, établi à Caracas, capitale du Venezuela.

M. Maurice Delley était le fils de M. Alexandre Delley, ancien instituteur, devenu le tenancier de l'établissement situé rue du Tilleul, sous le nom de

Brasserie Peier. M. Maurice Delley était un jeune homme extrêmement bien doué, la brillante carrière qu'il a fournie en témoigne. Il avait débuté comme professeur à l'école de commerce de jeunes filles et au Technicum. Il fut appelé à Caracas, capitale du Venezuela, pour y introduire les méthodes d'enseignement qu'il avait étudiées en Suisse. Il fut, pendant 7 ans, le directeur et l'un des maîtres les plus distingués de l'Ecole commerciale de Caracas. Il possédait à fond la connaissance de la langue espagnole qui est la langue du pays.

Le Venezuela étant un pays entièrement agricole, ses exportations consiste en cafés, sucre, indigo, cacao, coton, cuirs de bœufs, etc.



La culture du coton y a pris une grande extension. Le Venezuela est une contrée de l'Amérique du Sud qui offre le plus de variétés de produits naturels. La fertilité de son sol est extraordinaire. Tout s'y réunit et y croit en abondance. Cette contrée nourrit de nombreux troupeaux de bétail. Notre compatriote ne devait pas tarder à tirer parti de la situation et à s'intéresser activement à une entreprise d'exportation pour les cafés et les cacaos. Comme, d'autre part, l'industrie du pays est peu développée, il fut tout naturellement amené à y introduire des produits manufacturés provenant de maisons suisses avec lesquelles il s'était mis en relations. C'est ce qui fit qu'en peu d'années il arriva à se créer une fort belle situation matérielle avec des relations étendues dans le monde des affaires et de l'administration.

Malheureusement, il était atteint depuis quelques mois d'un dépérissement qui devait fatalement le conduire au tombeau. Il est mort à l'âge de 36 ans, laissant une femme et deux enfants. Une foule considérable assistait à ses funérailles et témoignait de la considération dont jouissait notre compatriote dans sa nouvelle patrie.

L. F.

---

## NOTRE TECHNICUM

### Le 25<sup>me</sup> anniversaire de sa fondation

---

Modeste à ses débuts, notre école technique peut aujourd'hui jeter avec satisfaction un regard en arrière, et, avec le guide que nous avons sous les yeux, refaire le chemin parcouru, pendant vingt-cinq ans, non sans labeur acharné et traverses aussi nombreuses que variées.

En effet, telle qu'elle est maintenant installée, et telle qu'elle fonctionne, avec le personnel enseignant distingué dont elle bénéficie, notre école technique peut, sans trop de présomption, se placer en regard des établissements similaires de Winterthur, Bienne, Berthoud et autres. Mais pour arriver à ce résultat, le travail a été ardu, la route à suivre longue et sinueuse à souhait, c'est ce que nous fait voir l'intéressant rapport historique, publié à l'occasion du 25<sup>me</sup> anniversaire du Technicum, par son directeur, M. Léon Genoud.

Cet aperçu historique, élégante brochure de 127 pages, avec couverture artistement illustrée par M.

Henri Robert, contient, outre une quinzaine de planches hors texte et cinq dessins, deux tableaux statistiques des élèves et une nomenclature des professeurs titulaires et des maîtres auxiliaires attachés à l'établissement, depuis la fondation du Technicum jusqu'à ce jour, ainsi que la liste des membres de la commission de surveillance depuis le début du Technicum.

Mais la plus large part du rapport proprement dit est consacrée à la partie historique ; celle-ci nous fait remonter jusqu'en 1807, où nous voyons le Père Girard, préoccupé du déclin des apprentissages, solliciter de l'administration de la ville de Fribourg la création d'une école de dessin et, en 1812, il demandait au Conseil communal de donner à cette école une « orientation nouvelle ». A la place « du dessin de peinture, qui n'est qu'une affaire d'agrément », il réclamait le dessin des arts mécaniques. Dans son *Explication du plan de Fribourg*, le grand ami de la jeunesse recommandait fortement aux enfants de la ville le goût de l'industrie et du travail infatigable : « De simples métiers, écrivait-il, sont devenus de véritables arts, et des ouvriers, sans des connaissances au-dessus de l'ordinaire ne s'en tirent plus. Leur perspective est de languir dans le métier et de tomber à la charge publique ».

En 1817 nous voyons encore le Père Girard présentant en séance de la société économique, à la fondation de laquelle il avait, quelques années auparavant, collaboré, nous le voyons, disons-nous, présentant le plan d'un atelier-école, dans lequel il réaliserait le programme si difficile de la combinaison du travail manuel avec la culture intellectuelle.

Et dans la suite le Père Girard organisa la première

re école secondaire de Fribourg (1823—1830), dans laquelle on enseignait le dessin, les éléments de la perspective et de l'architecture, les objets des arts mécaniques, l'histoire naturelle. Quelques années plus tard, en 1835, le Grand Conseil, en vue de combler la lacune existant entre l'école primaire et le Collège St-Michel, décréta la création de l'École moyenne centrale qui s'ouvrit le 1<sup>er</sup> janvier 1836 et dura jusqu'en 1848. Le programme de cette école faisait une large part au dessin et l'enseignement y était donné au point de vue des applications à la vie pratique. Le dessin technique y était obligatoire.

C'était une heureuse idée de remonter jusqu'au Père Girard et de nous le montrer comme l'initiateur du mouvement qui a abouti, après tant de péripéties, à la pleine floraison de notre école technique.

Vers 1860, la première société des amis des Beaux-arts fit donner des cours de dessin. En 1888, à la suite de sa réorganisation, elle établit de nouveaux cours, qui, peu suivis, furent, en 1894, repris par le Musée industriel.

Mais le grand mouvement en faveur des arts et métiers partit d'Angleterre, et l'exposition universelle de 1862 montra les progrès réalisés en Grande-Bretagne, grâce à la création du Musée d'art industriel de South-Kensington, à Londres, qui fut imité à Berlin et à Vienne et, quelques années plus tard, en Suisse : Berne (1871), Zurich et Winterthour (1875), Bâle (1881). Le gouvernement zurichois présenta au peuple une loi sur l'organisation scolaire, qui prévoyait la création d'un technicum. La ville de Winterthour offrit au gouvernement de servir de siège au nouvel établissement et garantit un capital de 425 000 fr.

pour la construction du bâtiment, plus un subside annuel de 15 000 fr. pour les frais de l'école. Le 14 mai 1874, le Technicum de Winterthour commençait ses cours sous la direction de M. Frédéric Antenheimer.

Et chez nous? Pendant ce temps on en était aux grands espoirs suscités par les travaux Ritter qui venait de *dompter* la Sarine et de fonder de multiples entreprises : les Eaux et Forêts ; Fonderie ; Fabrique de wagons ; Société de pisciculture ; Glacière et irrigation etc. Le tout devait s'effondrer et de nombreuses familles perdirent dans ces entreprises une partie de leur fortune.

Ce n'est que dix ans plus tard, en 1883, au moment où les Chambres fédérales discutaient la question du subventionnement des écoles professionnelles, que la Société économique reprit la question du développement industriel de la ville de Fribourg. En 1885, la ville de Fribourg créait, avec l'appui de l'Etat, l'école secondaire professionnelle. En 1893, le directeur du Musée industriel, M. Léon Genoud, fut délégué par la Confédération et par le gouvernement cantonal de Fribourg à l'exposition universelle de Chicago. Il eut l'occasion de visiter divers instituts et écoles techniques et autres à New-York, à Brooklin, à Philadelphie, et fut de plus en plus convaincu de la nécessité de donner la plus grande extension possible aux cours professionnels institués par la société des ingénieurs et architectes et de créer une école de métiers. Dans le but de mieux étudier encore son projet, il visita diverses écoles professionnelles pratiques, indiquées alors comme modèles, à Trieste, à Agram, à Budapest, à Lemberg, à Cracovie, à Vienne, à Linz, à Salzbourg, à Innsbruck (institutions d'Etat).

Ainsi armé, notre infatigable directeur poursuit sa propagande sans se laisser détourner de son but par les insuccès passagers, sans se lasser jamais.

Et maintenant notre Technicum, définitivement installé dans son immeuble actuel, a son existence assurée par une loi qui porte la date du 9 mai 1903.

Sans diminuer en rien le mérite de tous ceux qui ont travaillé à l'édification de notre Technicum, il est bien juste de dire que M. Léon Genoud en a été un des plus persévérants et un des principaux artisans.

L. F.

---

### A la banque

Le directeur. — C'est donc un crédit de 20 000 frs. que vous désirez que l'on vous ouvre. Avez-vous des garanties à nous donner... des hypothèques??

Le client. — Non!

Le directeur. — Êtes-vous propriétaire foncier?

Le client. — Non!

Le directeur. — Amenez-vous des cautions?

Le client. — Je ne connais personne!

Le directeur. — Mais enfin, comment pouvez-vous... ?

Le client. — Je spéculé.

Le directeur. — Oh! la la...

Le client. — Sur la bêtise humaine.

Le directeur. — Mais que ne le disiez-vous en commençant. C'est le plus sûr placement. Le crédit vous est ouvert.

---

### Si seulement!

La cuisinière. — Pardon, Monsieur Meyer, je me vois obligé de vous demander mon congé, avec votre femme c'est inutile de chercher à s'entendre, il n'y a pas moyen.

Meyer. — Vous avez de la veine, vous, vous pouvez partir moi je reste.

---



## La pêche dans le canton de Fribourg

---

Dans le courant de l'été 1921 se réunissait à Fribourg un des nombreux congrès qui ont choisi notre modeste cité pour lieu de leur assemblée, celui de la pêche. Si les poissons parlent peu ils font de temps à autre parler d'eux, et à la réunion de la société suisse de pêche et de pisciculture on pouvait s'attendre à ce qu'on en parle. C'est ce qui eut lieu en effet, et nous nous faisons un plaisir de donner quelques extraits de l'intéressante conférence qui a été donnée à ce propos par un fervent amateur de pêche, M. le D<sup>r</sup> Léon Pittet, pour lequel les questions de pêche et de chasse n'ont plus aucun secret. Il a bien voulu mettre à notre disposition le texte de sa conférence, ce dont nous lui sommes grandement reconnaissants.

Nous voudrions pouvoir reproduire en entier cet intéressant document ; mais il pourrait difficilement entrer dans le cadre de notre publication. Nous nous bornerons donc à en citer les passages les plus saillants.

Le conférencier commence par donner une description sommaire de la topographie du canton et surtout du régime de ses eaux, spécialement du cours de la Sarine, puis il fait l'historique suivant de la pêche dans le canton de Fribourg.

### Aperçu historique de la pêche

Après un coup d'œil jeté rapidement sur notre canton et sur le cours de notre belle Sarine, nous cro-

yons vous intéresser en complétant notre récit, nécessairement très écourté, au moyen de quelques données concernant la pêche et les pêcheurs des temps passés.

Nous avons puisé nos sources d'information dans un recueil de documents relatifs aux cours d'eau du canton de Fribourg, documents analysés et coordonnés par les archivistes cantonaux Schneuwly et de Raemy.

L'acte le plus ancien, mentionné dans ce recueil, date de l'an 962. Il traite de la donation du droit de pêche dans la Bibera, en faveur de l'abbaye de Payerne. Il paraît que déjà au dixième siècle les truites étaient hautement appréciées, puisque les bons moines de Payerne daignaient faire quatre à cinq lieues pour s'en procurer.

Le second document est plus récent ; c'est une concession du droit de pêche dans la Glâne, accordée au monastère d'Hauterive en 1239. Celui-ci conserva ce droit jusqu'en 1809, où il lui fut retiré, en vertu de l'acte de médiation, par le Petit Conseil.

L'ancienne ville forte de Morat avait, elle aussi, obtenu de Berchtold IV, duc de Zaehringen, et ensuite d'Amédée de Savoie, le droit de pêche et de chasse sur le lac de Morat. Mais en 1848 elle fut contrainte d'y renoncer en faveur de Fribourg et de Vaud, moyennant la maigre indemnité de 2000 francs, payée par ce dernier canton.

Les mêmes seigneurs avaient encore doté Morat d'un droit de pêche dans la Broye, entre la Monnaie, près de Sugiez et le lac d'Yverdon, comme on appelait une fois le lac de Neuchâtel. Ce droit fut plus tard vendu par le baillage de Morat à LL. EE. de Berne, qui le cédèrent, en 1685, à un particulier. La validité de

ce droit ayant été répudiée par le gouvernement de Fribourg, il en résulta un procès, où la légitimité des prétentions de l'usufruitier fut reconnue. Ce fut un procès monstre qui fit couler des flots d'éloquence, mais surtout des fleuves d'encre. Nous avons cependant réussi à trouver une perle parmi les interminables plaidoiries : la façon dont les parties adverses estimaient l'objet en litige. Tandis que le défendeur Lemp évaluait son droit à 100 000 francs, le procureur du canton de Fribourg le taxait, chiffres en main, à 2134 francs. Jugez quelle sublime occasion pour les plaideurs d'exhiber leur talent !

A part celui-là, seuls deux droits particuliers de pêche existent encore à l'heure qu'il est dans le canton de Fribourg : celui de la Glâne supérieure, de Siviriez à la source, octroyé en 1385 à Wilhelm Techtermann, alors secrétaire d'Etat et celui du petit lac de Seedorf, conféré en 1586, à Jost Féguely.

La première réglementation de la pêche, dans notre canton, date de l'année 1737.

Auparavant les hautes Autorités se contentaient de décréter des ordonnances quand elles le jugeaient à propos ou quand le besoin s'en faisait sentir. Les matières contenues dans ces nombreuses ordonnances démontrent suffisamment que les hommes d'alors ressemblaient beaucoup à ceux du vingtième siècle. En tous cas, ils n'étaient pas meilleurs. Aussi nombre de ces vieilles ordonnances pourraient être remises en vigueur une seconde fois aujourd'hui. Cependant ceci n'est pas le cas pour la plus ancienne qui date de l'année 1393. Elle défend de pêcher dans le voisinage du couvent de la Maigrauge. A cette époque les religieuses de cet ordre n'étaient pas cloîtrées. Il paraît aussi que

nos chers voisins de Berne témoignaient déjà alors une sympathie toute particulière pour notre belle Sarine. Aussi en 1513, l'ordre fut donné de saisir les filets des pêcheurs bernois : « die mit ihren garn die Saane gar veröden ».

Il paraît aussi que les empoisonneurs de rivière appartiennent à une caste très ancienne, quoique peu vénérable, puisque, déjà en 1616, le Petit Conseil faisait défense de se servir d'amorces «envenimées pour faire endormir les poissons, ce qui est anciennement défendu, car la quantité de poissons est plus grande que les autres qu'on prend et viennent à proufit. Et cependant les rivières et les ruisseaux s'abatardissent ». Et pour combattre plus efficacement la diminution du poisson, calamité qui paraît être aussi ancienne que la civilisation, on défend, quatre ans plus tard, aux bourgeois d'employer des berfous, autorisant seulement les « hameaux » ou « moéliards », c'est-à-dire des hameçons (1620). L'ordonnance se termine dignement par cette sentence : « encore moins sera permis de faire prendre les ruisseaux un cours extraordinaire par quel moyen la semence des poissons peut totalement périr ».

Déjà en 1631, on fut obligé de surveiller d'une manière spéciale les pirates des frayères : « dignes de blâme et chastiables celui qui pêche des pessons ouvés et qui jettent leur semence ; c'est pourquoi les bons anciens ont étably de belles et profitables ordonnances qu'ils appellent Mayenezeding, c'est-à-dire pollice du mois de mai ».

D'autres amateurs de poissons du 17<sup>me</sup> siècle avaient, à ce qu'il paraît, déjà la spécialité de barrer les rivières, soit avec des filets, soit au moyen de véri-

tables barrages, afin d'empêcher le poisson de remonter. Les plaintes des pêcheurs domiciliés en amont, formulées en 1638, déterminèrent le Conseil de sévir rigoureusement contre les gens de Froideville qui barraient complètement la Glâne avec des verveux. A la même occasion il fut ordonné à l'Abbé d'Hauterive d'ouvrir un barrage qui entravait le passage du poisson. Des réclamations identiques sont formulées en 1699 par les Députés de Fribourg qui exigent qu'on enlève la digue de Salavaux, dans le baillage de Wiffersburg, parce que le poisson est empêché de remonter.

Une série de nouvelles ordonnances furent promulguées de 1651 à 1665. Elles renouvellent les interdictions de « Vischen und Krepsen » à certaines époques de l'année, réservent la pêche à Messeigneurs et aux Bourgeois, la défendent aux étrangers et aux étudiants afin que ces derniers « suivent leur vocation ». Quelques années plus tard (1683) l'emploi du filet est totalement interdit dans la Sonnaz sous peine d'une amende de 100 livres.

Une institution vénérable est celle de l'inspectorat des marchés de poissons. Elle date de l'an 1453. L'honorable titulaire de ces hautes fonctions s'appelait « Regardiour deis pesson et deis haren. » Nous retrouvons parmi eux des noms bien connus de vieilles familles fribourgeoises (de Praroman, Chollet, Gottrouw, von Bocard, Landerset, Techtérmann). Le dernier regardiour, Carl von Montenach, exerça sa très louable activité jusqu'en 1782.

Après cet aperçu historique, le conférencier s'occupe de la législation sur la pêche, dans notre canton, à partir de l'année 1732 jusqu'à la loi actuelle qui régit la

matière. La société fribourgeoise de pêche, fondée le 9 août 1917, fut appelée à y collaborer et réussit à y faire introduire certaines dispositions. Le conférencier en rend compte en ces termes : « Grâce à la bonne volonté, à la bienveillance et au bon sens de M. von der Weid, conseiller d'Etat, chef du Département des Forêts, Vignes et Domaines, notre société a pu obtenir l'introduction de nombreuses et importantes améliorations du régime de la pêche.

Citons entre autres :

- 1° l'introduction de la pêche au filet dans la Sarine, si ardemment désirée par les lignards de notre ville et emportée au Grand Conseil, au moyen de la mémorable pétition de 1908 ;
- 2° le repeuplement de la Sarine au moyen de truitelles au lieu d'alevins, depuis 1911 ;
- 3° l'introduction de la truite arc-en-ciel
- 4° l'imposition par le Département fédéral de l'intérieur aux Entreprises électriques du versement annuel de 14000 truitelles, en compensation du tort causé à l'état du poisson par la construction des barrages et les brusques variations du débit de l'eau ;
- 5° l'autorisation de pêcher à la ligne le dimanche après dîner, autorisation refusée une première fois par le Grand Conseil, en 1916, puis enlevée en 1918, au moyen d'une pétition signée par 2600 citoyens ;
- 6° enfin l'introduction, en 1916, de la loi actuelle sur la pêche, loi mieux adaptée que la précédente aux exigences des générations actuelles.

Vous avez pu constater, au cours de mon récit, que l'histoire de la pêche dans notre canton reflète une lutte continuelle entre les partisans de l'affermage

et ceux des patentes. Une nouvelle loi devait donc tenir compte des différentes opinions, par conséquent, elle ne pouvait être exclusive.

Vu le nombre toujours croissant des pêcheurs à la ligne, le nombre des cours d'eau réservés à ce sport fut augmenté ; il comprend actuellement toute la Sarine, la Singine, la Jogne, la Broye, la Petite-Glâne, une partie de la Glâne, près de Romont, la Veveyse et le Lac Noir. Le nombre et la localisation de ces cours d'eau garantit à tout citoyen, peu importe la partie du canton où il soit domicilié, la possibilité de s'adonner à la pêche à la ligne. Il y a deux sortes de permis : le permis ordinaire valable du 1<sup>er</sup> février au 30 septembre et le permis de vacances, valable deux mois depuis le jour de l'obtention. Le 1<sup>er</sup> coûte 20 fr., le second seulement 10 fr., les étrangers au canton étant astreints à une majoration de 50%. La pêche est autorisée tous les jours de la semaine, dès l'aube à la tombée de la nuit et aussi, comme nous l'avons déjà fait remarquer, les dimanches depuis midi.

Tous les autres cours d'eau du canton sont répartis en lots de pêche et adjugés en mises publiques, au plus offrant, pour une période de 8 ans. Le fermier de pêche peut s'adjoindre un pêcheur à gages et tous deux avoir des invités, c'est-à-dire, des personnes pêchant en leur présence. Seul l'emploi de la ligne avec un à trois hameçons et celui des engins désignés à l'art. 10 sont autorisés.

Un fermier de pêche peut, s'il renonce à la pêche au filet, transformer son lot de pêche en lot d'amateurs où au maximum, 6 personnes par lui désignées, peuvent obtenir le droit de pêcher le poisson à la ligne et l'écrevisse au cerceau. La pêche au filet peut néan-

moins être autorisée dans les lots d'amateurs, chaque fois que le besoin s'en fait sentir (art. 8).

Voilà les grandes lignes de la loi qui régit actuellement l'exercice de la pêche dans le canton de Fribourg. Sous son régime le nombre des pêcheurs à la ligne a passé en 5 ans de 146 à 714 et les recettes de l'Etat de 13465 à 28593 fr.

La pêche dans les lacs de Neuchâtel et de Morat est règlementée par des concordats intercantonaux.

---

A. — Je ne vois pas pourquoi vous pouvez toujours vous plaindre du haut prix de la viande et des dépenses folles qu'elle occasionne. Chez nous on s'en tire avec une livre par jour.

B. — Mais ! comment est-ce possible avec un ménage de cinq personnes comme le vôtre ?

A. — Très simple, ma femme ne mange pas de viande, la bonne n'en reçoit point, les enfants n'en ont pas besoin et à moi une livre me suffit très bien.

---

La femme du capitaine Fracasse s'entretenant avec une de ses amies :

— Non ! quand je vois cet Henri, mon mari, non, c'est à mourir de rire. Je le voyais l'autre jour, à la cour de la caserne commander deci delà à ses hommes, les faire trimer à droite et à gauche, en avant en arrière, les engueuler à propos de tout et à propos de rien. Je voudrais le voir essayer ce train-train à la maison !!! Qu'en dis-tu, Eugénie ?

### Chez le dentiste

Un brave campagnard (au dentiste). — Vous faites donc un dentier pour la femme. (et il ajoute en baissant la voix). N'y aurait-il pas moyen de l'ajuster de telle façon que ça lui fasse mal quand elle parle ?



## Le « Village Nègre »

---

A un tournant poétique de la route de la Glâne, aux portes du nouveau Fribourg protégeant, comme d'une citadelle, les constructions de l'ancienne cité, se trouve un pâté de maisons, décoré pittoresquement du titre exotique de « Village nègre ». Que de fois, lorsque mes pas ou la ligne du train, me portent en face de ce site, mon regard s'y arrête, interrogeant mon intelligence et mes quelques connaissances ethnographiques, afin d'exprimer un rapprochement.

Ce « Village nègre », à la vérité, est habité par des Blancs exclusivement, sans doute, fort peu flattés du sobriquet analogique dont sont décorées leurs habitations basses, étroites, monotones, aux toits terminés en pointes, quoique d'un aspect propre et coquet. En dépit, peut-être, des susceptibilités, des opinions et de la mentalité de ces gens, me mettant, pour ma part, au-dessus de préjugés souvent héréditaires, sans cause réfléchie, je salue dans le nom de ce village, bâti sur le seuil d'une ville catholique, l'idéal que poursuit le dévouement de ma foi, celui pour lequel je voudrais à mon tour, « travailler comme un nègre » jusqu'au dernier souffle de mon existence : la création de villages chrétiens simples, mais populeux, actifs et fidèles, dans les terres du grand Continent noir !

Sur les plages septentrionales de l'Afrique, vécurent, dès les premiers siècles de l'Eglise, des chrétiens-

tés nombreuses et ferventes, partagées en 750 évêchés, illustrées par le sang de leurs nombreux martyrs et les noms de leurs pontifes savants et magnanimes, tels un Origène à Alexandrie, un S. Cyprien à Carthage, un S. Augustin à Hypone. Hélas ! l'invasion et les conquêtes du Croissant, comme un ouragan dévastateur, anéantirent ces parterres embaumés de mâles vertus, et empêchèrent les missionnaires de pénétrer dans l'intérieur du vaste territoire. Le but et le cadre de cette esquisse rapide m'empêchent de suivre les Européens emportés, dès les débuts des temps modernes, dans les rustiques embarcations des hardis navigateurs de la péninsule ibérique, et dressant leurs tentes sur les côtes. C'est seulement à la fin du dix-huitième siècle, et surtout au cours du dix-neuvième, que les Européens, sur les traces des illustres explorateurs Livingstone et Stanley, entrèrent peu à peu dans l'intérieur, y découvrirent des populations intéressantes, variées, et même denses dans certains endroits.

Selon les régions qu'ils habitent, les indigènes diffèrent de langues, de mœurs, de manière de construire leurs habitations. Arrêtons-nous, aujourd'hui près du lac Albert, avec Mgr Streicher, des Missionnaires de l'Afrique, dits Pères Blancs, vicaire apostolique de l'Ouganda ou du Victoria-Nyanza, le pays qui a vu, le 6 juin 1921, vingt-deux de ses enfants, jeunes pages du roi Mouanga, élevés, par le martyr sur les autels chrétiens. Dans cette région, nous dit l'évêque, les visites pastorales ne sont pas des promenades de délassement ; elles se font à travers une brousse très épaisse, sous un soleil ardent, une température de plomb. La contrée est une succession de

collines et de montagnes, dont la descente est, pour les jarrets du piéton, aussi fatigante que la montée. Lorsque, arrivant de la côte orientale du lac Albert, on aborde sur la rive occidentale, on a l'impression d'une personne qui passe subitement du jour clair à la nuit sombre. Alors que, d'un côté, les gens, même



(Propriété de la Sodalité de S. Pierre Claver)

Au village nègre chrétien

les plus pauvres, sont vêtus ; de l'autre, la nudité est générale, s'étalant au grand jour comme la chose la plus naturelle et la plus innocente. Pour tout habillement, les hommes portent un carré d'écorce d'arbre mesurant 10 à 15 cm. de côté ; il est attaché à une cordelette de fibres végétales passée autour des reins.

Les femmes, sans distinction d'âge et de condition, ont les reins entourés d'une étroite lanière d'écorce, à laquelle est fixé, par devant, un coussinet de forme triangulaire confectionné en herbes tressées, et, par derrière, pendent plusieurs lianes avec leur feuillage, imitant une queue de singe, qui descend jusqu'aux talons de la négresse ; quand celle-ci est en marche, cette imitation d'appendice caudal va, battant l'air en serpentant entre les jambes nues. Les habitations de ces villages nègres païens sont des huttes de formes diverses. La plupart sont faites de quelques pieux de bambous fixés en terre, reliés entre eux par des cordes tressées avec des feuilles de bananiers ; ils sont réunis au sommet. Le toit est en feuilles sèches, de bananiers aussi. Aucun clou n'entre dans la construction de ces sortes de cabanes, qu'il faut renouveler tous les trois ans, au moins ; car, au bout de peu de temps, les rats, les chauves-souris, les termites, les chiques et d'autres insectes parasites y ont violé le domicile, s'y sont installés et en ont miné la construction. Pas de fenêtres, une seule porte, par laquelle passent, et les gens, et les animaux, et l'air, et la fumée. D'ailleurs, la vie en plein air est à l'ordre du jour chez les nègres de cette région. On travaille, on cuisine, on mange dehors ; la hutte est simplement un rempart nocturne contre les incursions des fauves. Elever une de ces huttes ne demande ni beaucoup de temps, ni beaucoup de dépenses. Celui qui veut se préparer une nouvelle cabane, soit à l'occasion de son mariage, soit par suite de ruine, d'incendie assez fréquente au milieu des hautes herbes des savanes, se rend à la forêt et y coupe une douzaine de bambous ; puis il fait savoir dans le voisinage que, tel

jour, on mettra la main à la besogne. Pendant ce temps, il prépare un ou deux seaux de pombé, et les amateurs vont à la recherche d'herbe et de joncs. Le lendemain, les volontaires de la veille viennent commencer la construction, pendant que notre homme, assis en face d'eux, se contente de regarder, d'approuver... et de boire. D'ailleurs, les ouvriers ne manquent pas de l'imiter en ce point. Le soir, la cabane est prête.

A la tête du village est un chef, qui remplit les fonctions de juge dans les nombreuses difficultés. Mais le personnage le plus souvent consulté est le devin ; ses sorcelleries mystérieuses, son adresse à faire offrir aux fétiches, à son profit, les vaches, les chèvres des pauvres habitants de l'endroit, en font ordinairement le personnage le plus puissant, le plus redouté, le plus riche...

Cependant, viennent les Missionnaires!... Tout change. A leur contact, les indigènes apprennent à connaître le vrai Dieu, à se défaire de leurs coutumes barbares et païennes. On bâtit une église, les nouveaux chrétiens se groupent autour de l'école tenue par les Sœurs, de la demeure des Pères, élevée à l'européenne. Tout d'abord, la crainte et la stupéfaction sont excitées. Au lieu d'herbe, les indigènes voient les Blancs employer la terre ; les briques se posent les unes sur les autres, le travail est de longue durée... « Quelle imprudence ! disent les Noirs. Une maison en terre !... Qu'il pleuve, tout se désagrégera, et les habitants seront écrasés sous les décombres... Et puis, à quoi peuvent servir ces petites portes d'un accès si difficile ? pourquoi tant de chambres distinctes ? ces gens ne peuvent-ils pas, comme nous, vivre tous ensemble ? etc., etc. » Mais, peu à peu,

sous l'influence des Blancs, les vêtements de cotonnades, don des bienfaiteurs d'Europe, succèdent à la nudité, les métiers sont enseignés, de petites industries s'installent, des familles chrétiennes se fondent et grandissent, rayonnant tout autour, par l'influence des catéchistes. Les mœurs se polissent, la foi remplace la superstition, le travail dans les plantations de manioc, de patates, qui entourent la Mission, amène une modeste aisance, la vie s'élève et se sanctifie, et le bonheur se peint avec la confiance, sur les physionomies. Ce sont les fruits du christianisme dans le village nègre chrétien, seule vraie école de réforme, de civilisation, de culture...

H. C.

Sodalité de St-Pierre Claver pour les Missions africaines,  
Bureau central pour la Suisse française: Fribourg, 208, rue la Préfecture.

---

Dans une assemblée électorale de la Singine, un orateur après un exposé lumineux de la situation déclare dans un bel élan: — Hé bien! y a-t-il une voix qui puisse s'élever pour me démentir? Au même moment retentit d'une écurie voisine le cri strident d'un âne, ja, ja.

L'orateur, un moment interloqué par la gaité de l'assistance, se ressaisit promptement et s'écrie en triomphant: — Je vous l'avais bien dit, il n'y a qu'un âne qui puisse être d'un autre avis.

---

### **L'apprenti chasseur**

Madame A. — J'apprends que votre mari a été à la chasse dimanche dernier. A-t-il eu de la chance?

Madame B. — Oui! on peut encore appeler ça de la chance; le docteur espère pouvoir lui sauver au moins deux doigts de la main droite.

---



## **Mgr Justin Gummy, évêque de Port-Victoria**

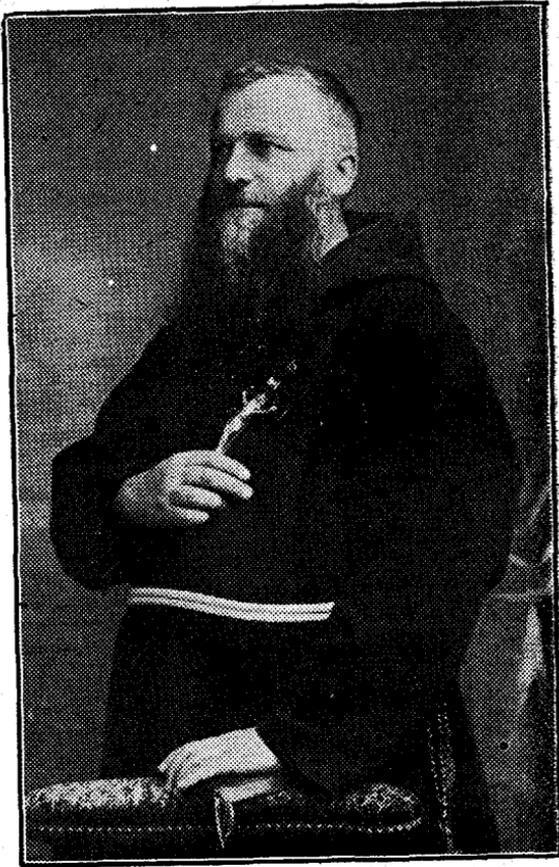
Dans le consistoire du 10 mars 1921, le Souverain Pontife Benoît XV, nommait le Père Justin Gummy évêque de Port-Victoria, aux îles Seychelles, et le sacre du nouvel évêque avait lieu le jour de la Fête fédérale d'action de grâces, 1921, à Ingenbohl, canton de Schwytz, à l'institut des Sœurs Théodosiennes.

A la cérémonie on remarquait la présence du cardinal van Rossum, de Mgr Besson, évêque de Lausanne et Genève, de Mgr Jaquet, archevêque de Salamine, d'un représentant du Conseil d'Etat de Fribourg, ainsi que des délégués des autorités communales et paroissiales de Matran, d'Avry, de Prez et de Noréaz.

Le Père Justin, notre éminent compatriote, qui vient d'être élevé à la dignité épiscopale est originaire d'Avry-sur-Matran. Il est né en 1869. Il est issu d'une famille d'agriculteurs où les traditions chrétiennes étaient en honneur. Trois enfants sur quatre se vouèrent à la vie religieuse. La sœur du nouvel évêque entra dans la congrégation enseignante de Menzingen ; elle fut, jusqu'à sa mort, survenue il y a deux ans, institutrice dans notre canton. Un frère, l'abbé Joseph Gummy, s'enrôla dans les missions africaines de Lyon et fut envoyé à la Côte d'or (Afrique centrale), où il succomba, il y a une dizaine d'années au climat meurtrier, laissant le souvenir d'un saint missionnaire.

Louis, le futur évêque, après avoir fait ses études littéraires à l'école secondaire de Romont et au col-

lège de St-Maurice en Valais, entra au noviciat des Pères Capucins à Lucerne, en 1887. Il fut ordonné



Cliché obligeamment prêté par la Rédaction de la « Liberté »

prêtre cinq années après et envoyé par ses supérieurs à l'hospice du Landeron et peu après au couvent de Bulle. Vu ses aptitudes, les supérieurs de l'ordre le

destinèrent à la carrière enseignante et le nommèrent lecteur de théologie au couvent de Fribourg en 1896. Il enseigna l'Écriture sainte jusqu'au moment de son départ pour les Missions étrangères. En même temps, il suivit les cours de l'Université pour se perfectionner dans les langues orientales et en vue de prendre le grade de docteur.

Il venait de passer son examen de bachelier et de se mettre à la préparation d'une thèse de théologie, lorsque le Père Provincial lui manifesta le désir de l'envoyer aux Seychelles. Cet appel entraînait dans les vues du Père Justin qui aspirait depuis plusieurs années à la vie de labeur et d'apostolat des missions africaines. Il partit donc vers la fin de l'année 1903, pour se rendre à son poste.

Et c'est pendant dix ans qu'il se consacra à sa tâche. Le premier évêque des Seychelles, Mgr Hudrisier, en fit son principal auxiliaire et lui confia les tâches les plus délicates. Il le chargeait surtout de l'aumônerie et de l'enseignement religieux au collège de Saint-Louis. Le père Justin donnait aussi des leçons de chant et musique, il aida ses confrères à bâtir et à embellir plusieurs églises. Cependant, le climat, quoique relativement salubre, fit sentir ses premières atteintes et le Père Justin se vit contraint, après dix ans d'un travail astreignant, de revenir en Europe et dans son pays où il séjourna de 1916 à 1919.

Pendant ce temps des nouvelles fâcheuses arrivaient des Seychelles. Plusieurs Missionnaires étaient morts et d'autres étaient malades. Mgr Lachavane, le troisième évêque de Port-Victoria était âgé et infirme. Le Révérendissime P. Général de l'Ordre fit appel au P. Justin et à six de ses confrères suisses. Ils parti-

rent en janvier 1920. Dans le consistoire du 10 mars 1921, le Saint Père nommait le P. Justin évêque de Port Victoria en remplacement de Mgr Lachavane.

A en croire les nouvelles parvenues de ces îles lointaines, l'avènement à la dignité épiscopale du zélé Missionnaire fut accueillie par ces insulaires avec un enthousiasme exubérant. On peut juger par là de l'accueil qui est réservé au nouvel évêque quand il retournera auprès de ses ouailles. Les vœux les plus chaleureux de ses compatriotes accompagneront également Mgr Justin Gumy dans son prochain retour auprès de ses chers diocésains.

---

### **Quatrième centenaire de la naissance du B. P. Canisius**

---

Jamais encore, on ne vit, dans notre bonne ville de Fribourg, une affluence aussi considérable que celle qui remplissait nos rues pendant les fêtes célébrées en l'honneur du B. Pierre Canisius à l'occasion du quatrième centenaire de sa naissance. Plusieurs congrès d'associations et d'institutions catholiques avaient choisi ces jours du 23 juillet 1921 et suivants pour venir à Fribourg y tenir leurs assises.

Naturellement, le Collège, avec son église et ses chapelles, où sont conservés les souvenirs du bienheureux était le centre d'attraction de la foule accourue de toutes parts pour accomplir ce pieux pèlerinage.

La journée principale fut celle du dimanche 24 juillet, journée superbe ; un soleil radieux inondait toute la contrée de ses rayons brûlants. Un service sanitaire avait été organisé pour remédier aux indis-

positions que la chaleur intense pouvait provoquer dans une foule aussi nombreuse, composée de gens de tout âge et de toutes conditions. Les diverses phases de ces solennités se déroulèrent soit à l'église du Collège, soit au square orné du buste du P. Canisius, soit dans la cour de l'Internat.

Nos confédérés de la Suisse allemande se groupèrent dans le square qu'enserme les deux ailes du bâtiment pour entendre l'allocution de Mgr Meyenberg, de Lucerne. Dans la cour de l'Internat l'Office pontifical fut célébré par le nonce du St-Siège en Suisse, Mgr Maglione, en présence des évêques de Lausanne et Genève, de Bâle, de Mgr Jaquet, archevêque de Salamine, de Mgr Mariétan, abbé de St-Maurice, des Prévôts des collégiales de Fribourg et Lucerne, et d'un nombreux clergé.

Et, pendant que cette première partie du programme s'accomplissait, la foule des arrivants grossissait toujours. On a taxé à onze mille personnes le nombre des voyageurs arrivés par les trains de la matinée, sans compter les innombrables participants ayant choisi un autre mode de locomotion, ainsi que les piétons. Le seul garage des Grand'Places a hébergé plus de cinquante camions automobiles.

Dans l'après-midi, un cortège immense se déroula dans les rues du centre et du haut de la ville, pour aboutir au Collège. Formé sur la Place de Notre-Dame et dans les rues avoisinantes, ce cortège comprenait des représentants de toute la Suisse catholique. On y comptait plus de 200 bannières. Après les longues cohortes des étudiants, des professeurs de notre Université, des pensionnats et autres instituts d'éducation, on voyait défiler l'interminable série des délé-

gations de tous les cantons confédérés, plusieurs en costumes nationaux. Les cantons catholiques y avaient délégué leurs gouvernements avec leurs huisiers portant sceptre et manteau aux couleurs cantonales.

Inutile de dire que le canton de Fribourg était représenté dignement. Chaque district avait sa délégation. Tous les grands corps de l'Etat y figuraient. Enfin les deux membres catholiques du Conseil fédéral, MM. Motta et Musy, avaient tenu à honorer de leur présence cette grandiose manifestation de tout un peuple en l'honneur du saint religieux dont Fribourg s'honore de posséder la dépouille mortelle.

Imposante était la série des dignitaires ecclésiastiques qui clôturait le cortège, avec le nonce apostolique NN. SS. les évêques et prélats des collégiales et les autres membres du clergé diocésain et de celui des autres parties de la Suisse.

Le cortège partit donc de la place de Notre-Dame puis parcourut les rues du quartier du Bourg pour remonter par la rue de Lausanne, la rue St-Pierre, jusqu'aux Grand'Places pour, de là, rentrer par la rue de Romont et le Varis jusqu'au Collège. Dans le préau, où avait été dressé l'autel pour la cérémonie du matin, la bénédiction du Très Saint Sacrement fut donnée par Mgr le nonce apostolique à la foule recueillie. A la suite de cette cérémonie eurent lieu les deux grandes réunions française et allemande de l'Association populaire catholique suisse. Ont pris la parole, dans la réunion allemande, MM. Pestalozzi-Pfiffer, Motta, conseiller fédéral, Mgr Gisler et M. le Dr Beck ; dans la réunion française M. Vonderweid, président du Conseil d'Etat, M. Musy, conseiller fédé-

ral, M. Pierre Eby, professeur à l'Université et Mgr Besson qui avait assumé la présidence de ces fêtes.

Dans la soirée, Bourguillon et Lorette virent arriver une foule énorme de pèlerins pour visiter ces deux sanctuaires de la Vierge et entendre d'éloquents prédicateurs commenter la signification de ces solennités.

Le soir, et fort avant dans la nuit, une illumination superbe faisait ressortir en lignes de feu la membrure architecturale de nos édifices publics et de nos monuments religieux. On admirait beaucoup l'étoile brillante qui surmontait notre vénérable tour de St-Nicolas ainsi que la décoration lumineuse du porche et de la rosace.

Et cette grande foule remuante et grouillante s'écoulait sans bruit et sans heurts, avec un calme et une convenance remarquable. Pas de cris, pas d'agitation, pas de tumulte, mais une tranquillité et un ordre bien dignes du caractère essentiellement religieux de ces solennités.

Les jours suivants eurent lieu tout une série de réunions spéciales où furent traitées diverses questions de haute portée pour le développement de l'action catholique dans les différents domaines de notre vie publique. Question de l'enseignement, question de la presse, questions de prévoyance sociale, questions des hautes études furent étudiées avec tout le sérieux qu'elles comportaient par des rapporteurs abondamment documentés.

Ces fêtes ont été le digne pendant de celles qui ont été célébrées également dans notre ville à l'occasion de la béatification du B. Pierre Canisius, le 25 juin 1865.

E. F.

---



## Le renâ, le tsat et le lâ

*On yâdzo li avei, ma ill'a fermo grantin  
(Adon que lès bilhès chavantadi dépejà  
Ma vaut mi pâ hou dâtés préchijâ.)  
On tsat et on renâ, tol per on bî matin,  
Doulong d'ouna hau'adze i ché chont rincontrâ*

*Toî quemin per ajâ*

*Et chin l'y ethê per on tol bî dzoua dé fury  
Lès âbro, lès bochons ; tol îré bi hlyori.*

*Le tsat allâvé i taupés i ratès*

*Ein tsouyein bin de ché molly lès palès.*

*L'autr'ij'oji, dzenill'a l'occajion.*

*(Vo chède prá que chin ly'est cha pachion*

*Kemein tsahyâ dé proféchion)*

*Dè l'adze l'on deché, et pu l'autro delé,*

*Pé l'amô que maître Rochet*

*Guignivè le matou*

*Et que maître matou*

*Ché demôfiâvé dou rochèt*

*A travè de la chai nouthrè dou brakounis*

*Déjevavant dè tol, contâvant di novî.*

*L'on ché gabé dé choche et pu l'autro dè chein :*

*« Mé que dit le renâ pâcho pâ por on chein,*

*« Ma quan'ta dé l'echprit n'ind'é puchintamin.*

*« Ly'é mé tyè pleyin on cha dè rujè*

*« N'é rinty'a lè betâ in ujè*

*« Po lyettâ di pudzin à travè di palin.*

*« N'a pâ fôta d'îthre inke tant malin*

*« Ma n'è pâ lot parei*

*« Por accrocthi le pu*

*« Mé faut prou po l'avei*

*« Fére lot chin que pu.*

*« Ah ! quand le chari toi, te pori chin'éthâ*

*« Creire fachilamin portyé chu tant'inhyeinthâ*

- « Portyet ly'ai tant d'echprit.  
« Tché l'hichtoire à poupré ?  
« In Bouleyre ouna né  
« Et per on bî delon,  
« Din'na tanna chu né,  
« Pâ bin lyein dè Morlon,  
« Avau pè le Véhyû ;  
« Ne m'â tho djamé yu ?  
« Avui chin comprin-tho portyet ly'ai de l'echprit'  
« Atant tié li lè renâ dou dichtrit ? »  
Chu lot oun'ôtro ton  
Le matou li répond :
- « Mé ly'é tot de ; ne chu pâ tant chavin  
« Ma chin mé fére dou pochin  
« Pringno lé ralés quemin chont  
« Et le tin quemin vini.  
« Tot à peina ché yo griffounâ mon nom  
« Et que l'ivué dou rió va pâ le contr'amont.  
« Chu jou tié quatre mei  
« A l'univerchitâ  
« Vè le maître portei  
« Por appreindre à ralâ  
« Dé rujés mé n'ind'ai rintyé ouna  
« Et le lé dyo ouna tré tota bouna  
« Ma ne la tingo pâ quemin té din mé fatés ;  
« Dévena che le chá... ou fin bet dé mé patés.  
« Tandis que té, tsacon le chá,  
« Te vaut rin por on fou  
« T'i malin, l'i rujâ  
« On trélo cachérou. »
- Ma tinke tot d'on coup, on lordo gro pou lá  
Le vintro plyat c'on lan ché truvé deri lá.  
Ly'avi prou chure bin fan, bein chei  
Que ché terivé tant pri de la chei  
« Chtou dou grahya, que ché dit le pellâ  
« Cheront dou cou prou grâ por on goutâ dé lá..  
Dé le veire vini ché lézin le mujau  
La gurlella lé prin, fan ti dou tsac'on chaut.  
« Choche, ché dit le tsat, ly'est tot oun'otra filha,  
« Ma tâtsin vè adi dé pâ pèdre la litha. »

*Tandis que le rochet tot avau pè le prá  
Trachivè di zig-zag po dou lá ché chauvâ  
Nouthron adrei malou,  
Dégadji c'on vierdza,  
Ne fâ né on né dou,  
Chu chon grêlêl ly'est dza  
Et du le fin coutset  
De chon haut chereji  
Criâvé ou rochet  
In ché folin dé li :*

« Ora ly'est le momîn oura ton gros bichâ,  
« Implêye toun'echprit, lé hycinthé, ton chavêl  
« Mothra mé qu'on renâ l'est plie malin c'on tsat.

« Te me deri

« Quand le pori

« Che vaut pas mi aveî

« On bocon min d'echprit

« Et povei ch'in chervi. »

P. BOVET.

---

La dame. — Pensez-vous, M. Samuel, quand je me suis mariée, je me berçais de l'espoir que mon mari m'épousait par amour et maintenant, oh ! quelle désillusion, j'apprends que ce n'est qu'à mon argent qu'il en voulait.

Le monsieur. — Hé bien ! ma chère, il vous reste la consolation de constater que Monsieur votre mari n'est pas tout à fait aussi bête que vous l'aviez cru tout d'abord.

---

Jean. — On dit que notre voisin X. a « attrapé » une fluxion de poitrine.

Joseph. — Bah ! et comment cela lui est arrivé ?

Jean. — Eh bien voilà, il paraît qu'il a bu un verre de bière tôt après son travail et étant en transpiration.

Joseph. — Ach ! est-ce assez bête ! est-ce assez bête ! cette stoquade de vouloir travailler avant de boire.

---



## La femme muette

---

Dans un certain pays barbare et non policé en mœurs, y avait aucuns maris bourus et a chef mal timbré, ce que ne voyons mie parmi nous Parisiens, dont grande partie, ou tous, pour le moins, sont merveilleusement raisonnants et raisonnables, aussi onques ne vit-on arriver à Paris grabuge ni maléfice entre maris et femmes. Or, en ce pays-là, tant différent de celui-ci notre, y avait un mari, si pervers d'entendement, qu'ayant acquis en mariage une femme muette, s'en ennuya ; et voulant soi guérir de cet ennui, et elle de sa muetterie, le bon et considéré mari voulut qu'elle parlat, et pour ce eut recours à l'art des médecins et chirurgiens, qui, pour la démuettir, lui incisèrent et histourisèrent un enciglote adhérent au filet ; bref elle recouvra santé de langue, et icelle langue voulant récupérer l'oisiveté passée, elle parla tant, et tant que c'était bénédiction : si ne laissa pourtant le mari bouru de se lasser de si planthureuse parlerie ; il recourut au médecin, le priant et conjurant, qu'autant il avait mis de science en œuvre pour faire caquêter sa femme muette, autant il en employât pour la faire taire. Alors le médecin, confessant que, limité est le savoir médicinal, lui dit qu'il avait bien pouvoir de faire parler femme, mais que faudrait art bien plus puissant pour la faire taire. Ce nonobstant, le mari supplia, pressa, insista, pe sista, si que le savantissime docteur découvrit

en un coin de son cerveau remède unique et spécifique contre icelui interminable parlement de femme ; et ce remède, c'est surdité de mari. Oui da, fort bien, dit le mari ; mais de ces deux maux, voyons quel sera le pire, ou entendre la femme parler, ou ne rien entendre du tout. Le cas est suspensif, et pendant que le mari en suspens là-dessus était, médecin d'opérer, médecin de médicamenter par provision, sauf à consulter par après. Bref, par certain charme de sortilège médicinal, le pauvre mari se trouva sourd, avant qu'il eut achevé de délibérer s'il consentirait à la surdité. L'y voilà donc, et il s'y tint faute de mieux : et c'est comme il faudrait agir en opération de médecine. Qu'arriva-t-il ? Ecoutez et vous le saurez. Le médecin, à la fin de besogne, demandait force argent, mais c'est à quoi le mari ne peut entendre, car il est sourd comme voyez ; le médecin pourtant, par beaux signes et gestes significatifs, argent demandait et redemandait, jusqu'à s'irriter et colérier ; mais en pareil cas, gestes ne sont entendus, à peine entend-on paroles bien articulées, ou écritures attestées et réitérées par sergents intelligibles. Le médecin donc se vit contraint de rendre l'ouïe au sourd afin qu'il entendit, à paiement, et le mari de rire, entendant qu'il entendait, puis de pleurer par prévoyance de ce qu'il n'entendrait pas Dieu tonner dès qu'il entendrait parler sa femme. Or, de tout ceci résulte conclusion moralement morale, qui dit, qu'en cas de maladie et de femmes épousées, le mieux est de se tenir comme on est, de peur de pis.

*Rabelais.*

---

## Rébus



## Enigme

On me cherche sans me trouver,  
On me trouve sans me chercher.  
Me chercher loin  
Pas n'est besoin.

On me tient parfois dans la main  
Sans s'en douter, car le chemin  
Pour me rencontrer n'est pas long.  
Et pour le dire tout de bon,  
Au dehors je suis rarement,  
Mais au dedans le plus souvent.

## Mot croissant

Consonne — Métal — Aliment — Décès — Ville  
— Tintât en sombre — Instrument.

### Charade

Mon premier craint surtout d'affronter mon dernier ;  
Pourtant s'en dépêtrer est pour lui très facile.  
Selon les matériaux dont est fait mon entier,  
Il est tantôt très fort et tantôt très fragile.

### Solution des problèmes de 1921

Rébus : *Tout ce qui brille n'est pas or.*

Le mot de l'énigme est : *Volga.*

Le mot de la charade est : *Couvert.*

Le mot croissant est :

N  
ON  
NOÉ  
LÉON  
SELON  
MELONS  
MOLÉSON  
SOMNOLER  
MOULERONS

---

# TABLE DES PRINCIPALES MATIÈRES

contenues dans ce volume.

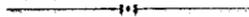
## Première partie.

	PAGES
Calendrier et foires pour 1922 .....	6
Autorités fédérales.....	31
Autorité législative cantonale .....	32
Autorité exécutive et admin., Conseil d'Etat.....	34
I. Direction de l'Instruction publique.....	35
II. » de la Justice, des Cultes, etc.....	44
III. » des Finances.....	48
IV. » de l'Intérieur, de l'agriculture, etc. ...	51
V. » des Travaux publics.....	54
VI. » de la Police, de la santé publique et du commerce .....	56
VII. » militaire .....	58
Syndics du canton .....	59
Pouvoir judiciaire, Tribunaux, Just. de paix.....	65
Commune de Fribourg .....	75
Etablissements de crédit public.....	82
Officiers d'état civil .....	84
Postes et télégraphes.....	85

## Seconde partie.

	PAGES
Histoire du rétablissement du gouvernement aristocratique dans le canton de Fribourg (GASTON CASTELLA) ..	1
Le millénaire romontois (L. FRAGNIÈRE).....	24
Dans de vieilles lettres (AUGUSTE SCHORDERET).....	33
Un témoin irrécusable.....	52
Autour du guillon (F. D.).....	59
Aux amis de Fribourg (GEORGES JACCOTTET).....	63
Mort tragique de l'aviateur Progin (L. FRAGNIÈRE) .....	65

	PAGES
Le cinquantenaire de la Section Moléson du Club Alpin Suisse (L. FRAGNIÈRE) .....	71
La cabane du Wildhorn (AUGUSTE SCHORDERET) .....	77
Nécrologies :	
Mgr Villard, protonotaire apostolique — M. Antonin Weisenbach — M. Elie Crausaz, conseiller communal — M. Martin Struby, syndic de Morat — M. Alphonse Théraulaz, anc. conseiller d'Etat — M. le lieutenant-colonel Eugène Thurler — M. Hermann Liechti, député au Grand Conseil et anc. conseiller national. — M. Edouard Wassmer. — M. Clémence, avocat — M. le doyen Henri Python — M. l'abbé Julien Favre. — M. Romain-Charles Hartmann, ancien notaire — M. Simon Crausaz — M. Jean Benninger, député — Baron Alphonse de Reynold de Cressier (T. de R.) — M. Nicolas d'Ovsiannikoff — M. Maurice Delley (L. F.) .....	81
Notre Technicum. Le 25 <sup>m</sup> e anniversaire de sa fondation (L. FRAGNIÈRE) .....	112
La pêche dans le canton de Fribourg (D <sup>r</sup> L. PITTET) ...	117
Le « Village Nègre » (H. C.) .....	125
Mgr Justin Gumy, évêque de Port-Victoria (L. FRAGNIÈRE)	131
Quatrième centenaire de la naissance du B. P. Canisius (E. FRAGNIÈRE) .....	134
Le renâ, le tsat et le là (P. BOVET) .....	138
La femme muette (RABELAIS) .....	141
Rébus, énigme, etc. ....	143



# LE MALT ET LA SANTÉ

C'est seulement en ayant recours en temps opportun aux préparations du Dr Wander que maintes maladies ont pu être évitées. Il est par conséquent de la plus haute importance pour chacun d'être renseigné à ce sujet d'une façon précise. C'est pour cette raison qu'il nous paraît nécessaire de donner ci-après les éclaircissements les plus indispensables concernant ces produits. En outre, la Maison Dr. A. Wander S. A. à Berne se fait un plaisir de mettre à la disposition de chacun toute la littérature de ses produits.

## Extraits de Malt du Dr. A. Wander



Pur, contre les maux de gorge et les catarrhes; à l'iodure de fer, contre les scrofules, remplace entièrement l'huile de foie de morue; au phosphate de chaux, pour les enfants faibles des os; ferrugineux, contre l'anémie, la chlorose; au bromure d'ammonium, contre la coqueluche; aux glycérophosphates, contre la nervosité; à la pepsine, contre les mauvaises digestions.

## Ovomaltine — l'aliment fortifiant par excellence



Qu'est-ce que l'Ovomaltine? Un produit concentré des plus solubles composé de tous les principes essentiels à la nutrition, du malt, du lait, des œufs et du cacao. Il n'y a pas de faiblesse qui ne puisse être combattue efficacement par l'Ovomaltine. On prescrit l'Ovomaltine dans le traitement de toutes les maladies qui impliquent une amélioration de l'état général. Une tasse d'Ovomaltine constitue le déjeuner le plus savoureux et le plus fortifiant pour les enfants, les jeunes mères, les travailleurs surmenés et les personnes âgées.

EN VENTE PARTOUT

## Nutromalt — sucre nutritif pour nourrissons



Grâce au Nutromalt, on peut combattre tous les troubles nutritifs des nourrissons sans pour cela les exposer à une sous-alimentation affaiblissante. Le Nutromalt remplace avantageusement chez les nourrissons en bonne santé le sucre ordinaire et garantit les échanges nutritifs normaux. Ce produit est plus spécialement employé dans tous les cas de troubles digestifs, causes de diarrhées infantiles. Le Nutromalt ou le Maltosan sont indiqués pendant le sevrage.

## Maltosan — aliment spécial pour les nourrissons atteints de troubles digestifs et gastro-entérites



Le Maltosan est particulièrement recommandable pour les nourrissons dont la croissance n'est pas satisfaisante, pour les bébés présentant des variations de poids anormales, dans les cas d'atrophie résultant d'une entérite chronique, pour combattre les effets d'une alimentation lactée défectueuse, en cas de constipation, dans les cas de dyspepsie aiguë, lors du sevrage. Dans les cas où tout autre traitement échoue, le Maltosan amène souvent une amélioration de l'état de santé du malade. Le Maltosan et le Nutromalt sont constamment employés dans les crèches et les pouponnières.

## CRISTOLAX



Le Cristolax est un laxatif qui n'irrite ni n'affaiblit l'intestin, mais agit d'une façon lente et adoucissante, bref qui rééduque l'intestin et l'amène à fonctionner normalement. C'est le produit idéal et particulièrement indiqué pour les nourrissons, les enfants et les femmes. Il est prescrit par les médecins dans les cas réfractaires. Grâce à l'extrait de malt qu'il contient, le Cristolax possède en outre la propriété d'améliorer l'état général de la santé et de fortifier le malade. Renseignez-vous auprès de votre médecin.

Les préparations maltées du Dr. Wander sont en vente dans toutes les pharmacies et drogueries.

ANALYSES MÉDICALES  
URINES, SUC GASTRIQUE, CRACHATS, etc.

# Pharmacie CUONY

AVENUE DE LA GARE

FRIBOURG

TÉLÉPHONE 85

---

Ancien premier ouvrier de la Maison Ihringer-Bruhlar

**P. Fracheboud** Neuveville, 113 - Fribourg  
⌘ vis-à-vis du Funiculaire ⌘

Reliure, Registres, Brochages, Dorure

**ENCADREMENTS**

**Fabrique de Cartonnage**

==== Travaux en tous genres ====

*à des prix défiant toute concurrence*

---

**Maison Léon Butty, Romont**

**Vins en gros :** Spécialités de crus vaudois  
et valaisans en fûts et en bouteilles.

Livraison directe de la propriété à domicile  
par auto-camion.

**Distillerie :** Kirsch, Pruneaux, Lie, Gentiane.

**Transports :** Grands camions  
confortablement aménagés à disposition  
des sociétés, etc. — Déménagements.

---

# EIGENMANN, CHATTON & C<sup>ie</sup>

FRIBOURG

*Spécialité de cafés verts et torréfiés*

*Spiritueux ——— Conserves ——— Tabacs et cigares*

*Rôtisserie de cafés*

Téléphone 23

## Guérison prompte et sûre des maux de jambes, maladies rhumatismales et arthrites

Les jambes ouvertes (même les plus grands ulcères purulents), dartres, rhumatismes, goutte, sciaticques, phlébites et obturation des veines (jambes rouges, lourdes et enflées, tiraillements et douleurs aussi pendant la nuit, fortes douleurs en étant debout) tous ces maux vous pouvez les guérir facilement chez vous et sans dérangement professionnel, uniquement à l'aide de mon pansement durable spécial! Pendant plus de vingt ans de pratique, j'ai pu me convaincre de son efficacité absolue. Avec ce pansement, que vous pouvez facilement poser vous-même chez vous, vous serez capable de vaquer à vos occupations sans douleurs, même si les ulcères, phlébites etc., ont été très douloureuses. Les douleurs de la sciaticque disparaissent après peu de jours. — Puisque le plus souvent un ou deux pansements suffisent — en cas de sciaticque, goutte au genou, etc. il n'en faut qu'un — mon traitement est non seulement le plus commode, mais encore le moins coûteux! Un pansement Fr. 15. —; deux pansements commandés en même temps, Fr. 25. —. Grand pansement pour sciaticque, arthrite au genou ou inflammation dépassant le genou, Fr. 20. —.

Prière, en cas d'ulcères, d'en indiquer les places et leur grandeur. En cas de sciaticque, goutte, phlébite, prière d'en indiquer les places douloureuses également. (Ces pansements sont brevetés et ne sont en vente que chez moi.)

**N'oubliez jamais!** La science et de longues années d'expérience ont prouvé avec une certitude absolue, que les ulcères, phlébites, etc. aux jambes raccourcissent la vie. La guérison par contre la rallonge considérablement.

Consultations seulement le lundi

de 9 à 12 h. et de 2 à 4 h.

Téléphone 27, seulement le matin.

**DR. C. SCHAUB, MÉDECIN**

Spécialiste pour les maladies des jambes  
rhumatismes et arthrites. (Clinique privée)  
ETTINGEN près Bâle (précédem. à Zurich)

### CONFECTIONS POUR DAMES

MODÈLES DE PARIS

*Robes, Costumes-Tailleurs, Manteaux, Blouses, Jupons,  
Peignoirs, etc.*

*Tissus et Garnitures en tous genres*

**J. MONNEY**

FRIBOURG, 29, Avenue de la Gare, 29

EXÉCUTION SOIGNÉE SUR MESURE



---

*Les milliers de lettres de remerciements  
confirment l'efficacité du Baume Anglais  
merveilleux de Max Zeller à Romanshorn,  
contre toutes sortes de maladies, tout spé-  
cialement celles qui proviennent de l'estomac.*

**Soulagement assuré!!**

# PIERRE DUCREST

SERRURIER

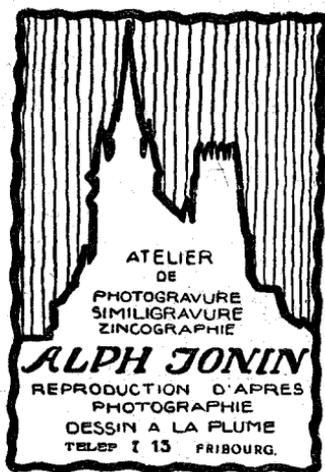
Grand'Rue, 40 — FRIBOURG

Serrurerie en tous genres

*Travail prompt et soigné*

PRIX MODÉRÉS

---



---

DISTILLERIE DE PÉROLLES

**JEAN MEYER**

**Fribourg**

VINS — LIQUEURS — EAUX GAZEUSES

*Eau minérale SYLVANA*

---

# MAISON VICARINO

—••••• RUE DE LAUSANNE, 5 ••••—  
COLONIALES GROS ET DÉTAIL

LIVRAISON A DOMICILE

TÉLÉPHONE 55 ~~~~~ TÉLÉPHONE 55

## DOSSENBACH

Aux Arcades

FRIBOURG-MORAT



### Chaussures en tous genres

— LE PLUS GRAND CHOIX —

*Qualité et prix avantageux*

Envoi franco contre remboursement



Des lavages journaliers de la

**POITRINE**

et du **DOS** avec le



**SAVON AUX FLEURS DE FOIN DE GRÖLICH**

à Bruenn, favorisent l'activité des poumons et fortifient les poumons faibles. Prix: fr. 1.80 le pain. Se trouve dans les pharmacies, drogueries, épiceries et chez les coiffeurs.

**MÉFIEZ-VOUS DES CONTREFAÇONS**

**KIRSCH & FLECKNER**

**Fribourg, Avenue de Pérolles, 26**

**VITRAUX**

**D'ÉGLISES ET PROFANES**

**MÉDAILLES D'OR**

**EXPOSITION UNIVERSELLE PARIS 1900**

**EXPOSITION NATIONALE SUISSE BERNE 1914**

**LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES**

**SANTÉ et VIGUEUR**

retrouvées et conservées par une cure du dépuratif-laxatif

**Salsepareille**

**MODEL**

En bouteilles de fr. 5.—, 7.50 et 12.— dans  
les pharmacies ou directement franco par la

**Pharmacie Centrale MADLENER-GAVIN,**

*9, Rue du Mont-Blanc, 9,*

**GENÈVE**

Oignons à fleurs - Graines potagères - Graines fourragères

Graines de fleurs - Insecticide - Engrais pour fleurs

MASTIC A GREFFER - RAPHIA

Se recommande

**ERNEST-G. VATTER, Commerce de graines**

*Ci-devant G. WAGNER*

**FRIBOURG, rue du Pont-Suspendu, 79**

## PHARMACIE ST-PIERRE

Rue de Romont

R. Wuilleret, pharmacien, Fribourg

*Spécialités suisses et étrangères. — Eaux minérales.*

*Articles de pansements.*

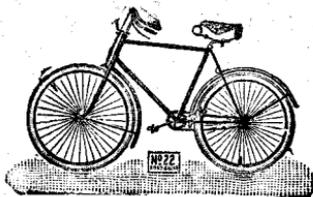
PRODUITS VÉTÉRINAIRES

*Désinfection à domicile.*

*Téléphone 2.24.*

## GROS DÉTAIL CYCLES, MOTOS & AUTOS

Il n'y a plus de doute que vous trouverez toujours le plus grand choix en bicyclettes et motos et aux prix les plus avantageux, chez



## STUCKY, Frères

Rue Criblet, 1 FRIBOURG Téléph. 6,06

La plus grande et la plus ancienne maison de ce genre du canton

## GRAND ATELIER DE RÉPARATION

~~~~ Émaillage-nickelage ~~~~

VENTE ↔ ↔ ÉCHANGE ↔ ↔ LOCATION

Agence des premières marques du monde

*Demandez les spécialités de la*

## Maison Félix Decroux, Bulle

**Tonique Decroux.** Excellent fortifiant. Nombreuses références.

**Petit apéritif Decroux.** Spécial.

**Liqueur de gentiane Decroux.** Liqueur de dessert, au goût très agréable, stomachique.

**Arôme Decroux.** Produit donnant aux sauces, vinaigrettes, salades, pot-au-feu, un goût très apprécié.

**DES DÉPOSITAIRES SONT DEMANDÉS.**

# COMMERCE DE CUIRS

Fournitures pour  
cordonniers & selliers  
Huiles et Dégras  
pour selliers & tanneurs

Crin animal & végétal  
Laine pour matelas  
Courroies & lanières de  
1<sup>re</sup> qualité pour machines

— Talons caoutchouc des premières marques —  
«Tannerine»  
cirage-crème pour chaussures le plus réputé à ce jour.

**C. VILLIGER, Grand' rue 57**  
**FRIBOURG**

## A LA BELLE JARDINIÈRE

J. WEILLER-PARIS — FRIBOURG

Place de la Gare, 38 — Téléphone 3,58

*Assortiment considérable et varié en*

**COSTUMES et PARDESSUS**

pour Messieurs, Jeunes Gens et Enfants

Prix modérés

### Costumes collègue et sport

### FOURRURES — SOUS-VÊTEMENTS

*Articles de sport*

*culture physique, escrime, football, alpinisme.*

Maison de confiance, fondée en 1885



**CITROVIN**  
COMME VINAIGRE  
RECOMMANDÉ PAR LES  
MÉDICINS  
TUOR & STAUDENMANN Fabrique suisse de Citrovin Zofingue.

*Pour être bien servi et à bon prix allez  
acheter vos chapeaux chez*

**C. R. HOCHSTRASSER**

SUCC. DE J. M. MEIER

**MODES et CHAPELLERIE**

—Rue de Lausanne 32 FRIBOURG Rue de Lausanne 32—

**Gentiane du Moléson & Kirsch Vieux**

SPÉCIALITÉS EN VINS BLANCS

VAUDOIS ET VALAISANS :

**FÉCHY, VILLETTE, FENDANT**

*Limonade et sirops, pur sucre*

**Corboz & Fischlin S. A.**

ROMONT

*Service rapide de livraisons et transports  
par camion-automobile*

**LIQUEURS DES MOINES**

**FERNET DI MILANO**

**E. GLASSON & C<sup>ie</sup> BULLE**

TÉLÉPHONE: Bulle 32 — Palézieux 26 — Château d'Œx 39

Compte de chèques et virements postaux 11/35

**Branche I :** Matériaux de construction.

**Branche II :** Cuirs bruts et tannés. Engrais chimiques.

**Branche III :** Vins en gros et détail.

# Au magasin de la Grand'rue 15 FRIBOURG

Grand choix d'étoffes de la fabrique de draps  
de Payerne

Echange contre laine  
cotonnade et toilerie

Pas de laines usagées.

**S. OULEVEY.**

---

## M. PERNET

Fers — Quincaillerie — Métaux

Charbons

**ROMONT**

*Maison fondée en 1832*

*TÉLÉPHONE 18*

GRAND STOCK EN FERS A BÉTON

POUTRELLES — TOLES

TUYAUX FER ÉTIRÉ

*BUANDERIES « LA ROMAINE »*

*SCIES EN TOUS GENRES*

---



Industrie fribourgeoise  
***Pâtes alimentaires***  
de tous genres

**H. BUCHS**

Ste-Appoline près Fribourg

---

Pharmacie *vs* Droguerie

**G. LAPP**

FRIBOURG

Toutes les spécialités suisses  
et étrangères courantes

Préparation très soignée des ordonnances  
médicales

Grand magasin d'articles sanitaires

Téléphone 3.45

---

SPÉCIALITÉ EN LIQUEURS FINES

GRANDE-GRUYÈRE S. A.

ci-dev. Etabl. Jules Blanc

==== BULLE ====

---

- AU DÉPART -  
JEAN HUBER-PERRIG

Grand choix d'articles de voyage et maroquinerie

Grand stock de malles osiers

*Escompte 5 % au comptant.*

**PIANOS**

Pianos à queue-Harmoniums  
de toute provenance et à tous prix

*Choix énorme,  
environ 100 instruments*

Vente, location, échanges, réparations,  
accordages

**LES FILS DE F. PAPPÉ**

Succ. de F. Pappé-Ennemoser

54, Grand'rue Berne

Maison de confiance ~~~~~ Fondée en 1872

**O. HANSELMANN**

**ARCHITECTE**

**BULLE**

Projets, Plans et Direction pour toute  
construction.

Spécialiste pour Villas familiales.  
Calculs et projets pour béton armé.

LE MEILLEUR RECONSTITUANT

# Vin de quinquina pepto-ferrugineux

DE LA **PHARMACIE MUSY**

Il combat avec succès l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, les migraines; c'est la meilleure cure de printemps.

Le grand flacon 8 fr. ; le demi-flacon 4 fr. 50.

13, rue de Lausanne

FRIBOURG

## BAUR & C<sup>ie</sup>

SUCCESEUR DE

**Schmid, Baur & C<sup>ie</sup>**

FRIBOURG

*Fers en tous genres pour tous les métiers  
Outils et machines pour menuisiers, serruriers, etc.*

*Ferrements pour menuisiers*

*Machines agricoles, faucheuses, faneuses, rateaux, faulx, etc.*

*Charrues cultivateurs, semoirs*

*Machines à battre à mains et pour moteurs*

*Moulins à vanner. Transmissions en tous genres*

*Hache-paille, concasseurs, coupe-racines*

*Bouilleurs — Moulins à pommes de terre*

*Machines à coudre en tous genres*

*Balances et bascules*

*Articles de ménage en émail, aluminium, etc.*

*On s'occupe des installations.*

**Spécialité: Accessoires pour faucheuses, charrues, etc.**

### Anglo - Américain - Tailor

**Robes, COSTUMES-TAILLEUR, Manteaux  
VÊTEMENTS .. PARDESSUS .. UNIFORMES**

**Coupe moderne — SUR MESURE — Travail soignée**

**Draperies - Nouveautés - Fournitures - Transformation**

**Réparations - Nettoyage - Repassage - Toujours vête-**

**ments d'occasion - Entretien - Garde-robe. —**

**A. TIEFNIG. Fribourg, Téléph. 6.23**

**Rue du Tir 15. Ancien bureau du garage St-Pierre**

**TH. BUSER**, armurier patenté,

Rue de l'Hôpital 13 **FRIBOURG** TÉLÉPHONE 7.81

*recommande à son honorable clientèle son atelier de fabrication et réparation.*

**DÉPOT FÉDÉRAL DE POUDRE ET DE MUNITION**

**PIANOS**

*des meilleures marques*

Garantie 5 ans. Facilités de paiement. Accords et Réparations.

**Lutherie**

et accessoires, Cordes pour violons et autres instruments

**LOUIS BURGSTALLER, Fribourg**

*Avenue de Pérolles 55, tél. 832*

**Ebénisterie**

**Sculpture**

CHAMBRES A COUCHER

ET SALLES A MANGER DE TOUS STYLES

**E. CAUSSIN**

GRAND'PLACES

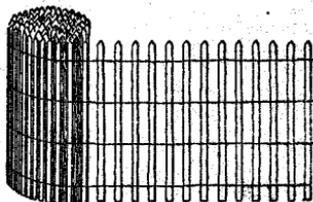
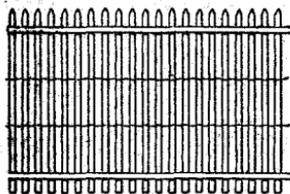
FRIBOURG

*Spécialité de Travaux d'Eglise*

**Fabrique de clôtures en tous genres**

**Edouard GRAND**

*Route Neuve FRIBOURG Route Neuve*



**LOCATION POUR FÊTES — RÉPARATIONS**  
**DEVIS ET CATALOGUE SUR DEMANDE**

# GRANDE PHARMACIE CENTRALE

**BOURGNÉCHT ET GOTTRAU**

==== RUE DE LAUSANNE, 87 ====

Compte de chèques postaux Ha 14

Téléphone 91

*Envoi rapide par retour du courrier.*



**INSTALLATIONS**  
DE CHAMBRES DE BAIN  
LAVABOS ET WATER-CLOSETS  
APPAREILLAGE REPARATIONS  
à des Prix très avantageux

**P. PYTHOUD**  
8, Boulevard de Perolles, FRIBOURG



## Fonderie de Clochettes

en tous genres

COUSSINETS MÉCANIQUES

**Albertano, Frères**

BULLE

TÉLÉPHONE 171

◆◆◆ CONFISERIE -- PATISSERIE ◆◆◆

P. HUBER 88 Rue de Lausanne 88

NOUVELLEMENT RESTAURÉE

Se recommande à sa chère clientèle



**Mussillier & A. Juriens**

ROMONT

**CYCLES MOTOS**

*Machines à coudre — Soudure autogène*

---

**Au chic Tailleur**

**F. FELCHLIN**

*on s'habille bien*

RUE ST-PIERRE, 12 RUE DU TIR

---

**POTS EN GRÈS**

*pour confitures, conserves, choucroutes, etc.,  
de 5 à 125 litres*

**ERNEST MICHEL, Fribourg**

**TIVOLI**

TÉLÉPH. 4.42

TÉLÉPH. 4.42

---

# Fabrique de simili-pierre, Joseph BIANCHI

*Champ des Cibles, Fribourg*

*Exécution de tous les travaux en simili-pierre, des plus simples aux plus décoratifs, soit pour les nouvelles constructions, monuments funé-*

*raires et publics, portails et clôtures de jardins, ressemlage des anciennes marches, revêtement d'anciennes façades, etc. 0 0 0 0 0 0*

REFERENCES  
A DISPOSITION

MAISON FONDÉE  
EN 1903

DEVIS A FORFAIT  
SUR DEMANDE

## E. WASSMER, S. A., FRIBOURG

Rue de Lausanne 80 et rue du Pont-Suspendu 74-75

**Fers, métaux, quincaillerie**

*Articles de ménage et de cuisine*

✦✦ Tuyaux pour conduites d'eaux — Robinetterie ✦✦

✦✦ Verres à vitres en gros — Ciment de fenêtres ✦✦

*Fourneaux et potagers*

### Machines à coudre PFAFF

Outillage pour tous les métiers

FERRURES DE MEUBLES ET BATIMENTS

————— MACHINES AGRICOLES —————

BUANDERIE : —: LESSIVEUSES

### Pommade Kälberer

pour guérir les maladies de la peau, d'une efficacité surprenante dans les cas d'Eczé-

mas, Dartres, Boutons, Herpès, Rougeurs, Démangeaisons, Eruptions diverses, Plaies variqueuses et hémorroïdes. Pot 2 Fr. — Dans toutes les pharmacies. — Envoi contre rembours, franco dans toute la Suisse.

*Dépôt général :*

**PHARMACIE KÄLBERER, GENÈVE.**

# AUGUSTE VICARINO

NÉGOCIANT EN VINS

SUCESSEUR DES FILS DE G. VICARINO

RUE DES ALPES, 54

TÉLÉPH. 79

SPÉCIALITÉS:

*Tartegnin — Clos de Roussillon*

*Mont d'Or — Clos du Soleil*

Denrées Coloniales — Conserves

## S. BÆRISWYL & C<sup>IE</sup>

Succ. de MM. Neuhaus-Ruedin & C<sup>ie</sup>

*Avenue de la Gare, 34, Fribourg*

ROTISSERIE DE CAFÉS - ÉPICERIE FINE

## CONFECTION EXCELSIOR

Rue de Lausanne, 55

FRIBOURG

TOUJOURS LE MIEUX ASSORTI  
EN CONFECTION POUR HOMMES

*Même Maison Berne — Lausanne — Genève*

## OTTO BERGER

MARÉCHAL-FERRANT ET FORGERON

Rue de Morat, 248, FRIBOURG

se recommande aux agriculteurs et aux voituriers pour  
tous les travaux rentrant dans son état.

Exécution prompte et soignée.

*Personnel charron.*

*Prix modérés.*

ENTREPRISE  
DE GYPSERIE ET PEINTURE EN BATIMENTS  
PAPIERS PEINTS

ARTHUR DUBEY

QUARTIER D'ALT

Téléphone 4.05

FRIBOURG

Téléphone 4.05

PLANCHERS SANS-JOINTS

## Eau capillaire et essence à barbe

de Maria Kopetzki

A maintes reprises soumis à l'examen officiel des autorités et admis à la vente. Breveté en Suisse., Fabriqué exclusivement avec des racines et des plantes médicinales; connu comme excellent remède pour accélérer la croissance des cheveux et pour empêcher la formation des pellicules.

C'est contre la chute des cheveux à la suite de la grippe, et contre l'herpès que ce remède s'est montré tout spécialement efficace.

Chaque jour, il arrive de tous les milieux sociaux de nouveaux témoignages de reconnaissance :

Kreuzlingen, 28 juin 1921.

Monsieur Hildebrand,

Depuis longtemps j'emploie votre eau Kopetzki pour le soin de mes cheveux, j'en suis très content car elle préserve de la chute des cheveux et leur donne un beau brillant.

Je vous prie de bien vouloir m'envoyer au plutôt un nouveau flacon car j'en veux user et ne manquerai pas de la recommander à mes amis et connaissances.

Agréez, Monsieur, mes salutations distinguées.

Madame,

Ayez l'obligeance de m'envoyer au plutôt possible 2 flacons de votre eau capillaire. J'étais surpris de l'efficacité de celle-ci et je ne manquerai pas de la recommander à tout le monde.

Agréez, Madame, mes salutations distinguées.

Prix de l'eau capillaire:

La petite bouteille fr. 6.-

La grosse bouteille „ 8.50

Prix de l'essence à barbe

„ 4.-



Vente exclusive par le représentant général de l'inventrice.

**Karl Hildenbrand, La Palme, Kreuzlingen 52**

OPTIQUE - MÉCANIQUE  
**DALER FRÈRES**

Vis-à-vis de l'Hôtel Terminus, FRIBOURG

Atelier spécial de soudure autogène et autochimique au Castolin

Réparations de toutes pièces métalliques

Soudure de cloches, machines agricoles, etc.

Lunetterie - Vélos - Automobiles - Machines à coudre  
Phonographes



Remède approprié pour les soins domestiques  
du corps et pour prévenir les maladies.  
Utilisable pour frictions, cataplasmes et bandages  
recommandé en cas de

**Goutte-rhumatisme & Lombago**

Apparition de refroidissements, Névrosité

Névralgies, Mal de dent nerveux,

Faiblesse des membres, précédant ou

souffrant des efforts physiques, Chute des

cheveux - formation de pellicules, —

Vente uniquement en flacons plombés.

Refusez les bouteilles sans plomb.

Exigez  
accrédité  
EAU DE VIE  
DE FRANCE RACHER  
Emballage  
d'origine.  
La bouteille  
à fr. 2.-, 3.60 & 6.-

**EAU DE VIE  
DE FRANCE RACHER**  
avec sel.

Fabricant: J. Racher, Glaris

---

**GUIDE**  
DE  
**L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE**

THÉORIQUE ET PRATIQUE

**DIDACTIQUE GÉNÉRALE**

par **E. DEVAUD**

ANCIEN INSPECTEUR SCOLAIRE

PROFESSEUR DE PÉDAGOGIE A L'UNIVERSITÉ DE FRIBOURG (SUISSE)

**PRIX: Fr. 2.50**

En vente chez les éditeurs **Fragnière Frères**

Fribourg, Grand'rue, 6.

---

FABRIQUE DE MEUBLES

Paul Leibzig



(Vue de la fabrique de Cormanon)

Magasins et bureau: Avenue de Péroilles 4-7a

Fribourg

TÉLÉPHONE 558

En stock grand choix en salles à manger,  
chambres à coucher et divers,  
en noyer, chêne et sapin

*Vente directe sans intermédiaire*



# CAISSE HYPOTHÉCAIRE



DU

## CANTON DE FRIBOURG

SOCIÉTÉ ANONYME

instituée par la loi du 3 décembre 1853 et administrée avec le concours  
et sous la surveillance de l'Etat

**Capital social : Fr. 6,000,000**

*entièrement versés*

*dont l'intérêt 4 % est garanti par l'Etat de Fribourg*

|                                                                              |                  |
|------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| Réserve au 1 <sup>er</sup> janvier 1921 . . . . .                            | Fr. 1,214,513.60 |
| Prêts hypothécaires . . . . .                                                | » 38,761,801.55  |
| Obligations ou cédules hypothécaires<br>émises par l'Etablissement . . . . . | » 34,291,892.10  |

Prêts hypothécaires dans le canton de Fribourg seulement par obligations remboursables par amortissement annuel du  $\frac{1}{2}$  % au moins et du 10 % au plus ou par obligations sans amortissement à terme de trois ans.

Emission d'obligations ou de cédules de Fr. 100 au moins à terme de trois ou de cinq ans aux conditions les plus favorables.

En vertu de l'art. 80 de la loi du 3 décembre 1853 sur l'établissement de la Caisse hypothécaire du canton de Fribourg, les tuteurs, curateurs et, en général, toutes les personnes morales soumises à la surveillance de l'Etat, peuvent placer, **sans autorisations spéciales**, les capitaux dont ils ont la gérance, en actions et en cédules de la Caisse Hypothécaire.

Disposant de caveaux, la Caisse Hypothécaire se charge de la garde de titres et de tout objet précieux, ainsi que de la gérance de valeurs à des conditions très favorables. Elle met en location des compartiments de coffre-fort.

**LA DIRECTION.**

# BANQUE de l'ÉTAT de FRIBOURG

Capital Fr. 30,000,000.—

## GARANTIE DE L'ÉTAT

(Agence de la Banque Nationale Suisse)

AGENCES :

Bulle, Châtel-St-Denis, Domdidier,  
Estavayer-le-Lac, Morat, Romont et Tavel.

*Correspondants d'Epargne dans les principales localités du canton de Fribourg  
qui ne possèdent pas de Caisse d'Epargne*

**Crédits sur hypothèques**, nantissement et sur gage du bétail, etc.,  
**Payement et Emission** de chèques, de Mandats et de Lettres  
de Crédit,

**Change** de monnaies étrangères,

**Ordres** de bourse et valeurs de placements,

**Gérance** de fortune et **Renseignements**,

**Encaissement** de coupons et de titres remboursables,

**Dépôts** ouverts de titres avec contrôle de tirage,

**Souscription** aux émissions,

**Location de casiers** dans ses coffres-forts, (Sâfes) construits par  
la maison Fichet de Paris, à partir de 4 fr. par trimestre et  
de 8 fr. l'an.

**Comptes de dépôt** de  $3\frac{1}{2}$  -  $5\frac{1}{2}$   $\frac{0}{10}$  suivant les conditions  
de remboursement.

**Dépôts en Caisse d'Epargne** au taux de  $4\frac{1}{2}$   $\frac{0}{10}$ .

**Obligations** au porteur ou nominatives, avec coupons payables  
sans frais auprès de toutes les Agences de la Banque de l'Etat  
de Fribourg et auprès de toutes les Banques cantonales suisses,  
au taux de  $5\frac{1}{2}$   $\frac{0}{10}$ .

Tous les versements de fonds pour les dépôts ci-dessus  
peuvent être effectués sur notre compte de chèques postaux N<sup>o</sup>  
49 II a, auprès de tous les bureaux de poste en Suisse.

Discretion absolue.

La Direction.